



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

34, rue de Picpus – 75012 PARIS
Tél. 01 44 64 84 00
jfsiege@jfjv.org - www.jeunessefeuvert.com

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean-Marc STEINDECKER – Professeur agrégé

Vice-Présidente

Nicole GLOAGUEN - Ancienne Directrice Générale de la Fondation

Secrétaire Général

Pierre DUCROQ – Ancien Directeur Général de la Fondation

Trésorier

Xavier ROY – Inspecteur Général des Affaires Culturelles

Membres

Claudine GUTHMANN – Présidente de 1999 à 2008

Isabelle ROME – Magistrate

Anne MUXEL - Sociologue

Jean Claude SALTIEL – Chef d'entreprise

Jean ROUCHE – Avocat au Barreau de Paris

Michel SAINT-JEAN - Physicien

Commissaire du Gouvernement

Michel LEITE-FERREIRA

2020 : Président en temps de COVID

Chaque année nous réserve son lot d'inattendu... A ce titre, 2020 est une année exceptionnelle du fait de la pandémie ! Personne n'imaginait que nous serions confrontés à un évènement d'une telle ampleur, prenant un tel pas sur notre organisation quotidienne, notre activité professionnelle, sur nos vies.

Certes, en tant que président, je ne suis pas, et de loin, le plus impacté dans le cadre de l'exercice des missions confiées à la Fondation... Néanmoins, le conseil d'administration et moi-même sommes entrés dans une grande zone de turbulences, comme tout un chacun. Lorsque l'on préside une belle institution comme la Fondation Jeunesse Feu Vert, se trouver précipité dans un tel inconnu vous rappelle l'ampleur de vos responsabilités !

Cette année, je souhaite témoigner au travers de ces quelques lignes, de toute l'ingéniosité, l'adaptabilité, l'engagement des professionnels de la Fondation. L'année passée, je vous parlais justement d'engagement, celui que je constatais dans l'exercice quotidien des missions. Cette année je l'ai vu de nouveau massivement s'illustrer, tous les jours, dans un contexte pourtant favorable au repli sur soi, à l'enfermement, au sens propre comme au figuré, et à la peur. Dans ce contexte où personne ne savait à l'avance qu'elles allaient être les meilleures réponses à donner, les administrateurs et moi-même avons pu constater que, grâce à l'indéfectible implication des professionnels, chacun des établissements et services, de nature aussi diverse soit-il, a su déployer des réponses adaptées et garantir au mieux l'exercice des missions, auprès des jeunes et des familles.

J'utilise volontairement la formule « des réponses adaptées », et non pas « la réponse adaptée », car celles-ci ont bel et bien été multiples et se sont affinées au cours des mois, s'adaptant aussi bien aux circonstances qu'aux enseignements tirés de l'expérience, au fil des jours. Quelle belle illustration des liens forts qui unissent les personnels autour des valeurs de la Fondation : se préoccuper encore et toujours des jeunes et des familles les plus fragiles, sans compter et sans rien lâcher ! Certes les professionnels ont respecté au mieux les gestes barrières et l'ensemble des consignes sanitaires, les directions y ont veillé, c'est leur responsabilité. Mais ils sont restés présents, mobilisés, disponibles, à l'écoute, solidaires et créatifs.

La prévention spécialisée, dans un premier temps, totalement confinée, est revenue au plus vite assurée une présence sur les quartiers. En Seine-Saint-Denis, pour y être confrontée à un nombre considérable de drames humains et à la triste faiblesse de leurs moyens d'actions, hormis – et ce n'est pas rien – leur présence et leur soutien. A Paris également, pour assurer notamment des distributions de masques, de colis alimentaires. Et pourtant, quelle puissance d'illustration du rôle de ces professionnels de « seconde ligne », parfois seuls acteurs encore présents sur les territoires ! Vous le verrez illustré au cours des pages qui suivent, car évidemment il sera beaucoup question de tout cela. La Maison de la Juine, la Maison Coquerive n'ont pas cessé d'accueillir, tout comme le service Hébergement du SE 91. Les mesures d'aide éducative, toujours au sein du SE 91, se sont poursuivies en ayant recours, pour partie, à de nouvelles modalités d'accompagnement, essentiellement à distance dans un premier temps, puis de moins en moins au fil des semaines. Les Jacquets – tant les enseignants que les éducateurs – et le SAFIP / TIPI ont exploré des techniques d'apprentissage à distance, tout en veillant à maintenir le plus possible la relation, qui seule garantit l'effectivité de nos interventions.

Les équipes ont su maintenir le lien avec les publics, entre elles, avec les directions, avec la direction générale et enfin avec le conseil d'administration et moi-même. Nous nous sommes tous plongés dans les réunions ZOOM, Skype et autres Teams, jusqu'à l'overdose...

Fréquemment, j'ai été en contact avec les directions dans un souci de réassurance mutuelle. Enfin, beaucoup d'écrits ont circulé entre nous, de manière à mieux donner à voir, à partager ce qui se passait, ce qui se vivait. Les comptes rendus hebdomadaires des réunions de directeurs ont permis d'assurer entre nous tous, la meilleure communication et coordination possibles. Le site de la Fondation a pu régulièrement être alimenté des diverses initiatives et réalisations mises en œuvre (<https://www.jeunessefeuvert.com>). J'ai également écrit régulièrement, en mon nom et en celui du conseil d'administration, à l'ensemble des salariés afin de les assurer de notre soutien, de leur témoigner notre propre engagement à leur égard.

Et, j'ose le dire, l'activité a pu se mener globalement telle que nous l'avions envisagé, malgré ce contexte si particulier pour nous tous ! Les projets ont continué d'avancer, tels que le développement de l'AEMO, la fusion avec l'AJAM pour ne parler que d'eux. Seule réelle ombre au tableau, nous avons dû nous résigner à fermer l'entreprise d'insertion INFOBAT, rattachée depuis 27 ans à la Fondation. Fragilisée après trois années successives d'exercices déficitaires et positionnée sur le marché très concurrentiel du bâtiment, sa cessation d'activité n'a pu être évitée, ces derniers mois de non-activité ayant fini de mettre à mal un carnet de commandes déjà peu rempli. La liquidation amiable a été prononcée au 31 décembre 2020.

Comme vous tous, j'espère que 2021 nous permettra de repartir sur de meilleures bases, tout en tirant profit et leçon de toute l'ingéniosité et l'inventivité dont nous avons collégialement été amenés à faire preuve. J'aspire également à une meilleure reconnaissance de ces métiers, dont l'exercice est si impliquant pour les professionnels. Au-delà des mots, des signaux que nous veillons à leur adresser, tant au niveau du conseil d'administration que de l'ensemble de l'encadrement, nous souhaitons vivement que cela puisse également s'incarner au travers d'une revalorisation nationale des salaires du secteur, à l'instar du « Ségur de la santé ».

Le Président

Jean Marc STEINDECKER

SOMMAIRE

La Direction Générale	Page 7
La Prévention Spécialisée Paris	Page 23
La Maison de la Juine	Page 57
Le Service Éducatif 91	Page 105
Le CHRS Maison Coquerive	Page 139
Les Jacquets	Page 171
Le Safip	Page 213
Synergie	Page 223
Le Tipi	Page 235
Les Centres de vacances	Page 257
Infobat	Page 263

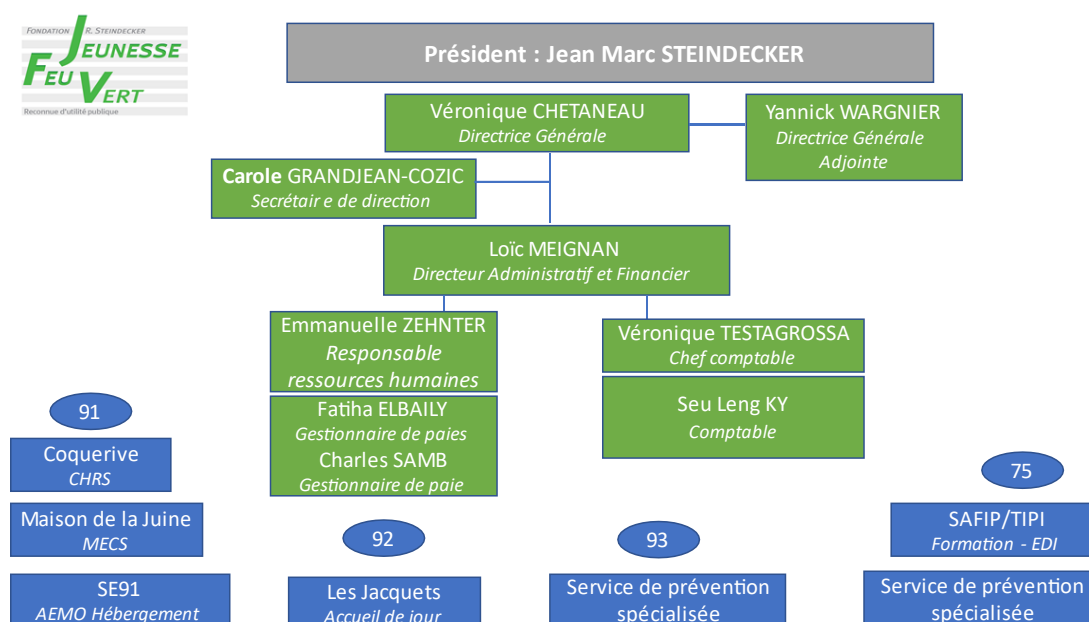
LA DIRECTION GÉNÉRALE

Instance opérationnelle au service du Conseil d'Administration, la direction générale est chargée de la mise en œuvre de la politique générale de la Fondation. A ce titre, elle pilote un certain nombre de dossiers et soutient les directions des établissements. Elle garantit une synergie et une transversalité entre des domaines d'intervention diversifiés, donne de la cohérence à l'ensemble des actions menées, sécurise les procédures et les dispositifs du fait d'une expertise technique dans les domaines des pratiques éducatives, administratifs et financiers. Elle anime, avec les directeurs d'établissements, le dialogue social en lien avec les instances représentatives du personnel.

L'année 2020 a été exceptionnelle à bien des égards. Il est souvent dit que la crise sanitaire produit un effet d'accélérateur sur des mouvements déjà amorcés. À l'échelle de la Fondation, cela s'est avéré vrai non seulement pour l'usage des nouvelles technologies de communication, généralisé désormais dans tous nos établissements et dont les professionnels se sont emparés de manière expresse. Mais aussi concernant les parcours des personnels : cette mise entre parenthèses forcée (confinement, télétravail), a été l'occasion, pour certains, d'établir un bilan et de hiérarchiser différemment ses priorités, tant personnelles que professionnelles

1. LES PERSONNELS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE : UNE ÉQUIPE AU COMPLET APRÈS DIVERS MOUVEMENTS

L'année 2020 a été l'occasion de nombreux changements, pour des raisons très diverses, principalement liées aux souhaits d'évolution professionnelle des uns et des autres, ainsi qu'à leurs projets personnels. En effectif conventionné, la direction générale comprend 9 postes.



Le pôle ressources humaines, qui comprend deux gestionnaires de paie et une responsable RH, est placé sous la responsabilité du Directeur administratif et financier. Le binôme de gestionnaires de paie a été renouvelé au cours de l'année 2020. Charles SAMB et Fatiha ELBAILY ont rejoint l'équipe cet automne. Les titulaires précédentes avaient quitté leurs postes pour des raisons personnelles et de santé (rapprochement du domicile plus conciliable avec une vie de famille, difficultés à fonctionner en télétravail au sein de l'équipe existante).

Le pôle comptable, également sous la responsabilité du Directeur administratif et financier, comprend une cheffe comptable et une comptable. La responsable RH et la cheffe comptable ont un lien fonctionnel avec les personnels des équipes des différents établissements de la Fondation.

La cheffe comptable, Nathalie MUSSOT, après 32 ans de bons et loyaux services, a choisi d'avancer son départ en retraite à l'issue de la première période de confinement, notamment par crainte de l'impact de la pandémie sur elle-même et les membres de sa famille. Elle a été remplacée dès que possible, au 1^{er} novembre 2020.

Enfin, à la suite d'un congé maternité, confrontée à des difficultés d'accès aux modes de garde collectifs durant la période de pandémie, la secrétaire de direction a demandé la signature d'une rupture conventionnelle. Le recrutement, au plus vite, d'un personnel à temps complet nous a permis de pourvoir à son remplacement, dès le 1^{er} octobre 2020.

L'année 2020, chaotique du point de vue des ressources humaines, s'est terminée toutefois sous de meilleurs auspices, avec une équipe largement renouvelée dont les compétences se sont déjà illustrées. Elle est en capacité de mener l'ensemble des actions transversales et de soutien qui constitue le cœur de son activité, auprès des établissements.

2. DES ACTIONS AU SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS

Différentes missions d'appui sont assurées par le personnel du siège au service des établissements dans les domaines comptables, financiers, ressources humaines, pédagogiques....

2.1 UNE MISSION D'APPUI DANS LE DEPLOIEMENT DES NOUVELLES OBLIGATIONS LEGALES ET L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROCESSUS DE MODERNISATION DES OUTILS ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

La législation évolue de manière extrêmement régulière et les obligations des employeurs tendent à se renforcer, au fil des années.

L'année 2020 a été avant tout marquée par le déploiement massif du télétravail, et l'application successive de diverses règles et normes dans le cadre de la crise sanitaire. Dans ce cadre, la direction générale s'est mobilisée pour accompagner au mieux les établissements qui par ailleurs, recevaient pour un certain nombre d'entre eux, des consignes des différents Départements. Elle a assuré une veille continue sur le cadre réglementaire, en assurant la circulation et l'appropriation des informations transversales. Les directions d'établissement ont élaboré leurs plans de reprise puis de continuité d'activité, en lien avec les instances de représentation des personnels, pilotées par la direction générale.

Pendant la période de confinement, il a fallu œuvrer pour maintenir un esprit collectif de travail, en s'appuyant sur les outils modernes de communication. A ce titre, l'acquisition et le déploiement de l'application TEAMS, au cours de l'année 2019, a été particulièrement utile. Outre la visioconférence, elle permet le partage de documents avec l'ensemble des membres d'une équipe.

Dans ce contexte de crise, les règles et directives diverses n'ont cessé d'évoluer de manière très rapide. Anticiper ne nous était pas possible. Celles-ci s'imposaient à nous, définissant de nouvelles interdictions ou autorisations au fil des semaines, dessinant à chaque fois de nouveaux formats et périmètres d'intervention et d'action, selon la nature des structures. Cela a nécessité une grande adaptabilité de toutes et de tous. Dans ce cadre, la direction générale a construit, aux côtés des établissements, les outils nécessaires à la gestion de cette période si particulière. Nous avons collectivement appris à gérer une imprévisibilité et une insécurisation permanentes. Le collectif de travail a joué pleinement son rôle.

Le basculement, en mars, en situation exclusive de télétravail a été brutal. Certes, d'un point de vue matériel, nous étions prêts à y faire face. Les équipements nécessaires – ordinateurs portables, téléphones professionnels, connexions à distance sécurisées – étaient majoritairement en place pour les professionnels du siège. Il a fallu néanmoins veiller rapidement à l'équipement de quelques personnels, non encore pourvus de postes informatiques portables.

Au mois d'avril, au sortir du confinement, la plupart des personnels se sont dits soulagés de pouvoir se retrouver et réintégrer leur poste de travail.

Enfin, depuis l'automne, avec le recrutement sur les postes vacants, une nouvelle dynamique s'est déployée. Dans le cadre encore exceptionnel de la crise sanitaire, le télétravail se met en place, sur demande des salariés, pour un maximum de 2/5^{ème} de leur temps de travail.

Cette nouvelle organisation bouleverse évidemment nos quotidiens de travail. Il est donc nécessaire d'organiser la continuité de la présence et des missions, le passage des relais... Cela demande une meilleure articulation, une plus grande cohésion entre les différentes composantes de l'équipe, et une plus grande agilité. Comme de nombreuses études le démontrent, cela puise dans l'énergie de chacun et il s'agit d'être particulièrement vigilant quant aux risques psychosociaux.

Dans ce contexte, du fait d'une certaine distanciation et de la définition de nouvelles priorités, certains chantiers ont pris du retard.

Ainsi 2020 devait être l'année de remise à plat et de formalisation de l'ensemble des procédures administratives, du déploiement de nouveaux outils administratifs de gestion, du changement des comptes bancaires. Garantir le bon fonctionnement des établissements dans un contexte très particulier et anxiogène a été la priorité, au détriment du lancement de ces nouveaux outils qui, par ailleurs, nécessitaient un temps minimal d'appropriation, supposant des rencontres physiques. Il a fallu réassurer les équipes et le moment ne semblait guère propice à un accompagnement à des changements volontaires.

Cependant, l'arrivée de nouveaux professionnels, au cours du dernier trimestre 2020, a permis de réamorcer une partie de ces chantiers qui devraient s'opérationnaliser au premier semestre 2021.

Un effort particulier a été porté, dans cette nouvelle ère de dématérialisation, au fil d'actualité du site de la Fondation. Il est dorénavant complété de manière très régulière par la plupart des directeurs d'établissements, sous le pilotage de l'assistante de direction de la direction générale.

2.2 GARANTIR ET PILOTER LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE LEGAL DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Le respect des obligations légales, notamment celles prévues dans le cadre de la loi 2002-2 relève de la compétence et du domaine de la direction des établissements. Néanmoins, la direction générale assure leur coordination globale, partage les outils pour leur mise en œuvre et se charge du pilotage et du suivi de l'ensemble de celles-ci.

La Fondation s'est ainsi dotée, il y a quelques années déjà, d'un guide référentiel visant à la réalisation des évaluations internes. Celui-ci fait l'objet de déclinaisons, en fonction des spécificités des missions exercées. La direction générale garantit la bonne mise en œuvre de cette démarche méthodologique, au sein de chacun des établissements. Elle rappelle et suit les échéances, de façon à garantir le respect des obligations légales. Elle met également en partage les expériences des uns, au profit de tous, le développement des nouveaux outils de communication s'avérant fort judicieux, pour ce faire.

Au cours de l'année 2020, différents documents requis par la législation relative aux établissements sociaux et médico-sociaux, ont pu ainsi être élaborés. Lors du conseil d'administration de décembre, les

projets de service des Jacquets et du SE 91 d'une part, et les évaluations internes de la prévention spécialisée de Paris et des Jacquets d'autre part, ont été présentées, puis validées.

Cette année, le dossier des frais de siège était également à renouveler. Il a été présenté et adopté au conseil d'administration de septembre. Son instruction relève de la Ville de Paris, nécessitant toutefois l'avis de chacun des départements concernés. Les différents avis favorables des conseils départementaux ont été reçus et l'arrêté de notification devrait parvenir au cours du premier trimestre 2021.

2020 a été l'année de renouvellement des entretiens professionnels. Pour mémoire, la Fondation s'est dotée d'une trame, permettant de répondre de manière cohérente à cette obligation légale. Du fait du confinement et de la distanciation entre les professionnels, le législateur a jugé opportun de reporter l'échéance, prévue initialement fin 2020, à juin 2021. La majeure partie de ces entretiens sont cependant d'ores et déjà réalisés. Depuis 2019, les dossiers du personnel sont centralisés au siège de la Fondation et les comptes rendus de ces entretiens y seront insérés.

Tout au long de cette année, la direction générale a assuré, de manière particulière dans le contexte de crise sanitaire, une veille juridique permettant aux établissements d'être au mieux à jour des aménagements liés au contexte d'état d'urgence. A ce titre, la responsable des ressources humaines représente une ressource précieuse et elle est devenue rapidement un interlocuteur incontournable des établissements. Il a fallu interpréter parfois, expliciter souvent, des textes qui n'étaient pas toujours simples ni faciles à appliquer dans nos secteurs. Aujourd'hui, les gestes barrières nous apparaissent comme une évidence tant les réflexes se sont, par contrainte, acquis en quelques mois, mais il n'en a pas toujours été ainsi... Beaucoup de questions se posaient initialement, pouvant parfois apparaître insurmontables, difficilement applicables à nos métiers de relations ! Par ailleurs, l'incertitude et l'imprévisibilité sont devenues deux composantes majeures de notre quotidien. Les directions, à qui l'on demande communément d'anticiper et de prévoir, sont devenues avant tout adaptatives. Plus que jamais, elles se doivent d'apporter beaucoup de réassurance, afin que les équipes disposent d'un cadre leur permettant d'exercer leurs missions, dans les meilleures conditions possibles. D'une certaine manière, cela amène à se concentrer sur les objectifs fondamentaux des missions confiées. Dans ce contexte spécifique, force a été de constater que les professionnels avaient un grand sens de leurs responsabilités.

2.3 L'ANIMATION DE L'EQUIPE DE DIRECTEURS

La direction générale anime un comité de direction mensuel. Au cours de la première phase de confinement, le CODIR s'est réuni toutes les semaines. Nous avons collectivement éprouvé le besoin de renforcer les liens et d'être en contact les uns avec les autres, même à distance.

Malgré ce rythme soutenu, ces réunions ont fait l'objet de comptes rendus nous permettant de garder trace de cette période si particulière. Conçues avant tout comme un espace d'échanges, ces instances ont permis à chaque directeur de déposer les problématiques auxquelles il se trouvait confronté et de partager son propre vécu avec ses pairs. Des réponses communes ont ainsi pu être construites, afin de faire face, au mieux, à cette situation inédite.

Chaque établissement, suivant son contexte, a construit, en lien avec les équipes, le mode de fonctionnement lui correspondant le mieux. L'exercice de la mission et le service rendu à la population ont toujours été le fil rouge de ces organisations.

Le télétravail a été adapté en fonction des contraintes de chacun et une palette de réponses s'est ainsi mise en œuvre.

La Maison de la Juine a maintenu globalement son activité d'accueil et les professionnels se sont en quelque sorte confinés dans l'établissement, avec les jeunes. La PJJ avait priorisé l'option du retour en

famille des jeunes qu'elle nous confie et de fait, les accueils se sont faits moins nombreux. Dans cet établissement accompagnant un public particulièrement complexe et institutionnellement en difficulté, les équipes se sont mobilisées et ont montré leur solidarité. La cohabitation constante et contrainte au sein de l'établissement s'est bien passée. Les professionnels ont été les premiers à développer un atelier de fabrication de masques. En situation de crise, chacun se souvient le pourquoi de sa présence et l'établissement a su offrir un cadre réassurant.

La prévention spécialisée, contrainte de recourir massivement au télétravail pendant la première phase de confinement, a dû explorer le champ de l'accompagnement, via les nouveaux outils de communication... Pour les éducateurs de prévention spécialisée, ces nouvelles modalités d'intervention sont apparues largement contre nature, même s'ils pouvaient se référer au dispositif « les promeneurs du net », opérant déjà au sein de chacun des deux services. Sans aucun doute, des éléments bénéfiques ressortiront de toute cette période, permettant dans l'avenir un meilleur usage des outils numériques. Pour autant, les professionnels ont exprimé leur besoin de revenir au sein des quartiers dès que cela a pu être possible, afin de reprendre le lien dans une proximité physique, ainsi que les accompagnements éducatifs. Les fractures territoriales se sont de nouveau illustrées de manière cinglante, et la Seine-Saint-Denis a été, à ce titre, lourdement impactée par la pandémie. Nombre de professionnels se sont donc mobilisés, pour apporter du soutien à ces populations parmi les plus fragiles, notamment via la distribution de masques, de gel hydro-alcoolique et de colis alimentaires.

Entre ces deux postures extrêmes – confinement avec les jeunes et activité à partir du domicile, en télétravail – différentes déclinaisons sont à souligner. La mission d'AEMO a pu globalement se mener à distance, les professionnels se rendant au domicile en cas de circonstances d'urgence spécifique. Ils ont découvert et appris que la réalisation d'entretiens de suivi à distance, notamment par téléphone, permettait une libéralisation inattendue de la parole. Il en a été de même pour le service Hébergement, les éducateurs veillant tout particulièrement à ce que les jeunes aient de quoi subvenir à leurs besoins.

Au CHRS la Maison Coquerive, l'établissement est resté ouvert et la direction, la cheffe de service ainsi que la plupart des éducateurs, ont été physiquement présents. Les besoins primaires des familles se sont renforcés et il a été porté une attention toute particulière à leur satisfaction.

Le SAFIP, le TIPI, les Jacquets, ont développé massivement, rapidement et avec une grande agilité, des outils numériques leur permettant de maintenir les apprentissages et les accompagnements à distance. Très vite les professionnels se sont organisés, partant des compétences et des appétences de quelques-uns, pour construire rapidement des outils, puis s'appuyant sur les savoir-faire de tous, pour les alimenter.

Quelques personnels, de manière tout à fait marginale, se sont trouvés pour un temps en activité partielle. Seule INFOBAT a poursuivi le recours à ce dispositif, jusqu'au mois de juin.

Une grande ingéniosité, adaptabilité et implication des professionnels se sont manifestées au cours de cette période si particulière. Sans cet engagement à leurs côtés, les populations parmi les plus vulnérables auraient souffert encore davantage de cette crise sans précédent.

Il est également remarquable de noter que la mobilisation de tous les usagers a permis que la situation reste sous contrôle. Les consignes données, les gestes barrières ont été respectés.

2.4 LE PILOTAGE DE DOSSIERS SPÉCIFIQUES

Bien que ne souhaitant pas se développer outre mesure, la Fondation opte de façon raisonnée pour des développements ponctuels. Il s'agit alors de projets qui s'inscrivent en complémentarité des outils existants, s'appuyant sur les orientations prioritaires définies par le conseil d'administration, à partir de l'expertise des établissements.

A la suite d'une sollicitation du conseil d'administration de l'AJAM, association de prévention spécialisée, un projet de fusion a été validé en fin d'année 2019. Prévu à échéance du 1^{er} janvier 2022, celui-ci a été déployé tout au long de l'année. Dès que cela a été possible, des réunions ont été organisées entre les deux services de prévention spécialisée, en présence de la direction générale, afin de construire le processus et de partager les éléments de diagnostic. Les deux conseils d'administration ont par ailleurs formulé le souhait de se faire accompagner par le cabinet Barthélémy, sur la formalisation juridique du processus. Le dossier de fusion, élaboré en fin de l'année 2020, sera présenté aux deux conseils d'administration en janvier 2021, puis aux instances de représentation du personnel avant sa transmission, pour traitement, à la Ville de Paris. Cette dernière disposera alors de trois mois, pour instruire la demande.

Mais cette année, si particulière fut-elle, n'est pas venue empêcher toute initiative... Considérant la récurrence d'une file d'attente conséquente pour la mise en œuvre de mesures d'AEMO en Essonne, le Département, réussissant à dégager une enveloppe financière en cours d'année, a sollicité urgemment les services habilités, afin qu'ils se positionnent sur un potentiel développement de leur activité. Après une concertation entre les différents acteurs concernés du territoire, des propositions ont été formulées, de natures très diverses. Dans ce cadre, le service SE 91 a présenté un projet d'extension permettant de développer 138 mesures supplémentaires, en déployant 6 nouveaux postes éducatifs et en renforçant l'encadrement, avec la création d'un poste de chef de service. Après une assez longue négociation, la réponse du Département est parvenue en fin d'année. L'extension exceptionnelle du service est possible, du fait de dispositions spécifiques liées à la pandémie.

L'année 2020 a également été l'occasion d'initier une première démarche de négociation avec les pouvoirs publics, en vue de la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) concernant le CHRS de la Maison Coquerive. Alors que le passage en CPOM résulte aujourd'hui d'une obligation pour le secteur, notons que le CHRS est l'un des premiers établissements à bénéficier de cette forme de contractualisation, pour la DDCS de l'Essonne. Les négociations, menées au cours du second semestre de l'année 2020, vont permettre la signature de ce contrat au début de l'année 2021. Il couvrira la période 2021-2026. Il est fort probable que cette modalité se développe, au cours des années à venir.

2.5 UNE MODERNISATION PROGRESSIVE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

De nombreux projets ont pris du retard en 2020, du fait de la période de la crise sanitaire. En effet, pour se déployer, différents projets ont besoin d'une articulation fine entre les acteurs concernés, et les plannings de tous ont été notablement bouleversés par la situation à laquelle nous avons dû faire face.

Il en est ainsi pour les outils de gestion qui restent à déployer au travers de CEGI, logiciel comptable et RH. Pour mémoire, la mise en place de la gestion des absences et des congés, via le déploiement d'un des volets de cet outil est actée et viendra alors alimenter la partie paie.

Il en est de même pour l'outil « banque de données économiques et sociales » qui permettra d'automatiser la production des indicateurs du bilan social, par ailleurs accessibles en consultation en ligne, aux instances de représentation du personnel.

Ces outils dont le déploiement étaient prévu au cours de l'année 2020, ont vu leur calendrier de mise en œuvre reporté de quelques mois. Soulignons que tant les équipes de la Fondation, que le prestataire, bousculé aussi par la crise sanitaire, n'étaient pas en mesure de s'atteler à ce déploiement dans de bonnes conditions.

2.6 LA FERMETURE D'INFOBAT

L'entreprise d'insertion INFOBAT a été créée en 1994. La Fondation est l'actionnaire unique de l'EURL. Durant les 27 années de son existence, elle a contribué à l'insertion professionnelle de jeunes issus des quartiers populaires, au travers de ses activités dans le domaine du bâtiment.

Les entreprises d'insertion sont des outils aux équilibres économiques fragiles et complexes. Les dernières années d'exercice ont été déficitaires. Par ailleurs, le secteur du bâtiment est un secteur d'activité particulièrement concurrentiel où les prix ont été tirés vers le bas, notamment du fait de l'arrivée des salariés détachés sur le marché, ces dernières années. L'épuisement progressif du carnet de commandes et la diminution de la surface globale de l'activité, ont fini par aboutir à un déséquilibre structurel. L'instabilité du poste de direction, et la crise sanitaire survenue en 2020, n'ont fait qu'accentuer la situation, jusqu'à la rendre irrémédiable.

Dans ce cadre, le conseil d'administration s'est résigné à prendre la décision de cesser cette activité historique et l'entreprise a déposé le bilan au 31 décembre de l'année 2020. Un contrat de sécurisation professionnelle a été proposé aux 5 salariés permanents en poste.

Pour autant, le développement de chantiers éducatifs, outils spécifiques à disposition des services de prévention spécialisée au bénéfice de l'insertion socioprofessionnelle de jeunes éloignés de l'emploi, doit pouvoir perdurer. En conséquence, le maintien de la subvention permettant d'assurer le financement d'un poste dédié à cette activité, a été demandé auprès de la Ville de Paris.

3. LE DIALOGUE SOCIAL

Les comités sociaux et économiques (CSE) se sont mis en place à la suite des élections professionnelles qui se sont tenues au début de l'année 2020.

3.1 LA MISE EN PLACE DES COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

La Fondation est attentive à la qualité du dialogue social. Les conditions de travail des professionnels, en contact direct avec le public dont ils partagent souvent le quotidien, doivent être prises en compte, au plus près de leurs besoins, afin de permettre la plus grande qualité possible du service rendu aux populations.

Bien que la législation autorise un regroupement de l'ensemble des instances et donc la possibilité de mettre en place, en application de la réforme, un seul Comité Social et Economique, nous avons opté, en tenant compte de l'avis des représentants du personnel, pour le maintien d'une représentation par Département. Il y a donc 4 CSE à la place des représentants de proximité et 1 CSE central. Les CSE sont présidés par la directrice générale.

A l'occasion de la mise en place de ces nouvelles instances, les élus du personnel ont demandé à bénéficier d'une formation, en application des textes, sur le champ de l'hygiène et de la sécurité. Ces formations n'ont pu se mettre en œuvre pour tous, du fait du contexte de crise sanitaire. Elles seront déployées progressivement.

Dans le cadre de la réforme des instances de représentation des personnels, le comité hygiène, sécurité, et conditions de travail (CHSCT) a été remplacé par une commission sécurité, santé et conditions de travail (CSSCT). Celle-ci fait partie intégrante du CSE, qui élit parmi ses membres les représentants de cette instance. Précédemment, seul le comité d'entreprise de Paris était doté d'un CHSCT. Désormais, les CSE de Seine Saint Denis, de l'Essonne et de Paris se sont dotés chacun d'une CSSCT. Le nombre de représentants du CSE des Hauts de Seine (2) rend difficile la constitution ad hoc d'une telle instance. Par ailleurs, conformément aux obligations légales, les CSE se dotent également progressivement d'un référent « harcèlement sexuel et moral au travail ». A l'épreuve des situations rencontrées, l'expertise et les outils se construisent. Les documents uniques des risques professionnels, et particulièrement le volet concernant les risques psychosociaux, sont à cet égard des outils précieux. Les services de médecine du travail sont également présents régulièrement auprès des établissements, afin de sensibiliser aux risques psychosociaux.

Les réunions se sont menées principalement en visioconférence, compte tenu du contexte sanitaire. Les instances représentatives du personnel (IRP) ont été sollicitées régulièrement sur les plans de continuité d'activité :

- CSE Paris (SAFIP / TIPI – Siège – Prévention 75) : 10 réunions
- CSE 93 (Prévention 93) : 9 réunions
- CSE 91 (La Maison de la Juine – La Maison Coquerive – Le SE 91) : 9 réunions
- CSE 92 (Les Jacquets) : 3 réunions
- CSE Central : 1 réunion (les derniers représentants ont été désignés au cours du dernier trimestre de l'année 2020).

3.2 QUELQUES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU BILAN SOCIAL

La Fondation emploie 272 personnes au 31 décembre 2020. Cet effectif comprend l'ensemble des salariés en activité, titulaires d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée, contrats de professionnalisation ou contrats spécifiques, ou salariés en invalidité. Ce chiffre est stable depuis les trois dernières années.

La prévention spécialisée représente 48% des effectifs. De manière plus large, 89% des emplois relèvent du champ de la protection de l'enfance.

37% des salariés exercent leur activité à Paris, 28% au titre de la prévention spécialisée. Paris est le premier département d'exercice (33%), devant l'Essonne.

Les femmes sont majoritaires dans les effectifs (59,63%). Cette part est en légère progression.

La tranche d'âge des 40 - 59 ans représente 53% de l'effectif total. L'âge moyen est resté stable entre 2019 et 2020 : 42 ans pour les femmes, 44 ans pour les hommes. Il est inférieur, soit 39 ans, si l'on ne considère que la catégorie « socio-éducatif ».

21% des salariés travaillent à temps partiel dont 17% de femmes.

La répartition des effectifs par ancienneté est stable pour les trois dernières années. Elle est majoritairement de moins de 5 ans pour 62% des femmes et 38% des hommes. Les conditions d'emploi des métiers exercés au sein de la Fondation, notamment en ce qui concerne les horaires de travail en prévention spécialisée, peuvent poser des difficultés d'organisation personnelle aux parents de jeunes enfants.

31 salariés en CDI ont quitté la Fondation en 2020, ce qui représente le plus petit chiffre depuis ces 3 dernières années. Parmi ces derniers, 11 ruptures conventionnelles ont été conclues, contre 14 démissions. Le turn-over est assez homogène suivant les catégories socio-professionnelles avec en moyenne, pour les années 2018 à 2020, 1 salarié sur 10 remplacé chaque année. L'ancienneté moyenne est proche des 10 ans : 9,69 pour les femmes et 10,39 pour les hommes. Elle progresse très légèrement.

La Fondation maintient son effort de formation continue auprès de ses salariés, même si les chiffres de 2020 sont en très nette diminution, par rapport à 2019. 88 salariés ont bénéficié d'une formation en 2019 (un peu plus de 30% des effectifs) contre seulement 43, en 2020. Cela s'explique uniquement par l'impact de la crise sanitaire et la fermeture durant plusieurs mois des centres de formation. Dans ce cadre, à titre exceptionnel, les crédits du plan de formation non consommés en 2020 seront reportés sur 2021.

Les jours d'absence représentent 16,4% des jours travaillés. Le taux d'absentéisme est de 9% en 2020, représentant seulement 1 point de plus par rapport aux années 2018 et 2019. La pandémie a finalement eu peu d'impact sur l'absentéisme, malgré la mobilisation des arrêts via la CPAM pour motif de garde d'enfant, lors de la première période de confinement.

Trois établissements sont impactés par des arrêts maladies de longue durée (l'AEMO, le siège, la Maison de la Juine), ce qui contribue à augmenter notablement le taux d'absentéisme.

Les employeurs ont l'obligation de produire chaque année, avant le 31 mars, le résultat d'un indicateur global sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le résultat pour la Fondation est de 96/100, tout comme l'année passée. Il fait l'objet d'une publication sur le site de la Fondation (<https://www.jeunessefeuvevert.com>).

4. ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX

Au cours de l'année 2020, trois groupes de travail transversaux se sont mis à pied d'œuvre, constitués de différents professionnels issus de l'ensemble des établissements et service, pilotés par la directrice générale adjointe. Deux temps de formation ont pu être conçus et organisés, l'un à l'échelle de la Fondation, l'autre en direction des cadres. D'autre part, une charte encadrant les usages numériques a été élaborée.

Alors que l'ensemble des travaux était finalisé, les deux modules de formation ont dû être annulés, quelques jours seulement avant leur réalisation du fait des contraintes sanitaires. Dès que le contexte le permettra, il conviendra de remobiliser les professionnels et les partenaires concernés. Relancer une dynamique collective, transversale, et mettre au travail les professionnels sur des questions liées à l'actualité et à l'évolution des pratiques, constitueront des objectifs essentiels pour 2021... ou 2022, selon les conditions.

4.1 ÉLABORATION D'UNE JOURNÉE DE FORMATION A L'ÉCHELLE DE LA FONDATION

Cette journée s'intitule « *Des ados se prostituent...Que comprendre ? Comment accompagner ?* », et s'adresse à l'ensemble des professionnels de la Fondation.

Elle se donne pour objectif d'apporter les connaissances et de favoriser la réflexion et la prise de conscience nécessaires, pour pouvoir identifier puis accompagner au mieux des situations de prostitution juvénile, ou en risque de le devenir.

Co-construite avec l'association Agir Contre la Prostitution des Enfants (ACPE), cette journée se présente en deux parties. La matinée, en séance plénière, s'attardera sur la construction adolescente et le développement de la sexualité, mais abordera aussi l'approche juridique et clinique de la prostitution des mineurs. L'après-midi sera développée sous forme de 4 ateliers, ludiques et interactifs, permettant de se mettre en situation, d'interroger les pratiques et de se doter d'outils éducatifs de prévention, individuelle et collective. Chaque professionnel pourra participer à deux ateliers.

Initialement, 176 personnes s'étaient inscrites à cette formation qui sera reconduite, dès que possible, en fonction du contexte sanitaire.

4.2 ÉLABORATION D'UNE JOURNÉE DE FORMATION POUR LES CADRES

Conçue comme un espace de réflexion, de débat, et d'amélioration des pratiques au regard de la fonction d'encadrement, cette journée de formation s'intitule « *Faire équipe, un levier pour faire face aux difficultés* ».

Suite à une intervention, déroulée par l'ancien directeur de l'ANDESI sur la thématique « *Les évolutions des fonctions de direction et d'encadrement : les conditions du « faire institution* », la matinée sera consacrée à un long temps d'échanges avec la salle. L'après-midi se poursuivra dans le cadre de 3 ateliers : animés chacun par deux membres du groupe de travail, ils viendront nourrir la réflexion autour de « situations-problèmes », rencontrées dans les pratiques.

Une quarantaine de cadres est concernée par cette journée qui se déroulera, dès que le contexte sanitaire nous le permettra.

4.3 ÉLABORATION D'UNE CHARTE DES PRATIQUES NUMÉRIQUES

Une « charte du bon usage des ressources informatiques » avait été élaborée en décembre 2010, puis annexée au règlement intérieur de la Fondation.

Considérant les évolutions de l'environnement informatique, de la législation et des pratiques numériques – notamment l'expansion de l'usage des réseaux sociaux chez les jeunes – la direction générale souhaitait l'élaboration d'un nouveau document, afin d'encadrer ces nouveaux usages.

Dès fin 2019, et tout au long de l'année 2020, le groupe s'est régulièrement réuni – en dehors toutefois de la période du premier confinement – bénéficiant de l'appui d'une avocate spécialisée sur ces questions.

Les professionnels ayant de plus en plus en plus recours aux plateformes et outils numériques dans le cadre de leurs activités, cette nouvelle charte devait pouvoir :

- Définir les rôles et les responsabilités des utilisateurs de l'espace numérique de la Fondation ;
- Encadrer globalement l'usage des différents outils informatiques et numériques utilisés par les professionnels et les usagers ;
- Poser le cadre légal de l'usage de l'espace numérique dans toutes les pratiques de la Fondation, notamment les pratiques pédagogiques, le tout conformément à toute la législation en vigueur, particulièrement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Suivant une méthodologie participative, le groupe de travail a sollicité à plusieurs reprises l'ensemble des salariés de la Fondation. Dans un premier temps, il s'agissait de faire remonter les questionnements les plus fréquents se posant au sein des établissements, en lien avec les pratiques numériques. 43 questionnements ont pu ainsi être identifiés. Dans un second temps, les professionnels, cadres et non cadres, ont été invités à répondre à un questionnaire balayant l'ensemble des éléments potentiellement constitutifs de la future charte. 46 questionnaires ont été transmis, soit 20 renseignés par 20 équipes éducatives, 19 transmis par différents professionnels, sous forme individuelle, et 7 par les directeurs.

Fin 2020, la charte connaissait sa version définitive. Avant d'être annexée dans le règlement intérieur au cours de l'année 2021, elle sera présentée aux CSE puis en CSE central, pour avis consultatif.

L'élaboration de guides pratiques envisagée également en 2021 viendra compléter la charte, précisant les modalités opérationnelles retenues, en fonction des réalités de chaque établissement et service.

Enfin, une offre de formation sera mise en place – 1 journée par salarié – modulée selon différents besoins identifiés : initiation informatique (envoyer un mail, enregistrer un document etc.) ; maîtrise d'outils collaboratifs (TEAMS, Outlook, SharePoint etc.) ; ou encore, découverte de différents réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, Tik Tok, etc.).

5. GESTION DU PATRIMOINE

Plusieurs projets se sont poursuivis au cours de l'année 2020.

5.1 L'OUVERTURE DE DOURDAN

Les travaux se sont déroulés tout au long de l'année, malgré le contexte très particulier. De nombreuses réunions de chantier ont pu se mener, en présence de Monsieur Steindecker et du directeur de l'établissement. Si la période ne nous a pas permis de réaliser une inauguration en bonne et due forme, l'accueil du public a malgré tout été possible dès les congés d'octobre 2020. Le pavillon est fonctionnel, il est bien situé en termes d'accès aux équipements publics et aux transports en commun. La parcelle sur lequel il se situe va permettre également un certain nombre d'activités de plein air, notamment du jardinage. Bien que n'étant pas isolé, la distance avec les habitations environnantes devrait permettre une intégration sans trop de heurts dans l'environnement proche.

Les personnels comme les jeunes, ont beaucoup apprécié l'arrivée dans ce nouveau lieu qu'ils investissent progressivement, notamment en termes de décoration. L'artiste peintre, partenaire du SAFIP, va ainsi être mobilisé pour aider les jeunes et les éducateurs à créer des éléments de décoration, en mobilisant leurs talents.

Ces nouvelles conditions d'accueil ont permis d'augmenter le nombre de places (de 7 à 9), de manière à mieux répondre aux besoins du Département, à garantir un meilleur équilibre financier et à optimiser le fonctionnement du foyer. L'équipe sera rapidement renforcée par un nouveau veilleur de nuit, ce qui permettra de renforcer et sécuriser les prises en charge des jeunes.

5.2 LA VENTE DE MÉRÉVILLE

La Maison de la Juine développait une activité traiteur depuis de longues années dans des locaux spécifiques implantés à Méréville. Ces derniers, devenus vétustes, ne répondaient plus aux normes requises pour exercer une activité de cette nature. Le respect des obligations de sécurité a donc contraint à la fermeture du site, et par là-même à l'arrêt de l'activité traiteur. Ce bien a été mis en vente, le montant des travaux nécessaires à sa réaffectation s'avérant exorbitant.

Une entreprise, attenante à ces locaux, s'est portée acquéreuse au cours de l'année 2020. L'agent immobilier, chargé de la vente, avait également trouvé un repreneur pour l'ensemble du matériel professionnel. Cependant, la fermeture de l'ensemble du secteur de la restauration au cours de longs mois, n'a pas permis de finaliser cette vente. Par contre, la vente du bâti a été menée à son terme au cours de l'exercice annuel.

La diversification des activités de la Maison de la Juine reste cependant toujours d'actualité, dans le but de pouvoir offrir aux jeunes accueillis des parcours d'insertion professionnelle, comme défini dans le projet de l'établissement. C'est une priorité dont l'importance a été rappelée par les autorités tarifcatrices.

Dans cette optique, des travaux pour mettre en service une cuisine dans les locaux d'Ormo y la Rivière ont été réalisés. Cela devrait permettre de mobiliser les jeunes pour la préparation des repas, voire même pour une petite activité traiteur, à usage interne, à l'échelle de la Fondation. Le Département a autorisé cette dépense par anticipation, dès fin 2020.

5.3 LE PAVILLON D'ÉTRÉCHY

Suite à l'emménagement dans le nouveau pavillon de Dourdan, le pavillon d'Etréchy s'est trouvé de fait libéré par la Maison de la Juine. Jusque-là financé sur le budget de l'établissement, il a été proposé au financeur de l'intégrer à la gestion propre de la Fondation à sa valeur nette comptable, en vue du déploiement d'un projet spécifique par la Maison Coquerive.

Le CHRS a ainsi déposé auprès de la DDCS, suite à leur sollicitation, un projet expérimental visant à l'accueil collectif de femmes avec enfants ayant déjà réalisé de longs parcours à l'hôtel et étant difficilement en mesure de vivre soudainement en logement autonome. Ce projet a trouvé son financement au travers d'une subvention exceptionnelle, versée au titre de l'investissement de manière à couvrir les travaux nécessaires, et une subvention de fonctionnement, versée au titre de l'urgence hivernale. L'idée est de tester le dispositif et son intérêt, durant cette période, avant de l'intégrer dans l'offre de service permanente de l'établissement. Cette période va également permettre à l'établissement de s'approprier ce nouveau mode de fonctionnement et de déployer les nouvelles pratiques d'accompagnement nécessaires à sa mise en œuvre.

5.4 LE DEVENIR DES LOCAUX DE LA COORDINATION DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE PARIS

Enfin, l'année 2020 a été également l'occasion de s'interroger sur le devenir possible des locaux dédiés à la coordination du service de prévention spécialisée parisien.

Ceux-ci sont en effet relativement mal situés sur le territoire de la commune de Saint-Mandé, à la limite du 12^{ème} arrondissement, mal desservis, alors que les équipes et les usagers se déplacent aujourd'hui majoritairement en transports en commun, ce qui constitue une évolution par rapport au moment où ils ont été acquis. La localisation défavorable de la coordination peut pénaliser sa fréquentation, alors même qu'il est indispensable de maintenir des liens réguliers avec les équipes implantées dans leurs quartiers. De plus, l'équipe de Daumesnil bénéficie historiquement d'un local à la fois très vaste mais vétuste, propriété de la Ville de Paris. Il a donc été émis l'idée que cet espace, au prix de gros travaux de démolition et de reconstruction, pourrait être transformé afin d'accueillir notamment la coordination du service, ainsi que l'équipe. Un architecte diligenté par la Fondation a travaillé sur un pré-projet.

Bien que la Ville de Paris n'ait pas produit d'avis définitif sur cette question, ce projet semble à ce stade largement compromis.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2021

Enfin, ce propos ne peut se clôturer sans mettre en perspective les principales actions prévues au titre de l'année 2021. La liste ci-dessous, présentée à titre indicatif, sera réadaptée en fonction des contextes.

- Dans le cadre du dialogue social, la Banque de Données Economiques et Sociales sera mise en œuvre. Cela correspond à une obligation légale qui permet de rendre accessibles, de manière dématérialisée et fluide, les informations relatives aux personnels. Elle permet aux représentants de ces derniers d'exercer au mieux leurs fonctions, en garantissant une plus grande transparence.
- Un accord « bien-être au travail », dont le principe est déjà acquis, sera élaboré au cours de l'année avec les instances de représentation du personnel ; il comprendra un volet sur le télétravail.
- Dans le cadre de la poursuite de la modernisation des outils de gestion administrative et financière, différents volets vont être développés de manière complémentaire, visant à l'allègement de certaines tâches répétitives et chronophages imputées à ce jour aux personnels administratifs. Ils seront travaillés avec les personnels concernés :
 - Le logiciel de gestion comptable offre un module de gestion des horaires de travail, qui devrait permettre une plus grande automatisation des éléments de variables de paie ;
 - De la même manière, il doit pouvoir être développé un volet permettant une gestion automatisée et dématérialisée des notes de frais ;
 - Enfin, la gestion de l'enregistrement dématérialisé des factures s'étudiera également au cours de l'année 2021.
- Les procédures administratives et financières de la Fondation, s'appliquant à l'ensemble des établissements, vont être revues progressivement au cours de l'année 2021, suite aux constats et recommandations du commissaire aux comptes. Après relecture et aménagement par le personnel du siège, elles feront l'objet d'une présentation au sein du comité de direction où elles seront discutées, puis validées avant d'être mises en œuvre dans les établissements.
- Les modalités de contractualisation, entre les établissements et les financeurs, sont en cours d'évolution depuis ces dernières années. La Fondation devrait être amenée à contractualiser progressivement sous forme de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM). La Maison Coquerive, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, devrait être la première structure à expérimenter cette forme de contractualisation, en 2021.
- Dans le cadre d'une gestion respectueuse des priorités du conseil d'administration, d'une cohérence avec les expertises acquises, une réponse ponctuelle à des appels à projets est également à envisager, en fonction des opportunités.
- Le projet de fusion avec l'AJAM sera progressivement mené, dans le même esprit, au cours de l'année 2021.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

PARIS

SERVICE de PRÉVENTION SPÉCIALISÉE de PARIS

60 Boulevard de la Guyane
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. : 01.43.74.68.69

prev75@fjfv.org

Financement : dotation globale du département de Paris

Directeur : Philippe STARCK
Directrice adjointe : Mélanie FABRE

1 Cheffe de service administratif : Véronique PASCHAL
3 secrétaires dont 1 à temps partiel
9 Chefs de Service Éducatif
62 Éducatrices / Éducateurs Spécialisé(e)s

15 Équipes de Prévention Spécialisée

Paris 11^{ème}

Équipe Orillon

Cheffe de Service : Marie-Claire RIPOLL jusqu'à août et Virginie DOURDON depuis le 1^{er} novembre

Paris 12^{ème}

Équipes Daumesnil et Porte de Vincennes

Chef de service : Ahmadou BARRO

Équipes Reuilly-Aligre et Villiot-Bercy

Cheffe de service : Géraldine HOARAU

Paris 14^{ème}

Équipes Didot Vanves, Pernetty et Porte d'Orléans

Chef de Service : Joël DUPIN

Paris 19^{ème}

Équipe Curial-Cambrai-Karr

Chef de Service : Karim LFAREH

Équipes Rébeval et Place des Fêtes

Chef de Service : Philippe MOREAU jusqu'au 11 septembre et Rachid EL HAUDI depuis le 1^{er} décembre

Paris 20^{ème}

Équipe Belleville

Chef de Service : Adama SENE

Équipes Pelleport-Ménilmontant et Fougères

Cheffe de Service : Nathalie MADRE

Équipes Pyrénées et Amandiers

Chef de Service : Mathieu FERIN

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

La crise sanitaire a évidemment marqué notre activité de 2020. Les deux confinements ont fortement bouleversé notre travail en direction des jeunes et des quartiers.

Le 17 mars, date du premier confinement général national, nous nous sommes retrouvés « sidérés » de devoir poursuivre notre activité devant des écrans, alors que l'essence même de notre travail est une histoire de relations humaines, vécues dans « le monde réel ».

Pour autant, le service s'est adapté et s'est organisé...

Pour conserver les liens, nous avons mis en place des visioconférences hebdomadaires réunissant les chefs de service, les éducateurs et le service administratif.

Les éducatrices et les éducateurs ont, au sein de chaque équipe, mis toute leur énergie au service de la continuité pédagogique tentant, tant bien que mal, d'agir au mieux pour aider et soutenir nos publics, mais aussi pour évaluer et faire remonter leurs besoins, afin de réduire les effets du confinement.

Leur implication sans faille et leur très grande capacité d'adaptation, prouve une nouvelle fois, s'il le faut, leur utilité sociale.

Cas par cas et avec les moyens du bord, ils se sont déplacés dans les locaux des quartiers pour imprimer une attestation, un document ou apporter du matériel. Ils ont tenté de rétablir le contact entre les établissements scolaires et certaines familles et/ou aider à maintenir le lien. Ils ont accompagné les jeunes, individuellement ou collectivement, dans la poursuite de l'enseignement à distance. Ils ont aidé certains à finaliser leurs vœux sur le dispositif « Parcours sup ». Avec l'aide des partenaires, ils ont tenté de pallier la fracture numérique quand celle-ci pénalisait toute la famille, organisant des prêts d'ordinateurs, de tablettes ou autres matériels. Ils ont également participé à l'organisation de collectes alimentaires.

Nous avons tenté de répondre à chaque situation.

Pour des éducateurs de rue, le télétravail représente presque un contre-sens mais le service a su faire face aux contraintes de ce nouveau contexte et innover. Garder le lien, échanger avec les jeunes de l'actualité du quartier restait primordial : nous avons investi les réseaux sociaux où nous avons créé des groupes Snapchat, WhatsApp, Instagram, mis en place des murs collaboratifs, des séances de coaching sportif etc.

Educateurs et chefs de service ont tenu chacun un journal de bord hebdomadaire, ce qui a permis, en interne, de capitaliser les témoignages des jeunes, de compiler des informations sur l'ambiance dans les quartiers, et à l'externe, de communiquer sur ce que nous mettions en place.

Nous avons appris ainsi que de nombreux jeunes ne se confinaient pas. Les plus en rupture, ceux qui participent aux trafics, mais aussi ceux concernés par une sur-occupation et/ou la promiscuité dans leurs logements, continuaient de se retrouver dans l'espace public. Au fil du temps, ils se sont montrés de plus en plus discrets pour éviter les amendes, et ont commencé à investir d'autres espaces : parkings, caves, espaces /jardins privés à l'intérieur des immeubles, etc.

Au bout d'un mois de confinement, le sentiment commun prédominant a clairement été la lassitude. L'arrivée du printemps et des vacances scolaires a déstabilisé quelque peu les équipes, rompant le rythme qu'elles avaient réussi à mettre en place pour assurer la continuité éducative à distance.

Les jeunes, lassés des appels quotidiens des éducateurs, devenaient de moins en moins joignables par téléphone ou internet. Toutes les équipes ont alors observé, à mesure que le temps de confinement s'étirait, un délitement, voire une perte des relations avec leur public. Les demandes de retour sur le terrain pour des accompagnements ponctuels ou des tours de rue rapides se sont faites plus pressantes.

Dès fin avril, une grande majorité d'éducateurs est retournée ponctuellement « sur le terrain », au contact des jeunes, tout en respectant les gestes barrières, confirmant la présence des jeunes dans la rue, mais aussi dans les cours, les parkings, les caves...tous ces lieux à l'abri des regards.

En mai, avec l'arrivée des beaux jours, les professionnels ont observé un certain relâchement de l'ensemble des habitants des quartiers. Non seulement les jeunes ont commencé à sortir de plus en plus, mais des familles avec enfants, de tous milieux sociaux confondus, sont apparus dans l'espace public de certains quartiers.

A l'issue du confinement, les équipes ont pu reprendre leur activité habituelle et se projeter pour l'été avec toutefois des conditions particulières à faire respecter : règles sanitaires précises avec les gestes barrières, port du masque, etc. La mise en place d'un Plan de Continuité de l'Activité a aidé les professionnels à s'organiser pour prévenir, protéger les usagers et eux-mêmes.

Dans ce climat anxigène qui nous a accompagnés toute l'année, tous les projets que nous avions l'habitude de mettre en œuvre ont été affectés. Les ressources locales (centre social, centre animation, espaces jeunes, etc.) ont, de plus, fonctionné à bas régime, empêchant l'émergence de projets en commun.

Nos réunions internes et partenariales se sont tenues pour la plupart en visioconférence, sauf de rares fois en présentiel, lorsque le nombre de participants et la surface de nos salles le permettaient.

Pour la première fois depuis sa création, nous avons dû nous résigner à ne pas investir le Centre de vacances de Montauve (propriété de la Fondation, située en Normandie dans l'Eure), qui, depuis plus de 30 ans, devient durant les congés scolaires, un centre fonctionnant à la semaine pour permettre à de jeunes parisiens, âgés de 6 à 15 ans, de sortir de la capitale et de bénéficier d'un temps de vacances hors de leur quartier.

Nous avons réussi à maintenir des séjours, en petits groupes, durant l'été et les vacances d'automne, mais il a fallu en revanche annuler les séjours de fin d'année.

A la rentrée, nous avons repris les ateliers périscolaires en présentiel, en réduisant les effectifs – mise en place d'ateliers différenciés par thématique, autour de la scolarité, de l'insertion, etc – mais en assurant le suivi de chacun des jeunes le nécessitant. Chaque fois que cela a été possible, nous avons privilégié les actions collectives de plein air. Les chantiers éducatifs se sont poursuivis, dans des conditions différentes, mais dans la continuité de notre travail pour l'insertion des jeunes.

Les grandes réunions de service rassemblant l'ensemble des professionnels et les réunions dites « de secteur » regroupant plusieurs équipes selon un découpage territorial ont été annulées.

Tout au long de l'année, nous avons dû nous adapter et faire preuve d'agilité. Cet aménagement permanent a fini par peser sur le moral...

De leur côté, les jeunes se sont plaint d'être pris pour cible, de souffrir de l'absence d'activités sportives ou de loisirs. L'impossibilité de se distraire a créé dans les quartiers une réelle tension.

Les jeunes s'ennuyaient, démotivés dans leurs études difficiles à suivre à distance. Certains se sont retrouvés sans travail, sans ressources et inquiets pour leur avenir.

Par ailleurs, beaucoup de « fake news » et de théories complotistes ont alimenté leurs discussions sur le virus de la Covid 19 et la situation sanitaire. Au quotidien, les éducateurs ont fait œuvre de pédagogie pour expliquer et convaincre, en apportant des informations claires sur les enjeux de la pandémie.

Mais de manière générale, et en dépit de la baisse du nombre de nos actions (séjours, activités collectives), nous avons la satisfaction d'avoir su conserver le lien que nous entretenons avec nos publics en dépit de la situation sanitaire, ce dont l'évaluation de notre activité témoigne.

1.1 POURSUITE DU TRAVAIL SUR L'ESPACE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan d'action et d'intervention dans l'espace numérique, nous avons proposé cinq fiches actions. Une partie d'entre elles a pu être réalisée, en fin d'année 2020.

Un groupe de travail a été mis en place par la direction générale afin d'élaborer une « Charte des usages numériques », à l'échelle de la Fondation. Le service a largement contribué à ces travaux, développés selon une méthodologie participative.

Finalisé fin décembre, ce document cadre va être complété par l'élaboration de guides, afin de pouvoir répondre aux spécificités des pratiques déclinées au sein des différents établissements et services de la Fondation.

Par ailleurs, un autre groupe de travail du service s'est intéressé aux modalités de communication, tant internes qu'externes. Deux documents ont été produits :

- Le premier avait pour objectif de fournir des repères et d'alimenter la réflexion sur la communication interne : « comment communiquer au niveau de l'équipe, entre les équipes et dans le service ». La nécessité de mettre en place une adresse électronique professionnelle individualisée, pour chacun des salariés, a été soulignée et a fait l'objet d'une réflexion collective.
- Le second, concernant la communication externe, examine les nouveaux outils qui peuvent nous aider à optimiser l'information sur notre service et nos actions.
L'utilisation de supports numériques comme Snapchat, Instagram, Tik Tok, Facebook, etc, améliore la visibilité – en faisant connaître notre existence sur un territoire et en valorisant nos actions – et la lisibilité de la prévention spécialisée – en améliorant la compréhension de nos missions par les familles, les jeunes, ou nos partenaires.
Nous devons rester cependant vigilants sur nos communications et veiller à adapter la forme de nos messages en fonction des interlocuteurs auxquels ils sont destinés.

Ces productions devraient améliorer notre communication dans l'espace numérique, et pouvoir favoriser la modernisation de nos outils administratifs, à moyen terme.

1.2 LANCEMENT D'UN GROUPE DE MUTUALISATION EN PARTENARIAT AVEC ARC EA SUR LES PRATIQUES ÉDUCATIVES DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE.

Fin 2019, notre service et l'association ARC-EA ont choisi de se rapprocher pour mener un travail collaboratif autour des pratiques éducatives dans l'espace numérique, avec pour référence les objectifs de notre plan d'action et d'intervention dans ce secteur.

Afin de mieux capitaliser et formaliser les pratiques, nous avons souhaité mener une démarche collective, en organisant des temps de travail et d'audition de groupes d'éducateur.rice.s, issus de nos deux services.

Outre favoriser l'interconnaissance, les échanges et le partage entre associations de prévention spécialisée intervenant sur un même territoire départemental, il s'agit d'identifier les pratiques éducatives en cours au sein de l'espace numérique, afin de pouvoir renforcer leur appropriation par les professionnel.le.s. Il s'agit également d'examiner les bases éthiques et pédagogiques d'une intervention de prévention spécialisée, via les réseaux sociaux, en lien avec les pratiques quotidiennes des éducateur.rice.s, en particulier le travail de rue.

Le deuxième confinement nous a cependant obligé à reporter en mars 2021 les temps de travail et d'écoute des professionnels, initialement prévus en novembre.

Dès le premier semestre 2021, nous devrions pouvoir présenter un rapport intermédiaire, nourri de la synthèse des auditions. Puis nous écrirons un rapport final afin de porter les réflexions collectives menées sur les thèmes d'étude retenus et les orientations d'actions identifiées, en corrélation avec les plans numériques respectifs des deux associations (formation, code éthique, etc).

A l'issue de ces travaux, le comité de suivi décidera des temps de restitution et de leur mise en œuvre.

1.3 MISE EN PLACE DU GROUPE DE CO-DÉVELOPPEMENT : FINALISATION DES DIAGNOSTICS PARTAGÉS

La formation dispensée par le CRESS à l'ensemble des chefs de service, a conduit à l'élaboration d'un document commun, support de rédaction pour les diagnostics partagés.

Cela leur a permis d'aller à la rencontre des partenaires, de confronter leurs analyses sur l'observation sociale des quartiers, et surtout de dresser des perspectives d'action éducative pour l'année à venir.

Par ailleurs, le groupe de co-développement des chefs de service, animé par l'organisme de consultance l'Escale, fonctionne depuis le début de l'année 2020 au rythme d'une séance par mois. Il réunit l'ensemble des chefs de service, y compris la cheffe de service administratif.

Chacun semble satisfait de la réflexion qui y est menée, au regard des situations exposées et des échanges développés. Cet accompagnement aide à une vision commune du service, et permet d'aborder et de travailler les problématiques liées au management des équipes.

1.4 L'ÉVALUATION INTERNE

Nous avons finalisé l'évaluation interne et proposé un plan d'amélioration de la qualité du service. Cette démarche, initiée en 2018 par l'élaboration conjointe d'un référentiel avec un autre service de la Fondation intervenant dans le 93, s'inscrit dans le cadre des obligations légales relatives à tout établissement social et médico-social (ESMS), dont la prévention spécialisée est inhérente.

Plusieurs axes de travail ont pu ainsi être identifiés. Sans retracer ici dans le détail l'ensemble des conclusions, il nous apparaît essentiel de souligner les points suivants :

- La formation des personnels au regard des lois et cadres réglementaires (loi 2002-2, protection de l'enfance, nouveau code pénal des mineurs, etc). De manière générale, une meilleure exploitation des entretiens professionnels servirait la gestion des compétences, et permettrait de mieux répondre aux besoins de formation des salariés.
- La question de la communication interne et externe, partiellement traitée en 2020 au sein du groupe de travail précité, nous amène à proposer l'an prochain des formations collectives à destination des éducateurs.trices, axées sur l'utilisation des outils numériques.
- Le droit des usagers, et tout particulièrement le principe fondamental de la protection des données (RGPD) : préservation de l'anonymat, respect du droit à la confidentialité, à l'intimité et à la dignité nécessiteront de revisiter un certain nombre d'outils (autorisations parentales etc.) et de modalités liées aux pratiques.
- L'amélioration de la conduite des interventions, avec la mise en place de projets d'action éducative permettant de décliner, pour chaque équipe, l'évolution du diagnostic partagé, le bilan des actions et les principales orientations définies pour l'année suivante. Il s'agit également de réfléchir à la formalisation des dispositifs de mise en œuvre de suivi des accompagnements, et de suivi des actions individuelles et collectives.

La réalisation de l'ensemble de ces axes d'amélioration ne sera pas finalisée fin 2021. Nous visons une réelle modification des pratiques professionnelles. Et nous savons que seule une dynamique développée graduellement dans le temps, permet l'appropriation des conduites de changement par les professionnels.

En outre, fin 2021, nous procéderons à l'évaluation externe du service, nous conformant ainsi aux obligations législatives (loi 2002-2).

1.5 A PROPOS DE LA VIOLENCE DES JEUNES ET DES RIXES

Cette année encore, la violence des jeunes a donné lieu à deux décès de mineurs dans les quartiers où nous intervenons (14^{ème} et 20^{ème}). Au-delà des équipes et des éducateurs qui accompagnent au quotidien ces jeunes et qui sont donc les premiers touchés, toute la communauté éducative se sent concernée et s'interroge sur comment prévenir ce phénomène préoccupant qui de plus fait régulièrement la une des médias.

L'année passée nous décrivions la violence des jeunes comme une préoccupation majeure dans notre travail et cela n'a pas changé cette année.

Les médias viennent à chaque décès mettre le projecteur sur cette violence qui se révèle ne pas être en lien avec les trafics, mais liée à l'adolescence et à la question de la construction identitaire de ces adolescents. Les réseaux sociaux représentent un lieu à l'abri du regard des adultes, mais pas seulement. Ils sont aussi un espace où les jeunes échangent des images de violence (bagarres, agressions, ...), via des vidéos, à travers la musique (certains rappeurs), le cinéma (séries comme Gomorra, la commune), ou encore les jeux vidéo, comme GTA. On y trouve une culture de la violence, parfois guerrière, empruntée à celle des gangs américains où la transgression, le virilisme et la force physique sont glorifiés. C'est un moyen pour certains jeunes en échec de s'identifier en montrant qu'ils sont plus forts.

Nos constats sont identiques à ceux des années précédentes. Le phénomène de bagarres entre bandes de jeunes n'est pas nouveau et il a l'ampleur que les médias lui accordent.

Toutefois, nous ne pouvons nous résigner à cette situation et œuvrons sans cesse pour agir en amont. Nous menons un travail sur l'estime de soi, la scolarité, l'insertion, l'identité, la santé mentale.

Nous sommes intervenus dans les collèges auprès des classes de 6^{ème} et 5^{ème} pour favoriser le développement des compétences psychosociales des élèves, en utilisant des outils comme Papillagou. Ces moments d'échanges entre pairs nous permettent de travailler les représentations et les stéréotypes que les adolescents reproduisent, sans en avoir vraiment conscience.

Nous continuons à rester en lien, en organisant des réunions avec les équipes des associations de prévention spécialisée limitrophes de nos secteurs (APSAJ, AJAM, Olga Spitzer, Arc EA), pour mettre en place des actions partenariales ou simplement pour partager nos propres informations sur les quartiers.

Nous tentons aussi de nous associer avec les associations pour mobiliser les familles et les habitants sur cette question des bagarres entre jeunes, en rappelant la mémoire et l'histoire des quartiers.

Nous constatons une réelle amélioration des circuits d'alerte, ce qui permet à tous les acteurs d'être informés et réactifs. Nous avons à plusieurs reprises alerté sur des départs de rixes ou des situations de tension, permettant peut-être, d'éviter le pire.

La situation sanitaire n'a pas amélioré les tensions inter-quartiers. L'inactivité de beaucoup de jeunes est propice à l'ennui et certains d'entre eux s'occupent comme ils peuvent, notamment à travers des affrontements sur les réseaux sociaux qui peuvent vite dégénérer.

Les adolescents que nous accompagnons ont besoin d'être soutenus pour qu'ils puissent se projeter dans un avenir, où ils auront l'autonomie nécessaire pour devenir des citoyens. Conserver un lien avec ces jeunes en rupture est essentiel pour prévenir les phénomènes de bagarre. Ce travail relationnel ne se limite pas à des « tours de rue », mais se poursuit grâce aux actions menées avec eux (séjours, actions collectives, accompagnements individuels en lien avec la scolarité, etc...). Grâce au « faire avec », nous pouvons instaurer des relations de confiance avec les jeunes et notre crédibilité se voit renforcée. Ces moments partagés nous autorisent à pouvoir échanger avec eux. Il devient alors plus facile de les raisonner, de leur expliquer les risques qu'ils prennent à l'occasion de ces débordements de violences.

➤ Les rapports police /population

Depuis un certain temps nous constatons une dégradation des relations entre la police et la population, et notamment avec les jeunes. Cela accroît le sentiment de défiance envers les forces de l'ordre. Cette situation fragilise notre action éducative et rend inopérant notre discours éducatif fondé sur le principe de respect dû à chaque personne. Il ne s'agit pas d'incriminer l'ensemble de la police, mais de pointer des comportements de certains policiers qui ne contribuent pas à la paix dans les quartiers.

Certains jeunes se plaignent d'être verbalisés « à distance ». Ces amendes, reçues par courrier, peuvent se cumuler pour atteindre des sommes importantes, constituant un véritable obstacle à leur insertion et pénalisant également les familles, déjà fragilisées par la crise. Même si nous ne cautionnons pas le comportement des jeunes, ces amendes nous apparaissent contreproductives, renforçant au final leur recours à l'économie parallèle. Des mesures de réparation pénale, des TIG (travail d'intérêt général) ou autres, seraient bien plus opérants et nous permettraient d'avoir un discours éducatif plus efficient auprès d'eux.

Sur l'ensemble de nos territoires d'intervention, nous avons pu constater que ces verbalisations répétitives, conjuguées à des contrôles et fouilles au corps fréquents, ont ciblé de nombreux jeunes, parfois à plusieurs reprises dans une même journée.

Cette situation est dommageable pour nos actions et nous alertons sur les risques qu'elle comporte.

2. LE PUBLIC

Au 31 décembre, RELEVÉ QUANTITATIF DES JEUNES RENCONTRES ET SUIVIS EN 2020											
ENSEMBLE DES EQUIPES	- 12 ans		12/15 ans		16/18 ans		19/21 ans		+ de 22 ans		Total
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
A.Premiers contacts jeunes approchés individuellement et en groupes	52	70	98	156	38	87	15	41	4	43	604
B.Jeunes participant exclusivement aux activités collectives	50	74	174	229	81	148	14	26	4	17	817
C.Relation éducative instaurée	20	24	213	232	207	331	111	272	109	387	1906
D.Accompagnement éducatif personnalisé	28	33	178	225	192	302	140	338	117	331	1884
Total par sexe	150	201	663	842	518	868	280	677	234	778	5 211
TOTAL	351		1 505		1 386		957		1 012		

A : Premières approches avec un jeune non connu dans un groupe de jeunes connus où il y a un début d'échange quel qu'il soit, ou premières approches de jeunes en groupe ne formulant à priori (et/ou pas encore) une demande / Premières approches individuelles avec un jeune qui n'a pas déjà été croisé dans un groupe

B : Jeunes participants exclusivement aux activités collectives proposées par l'équipe. Une relation éducative individuelle n'est pas encore instaurée.

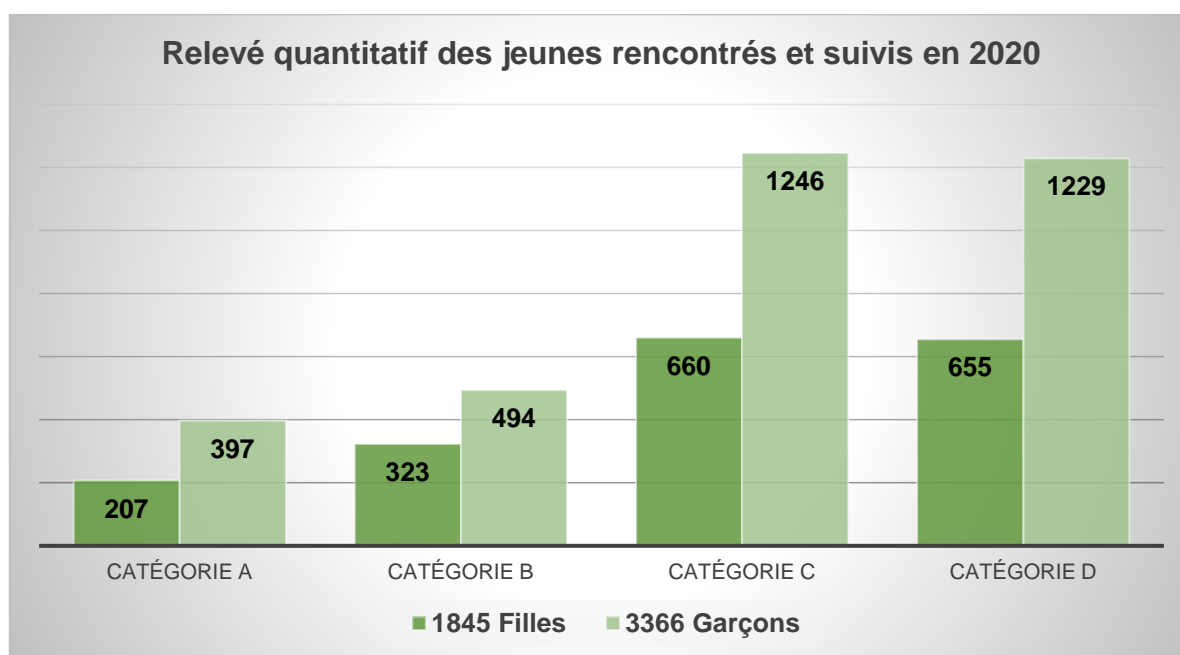
C : Relation éducative instaurée : un lien social et éducatif est établi entre le jeune et au moins un membre de l'équipe. Cette relation s'inscrit dans la durée et peut se décliner en actions concrètes. Sont également pris en compte les jeunes inscrits antérieurement dans un parcours éducatif et toujours en lien avec l'équipe.

D : Accompagnement éducatif personnalisé : accompagnement visant à résoudre et/ou faire évoluer une problématique particulière. Notion de co-construction éducative avec le jeune et/ou un partenaire dans le cadre de l'élaboration d'un projet précis

➤ Proportion filles /garçons par catégorie

	1845 Filles	3366 Garçons	Taux Filles	Taux Garçons	Total NB
Catégorie A	207	397	34%	66%	604
Catégorie B	323	494	40%	60%	817
Catégorie C	660	1246	35%	65%	1906
Catégorie D	655	1229	35%	65%	1884
Total	1845	3366	35%	65%	5211

2.1 ANALYSE DES CATÉGORIES DE POPULATION



En 2020 nous avons connu et identifié nominativement **5 211 jeunes** soit 336 jeunes de moins qu'en 2019 (5547 jeunes). Cette baisse non significative témoigne des restrictions liées à la situation sanitaire qui nous ont obligés à cesser les activités collectives. La baisse la plus importante se situe en conséquence dans la catégorie B, avec moins 253 jeunes.

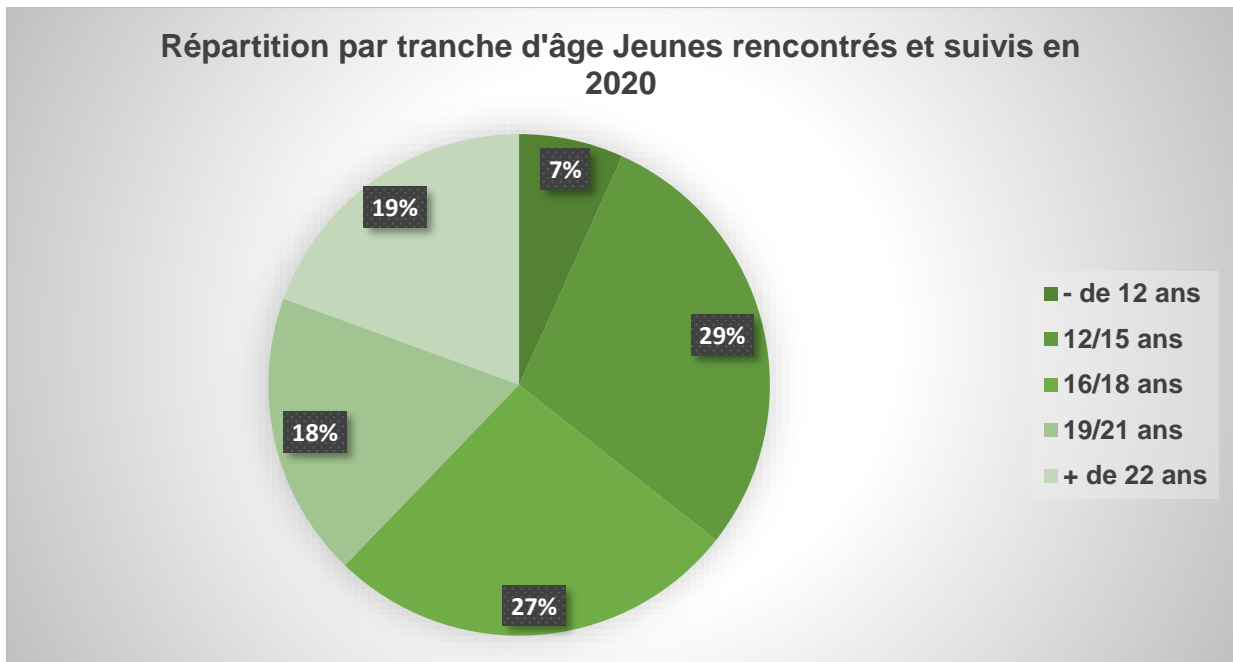
On peut globalement remarquer que toutes les tranches d'âge de « – de 12 ans » à 21 ans sont en baisse, seule la tranche des « plus de 22 ans » est en hausse de 101 jeunes, par rapport à 2019. Cette hausse peut s'expliquer par une augmentation des accompagnements en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, notamment en partenariat avec la Mission locale, de jeunes adultes ayant perdu leurs « petits boulots » du fait de la crise sanitaire.

La catégorie A « *premiers contacts approchés individuellement et collectivement* » **représente 604 jeunes**, dont 34 % de filles et 66 % de garçons.

La catégorie B représente **817 jeunes** participant à *des actions collectives*, soit 16 % du public total dont 40 % de filles et 60 % de garçons : événements sportifs, fêtes de quartier, séjours, etc (contre 1070 en 2019).

Les catégories C et D, respectivement « *relation éducative instaurée* » et « *accompagnement éducatif personnalisé* », **représentent 3790 jeunes soit 72 % de la totalité du public.**

A. Les tranches d'âges



Les mineurs représentent 63 % du total des jeunes, répartis ainsi par tranche d'âge : 27 % pour les 16/18 ans, 29% pour les 12/15 ans, et 7% pour les moins de 12 ans. Les jeunes majeurs (« 19/25 ans et plus ») représentent 37 %.

Conformément aux recommandations de la charte signée entre le Conseil départemental et les associations, l'action de prévention spécialisée cible en priorité la population des 12/21 ans. En 2020, 74 % des jeunes accompagnés appartenaient à cette tranche d'âge, soit un total de 3848 jeunes âgés de 12 à 21 ans. Si l'on ajoute les moins de 12 ans, 81 % de notre public correspond au critère d'âge de la protection de l'enfance.

Même si ces chiffres sont sensiblement en baisse par rapport à 2019, en raison du contexte sanitaire, la situation reste stable.

➤ Les moins de 12 ans

351 enfants de moins de 12 ans, soit 7 % du public (443 en 2018) bénéficient de propositions ponctuelles, notamment d'actions collectives, autour du loisir : inscription à des colonies durant l'été, séjours dans notre centre de vacances de Montaure. Ces actions collectives nous permettent « d'accrocher » une relation éducative avec ces enfants et leurs familles. Ces moments partagés avec les éducateurs constituent un capital utile pour les relations futures.

Ces enfants, présents dans l'espace public, devraient pouvoir être encadrés par d'autres associations ou institutions de proximité, notamment par les centres sociaux, ou être pris en charge par les centres de loisirs de la Ville de Paris. Néanmoins, nous sommes parfois alertés par des enseignants, des directions d'école, des assistantes sociales scolaires et des associations de quartier, qui nous signalent ces enfants qui décrochent, en difficulté sur le plan scolaire ou inadaptés dans leurs comportements.

Chaque année, nous soulignons notre action auprès de ces enfants de moins de 12 ans qui relèvent de la protection de l'enfance et que nous ne pouvons ignorer. Il est important d'établir très tôt des relations avec ces enfants qui présentent des signes préoccupant d'inadaptation scolaire et qui sont souvent victimes de plus grands qui les manipulent. Dans certains quartiers, les très jeunes occupent l'espace public sans aucune contrainte et agissent selon leurs propres règles dans un cadre insécurisant. Certains d'entre eux bénéficient dans leurs quartiers d'une aide à la scolarité. C'est un moyen pour nous d'instaurer une relation, de poser des cadres et des repères, de rencontrer les parents, puis de pouvoir leur venir en aide plus facilement, si besoin, lorsqu'ils entrent au collège. La plupart du temps nous connaissons la fratrie, ce qui facilite notre travail.

➤ Les 12/15 ans.

Les collégiens (12/15 ans) représentent 1505 jeunes (1716 en 2019), soit 29 % de notre public.

Les premiers contacts (catégorie A) concernent 254 jeunes, dont 98 filles et 156 garçons rencontrés dans le cadre du travail de rue, à la sortie du collège.

Grâce à notre présence dans les quartiers les mercredis et samedis, nous pouvons proposer à ces jeunes pré-adolescents des activités de loisirs, sportives ou culturelles, qui permettent de tisser et d'établir des relations de confiance avec eux. Les séjours sont également des moments privilégiés pour faire connaissance, le temps d'un week-end ou d'une semaine. Ces moments sont précieux pour nous car ils permettent d'observer et d'évaluer les difficultés de chacun.

Le maintien de la scolarité des jeunes des autres catégories (B, C, et D) représente le principal objectif de notre travail (obligation scolaire). Nous nous efforçons de construire une relation, de maintenir du lien à travers l'organisation d'ateliers d'aide aux devoirs. C'est l'occasion de parler du collège et de leur scolarité. C'est aussi un moyen d'établir un lien avec le collège (CPE) et avec les assistantes sociales scolaires qui suivent ces jeunes.

Nous préparons des sessions de révision pour le brevet des collèves, en partenariat avec les acteurs locaux. Elles se font souvent à l'extérieur de Paris, dans notre centre de vacances qui offre un cadre pastoral et de l'espace propice à ce type d'activités.

Nous menons avec les partenaires des actions d'aide aux apprentissages : les partenariats engagés avec les collèges (DSA - Dispositifs de Socialisation et d'Apprentissage - médiation - formation des délégués - actions spécifiques dans des classes, réussite éducative, recherche de stages, etc) représentent, encore cette année, des actions importantes et demeurent une priorité pour les équipes.

Nous intervenons également dans les classes de collège avec l'outil pédagogique « Papillagou », pour développer les compétences psychosociales des adolescents. En amont, les éducateurs bénéficient d'une formation rapide pour en maîtriser l'outil. Ces interventions permettent d'échanger sur des sujets divers et de se faire connaître des élèves.

Cette tranche d'âge est cruciale en termes d'orientation scolaire à venir, à l'issue de la troisième. C'est durant cette période que survient le décrochage scolaire, qui peut déboucher vers une désocialisation progressive.

➤ Les 16 / 18 ans

Cette population de 1386 jeunes, soit 27 % du total (1493 en 2019), représente les jeunes qui ont décroché et qui se retrouvent, de près ou de loin, impliqués dans divers trafics. D'autres, nombreux, ont été orientés, sans l'avoir choisi, vers des bacs professionnels et technologiques et décrochent en général progressivement au cours de l'année qui suit. Ils refusent ou mettent en échec la plupart des propositions apportées et se retrouvent dans l'espace public avec les premiers. Les équipes éducatives représentent souvent les seuls repères de ces jeunes en danger. Il leur est difficile d'accepter les propositions des institutions (Education nationale, mission locale, organismes de formation, etc...) en lesquelles ils n'ont pas confiance, vivant l'échec scolaire assez durement. Progressivement, nous mettons en place des actions adaptées et les aidons à construire un projet de vie. Les référents DIP (plateforme « dynamique insertion professionnelle ») et PRIJ (Plan régional d'insertion pour la jeunesse) des Missions locales sont des personnes ressources précieuses, réactives, avec un fonctionnement souple qui permet d'accrocher ce type de public, souvent « collé au moment présent », sans pouvoir se projeter dans l'avenir.

A l'approche de la majorité, les chantiers éducatifs peuvent être des supports intéressants pour qu'ils puissent retrouver confiance en eux.

➤ Les 19 et plus

Ils représentent 37 % des jeunes connus et 1969 jeunes (1895 en 2019). Ils sont faiblement présents en catégorie A et B mais en nombre conséquent dans les C et D, fortement concernés par les suivis individuels.

Leur nombre global reste élevé et a même augmenté depuis l'année dernière. D'une manière générale, la jeunesse a été fortement impactée par la crise sanitaire : certains ont arrêté leurs études, ont perdu leur boulot (restaurant), ont nécessité une autre orientation professionnelle et d'autres ont été libérés de prison durant le premier confinement, ce qui a déclenché des accompagnements.

Le logiciel « Parcours sup » destinée à recueillir et gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants de l'enseignement supérieur demeure un véritable souci, tant pour les jeunes que les parents qui ont du mal à les aider.

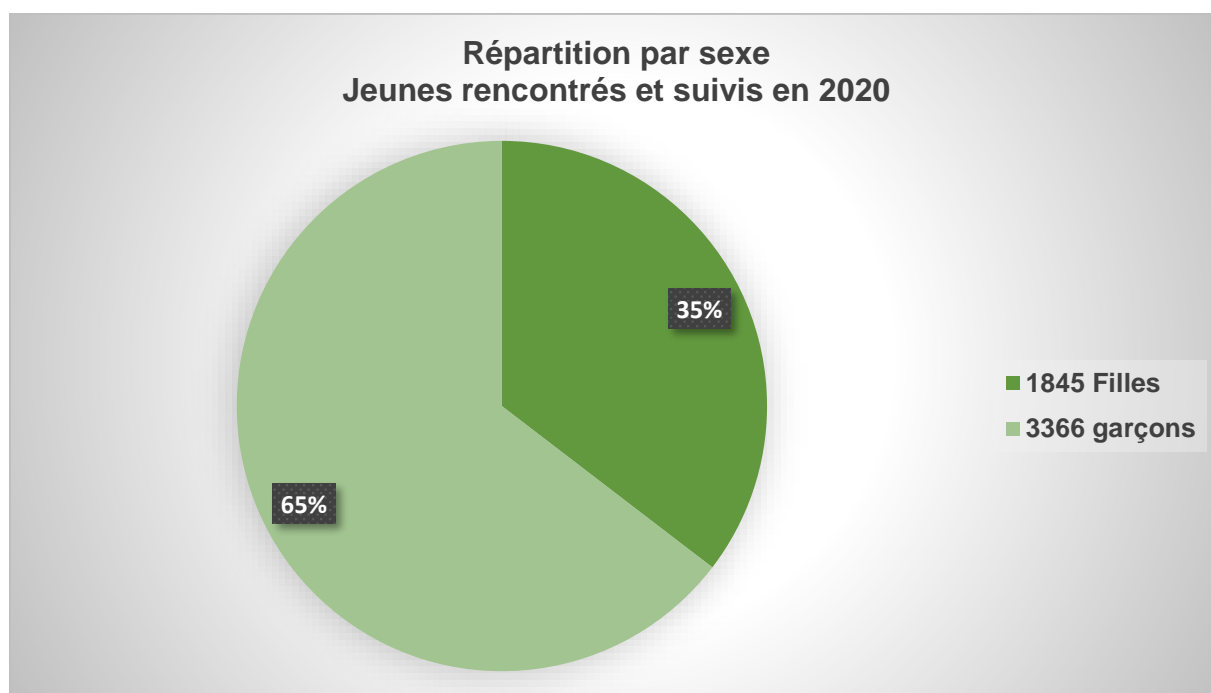
Les situations rencontrées par ces jeunes adultes sont de plus en plus complexes. On voit une proportion importante de « Tanguy » qui prolongent la cohabitation avec leurs parents, sans trouver de solution de logement, quand d'autres ont du mal à trouver leur autonomie.

L'absence de qualification et de formation est souvent la raison principale qui maintient ces jeunes dans la marginalité, voire les ancre dans des conduites déviantes. Ce travail d'accompagnement est long, souvent entrecoupé de mesures pénales et de périodes d'incarcération. Nous travaillons en partenariat avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) et d'autres, pour passer les relais nécessaires.

Ce sont les relations de confiance, l'histoire construite avec nous, la permanence des liens tissés dans le temps avec les équipes d'éducateurs sur les quartiers, qui incitent ces jeunes adultes à s'adresser à nous, plus qu'à d'autres institutions dont ils se méfient.

Le domaine de l'insertion sociale et professionnelle reste l'orientation principale de nos actions en direction des jeunes âgés de « 19 ans et plus ». La réalisation de chantiers éducatifs demeure l'outil pédagogique principal utilisé par les équipes, auprès cette tranche d'âge.

B. La place des filles



Le public féminin représente 35 % de la totalité du public contre 37 % l'an passé.

Les filles occupent peu l'espace public, hormis lors des sorties de collèges. Elles préfèrent rester en groupe aux domiciles de leurs parents, à l'abri des regards et des « réputations » qu'on pourrait « leur faire ».

Même si elles sont peu visibles, nous réussissons à capter ce public, en nous appuyant sur leurs centres d'intérêts (la culture, la danse, la musique, le sport, etc).

Lors des séjours, des chantiers éducatifs, des activités collectives, nous constituons autant que possible des groupes mixtes. Cette attention particulière nous amène à travailler les relations filles/garçons, durant ces moments : partir de leurs propres représentations – autant celles de la femme que celles de l'homme – pour les amener à sortir des clichés et des images stéréotypées.

À l'adolescence, les filles optent pour des sorties hors de leur quartier, ce qui est assez aisé à Paris. D'un point de vue général, les filles que nous suivons réussissent mieux leur scolarité que les garçons. Les parents les investissent dans les tâches familiales et les responsabilisent dans l'accompagnement des fratries, ce qui ne va pas sans conflits quand elles s'y opposent. Plus elles progressent dans la construction de leur projet professionnel (études - formation) ou de vie (maternité choisie - mariage - autonomie acquise), moins elles nous sollicitent. Cependant, elles vivent des situations familiales et affectives complexes, rencontrent des freins et des pressions culturelles pour conduire leur projet de vie et accéder à une plus grande autonomie. Les situations de grossesse subie, les projets de mariage

arrangé, entraînent parfois des réactions de violence extériorisée dans l'espace public, de repli ou de dépression.

Certains groupes de filles se mettent en danger en diffusant des images sur les réseaux sociaux sans en maîtriser les conséquences. Il existe une certaine banalisation du commerce du corps : des jeunes filles pratiquent le « michetonnage » (relations sexuelles contre de l'argent ou des services), sans avoir conscience que ce qu'elles font relève de la prostitution, alors qu'elles s'en défendent.

Elles peuvent également se retrouver dans des rapports de violences physiques, où certaines se « bonhommisent » comme elles disent, pour garder leur honneur dans le quartier. Notons que dans certains territoires, et de façon très éphémère, elles peuvent s'illustrer dans des bagarres et être à l'origine de rixes entre quartiers.

3. L'ACTIVITÉ DU SERVICE : DES ACTIONS ÉDUCATIVES DIVERSIFIÉES VISANT À RÉPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES ET DES QUARTIERS

3.1 LES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Les rapports d'activité des équipes illustrent l'évolution constante de l'environnement parisien. En dépit d'un phénomène général de gentrification qui s'intensifie dans les arrondissements où nous intervenons, il existe des poches, des lieux coupés de leur environnement, des immeubles où perdurent des situations de précarité, des secteurs où la mixité sociale ne prend pas. Les gens se croisent mais ne se rencontrent pas.

Les familles rentrent chez elles après leur travail, font leurs courses, mais peu d'entre eux restent dehors dans l'espace public. Si bien que l'on trouve communément dans la rue, côte à côte, des jeunes qui jouent dans un terrain d'éducation physique, sur un trottoir, des jeunes adultes qui discutent et d'autres qui participent aux divers trafics du quartier.

Contre toute attente, le trafic de stupéfiants n'a pas diminué en cette année de crise sanitaire. La consommation de drogues et d'alcool a augmenté durant les périodes de confinement. La détresse et la solitude y ont sans doute contribué.

Ce trafic s'est adapté à la situation avec le développement de la livraison à domicile (ubérisation). Les jeunes en rupture investissent les quartiers pour tenir le commerce et servent de petites mains au trafic.

L'incarcération de nombreuses personnes participant aux trafics dans certains quartiers a permis d'éliminer certains points de vente, mais les trafics se reconstituent avec des jeunes venant d'autres quartiers, voire d'autres communes de la périphérie parisienne.

Dans le XIX^{ème}, au nord de l'arrondissement, nous constatons à la périphérie du quartier une présence de nombreux toxicomanes, « crackers », sans domicile fixe en situation d'errance et alcoolisés. Ces personnes se déplacent, provoquant beaucoup de réactions de la part des habitants et des jeunes. Ce phénomène nous inquiète car il peut avoir des conséquences sur certains jeunes et sur l'ambiance du quartier. Toutefois nous sommes en lien avec les associations intervenant auprès de ces publics pour trouver ensemble des solutions.

A. Les problématiques « jeunesse » de nos territoires

Les difficultés que les jeunes rencontrent ne varient pas dans le temps. Elles sont d'intensité diverses selon les périodes. C'est souvent la situation familiale, économique et sociale, l'échec scolaire, les problèmes judiciaires qui constituent les problèmes que les jeunes vont rencontrer dans leurs parcours.

Ce contexte fragilise leur capacité à se construire un avenir différent. Leur mobilité se raréfie, ils rejettent les institutions, s'engouffrent dans des conduites déviantes (délinquance), consomment des produits psychotropes et vivent en marge de notre société, éprouvant un sentiment d'exclusion.

Les problématiques que nous travaillons sont :

- **L'échec scolaire**, qui marque pour beaucoup l'impossibilité de s'inscrire dans une insertion sociale et professionnelle cohérente.
- **L'absence d'emploi**, qui touche plus particulièrement les jeunes ne possédant pas ou peu de qualifications professionnelles.
- **Les modifications et les crises familiales**, qui provoquent des souffrances aiguës pour certains jeunes : des parents désemparés, un décalage entre les générations, parfois de la violence et de la complicité face à des actes délictueux. Certains expliquent que leur implication dans l'économie parallèle pourvoit aux besoins de leur famille.
- **Le développement de conduites addictives** : elles se traduisent dans des comportements alimentaires excessifs, dans la prise de produits toxiques (alcool, médicaments, cannabis). Le contexte - ennui désœuvrement, chômage - est favorable au développement de conduites toxicomaniaques. La toxicomanie génère des situations de souffrance psychique pour les consommateurs, de trafic pour les petits revendeurs et une ambiance de crainte et d'insécurité pour les habitants.
Des conduites addictives sont également dues à l'utilisation excessive et non mesurée des écrans et des réseaux sociaux, où certains tentent de se réfugier dans un monde virtuel en se coupant du monde réel.
- **Les difficultés liées à l'intégration ou à la question de l'immigration** : la situation de cette jeunesse désemparée, révoltée, est souvent associée aux jeunes issus de l'immigration, qui revendiquent leur identité, leurs pratiques religieuses, se sentent stigmatisés par les médias et la société.
- **De nombreuses conduites à risque** : l'une des plus courantes est la conduite de scooter ou de voiture sans permis ; ou, du fait d'un rapport au corps très difficile, de ne pas soigner des pathologies banales, qui donc dégénèrent.
- **Des phénomènes de délinquance et de violence** : Quelle peut être la vie quotidienne d'un jeune sorti du système scolaire sans diplôme ou avec un diplôme peu valorisant, au chômage et qui traîne à longueur de journée dans « sa cité » ? Le sentiment de frustration, de relégation aux marges d'une société qui n'honore pas ses promesses, peut expliquer le refus de « jouer le jeu » tel qu'il est compris par nombre de ces jeunes.
- **L'absence de repères éducatifs** et une méconnaissance des codes sociaux qui rend difficile leur intégration dans des structures de droit commun.

Ces jeunes, nous les rencontrons adolescents à la sortie du collège, à l'occasion d'une sortie, d'un match de football, d'un accompagnement à la Mission Locale et plus généralement dans l'espace public, lors du travail de rue. Ce sont ces moments qui construisent une relation de confiance, qui nous autorisent à les interroger sur leurs désirs et à les aider à construire un projet de vie, un parcours d'insertion.

B. Les partenariats et la construction de réseaux

Le partenariat est un axe majeur du travail en prévention spécialisée. Nous sommes une passerelle, des intermédiaires, des « passeurs » entre le monde de l'exclusion que les jeunes vivent et les acteurs institutionnels qui vont traiter leurs problématiques.

L'accompagnement de ces jeunes est lent, progressif, souvent ponctué de ruptures qui nécessitent un échange permanent avec les partenaires, pour nous adapter à des situations individuelles complexes.

Nous essayons de rencontrer formellement chacun des partenaires au moins une fois par an, pour faire le point sur notre actualité et nous rappeler nos missions respectives. Les départs et les mutations nous obligent sans cesse à entretenir ces liens, car nous sommes fortement dépendants des personnes qui les font vivre et des relations qui ont pu s'établir au fil du temps avec les équipes.

Il est important pour les équipes de se constituer un réseau partenarial capable de traiter en permanence différentes questions autour de la scolarité, de l'insertion professionnelle, de la justice, de l'accès aux droits, de la santé, etc. C'est en fonction des évaluations des situations individuelles et collectives que les éducateurs construisent des espaces d'échanges avec d'autres professionnels et déterminent les modes opératoires susceptibles de rendre complémentaires les interventions. Cette dynamique partenariale et de développement de réseaux, très territorialisée représente un « maillon éducatif » indispensable qui contribue à renforcer et développer le « lien » entre notre public et une diversité de structures et de personnes.

La dimension locale de proximité demeure une priorité car elle permet de construire des liens sociaux avec les habitants et les familles. Nous menons dans tous les secteurs des actions qui favorisent ce vivre ensemble (les centres sociaux, les associations culturelles ou d'éducation populaire, les espaces jeunes, les centres d'animation, les directions de la ville telles que la DPSP (direction de la prévention, de la sécurité et de la protection), les EDL (Equipes de Développement Local) et la DJS (Direction Jeunesse et Sports). Ces relations que nous entretenons permettent aux jeunes, aux familles, aux habitants de retrouver une place dans le quartier.

Nous maintenons des relations avec l'ensemble des collèges des arrondissements, ce qui nous permet de travailler avec les élèves en difficulté.

Cette année, il n'y a pas eu de CPPEF Thématique (Comité Prévention, Protection, Enfance, Famille) du fait de la situation sanitaire.

En fin d'année, nous avons initié une réflexion avec l'ASE du 19^{ème} pour mener un projet expérimental de participation aux CPPEF Nominative, avec le statut de membre associé. Dans cet arrondissement, le partenariat entre l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les cinq associations de prévention spécialisée est réel et nous coopérons sur plusieurs situations, ainsi qu'avec d'autres partenaires, y compris des associations d'habitants.

L'objectif de notre participation est d'amener la dimension contextuelle et territoriale dans la réflexion sur les situations abordées. Nous continuons à penser que notre place dans ces réunions peut être pertinente quand nous connaissons les jeunes et si nous pouvons apporter « un plus » à la situation, en précisant le contexte dans lequel la famille et le jeune évoluent. Parler des influences, des relations que le jeune peut avoir, éclaire sur son profil et favorise la mise en place d'actions éducatives adaptées.

En accord avec l'ASE, notre rôle se limite à l'apport d'éléments de contexte, en lien avec notre connaissance du territoire. Nous n'émettons pas d'avis en termes d'orientations individuelles, une précaution pour éviter d'exposer les éducateurs de rue à des situations à risques.

Nous allons être attentifs à l'évolution de ce projet. Notre seule crainte est qu'il soit chronophage pour les chefs de service qui y participent...

C. L'inscription dans la vie des quartiers et des arrondissements

La direction et les équipes éducatives sont en relation avec les élus des cinq arrondissements, en charge des politiques de jeunesse, de prévention et/ou de sécurité, d'action sociale, de sport, de la politique de la ville, de la culture, et parfois du logement pour des situations particulières. L'organisation de réunions de concertation et d'échanges varie selon les quartiers, la définition des modalités de présence et les sollicitations des élus.

Cette année, de nombreuses fêtes de quartier ont été annulées du fait de la crise sanitaire et les équipes ont été freinées dans la construction d'initiatives locales.

Au sein du 20^{ème} arrondissement, nous participons à un projet pour promouvoir l'inclusion via la participation des jeunes et des familles. Nous les impliquons dans les instances de démocratie locale, et les aidons à exercer leurs droits pour faire vivre leur quartier. Nous accompagnons les jeunes dans ces instances, afin qu'ils puissent devenir des adultes conscients de leur environnement et résolument engagés à s'y investir.

Nos actions collectives (sports, loisirs, culture, etc...), menées avec différents groupes de jeunes notamment ceux qui occupent l'espace public, contribuent à la prévention des rixes, des incivilités et des conduites à risques. Elles permettent aux jeunes de « sortir du quartier » ou encore, lors de séjours, de s'éloigner de Paris. Elles offrent aux éducateurs des occasions d'échanges, permettant d'aborder avec eux les difficultés qu'ils rencontrent.

Inscrites dans une logique d'action éducative globale, les actions collectives induisent des modifications dans le comportement des jeunes, créant, par contrecoup, un impact indirect sur les dynamiques de quartier.

3.2 L'ACTION EDUCATIVE MENÉE

Conformément à l'esprit du projet de service, les équipes construisent des stratégies pour pouvoir assurer un accompagnement éducatif auprès des jeunes les plus « en marge », les plus fragiles, les plus éloignés d'une insertion sociale et professionnelle, souvent rebelles ou rétifs.

A partir de ces accompagnements collectifs et individuels, les éducateurs évaluent les difficultés et les potentiels de chacun afin de leur proposer une réponse adaptée, en utilisant toutes les ressources et modalités du service de Prévention Spécialisée.

A. Une lecture au travers la répartition du temps de travail

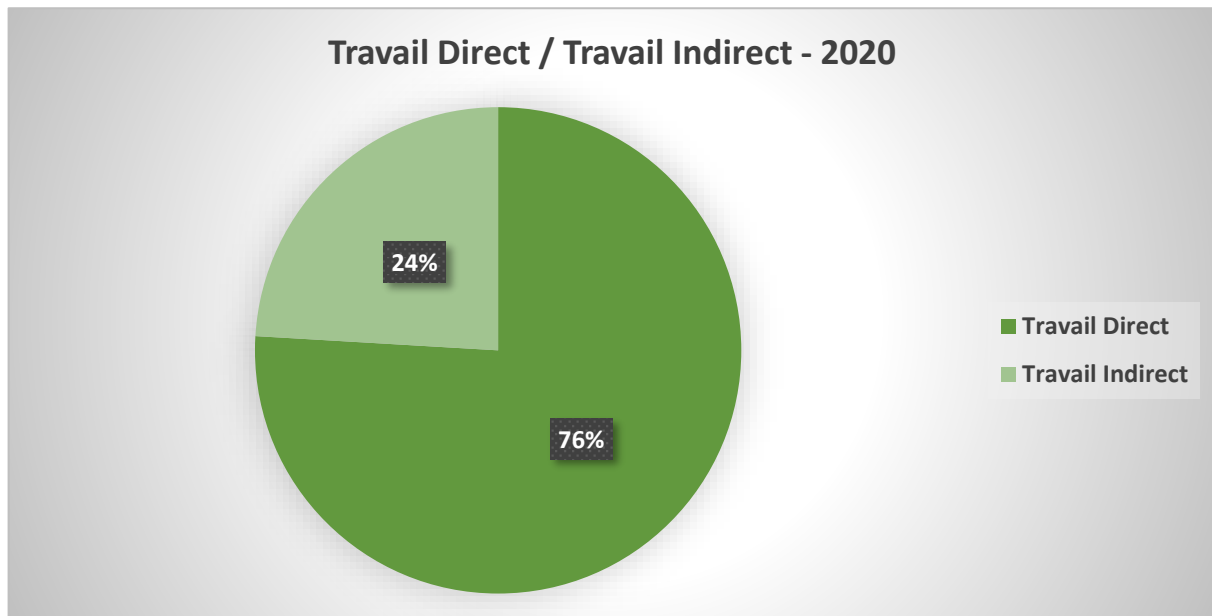
Les moyens humains des équipes varient d'un territoire à l'autre, en fonction du nombre de postes conventionnés et pourvus, oscillant de 3 à 5 éducateurs.

Pour mieux comprendre la répartition du travail effectué par les éducateurs et produire des données significatives et pertinentes en fin d'année, nous avons mis en place un outil identique pour chacune des équipes. Sur leurs fiches horaires, les éducateurs indiquent, de façon différenciée, le temps investi directement auprès des jeunes, dit « travail direct » – travail de rue, actions collectives, accompagnements individuels – et le temps passé dans les réunions partenariales et internes et aux tâches administratives, dit « travail indirect ».

Le travail direct, mené en lien avec les jeunes, leur famille ou leur environnement, représente le « face à face » avec nos publics, qui est à la source de notre activité et de la relation éducative.

Le travail indirect concerne le temps consacré à l'administratif et aux réunions, indispensable au bon fonctionnement du service.

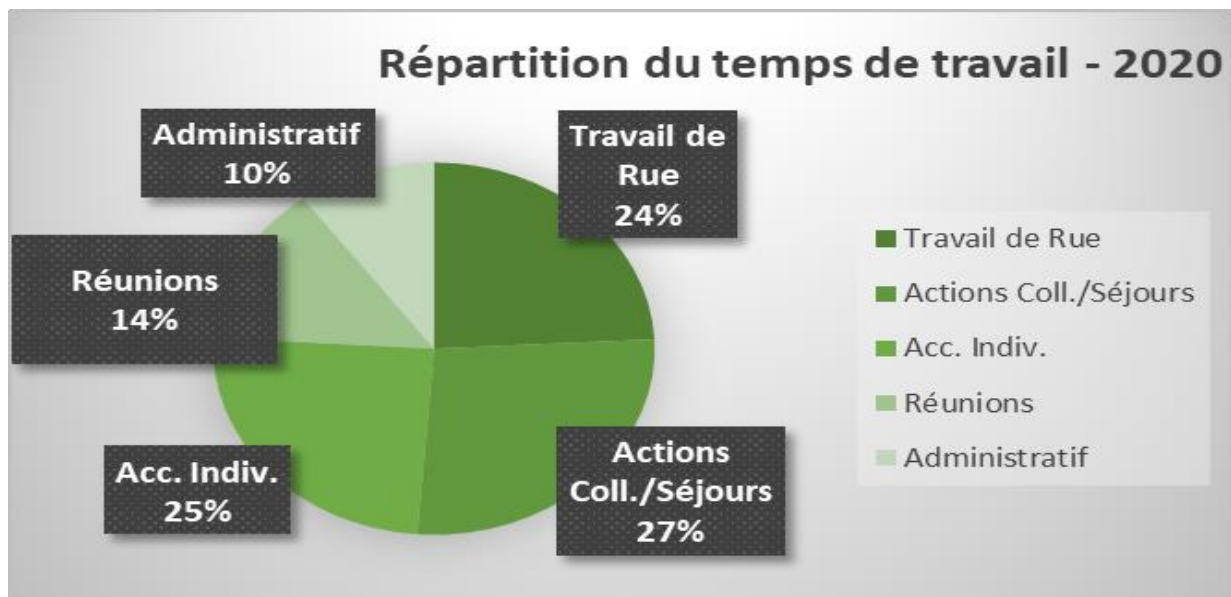
En 2020, le **travail direct a représenté 76 % de l'activité des éducateurs** et le travail indirect 24 %, pourcentage stable comparativement à 2019. Nous devons toutefois souligner que cette moyenne annuelle ne reflète pas les différences et les variations, parfois importantes, que l'on peut retrouver d'une équipe à une autre, mentionnées dans les rapports d'activité de chacune des équipes.



Cette année s'avère inédite et les chiffres sont un peu faussés du fait des effets du premier confinement.

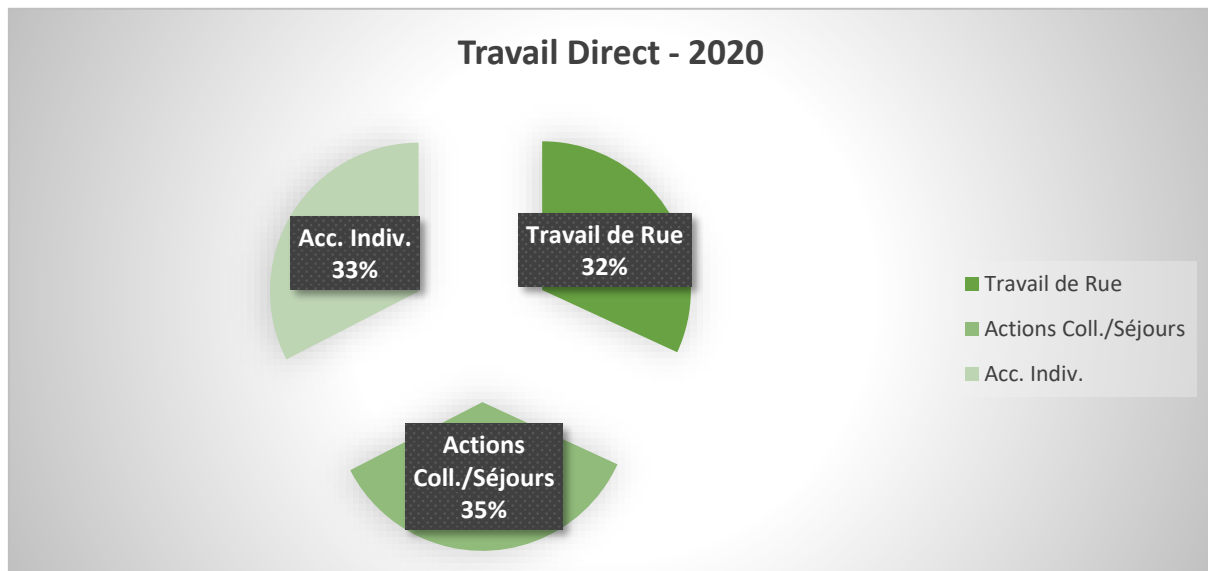
En effet nous avons pris le parti d'extraire deux mois de fiches horaires pour le recueil de données habituelles, à savoir du 17 mars au 15 mai, l'activité s'étant alors développée sous forme de télétravail.

Le travail de rue de rue reste stable par rapport à l'année précédente.

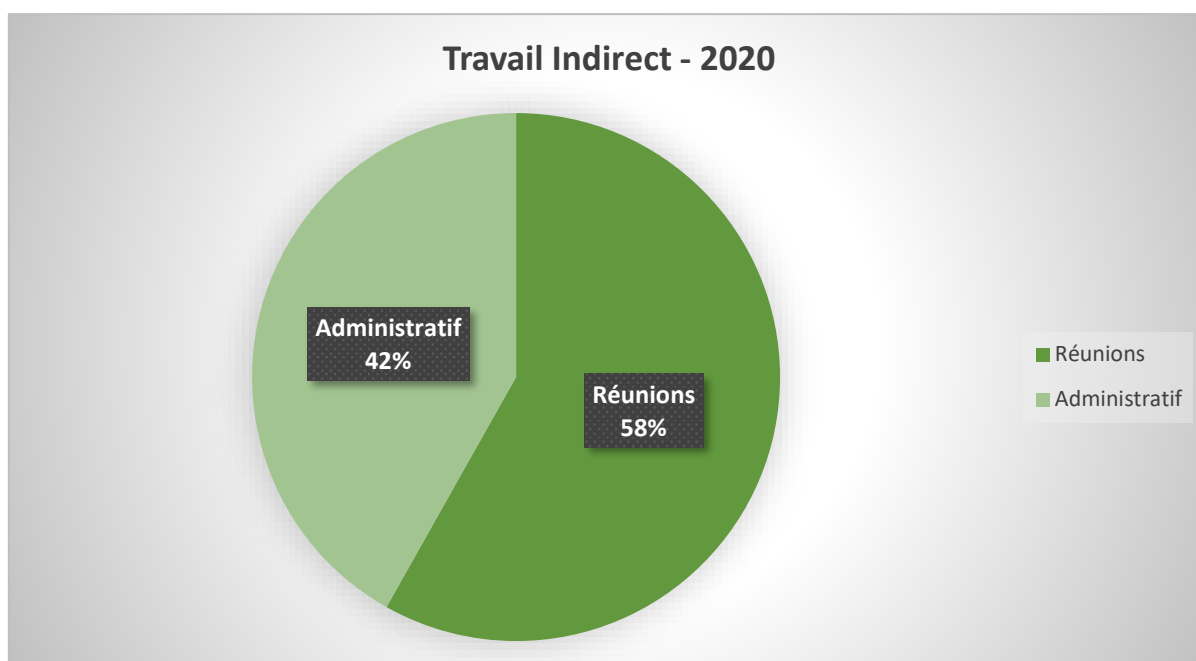


Les accompagnements individuels augmentent de plus de 6 points par rapport à 2019, et les actions collectives baissent d'autant.

Les activités indirectes sont également stables. Au regard de la mise en place de différents groupes de travail depuis 2019, elles témoignent d'une activité constante, mise en œuvre au profit de divers travaux, sollicitant la réflexion et la contribution de chaque professionnel du service. Le Groupe de Co-développement (CODEV) s'est poursuivi tout au long de l'année, pour soutenir la réflexion des Chefs de service autour des questions de management.



%	Journée	18H/20H	Après 20H	TOTAL
Semaine	26,32	41,74	27,99	96,05
Samedi	0,83	1,48	0,69	3,01
Dimanche	0,25	0,04	0,65	0,94
				100



B. Analyse de l'activité par nature d'actions menées

Le rapport d'activité de chacune des équipes tente de rendre explicites les réponses éducatives apportées, en fonction des âges des jeunes concernés. On note cependant des préoccupations communes qui se traduisent, dans les actions, par la nécessité :

- D'agir sur la **scolarité des jeunes** dès le plus jeune âge, pour leur assurer une plus grande réussite ;
- D'occuper leur **temps libre**, source d'épanouissement, en leur donnant des repères à travers les actions collectives ;
- De les accompagner dans l'élaboration de leur **projet de vie**, dans la construction d'une **insertion durable** et pour accéder progressivement à leur autonomie (emploi - logement).

➤ L'accompagnement à la scolarité

Nous intervenons dans plus de 26 collèges des 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements de Paris. Certaines équipes n'interviennent que dans un seul collège, d'autres dans plusieurs établissements.

Ces interventions prennent diverses formes, éventuellement cumulables, qui varient en fonction du contexte local et des possibilités de partenariat avec les établissements scolaires :

- Accompagnements scolaires individuels de jeunes (recherches de stages, suivis de jeunes en risque de déscolarisation).
- Aide aux devoirs en dehors du collège : mise en place d'ateliers d'aide aux devoirs, menés par les éducateurs avec le soutien de vacataires et de bénévoles (étudiants et retraités).
- Participation aux programmes personnalisés de réussite éducative.
- Participation aux dispositifs de socialisation et d'apprentissage (DSA).
- Participation aux réunions des équipes relais.
- Participation ou co-encadrement de sorties scolaires (qui peuvent prendre la forme de mini-séjours) avec des enseignants et/ou des CPE.
- Participation au CESC (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté).

Les actions liées à la scolarité sont complétées par un travail avec les familles, pour les aider à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Le contexte familial, social et l'environnement sont pris en compte au moment d'appréhender les difficultés scolaires des jeunes accompagnés.

L'objectif central des équipes est de maintenir les jeunes suivis dans une scolarité satisfaisante car nous connaissons les risques encourus en cas de déscolarisation (difficultés majeures d'insertion professionnelle ultérieure, isolement en famille et perte de liens avec les pairs scolarisés). Certains d'entre eux entrent dans des conduites délictueuses du fait d'un décrochage scolaire progressif et d'une perte d'intérêt à poursuivre la scolarité. Ce sont également ces mêmes jeunes qui occupent l'espace public avec leurs aînés et participent aux bagarres entre quartiers.

L'appât du gain facile et rapide reste le principal attrait des différents trafics dans une société où l'argent a pris une place de plus en plus importante, avec des pressions normatives exercées par l'appel à la consommation.

Les éducateurs mènent un important travail auprès des jeunes pour qu'ils reprennent confiance en eux. Les difficultés scolaires ou relationnelles, vécues du temps du collège, sont ancrées, car anciennes. Au fil des années, ces jeunes ont intégré la conviction « qu'ils n'y arriveront jamais », qu'ils « sont nuls ». Ces jugements dévalorisants ont un impact sur leurs résultats scolaires. Pour se démarquer, les jeunes vont développer des comportements inadaptés, renforçant par la même leur sentiment d'exclusion.

Les publics, accompagnés dans ce cadre, sont plutôt socialement homogènes : familles monoparentales et familles nombreuses, aux revenus modestes, se côtoient. Cette situation complexifie l'encadrement éducatif parental : l'exiguïté des appartements, l'importance des fratries, l'impossibilité d'avoir un espace privé (chambre), entraînent chez les enfants la recherche d'espaces de réunion et de temps de détente, hors du domicile, à l'extérieur.

➤ Les activités et sorties collectives

Les activités collectives permettent aux éducateurs d'établir ou de renforcer une relation éducative, grâce à des expériences concrètes et partagées, et de mieux évaluer les comportements problématiques qui mettent en échec les processus de socialisation des jeunes.

Ces sorties permettent au quotidien, de manière simple et réactive, de construire des espaces propices au développement de la relation éducative, hors des lieux d'habitation des publics ou des points habituels de regroupement des jeunes.

Les sorties éducatives, sportives, culturelles ou de loisirs sont réalisées les mercredis et samedis, durant le temps scolaire et pendant les vacances. C'est un moyen d'entretenir les relations avec les groupes, dans les quartiers. A long terme, elles permettent d'instaurer des relations de confiance précieuses, qui rendent possible l'expression des demandes des jeunes et la mise en place, le cas échéant, d'accompagnements éducatifs individualisés.

Ces activités favorisent la continuité du lien. Elles nous permettent de mobiliser plus facilement les jeunes sur des projets, dans leur quartier, ou encore de les sensibiliser sur les questions des rixes.

➤ Les séjours, un outil stratégique

Les camps et les week-ends constituent **un véritable support éducatif**, utilisé par toutes les équipes. Ces moments de rupture « avec les jeunes » hors de leur quartier offrent l'avantage de « vivre avec » un groupe et de partager des moments de convivialité, de mieux se connaître, de respecter des règles de vie collective communes. Ils favorisent les échanges, l'interconnaissance, la découverte d'autres endroits, d'autres manières de vivre et sont souvent le démarrage d'un accompagnement individualisé.

De plus en plus, les équipes développent une « pédagogie participative » : les jeunes sont impliqués dans la préparation des séjours, leur financement, leur réalisation et leur restitution, notamment lorsqu'il s'agit de séjours de Solidarité Internationale.

Les objectifs principaux des séjours sont :

- Une meilleure connaissance du groupe et l'évaluation des jeunes en dehors de leur cadre de vie quotidien (comportements, relations...) ;
- La consolidation du lien éducatif et l'instauration d'une relation de confiance ;
- La réponse à un besoin de « faire rupture » avec un environnement souvent problématique, notamment marqué par les rixes.

En 2020, **80 séjours** (contre 105 en 2019) ont été organisés, durant les vacances scolaires, pour un total de **553 jeunes**. Une baisse due essentiellement au premier confinement.

La durée des séjours, variable selon le lieu, le temps de transport et le projet, est en moyenne de 4 jours.

Une partie d'entre eux sont financés partiellement par des subventions obtenues auprès des dispositifs VVV (Ville Vie Vacances) ou VVV-SI pour les séjours internationaux, par des chantiers éducatifs ou par la participation des jeunes à diverses ventes, réalisées en amont (buvettes, tractages, vide-greniers, etc...).

Certains sont construits avec les partenaires des quartiers (centre anim', centre sociaux, associations locales, etc...).

Il n'y a pas eu cette année de week-ends organisés avec des familles, dans une logique de soutien à la parentalité. Nous n'avons pas organisé non plus le centre de vacances de Montaure, faute de conditions sanitaires satisfaisantes.

Les séjours ne se résument pas à la construction ou au renforcement du lien. Certains portent sur la prévention du décrochage scolaire, avec notamment une aide à la préparation aux brevets, d'autres interviennent dans un climat de rixes, quand il s'agit d'extraire un groupe du quartier, d'autres encore ciblent une démarche écologique (nettoyage de plages), la visite de lieux culturels ou des activités sportives et de loisirs.

Dans la continuité de ce que nous pratiquons au niveau des activités collectives, nous poursuivons la réalisation de séjours inter-équipes, composant des groupes avec des jeunes de différents quartiers.

Les séjours constituent des moments forts sur le plan relationnel, révélant l'engagement des éducateurs auprès de publics en difficulté.

➤ L'aide aux départs en colonie.

Les départs en colonie sont importants pour les familles car ils permettent aux enfants de sortir de Paris et de participer à des activités qu'ils ne pourraient pas réaliser dans le contexte familial.

Toutefois, cette année, ces départs ont été réduits du fait des annulations par les organismes extérieurs, mais aussi du fait de la crainte des familles à envoyer leurs enfants en colonie, au regard de la situation sanitaire.

La Ville de Paris a maintenu le dispositif « Vacances Arc-en-Ciel » mais beaucoup de colonies ont été annulées : 59 jeunes ont pu partir en colonie, quand 23 dossiers instruits ont donné lieu à une annulation par la famille.

Le partenariat, développé par l'équipe Orillon avec le Comité Central d'Entreprise de BNP Paribas, s'est poursuivi, permettant le départ de 10 jeunes. Par ailleurs, 10 autres jeunes ont pu partir, par le biais de la caisse des écoles du 11^{ème} arrondissement.

Au mois d'octobre, 8 jeunes ont pu bénéficier de colonies apprenantes.

Enfin, 9 jeunes ont pu partir grâce à notre partenariat avec le Secours populaire, et un autre avec l'UCPA.

Au **total 97 jeunes de 6 à 18 ans** (contre 188 l'année passée) **sont partis en vacances**, pour des séjours d'une à quatre semaines. La qualité des activités proposées, la mixité sociale, les nouvelles rencontres ont été pour ces jeunes des moments très importants, qui leur ont permis de découvrir d'autres milieux, de pouvoir s'enrichir et partager.

L'organisation de ces départs est toutefois chronophage et représente un investissement important des éducateurs (notamment lors de la constitution des dossiers, de l'accompagnement des enfants au démarrage et au retour de la colonie pour les plus petits, voire de leur rapatriement dans certains cas).

➤ L'insertion sociale et professionnelle.

Le thème de l'insertion sociale et professionnelle représente le deuxième volet important après la scolarité, dans le volume des actions que nous menons auprès des publics. La question de l'insertion nécessite de la patience avec le public de prévention et se réalise dans le temps. La plupart des jeunes n'ont acquis ni position sociale dans la société, ni place reconnue, ni statut, sinon dans des conduites déviantes et marginales.

Pour que ces jeunes intériorisent un ensemble de valeurs, de normes, de règles communes, nous mettons en place des activités, des séjours, des chantiers pour les adapter progressivement à l'environnement social.

En 2020, notre partenariat s'est poursuivi dans le cadre de la convention qui lie les différentes associations parisiennes de prévention.

Nous sommes en lien avec 5 sites de la Mission locale (5 sur les 6 existants) : Paris centre, Site soleil, Site avenir, Paris Est et Haut de Ménil'. Un travail régulier autour des jeunes suivis en commun est réalisé dans le cadre des comités de suivi sur chacun des sites.

Le Dispositif d'Insertion Professionnelle (DIP) et ses conseillers dédiés continuent d'apporter une réelle valeur ajoutée au travail d'insertion professionnelle des jeunes relevant de la prévention spécialisée. Sur chacun des secteurs, la personne référente est précieuse dans le sens où elle peut se montrer disponible, réactive, par rapport à un public qui est fuyant, en rupture et très éloigné de l'insertion. Le lien qu'elle réussit à tisser, tant avec les jeunes qu'avec les éducateurs, permet d'obtenir de bons résultats.

Depuis l'année dernière, le PRIJ (Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse) s'ajoute aux dispositifs visant nos publics, dans certains sites de la Mission Locale. Ce dispositif impulsé par le Préfet de région, s'inscrit dans une logique de priorisation et vise à obtenir des résultats significatifs en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers. Ce dispositif a considérablement renforcé et amélioré le suivi des jeunes.

Nous accompagnons conjointement avec la Mission locale de Paris, de nombreux jeunes mais nous ne sommes pas parvenus, cette année, à obtenir l'ensemble des données quantitatives. Seul le nombre de jeunes relevant du Protocole Prévention/Mission Locale de Paris, soit 46 en 2020, a pu nous être communiqué par notre partenaire.

Différentes entités de la Fondation sont également mobilisées pour contribuer à l'insertion des jeunes relevant de la prévention spécialisée : le SAFIP, organisme de formation, l'Espace Dynamique d'Insertion le TIPI et l'entreprise d'insertion, INFOBAT. Le savoir-faire de cette dernière a été utilisé à double titre : pour les opportunités qu'elle offre en matière de postes d'insertion et pour l'accompagnement qu'elle assure dans le cadre des chantiers éducatifs.

3.3 LES CHANTIERS ÉDUCATIFS ET LES STUDIOS.

Soutenus par les bailleurs sociaux, les mairies et nos partenaires de proximité, les chantiers éducatifs sont des supports précieux pour les équipes éducatives.

Ils permettent de faire découvrir aux jeunes, les plus éloignés de l'emploi, les codes du monde du travail mais permettent également de les sensibiliser à diverses questions en fonction des missions proposées, des intervenants rencontrés... Parmi la trentaine de chantiers réalisés cette année, un grand nombre a notamment permis d'aborder la question de l'écologie et la démarche de réduction des déchets, mais également la citoyenneté et la solidarité envers les plus fragiles.

Mobilisant plusieurs jeunes autour de la réalisation d'une mission commune, le chantier éducatif est un outil au service de l'accompagnement éducatif individuel qui permet de travailler sur l'estime de soi et, dans certains cas, de poser les bases d'un projet d'insertion socio-professionnelle.

Par ailleurs, les équipes veillent à favoriser les actions transversales permettant d'associer des jeunes issus de quartiers différents, afin de travailler sur le désenclavement des territoires et l'interconnaissance des jeunes et contribuer indirectement à l'apaisement des tensions inter-quartiers.

A titre d'exemple, nous avons organisé, dans un contexte de rivalités inter-quartiers, deux chantiers éducatifs portés conjointement par notre Fondation et l'AJAM. Concernant respectivement l'équipe de Place des Fêtes et l'équipe Danube, cette action a permis de mobiliser, autour d'un projet commun et sur une durée totale de six semaines, 8 jeunes de chaque quartier.

En 2020, 32 chantiers éducatifs ont été réalisés, mobilisant 125 jeunes âgés de 16 à 25 ans :

- 20^{ème} arrondissement (5 équipes) : 13 chantiers / 1 810 heures
- 12^{ème} arrondissement (4 équipes) : 8 chantiers / 747 heures
- 11^{ème} arrondissement (1 équipe) : 6 chantiers / 1 108 heures
- 19^{ème} arrondissement (3 équipes) : 5 chantiers / 1 526 heures

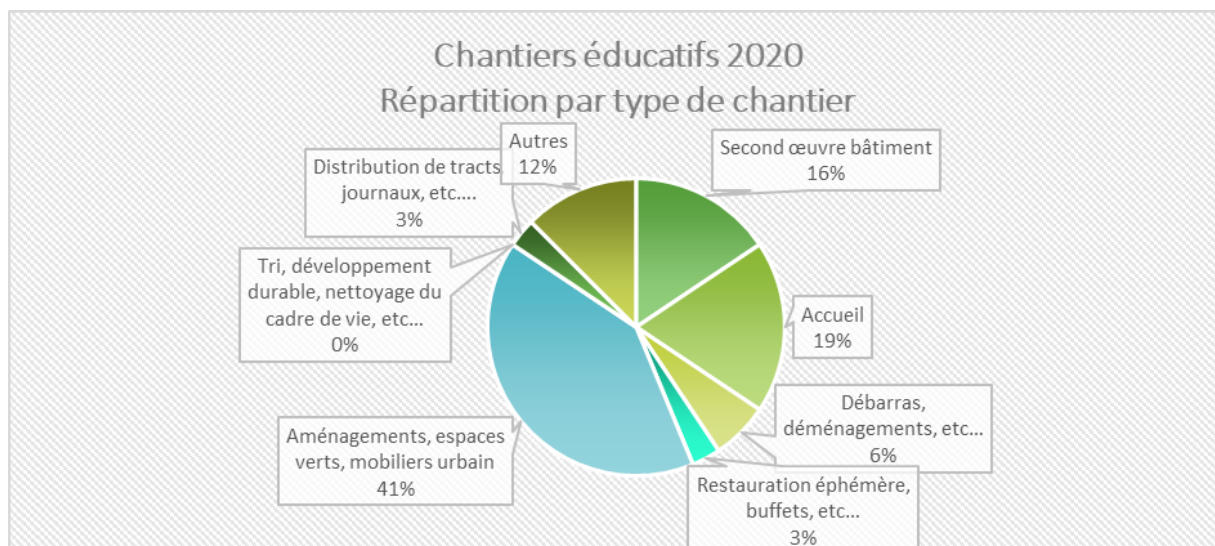
Remarques :

Nous n'avons pas réalisé de chantier éducatif avec les équipes du 14^{ème} en 2020

Malgré 8 chantiers réalisés en 2020, les équipes du 12^{ème} arrondissement ne comptabilisent que peu d'heures effectuées car la plupart des chantiers ont été réalisés dans le cadre d'évènements (Forum des associations, Vœux du Maire...) qui portent sur des missions courtes (quelques heures seulement).

Les principaux types de chantier éducatif mis en œuvre en 2020 concernent :

- L'aménagement, les espaces verts et le mobilier urbain (41% des chantiers)
- L'accueil et l'information du public lors d'évènements de quartier (19% des chantiers)
- Le second œuvre du bâtiment (16% des chantiers)



A. Les Chantiers « aménagements, espaces verts, mobilier urbain »

Les équipes ont mobilisé 48 jeunes dans le cadre de 13 chantiers éducatifs, dont un chantier « espaces verts » (Allées Vivaldi, 12^{ème}) et 12 chantiers « aménagement et mobilier urbain » autour de la menuiserie.

Ces chantiers menuiserie ont été réalisés en partenariat avec la menuiserie sociale et solidaire « Extramuros » qui en assure l'encadrement technique avec beaucoup de pédagogie. Cette association permet de faire découvrir aux jeunes le domaine de la menuiserie dans une approche solidaire, écologique et anti-gaspillage.

Ces chantiers associent travail en atelier et montage sur site et sont généralement très appréciés par les jeunes qui s'y investissent. Ils portent principalement sur la réalisation de mobilier intérieur ou extérieur, de jardinières ou encore de terrasses en bois de réemploi :

Réalisation d'un comptoir pour la *Maison du Zéro déchet* (Caserne de Reuilly, 12^{ème}), réalisation de jardinières en tours d'arbres dans une cour d'école (11^{ème}), réalisation des terrasses en bois pour le *centre social Archipelia* (20^{ème}) et *l'Espace Paris Jeunes Mahalia Jackson* (20^{ème}) ou encore réalisation d'une cabane de rangement pour du matériel d'apiculture, au profit du rucher des Amandiers (20^{ème}).

B. Les chantiers « Accueil »

Ces chantiers permettent aux jeunes de participer à l'accueil, l'information et l'orientation du public et sont également des outils précieux pour les équipes. Ils favorisent la valorisation des jeunes en leur permettant de s'impliquer de façon positive dans des événements conviviaux, solidaires ou officiels, au sein de leur quartier.

Ce sont des chantiers courts, souvent réalisés en « inter-équipes », et parfois portés conjointement avec une autre association de prévention spécialisée.

En 2021, nous avons participé, dans le cadre de ce type de chantiers, à 6 événements :

- La cérémonie des vœux du Maire du 12^{ème} arrondissement
- L'évènement de quartier « La Guinguette de Robert » dans le 12^{ème} arrondissement
- La distribution de chocolats de Noël aux seniors du 11^{ème} arrondissement

- Le Forum des Associations du 12^{ème} arrondissement
- Le Forum des associations du 20^{ème} arrondissement (avec le service de prévention spécialisée *Les Réglisses*, association Droit d'Enfance)
- Le festival Et 20 l'Eté (également avec *Les Réglisses*)

Ils ont permis de mobiliser 26 jeunes, 10 filles et 16 garçons âgés de 16 à 25 ans.

C. Les chantiers « second œuvre du bâtiment »

Ces chantiers permettent de mobiliser les jeunes sur des missions de rénovation ou d'embellissement de leur cadre de vie. A l'initiative des bailleurs ou en concertation avec eux, ces chantiers portent généralement sur des travaux de remise en peinture de parties communes des résidences.

En 2020, nous avons réalisé 5 chantiers de ce type, dont deux en collaboration avec l'association de prévention spécialisée l'AJAM.

D. Les autres chantiers

Les équipes ont également mis en œuvre des chantiers de type déménagement / manutention, buffet, réalisation de fresques...

Elles ont également été sollicitées pour des missions relatives au contexte sanitaire :

- Participation à la distribution de masques en tissus à destination des personnes vulnérables, organisée par la Mairie du 12^{ème} : confection, mise sous pli et distribution (chantier inter-équipes, 12^{ème})
- Sensibilisation des habitants de plusieurs résidences du quartier Fontaine au Roi sur la question de la propreté et des gestes barrières (équipe Orillon, 11^{ème}) : cette action s'est déroulée sous forme de « porte à porte » au domicile des locataires.

Les jeunes participant aux chantiers éducatifs :

125 jeunes ont participé à des chantiers éducatifs en 2020 : 30 filles (24%) et 95 garçons (76%), principalement âgés de 18 à 25 ans.

90% d'entre eux étaient inactifs (ni en emploi ni en formation) et leur niveau de formation est faible :

- 20 ont un niveau collège
- 66 ont un niveau BEP/CAP
- 39 ont le niveau bac

Sur les 125 jeunes, 97 sont inscrits à la mission locale : 26 s'y sont inscrits pendant ou suite au chantier éducatif.

E. Les studios

Nous assurons toujours un hébergement dans les 6 studios dont le service dispose. Ces studios sont destinés à des jeunes qui nous sont adressés par les équipes. Il s'agit d'un hébergement provisoire de six mois, renouvelables deux fois.

Cette année, nous avons accueilli 4 jeunes. Nous avons dû prolonger l'hébergement d'une jeune fille, du fait du confinement.

La plupart de ces jeunes travaillent et présentent des difficultés à se maintenir dans leurs familles (promiscuité, conflits intrafamiliaux, volonté d'indépendance).

Nous avons également eu 4 départs au cours de l'année : une jeune est retournée chez sa mère, quand les trois autres ont pu trouver un logement, par le biais de leur employeur.

4. LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le pilotage du service est assuré à travers un certain nombre d'outils :

- Des réunions mensuelles de secteur avec les chefs de service (11^{ème}/12^{ème} - 20^{ème} - 19^{ème}/14^{ème}), autour des actions menées sur les quartiers,
- Des réunions mensuelles avec l'ensemble des chefs de services, portant sur le fonctionnement du service,
- Des réunions de l'ensemble des salariés du service, afin de diffuser des informations institutionnelles et des apports théoriques.

La dématérialisation de tout un ensemble de travaux comptables et administratifs a commencé à la fin de l'année (notes de frais, plannings, fiches horaires) et sera effective durant l'année scolaire 2021/22.

La formation des « pilotes », engagée avec le Cestes - Cnam, va nous permettre d'organiser des groupes de travail et de mobiliser des éducateurs sur des « recherches actions », qui vont venir nourrir les pratiques professionnelles.

Le travail, engagé l'an passé avec le CHSCT pour rédiger le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a pris du retard, sur la partie des risques psychosociaux. Ce document sera terminé en 2021.

La direction du service a changé comme nous le signalions dans le dernier rapport. Le directeur adjoint est devenu directeur et une directrice adjointe a pris ses fonctions en mars. Dans l'équipe cadre quelques changements ont eu lieu : la promotion d'une éducatrice de l'équipe Place des Fêtes au poste de chef de service de l'équipe Orillon suite au départ de l'ancienne, l'embauche d'un chef de service pour les équipes Rebeval et Place des fêtes suite au départ en retraite du précédent.

4.1 LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS

S'il y a une certaine stabilité des salariés dans notre service, nous notons de nombreux départs cette année, pour une partie, suite à l'obtention de formations supérieures de nos professionnels.

Il y a toujours de nouvelles recrues à l'issue de stages ou de contrats d'apprentissage effectués en interne, ou du fait de nos relations tissées avec les écoles de formation.

Toutefois nous avons du mal à embaucher. Nous diffusons des annonces tout au long de l'année et peu de candidats y répondent. En fin d'année nous avons 6 postes vacants. Si le phénomène ne concerne pas seulement notre service, il est néanmoins préoccupant car il révèle que notre secteur est peu attractif, en termes de salaire notamment.

En 2020, les mouvements de personnels sont les suivants :

11 sorties (7 en 2019)

- 5 ruptures conventionnelles (5 éducateurs spécialisés)
- 3 démissions (2 éducateurs, 1 cheffe de service)
- 2 contrats de professionnalisation (1 formation éducateur spécialisé, 1 formation moniteur éducateur)
- 1 contrat d'apprentissage (éducateur spécialisé)

14 entrées (13 en 2019)

- 7 CDI (5 éducateurs, 1 chef de service, 1 directrice adjointe)
- 5 CDD (3 éducateurs – 2 assistantes administratives)
- 2 contrats d'apprentissage éducateurs spécialisés

16 contrats de vacations (24 en 2019)

- 16 intervenants scolaires.

3 promotions internes

- 1 directeur (suite départ directrice),
- 1 cheffe de service éducatif (suite démission d'une cheffe de service),
- 1 éducateur spécialisé (obtention DEES).

4 Congés

- 3 congés maternité (1 assistante administrative, 2 éducatrices spécialisées)
- 1 congé sabbatique (1 éducatrice spécialisée)

10 stagiaires

- 8 formations d'éducateur spécialisé
- 1 formation de moniteur éducateur
- 1 période de mise en situation professionnelle

Pour soutenir les activités d'accompagnement scolaire, afin d'en améliorer la qualité et ne pas réduire la disponibilité des éducateurs, 16 vacataires scolaires, étudiants ou engagés dans un cursus du travail social, viennent apporter leurs compétences aux collégiens concernés.

Plusieurs équipes bénéficient de l'appui de bénévoles (Amandiers - Orillon - Porte de Vanves - Place des Fêtes - Belleville - Pelleport - Rebeval - Curial).

4.2 L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

Durant l'année, les équipes ont accueilli 10 stagiaires (5 au 1^{er} semestre et 5 au 2^{ème} semestre). Ces stagiaires ont été intégrés dans le cadre de stages longs, selon les semestres et rythmes des centres de formation.

Être « *site qualifiant* » permet de **contribuer à la formation de futurs professionnels**, leur faire connaître et apprécier les missions et les méthodologies d'intervention spécifiques à la Prévention Spécialisée, mais exige aussi de la disponibilité pour transmettre les « fondamentaux » de notre cœur de métier. C'est aussi une opportunité de pouvoir recruter d'anciens stagiaires intéressés par les missions de la prévention spécialisée.

4.3 LA FORMATION ET LE SOUTIEN À L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Nous accompagnons la professionnalisation par le développement des qualifications et des compétences. Nous favorisons la coopération, l'échange, la confrontation des idées et des méthodes. Nous contribuons à la formation initiale et continue des professionnels et nous soutenons l'évolution des métiers et des compétences.

Le **niveau de qualification** des professionnels est élevé, la grande majorité sont éducateurs spécialisés. Sept chefs de services sur les neufs sont titulaires du CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) ou d'un diplôme équivalent : DEIS (diplôme d'état d'éducateur spécialisé), CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale).

Globalement, le plan de développement des compétences formation 2021 a concerné 9 personnes : 5 formations longues dont 4 CAFERUIS et 1 DEES, et 4 formations courtes dont 1 formation en systémie, 1 atelier écriture, 1 permaculture, 1 sophrologie. Comme chaque année nous essayons de faire en sorte que les formations longues n'entravent pas le fonctionnement des équipes.

Au sein du service, une attention particulière est donnée au **soutien aux pratiques professionnelles (supervision, groupe d'analyse de pratiques)**. Comment trouver les ressources nécessaires pour mieux ancrer nos actions auprès de ces jeunes parfois violents, sans nous laisser envahir par la peur, le désarroi ou l'impuissance, face à certaines problématiques et à l'ampleur des besoins ? Nous soulignons la complexité du principe de la libre adhésion quand la proximité géographique ou physique nous contraint à un « face à face » parfois pesant avec des jeunes régulièrement provocateurs ou en opposition.

Les équipes bénéficient ainsi de l'accompagnement de plusieurs psychosociologues qui les aident à réfléchir aux situations qui les préoccupent. Ce lieu de paroles ouvert permet la pause et le recul nécessaires à toute action et offre des pistes de travail à partir d'un meilleur diagnostic des enjeux en cours pour les jeunes. Cet espace peut également être le lieu où sont abordés les conflits dans les équipes.

Quand cela le nécessite, les intervenants sont également sollicités dans le cadre de crises particulières, comme cela a pu être le cas suite au décès d'un adolescent survenu lors des rixes.

PERSPECTIVES 2021

En 2021, nous poursuivrons et développerons les orientations suivantes :

- ❖ Préparer la fusion avec l'association de prévention spécialisée AJAM, avec l'intégration des équipes et des salariés.
- ❖ Poursuivre et développer les actions collectives inter-quartiers pour décloisonner et favoriser la transversalité entre les équipes et prévenir les rixes.
- ❖ Réaliser l'évaluation externe en fin d'année.
- ❖ Préparer le re-conventionnement.
- ❖ Finaliser les fiches actions contenues dans le projet de service.
- ❖ Réaliser les préconisations du plan d'amélioration de la qualité, dans le cadre de l'évaluation interne.
- ❖ Finaliser la dernière fiche du plan d'action dans l'espace numérique.
- ❖ Réaliser les diagnostics de territoire dans chaque quartier.
- ❖ Travailler sur la citoyenneté et l'expression des jeunes, afin de les impliquer et les rendre acteurs dans la vie de la cité, le « vivre ensemble ».

PREVENTION SPECIALISEE

SEINE-SAINT-DENIS



SERVICE de PRÉVENTION SPÉCIALISÉE de SEINE-SAINT-DENIS

35, avenue De Lattre de Tassigny

93800 ÉPINAY-SUR-SEINE

Tél. : 01.48.23.34.42

Fax : 01.48.23.81.07

Mail. : prev93@fjfv.org

Directeur : **Yann BOURHIS**

Directeur adjoint : **Pascal CARPENTIER**

1 chef de service administratif

3 secrétaires et comptables

6 chef-fe-s de service éducatif

35 éducateurs spécialisés

2 moniteurs éducateurs en formation (en contrat de professionnalisation)

1 éducatrice spécialisée en formation (en contrat d'apprentissage)

2 agents de service à temps partiel

Équipes Épinay

Secteur Orgemont : 9 Rue de Strasbourg - 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE

Tél. : 01.48.41.11.26 prev93epinayorgemont@fjfv.org

Secteur Centre-Ville : sans local - 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE prev93epinaycentre@fjfv.org

Secteur La Source-Les Presles : 38 Avenue du Cdt Bouchet - 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE

Tél. : 01.42.35.07.42 prev93epinaylasourcelespresles@fjfv.org

Équipes Ile-Saint-Denis

Secteur sud : 16 Rue Marcel Cachin - 93450 ILE-SAINT-DENIS

Tél. : 01.48.20.06.52 prev93ilesaintdenissud@fjfv.org

Secteur centre sud : 12 Rue Salvador Allende - 93450 ILE-SAINT-DENIS

Tél. : 01.48.09.24.88 prev93ilesaintdeniscentre@fjfv.org

Équipes Saint-Ouen

Vieux Saint-Ouen-Soubise - Dhalenne : 10 Rue Gambetta - 93400 SAINT-OUEN

Tél. : 01.40.10.05.38 prev93saintouenarago@fjfv.org

Secteurs Arago-Payret-Zola : 10 Rue Gambetta - 93400 SAINT-OUEN

Tél. : 09.81.79.14.83 prev93saintouenvieux@fjfv.org

Équipe Villetaneuse

8, rue Auguste Blanqui - 93430 VILLETANEUSE

Tél. : 01.48.23.21.68 prev93villetaneuse@fjfv.org

Équipes La Courneuve

Secteur centre/gare : 15 Cours des maraîchers - 93120 LA COURNEUVE

Tel. : 01.48.38.15.39 prev93courneuvecentre@fjfv.org

Secteur 4000 nord : 48, Rue Roger Salengro - 93120 LA COURNEUVE

Tel. : 01.48.38.20.23 prev93courneuenord@fjfv.org

Secteur 4000 sud : 18 Avenue du Général Leclerc - 93120 LA COURNEUVE

Tel. : 09.86.44.32.93 prev93courneuvesud@fjfv.org

INTRODUCTION

La prévention spécialisée constitue un mode d'intervention éducative et sociale spécifique, dans le champ de la protection de l'enfance.

La brochure intitulée « *L'engagement de la prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis, aujourd'hui et demain* »¹, élaborée avec Idée 93 et les 9 associations/Fondation de prévention spécialisée intervenant sur le département, la définit ainsi : « *En renforçant le lien social et en aidant à la structuration identitaire, les actions individuelles et collectives influencent la prise de responsabilités et accompagnent l'individu en lui permettant l'accès à de meilleures conditions de vie. Elle travaille à appréhender les jeunes en risque de désinsertion là où ils vivent (rue, milieu, groupes, réseaux) et comme ils sont (sans jugement, dans le respect de leur anonymat) afin d'établir des relations de confiance effectives centrées sur le renforcement de leurs compétences et les possibilités de retrouver une place sur les différents segments de l'espace commun (école, formation, travail, logement, droits) ».*

La prévention spécialisée dispose de moyens qu'il est indispensable de préserver et qui dépendent en grande partie des nouvelles orientations qui seront prises prochainement par le Conseil départemental.

LES SECTEURS D'INTERVENTION DU SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

Notre service est habilité et conventionné depuis octobre 1995 par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour mener des actions de Prévention Spécialisée dans cinq communes. L'autorisation du Conseil Général de fonctionnement pour quinze ans a été délivrée le 30 novembre 2007 en application de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et de l'ordonnance du 2 décembre 2005. Elle concerne les villes et quartiers suivants :

Épinay-sur-Seine :

- | | |
|--------|------------------------------------|
| (1995) | Quartiers Centre-Ville et Orgemont |
| (2007) | Quartier La Source-les Presles |

Ile-Saint-Denis :

- | | |
|--------|---------------------|
| (1995) | Quartier Sud |
| (2005) | Quartier Centre Sud |

¹ *L'engagement de la prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis, aujourd'hui et demain* », élaborée avec Idée 93 et les 9 associations/Fondation de prévention spécialisée et discuté avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis - Janvier 2017

Saint-Ouen :

(1999) Quartier Vieux Saint-Ouen – Soubise – Dahlenne et
Quartier Payret – Arago – Zola

Villetaneuse :

(2000) Sur tout le territoire communal

La Courneuve :

(2003) Quartier Centre-Ville – Gare – ZAC et Quartier 4000 Nord – Verlaine

(2011) Quartier 4000 Sud

La coordination du service est située à Épinay-sur-Seine dans des locaux mis, pour un tiers, à disposition par la Ville.

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

1.1 LA COVID ET LE SERVICE 93

La pandémie de Covid-19 a chamboulé nos repères, perturbé notre perception du réel, transformé notre vocabulaire... De nouveaux mots sont apparus – distanciel, présentiel, cluster etc...– marquant le caractère inédit de cette réalité qui a surgi brutalement dans nos vies.

Notre service, comme toute organisation humaine, l'a subi de plein fouet et a dû s'y soumettre, s'y adapter et résister. Il nous a fallu nous saisir de nouveaux concepts et tenter de penser autrement, développer d'autres manières de voir, expérimenter d'autres comportements professionnels. Question de survie certes, mais pas seulement. Vivre un état d'urgence sanitaire, quand le cœur de votre travail consiste à « aller vers », « faire avec », « accompagner », « écouter », n'est pas une sinécure...

D'autant que la COVID nous a précisément touchés au cœur de ce qui fait notre spécificité : la relation à l'autre, « l'aller-vers », « le faire avec » et son corolaire, la proximité physique et psychique.

La COVID, a obligé chaque professionnel dès le début de l'épidémie à rester chez lui, à se tenir à distance des autres, à se confiner et travailler, autant que possible, à partir de son propre domicile.

Tout le contraire de ce qui s'était passé lors des émeutes de 2005, où nous avons dû renforcer notre présence dans les quartiers pour être au plus près des familles, et des jeunes en particulier...là où ils vivaient c'est-à-dire, précisément là où ils manifestaient leur colère et leur rage, brûlaient les voitures et haranguaient les policiers. Au moment où la France urbaine tremblait, craignant les débordements et les déplacements des émeutes notamment vers l'hyper-centre parisien, les professionnels du lien social étaient appelés à se tenir en première ligne. Il fallait que nous y allions, ça tombait sous le sens. Et nous y sommes allés sans hésiter, conscients du rôle que nous avions à jouer.

Aucune médaille ne nous a ensuite été épinglée au revers de nos blousons, mais les institutions ont reconnu notre utilité sociale. Quelques subsides et postes supplémentaires nous ont été confiés pour que nous puissions renforcer notre présence au cas où les cités viendraient à flamber de nouveau, le Département ayant alors largement constaté que les dégâts matériels s'avéraient moins importants dans les secteurs où la prévention spécialisée intervenait, que sur les autres territoires.

Mais l'histoire commencée ce 17 mars de l'année 2020 est toute autre !

Face à ce virus contre lequel nous étions tous soudainement réputés être en guerre, le désarroi l'a emporté. Ce n'est pas facile à reconnaître, mais l'effarement nous a saisis. La sidération aussi. Au regard des informations à notre disposition, il était impossible d'envisager de risquer nos vies. La seule solution semblait être de nous terroriser comme des troglodytes, même si elle nous laissait un goût amer...

Plus nous avançons dans l'appréhension du nouveau contexte sanitaire, plus nous saisissons qu'il nous faudrait désormais interpeller les jeunes à partir de notre absence physique, attendue désormais au sein même de nos quartiers d'intervention comme exemplaire. Il allait falloir les contacter à distance, les initier au confinement à partir de nos « chez-nous » respectifs, et puisqu'il faudrait bien sortir un tant soit peu – ne serait-ce que pour se dégourdir les jambes – les initier également à cette nouvelle norme, la distanciation physique. Le masque obligatoire n'avait encore pas fait son apparition. Résolus à ne pas laisser « nos » jeunes et « nos » familles sans relais, sans ressource, nous les avons joints via nos smartphones. Fort heureusement, chacun d'entre nous possédait un téléphone professionnel, confié par le service. Cet outil, de surcroît connecté au web, allaient devenir notre recours ultime dans cette situation, le lien précieux avec « nos » jeunes et les familles. Qui l'aurait cru, alors que certains éducateurs refusaient encore, il y a peu de temps, son utilisation dans le cadre de nos missions ?

En vérité, nous n'étions pas les plus expérimentés pour utiliser les réseaux numériques et nous étions surtout assez rétifs à l'idée de devoir délaisser la rue pour arpenter l'espace numérique. Bien sûr, nous savions depuis plusieurs années qu'il nous faudrait apprivoiser ce nouvel espace où les adolescents semblaient construire leur identité. Nous avons conscience que nous devons comprendre ce qui s'y jouait. Nous pensions qu'il fallait y aller prudemment, de façon réfléchie, et concevoir collectivement des modalités d'approche respectant la confidentialité des informations que les jeunes exposaient « à l'envi », sur le net.

Au moment de l'arrivée de la Covid, hasard des calendriers, nous venions de tirer les premiers enseignements d'une recherche action que nous menions sur les usages numériques des jeunes et des professionnels, avec l'ensemble des services de Prévention Spécialisée du 93. L'hétérogénéité des positionnements et des pratiques des éducateurs dans ce domaine était notable ! Au sein d'une même association, d'une même équipe, se côtoyaient les indécis², les attentifs, les réfractaires et les militants du 2.0.

Or, plongés dans un contexte tant inédit qu'édifiant, et parce que nécessité fait loi, nous nous y sommes tous mis...à marche forcée.

Force est de constater que cela a plutôt bien fonctionné. Inventant de nouveaux supports d'activité en ligne, nous avons su mobiliser des groupes de jeunes : concevoir et répéter des scènes de théâtre avec certains en partenariat avec des comédiens, s'adonner à des séances de sport ou des ateliers de cuisine avec d'autres, en aider quelques-uns à faire leurs devoirs, les rejoindre – en nombre ! – sur des jeux en ligne, ou encore leur proposer des questionnaires en lien avec la situation sanitaire, parce qu'initier les jeunes à la distanciation physique et aux gestes barrières, c'est plus facile et joyeux sous une forme ludique...

Il était hors de question de leur « refiler » nos angoisses. Ces temps de vie partagés, ces moments de convivialité représentaient pour nos publics une sorte de parenthèse enchantée dans la sinistrose ambiante. Il fallait qu'ils puissent bénéficier de temps pour se ressourcer, nous en étions garants.

A distance, nous aidions aussi des familles, nouvellement concernées par la précarité, à recourir à la distribution alimentaire. Nous en aidions d'autres, en prise avec les arcanes du numérique, à remplir des formulaires administratifs ou à réussir à se connecter aux devoirs et aux cours des classes numériques. Nous avons cependant tous ressenti un manque que les familles ont su, de leur côté, nous formuler avec tact : le manque de proximité. Car quand les jeunes et les parents font part de leurs difficultés, de leurs souffrances et de leurs craintes, rien ne remplace la présence, sachant que l'empathie se médiatise tout également par des postures, des mimiques qui renforcent le soutien exprimé par la parole. C'est de ce contact précieux, profondément humain, dont nous avons été privés la COVID, dont nous avons été orphelins le temps du premier confinement...

C'est pourquoi nous avons accepté dès courant avril 2020, au compte-gouttes, que quelques professionnels se trouvant en charge de situations délicates retournent sur le terrain. Nous commençons tout juste à réussir à nous approvisionner en masques, dont le port était devenu obligatoire.

Nous avons pris conscience de la montée de violence pendant le confinement : entre conjoints, les femmes étant particulièrement les victimes, mais aussi au sein de certaines fratries, entre frères ou entre frère et sœur. La fréquence des témoignages augmentait sensiblement au fur et à mesure de l'allongement du confinement.

² Catégorisation des postures professionnelles issue de la recherche-action sur le numérique

Le retour des éducateurs « sur le terrain physique » a été très bien accueilli par les habitants. Cela a permis de redonner de l'espoir à certaines familles démunies. Beaucoup d'entre elles y ont vu comme un signe de « retour à la normale ». Certes, la situation restait tendue et les éducateurs étaient fortement sollicités, mais la perspective d'une normalisation de notre présence sur le terrain et l'évocation des différents projets que nous comptons mettre en œuvre, avec le concours des habitants, faisaient souffler un vent nouveau sur les quartiers.

Rappelons que la nécessité de ce retour était ressentie avec acuité, depuis plusieurs semaines déjà, par les éducateurs. Des jeunes ne répondaient plus à nos sollicitations, nous faisant craindre que la mise à distance ait durablement distendu les liens. De plus, subissant la fermeture de nombreuses associations et services, de nouvelles familles avaient basculé dans la précarité alimentaire et se retrouvaient sans solution pour survivre...

Enfin, le 11 mai 2020 survint...

Avec le déconfinement, la reprise de l'activité en présentiel devient effective pour tout le service. Il faudra cependant attendre l'amorce de l'été pour reprendre les actions collectives de loisirs ou à vocation sportive, celles-ci ayant été, dans un premier temps, interdites.

Comme investi d'un effet compensatoire, l'été fut intense en termes d'activité. Les éducateurs multipliaient les sorties à la journée et les séjours à un rythme soutenu. Permettre aux jeunes de quitter leur quartier et de faire le plein de partage, d'expression et de sensations diverses apparaissait être un objectif essentiel.

Quelques temps plus tard, l'actualité nous rattrapait...l'arrivée de l'automne semblait avoir renforcé le virus, et nous entrions dans un nouveau confinement...certes moins radical, mais tout de même contraignant...

1.2 LE NOUVEAU CONVENTIONNEMENT TRIPARTITE : DÉPARTEMENT/VILLE/FONDATION

Porté par Frédéric MOLOSSI, vice-président en charge de la protection de l'enfance, le nouveau conventionnement tripartite vise à sécuriser les interventions de prévention spécialisée, en Seine-Saint-Denis. Il devrait être signé par les Villes concernées avant les prochaines élections départementales.

La première mouture, élaborée par le Bureau prévention, a été enrichie et modifiée par les diverses propositions émanant des associations/fondations réunies en groupes de travail coordonnés par IDEE 93. Il s'agissait d'adapter son contenu aux réalités de la mise en œuvre de nos missions, et des enjeux existant dans les territoires. Différents échanges avec le département ont permis de finaliser la rédaction de cette convention cadre.

Effective pour une durée de 6 ans, la convention tripartite est complétée par un plan pluriannuel d'intervention. Ce plan, défini pour 3 ans, décline les actions projetées, en fonction des spécificités de chaque territoire, et mentionne les interactions partenariales. Une instance réunissant 3 référents, représentant respectivement la Ville, le département et l'association, sera chargée de suivre annuellement l'évolution du plan et de procéder, si besoin, aux réajustements nécessaires. Le plan d'intervention sera réécrit tous les 3 ans.

A ce jour le projet de conventionnement tripartite a été adressé par courrier aux communes concernées.

La convention tripartite formalise une nouvelle forme de participation financière des Villes.

Le département souhaite que toutes les Villes participent à hauteur minimale de 10% du budget de fonctionnement. Or, leur participation était jusqu'alors fort disparate : beaucoup ne versaient aucune subvention à l'association intervenant sur leur territoire, d'autres se limitaient à quelques pourcents, et seules quelques-unes, participaient à l'inverse, bien au-delà des 10%, comme par exemple, en ce qui nous concerne, à La Courneuve.

L'augmentation de la participation des Villes est en général une question épineuse sachant que les communes connaissant elles-mêmes des budgets de fonctionnement contraints, réduits, voire de véritables difficultés financières.

Côté associations, la question du financement de leur action par les Villes continue de soulever des interrogations. De nouveaux échanges devraient se poursuivre entre les trois parties prenantes.

2. L'ACTIVITÉ ÉDUCATIVE

Les équipes, intervenant dans cinq villes, connaissent 3952 jeunes âgés au plus de 25 ans. Ce chiffre, sans doute sous-estimé, rend compte des enfants et des jeunes que les éducateurs rencontrent dans leur pratique quotidienne du travail de rue et de proximité. Les éducateurs connaissent aussi de nombreux adultes âgés de plus de 25 ans.

2.1 TABLEAU DES JEUNES « JUSTE CONNUS »

Les jeunes « juste connus » ne sont pas accompagnés individuellement et ne participent à aucune action collective.

Jeunes « juste connus »	Nombre		Taux par genre/ au total jeunes		TOTAL TAUX
	G	F	G	F	
Jusqu'à 13 ans	505	255	15%	8%	23%
14 à 17 ans	523	381	16%	11%	27%
18 à 25 ans	1138	520	34%	16%	50%
Total	2166	1156	65 %	35%	100%
	3322				

Sur les jeunes 3322, (en baisse de 640 jeunes par rapport à 2019) :

- 1 156 filles sont connues, soit 34 % du public – notons que les 636 mineures représentent 50 % des filles connues.

- Les 2 166 garçons représentent 65 % des jeunes justes connus, le contingent de garçon a baissé de 441 jeunes en 2020.

- La part des jeunes majeurs, soit 1 658 jeunes, correspond à la moitié de l'effectif des jeunes justes connus.

Ces chiffres, certes en baisse cette année en raison du confinement dû à la Covid 19, témoignent du travail quotidien de présence sociale sur les territoires, du travail de rue dans les espaces publics et privés (voies, abords de collèges, etc.) pour aller à la rencontre des jeunes et des groupes de jeunes. Les rues, les places, les halls d'immeubles et autres, constituent un espace de vie, d'échanges et d'activités économiques et sociales où beaucoup de jeunes, principalement des garçons, se retrouvent. Pour établir des liens avec les filles, des stratégies particulières sont mises en place, notamment des actions avec des partenaires institutionnels et locaux.

Les éducateurs sont présents au sein de ces territoires de vie dans un contexte d'effacement de la place des adultes, de dérégulation des conflits ordinaires, et souvent de défiance entre les habitants des quartiers et les services publics et/ou institutionnels.

Il s'agit tout à la fois de mener un travail d'observation, pour analyser et comprendre le fonctionnement du quartier et de commencer à tisser des relations avec des jeunes et groupes de jeunes (garçons et filles) en voie de désocialisation et de marginalisation.

L'éducateur (l'éducatrice) propose une écoute, des discussions, des débats et une permanence dans le temps, au travers de ces rencontres quasi quotidiennes. Il (elle) met en place un nombre important de « micro-actes » jouant un rôle déterminant dans « l'accroche » avec les jeunes concernés. Lors de ces échanges informels, il est l'adulte de référence et incarne, en tant que tel, un certain nombre d'attitudes et de règles sociales, tout en laissant ouvert le champ des possibles.

Ces exigences sont encore plus importantes lors des accompagnements individuels.

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

840 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

Jeunes accompagnés individuellement	Nombre de jeunes par genre		Taux par genre/au total des jeunes		Total	Taux
	G	F	G	F		
Jusqu'à 10 ans	3	2	0,36	0,24%	5	0,6%
11 à 13 ans	41	36	5%	4%	77	9%
14 à 17 ans	213	103	25%	13%	316	38%
18 à 21 ans	188	74	22%	9%	262	31%
22 ans et plus	124	56	15%	6,4%	180	21,4%
TOTAL	569	271	68%	32%	840	100%

Le nombre de jeunes accompagnés a diminué de **240 jeunes** (1080 jeunes accompagnés en 2019). L'effet COVID est en conséquence massif, pour ce qui est des accompagnements individuels.

- 398 jeunes sont mineurs (48%) et 442 jeunes sont majeurs (52%). On observe sur ce point une inversion des classes d'âge, puisque l'année précédente 52% étaient mineurs et 48% majeurs. S'agissant des genres, 52 % des filles sont mineures alors que l'année dernière ces mineures représentaient 60% de l'effectif des filles. La proportion des garçons mineurs reste stable : 51 %, tout comme l'an passé. La baisse des accompagnements individuels impacte donc préférentiellement la classe d'âge des mineurs.

- 68% des jeunes accompagnés sont des garçons, et 32% de filles. Le contingent de filles accompagnées a baissé de 3%, bien que les équipes aient poursuivi leurs stratégies d'approche à leur égard.

Les domaines d'intervention pour les accompagnements individuels

Nous avons réalisé un total de **1820** actions en 2020, soit une baisse de 3% par rapport à 2019. Cette baisse sensible ne suit pas la pente du nombre d'accompagnements individualisés. Ceci signifie que si l'on a globalement accompagné moins de jeunes de manière individuelle, les accompagnements ont été plus intenses : les jeunes ont été accompagnés simultanément dans plus de domaines qu'habituellement, et les actions ont été plus nombreuses au sein d'une même thématique.

Les domaines concernés sont :

- Santé et prévention des conduites à risques : 22,5 % avec 409 actions menées
- Scolarité : 21,8 % avec 396 actions
- Accès aux droits : 18 % avec 329 actions
- Insertion professionnelle : 16,4 % avec 299 actions
- Justice : 14,3 % avec 117 actions
- Loisirs, sports, cultures : 10,3 % avec 188 actions
- Logement : 4,5% avec 82 actions

- L'accompagnement à **la santé et à la prévention des conduites à risques** a pris de plus en plus d'importance en quelques années et représente, depuis 2018, le **deuxième** axe majeur de nos interventions. En 2020, ce domaine d'intervention est prédominant. Cette évolution est liée aux nombreuses interventions préventives mises en œuvre par les éducateurs, pour amener les jeunes à accepter l'adoption des gestes barrières, respecter le principe même du confinement et les contraintes du couvre-feu.

- L'intervention de la prévention spécialisée, en termes de **scolarité**, a pour objectif de prévenir l'échec, l'absentéisme et le décrochage scolaires. Depuis quelques années déjà, cette thématique est un axe essentiel des accompagnements individuels, et cette année encore plus particulièrement. Les confinements successifs ont impacté négativement le maintien en scolarité des élèves les plus fragiles. Le développement de la classe virtuelle a laissé bon nombre d'entre-deux « sur la touche » ou très fortement démotivés. De plus, les parents de familles nombreuses (souvent de type monoparental) peinent à soutenir simultanément chacun de leurs enfants pendant leurs parcours scolaires.

- **L'accès aux droits/citoyenneté** a augmenté de 3 %, alors que cette thématique n'avait cessé de décroître au fil du temps. Du fait de la crise sanitaire, les éducateurs ont dû mettre l'accent, lors des prises en charges individuelles, sur l'impact du comportement de chacun en période de pandémie. Il nous semblait crucial d'aborder cette crise sanitaire au regard du vivre-ensemble et des devoirs qui incombaient à tous, que ce soit à l'égard de ses proches ou de personnes évoluant dans un cercle de connaissances plus éloigné. Par ailleurs, la question des amendes, contractées par de nombreux jeunes pour non-respect du confinement, nous a particulièrement mobilisés. En mars/avril, la situation s'est avérée très problématique. Ces amendes, cumulées dans des proportions parfois faramineuses, ont entraîné de très fortes tensions à la maison et de la violence intrafamiliale.

- Depuis 2018, **l'insertion professionnelle** ne fait plus partie des 3 thématiques prédominantes. Cette baisse peut s'expliquer par l'éloignement de plus en plus important des jeunes de l'emploi (savoir-faire, savoir-être, motivation, etc...), mais aussi par notre difficulté à obtenir des chantiers éducatifs et pédagogiques. Le manque d'outils d'insertion à disposition des équipes, réduit notre capacité d'action dans ce domaine.

- Les équipes soutiennent les jeunes dans les relations avec **la justice**. Cette année, ces actions ont été toutefois moins développées, comparativement aux années précédentes.

- Les actions individuelles concernant **l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture** constituent habituellement un levier essentiel pour le travail éducatif. Cette année, ce domaine s'est trouvé sensiblement minoré en raison des conditions sanitaires. Nous pouvons présager que ce changement ne sera que ponctuel. Notons que l'été, post confinement, a permis la mise en place de plusieurs actions dans ce domaine.

- Soutenir un jeune dans sa recherche de **logement**, aide à lever les obstacles qui freinent sa progression dans son parcours de vie. Ce domaine, tout comme l'an passé, a été peu mobilisé.

Les « poly-suivis »

67 jeunes ont été accompagnés conjointement en 2020 (baisse de 44 jeunes par rapport à l'année précédente) :

- 20 jeunes (30 %) bénéficient d'un mandat administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (mandat parfois confié à d'autres structures socio-éducatives). Les difficultés rencontrées par certaines circonscriptions de l'ASE (difficultés de recrutement, absences, surcharge de travail et télétravail) ont diminué nos capacités d'échanges et de co-construction, dans le cadre des poly-suivis. Là encore, la crise de la Covid a eu un impact fort dans nos relations avec les services de l'ASE ou des circonscriptions, la situation ne permettant pas de mettre en œuvre un partenariat efficient.

- 41 jeunes (70 %) bénéficient d'un mandat judiciaire. Le travail mené avec les jeunes sous-mains de Justice et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) a pu perdurer, malgré les aléas sanitaires.

2.3 LES ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS COLLECTIFS

1 139 jeunes ont bénéficié d'accompagnements éducatifs collectifs. Les accompagnements collectifs ont bien évidemment diminué cette année, puisqu'il ne nous a pas été possible d'organiser des activités en présentiel, lors du premier confinement et lors des vacances de Pâques. Toutefois le niveau d'activités collectives déployées durant l'été a été très convenable, quasiment égal aux années précédentes (41 séjours, contre 42 pour l'année 2019).

437 filles (38%) ont participé à nos actions collectives, et 702 garçons (62%).

970 jeunes ayant participé aux actions collectives sont mineurs (85%), tandis que 169 jeunes sont majeurs (15%).

Les domaines d'intervention dans le cadre des actions collectives :

En 2020, nous avons réalisé **2201 actions**. Les quatre thématiques principales sont :

- **Les actions loisirs**, avec 710 actions (32%), représentent le tiers des demandes des jeunes auprès des éducateurs. Cela se traduit essentiellement par la mise en place de sorties (culturelles ou sportives), et de séjours éducatifs, dont les objectifs socioéducatifs sont fixés pour chaque groupe et chaque action. Notons que les équipes éducatives ont réalisé 42 séjours avec 280 jeunes, malgré les contraintes et difficultés liées au contexte.
- **La santé et prévention des conduites à risques**, avec 637 actions (29%). Cette thématique permet d'aborder des sujets concernant les relations filles/garçons, la consommation de produits psychoactifs (alcool, chicha, cannabis, etc...) et la sensibilisation au capital santé de chacun. Nous participons à la mise en place des contrats locaux de santé, ainsi qu'à différentes actions et manifestations mises en œuvre ou organisées par nos partenaires. Nous travaillons

avec l'espace *Tête à Tête* du Conseil départemental, les centres médico-psychologiques (CMP) et les centres de santé.

- **La Scolarité**, avec 380 actions (17%), constitue le troisième axe le plus important de nos accompagnements collectifs, cette année. Du fait du contexte sanitaire, cette thématique s'est avérée cruciale. Les éducateurs se sont mobilisés tout particulièrement auprès des collégiens : par l'intermédiaire des réseaux numériques, et des jeux en ligne qui convoquaient des compétences scolaires, tout en pratiquant une pédagogie du détour.
- Vient ensuite en 4^{ème} position, **l'accès aux droits et la citoyenneté**, avec 271 actions. Les équipes mettent en œuvre des temps d'échanges sur la place des jeunes dans la société et proposent des activités favorisant le vivre ensemble. Dans ce cadre, l'utilisation de la visio-conférence s'est avérée très utile pour s'adresser à des groupes et susciter l'émulation des jeunes.

Dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle, nous avons pu réaliser, en dépit de la crise sanitaire, **30 chantiers** éducatifs ou pédagogiques pour **93 jeunes** :

- **15 chantiers éducatifs** ont mobilisé 38 jeunes. Ils s'adressent essentiellement à des jeunes majeurs déclarés auprès d'une association intermédiaire partenaire, auprès de laquelle ils perçoivent, en fin de contrat, un salaire. Ces chantiers éducatifs sont souvent effectués en partenariat avec une entreprise d'insertion locale, qui en assure l'encadrement technique. Ils constituent un outil éducatif particulièrement efficace pour remobiliser des jeunes éloignés de l'emploi et de tout processus de formation.
- **15 chantiers pédagogiques** ont concerné 55 jeunes. Ils sont menés avec les éducateurs, parfois avec l'appui d'un intervenant technique. En contrepartie de leur participation, les jeunes ont bénéficié d'une gratification financière mise au profit du financement d'une formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), d'un permis de conduire, ou encore de frais de séjours... Notons que nous peinons, depuis quelques années, à négocier des chantiers pédagogiques pour nos publics, notamment auprès des bailleurs.

2.4 LE TRAVAIL AVEC LES PARENTS ET LES FAMILLES

Les équipes connaissent 1 445 familles dans l'ensemble des secteurs d'intervention, ce qui représente une hausse notable des parents rencontrés par rapport à 2019, avec 35 familles supplémentaires.

310 familles ont été accompagnées, ce qui représente une augmentation de 43 familles comparativement à 2019.

Les conditions sanitaires ont eu un effet indéniable sur notre travail avec les familles. Nos interventions auprès des parents, n'ont pas diminué, et ont été, bien au contraire, multipliées. L'inquiétude éprouvée par les parents pour leurs enfants peut expliquer en partie ce phénomène. Par ailleurs, les périodes de confinement ont exacerbé le climat de violence préexistant au sein de certaines familles. Nous notons ainsi une augmentation de 4 points des actions de type « médiation familiale » et de 39 points des actions de « prévention des conduites à risques ».

Nous orientons les familles vers le droit commun quand cela est possible. Mais la diminution des réponses locales (personnels absents, complexité des situations, désengagement de certains services, dématérialisation administrative croissante, etc.) et la confiance établie avec nos publics font que les équipes éducatives sont souvent sollicitées pour les problématiques suivantes :

- **La scolarité** reste la thématique prédominante en direction des parents : 161 actions ont été menées en 2020. Les parents demandent particulièrement à être accompagnés dans leur relation avec l'Education Nationale (les collèges), surtout lorsque leur enfant se fait remarquer par un comportement non-adapté au cadre scolaire ou se démobilise dans le cadre de l'inscription de l'école à la maison, sous forme de classe virtuelle. Rappelons également que la scolarité est perçue par les parents comme un élément capital pour l'avenir de leurs enfants.
- **L'accès aux droits** a représenté 161 actions, concernant essentiellement des régularisations administratives et/ou des procédures judiciaires. L'amélioration des conditions de vie des parents bénéficie forcément à l'enfant, en influant sur la qualité du climat familial.
- **La santé et la prévention des conduites à risques** : 146 actions ont été comptabilisées. Le délitement des conditions socioéconomiques des familles – absence de couverture sociale et non mise en œuvre des démarches médicales appropriées – accentue les problèmes de santé qui peuvent se conjuguer à des difficultés psychologiques.
- **Les médiations familiales** sont toujours très importantes, soit 123 actions. Elles visent à apaiser et à résoudre les crises au sein de la cellule familiale, en favorisant les échanges. Nous sommes cependant parfois amenés à rédiger des informations préoccupantes ou des rapports sociaux, afin de protéger des adolescent-e-s, en proposant des orientations.
- **Le logement** (46 actions). Nous y traitons notamment des dettes de loyers – en forte croissance dû à l'absence d'entrée d'argent durant la pandémie – des relogements suite à des expulsions ou des logements insalubres. Des tensions importantes existent au sein des familles, en lien avec un surpeuplement dans l'appartement, et/ou l'angoisse de se retrouver sans toit...renforcées par la présence d'enfants se trouvant souvent en pleine crise d'adolescence. Epaulés par divers partenaires, nous cherchons à construire des solutions pérennes, pour sécuriser ces cellules familiales.
- **La justice** (41 actions). A ce titre, par exemple, nous soutenons les familles dont l'enfant fait l'objet d'un suivi judiciaire (PJJ). Il ne s'agit évidemment pas de nous substituer au travail de la PJJ ou du SPIP ou plus généralement de la justice, mais bien de faciliter leur action en sensibilisant les familles qui peuvent parfois se montrer méfiantes, voire un peu rétives.

2.5 LE TRAVAIL EN PARTENARIAT ET EN RÉSEAUX

Pour faciliter les relations institutions/jeunes et soutenir les jeunes et les familles pour accéder aux institutions, les professionnels mènent un travail continu avec les partenaires en s'appuyant sur un réseau d'acteurs. A titre d'exemple, et parce que c'est un axe prioritaire de l'action éducative, nous citerons le travail mené avec les établissements scolaires, que ce soit au titre d'accompagnements individuels ou d'actions collectives. La convention Education Nationale/Département existe dans chaque ville et quartier, avec quelques disparités liées à la volonté ou non des principaux d'établissement de coopérer avec des intervenants extérieurs.

Les relations en matière de formation et d'insertion professionnelle sont aussi très larges : Missions locales, Pôle emploi, bailleurs pour des chantiers éducatifs, structures de l'IAE, etc.

Le partenariat avec les structures sociales et éducatives est toujours important, notamment avec l'ASE et la PJJ. Nous constatons un développement du travail partenarial avec les circonscriptions de l'ASE et de plus amples échanges lors des Réunions Pluriprofessionnelles (RPP). L'orientation vers les services de Prévention spécialisée constitue une solution clairement formulée dans les rapports des RPP, quand le jeune n'est pas évalué comme étant en danger ; cette orientation peut être une alternative à une mesure d'AEMO (action éducative en milieu ouvert), ou la poursuite d'un accompagnement éducatif de proximité afin d'éviter à terme, un placement.

Cette année, nous avons poursuivi notre implication dans la prévention de l'entrée des jeunes dans des processus de délinquance, en participant aux « Groupes Mineurs » des Conseils Locaux de Prévention de la Délinquance, dans les villes d'Epinau, Villetaneuse et La Courneuve. Sous l'égide du Parquet, les « Groupes mineurs » ou « Groupes de suivi nominatif », rassemblent le référent Education nationale ou les principaux de collège, un représentant de l'ASE (quasi absent en 2019), la PJJ, le commissaire, le référent prévention de la commune et pour ce qui nous concerne un cadre (chef de service éducatif et parfois la direction). L'objectif de ce groupe est d'aborder des situations de jeunes repérés par la Police (gardes à vue fréquentes sans condamnation) ou par l'Education nationale (décrocheur, violence scolaire), afin de s'assurer de la mise en place d'un accompagnement éducatif pour prévenir leur basculement dans la délinquance. Le professionnel présent au nom de notre service indique seulement si le jeune est connu par l'équipe. Si un parcours d'accompagnement est mis en place, les éducateurs contactent la famille et/ou le jeune pour lui proposer la démarche à laquelle il est libre d'adhérer. Ces groupes, au-delà de leur pertinence qui reste encore à évaluer, ont facilité la rencontre plus régulière des acteurs de la communauté éducative locale, renforçant les liens partenariaux qui parfois ont tendance à se distendre, simplement par manque de temps.

La coopération entre les associations de prévention spécialisée, au sein de l'inter-association IDÉE 93 regroupant l'ensemble des associations œuvrant au titre de la Protection de l'Enfance, s'est poursuivie, en lien avec le Conseil départemental et le bureau « Prévention territorialité et parentalité ».

Enfin, en dépit de nos partenariats, nous continuons à manquer de chantiers éducatifs qui permettent de proposer aux jeunes accompagnés non-inscrits dans un quelconque processus d'insertion, un travail rémunéré, déclaré par une association intermédiaire et encadré par nos équipes éducatives. Ces chantiers constituent une passerelle essentielle entre la rue et l'emploi, représentant, pour les éducateurs une possibilité d'accompagner les jeunes les plus éloignés du monde du travail, et leur permettre l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être indispensables à leur insertion socio-professionnelle.

Cependant, nous signons avec les bailleurs ou l'APES (association de développement social urbain), des conventions pour la mise en place de chantiers pédagogiques (avec le financement d'un projet de loisirs ou d'insertion, en contrepartie), ce qui pallie un peu le manque de chantiers éducatifs.

Enfin, durant le premier confinement de mars/avril, nous avons été fortement sollicités par des familles qui auparavant ne rencontraient pas de difficultés financières particulières, mais qui avec la crise sanitaire et la perte de leur emploi et de leurs revenus, se sont retrouvées en grande difficulté de survie. En urgence, il a fallu trouver des solutions, surtout au début du confinement lorsque la majorité des structures d'aide alimentaire n'étaient pas encore réouvertes. Il nous a fallu pallier certaines situations par du dépannage alimentaire, avant de trouver d'autres solutions plus pérennes. Plusieurs de ces familles n'avaient pas l'habitude de solliciter ce type d'associations, elles ne connaissaient pas les circuits d'usage et se sont donc tournées naturellement vers les éducateurs. Ainsi, plusieurs équipes ont été amenées à intervenir ponctuellement sur le terrain, en dépit du confinement, pour répondre à l'urgence de frigos vides.

3. L'ACTION ÉDUCATIVE VILLE PAR VILLE

3.1 L'ÎLE-SAINT-DENIS : SECTEUR « SUD » ET « CENTRE VILLE »

➤ Un territoire en mouvement

L'Île-Saint-Denis fait partie de l'Établissement Public Territorial, « Plaine Commune », regroupant 9 villes du nord de la Seine-Saint-Denis qui connaissent d'importantes mutations. Dans ce contexte, la ville fait l'objet de transformations très importantes, telle que la construction d'un Eco quartier au sud de l'île. Ces nouvelles constructions augmentent le nombre d'habitants et attirent un nouveau type de population. En parallèle, la réhabilitation du quartier sud a été actée : les trois tours constituant la cité « Marcel Paul » vont être détruites et les habitants s'interrogent sur la politique de relogement qui sera appliquée. L'enjeu essentiel de l'ensemble de ces mutations urbanistiques à venir n'est autre que la cohabitation de ces différentes populations.

La perspective des jeux olympiques et paralympiques de 2024 crée une émulation autour de L'Île-Saint-Denis qui doit accueillir le village olympique. La construction d'une passerelle est lancée (piétons, vélos, bus) qui reliera la ville à la Cité du Cinéma et aux quartiers Pleyel de Saint-Denis et du Vieux, à Saint-Ouen ; les équipements du centre-ville (Médiathèque, Maison des Initiatives et de la Citoyenneté) continuent de constituer un pôle d'attraction pour les habitants de toute la commune. Ils renforcent le lien social et offrent une diversité d'évènements culturels. Cette centralité attire des regroupements de jeunes. Cependant cette présence importante dans le cœur de la ville est souvent à l'origine de tensions entre habitants.

L'année 2020 a, bien sûr, été marquée par la crise sanitaire qui est venue bouleverser le fonctionnement des équipes. Mais les éducateurs ont su repenser leurs actions et réinventer leurs pratiques afin de répondre au mieux au besoin des usagers.

L'année 2020 a aussi été marquée par les élections municipales. Elles ont été à l'origine de fortes tensions entre les habitants qui se sont particulièrement investis dans la campagne. En effet, L'Île-Saint-Denis a connu un très fort taux de participation (environ 60 % au second tour, contre 32 % pour la Seine-Saint-Denis). Ces élections ont engendré des tensions à plusieurs niveaux : d'une part entre plusieurs associations en fonction des listes qu'elles soutenaient. Les équipes éducatives ont d'ailleurs été prises

à partie tout au long de la campagne et ont dû rappeler à de nombreuses reprises que la Fondation intervenait dans un cadre très précis et qu'elle avait l'absolue obligation de ne pas se positionner. D'autre part, une fois élus, le maire et son équipe ont été la cible d'actes de vandalisme. De surcroît, les élections ont été invalidées : la municipalité a fait appel mais le climat d'insécurité politique a engendré des tensions entre les habitants.

➤ Les problématiques dominantes identifiées par les 2 équipes éducatives «Sud » et « Centre »

- Des difficultés autour de la scolarité : absentéisme, décrochage et rupture scolaire. Les problématiques « traditionnelles » autour de l'école ont été particulièrement accentuées par la crise sanitaire qui a mis en lumière la fracture numérique et en particulier des difficultés à utiliser les outils numériques. Plusieurs jeunes, accompagnés par les éducateurs, n'ont pas repris de façon pérenne leur scolarité, au sortir du confinement.

- L'absence de qualification de nombreux jeunes et leurs difficultés d'insertion professionnelle favorisent le développement de l'économie de la rue.

- Des familles en grande précarité sociale : l'équipe est notamment très sollicitée pour des démarches administratives telles que le renouvellement de cartes de séjour, l'accès à la CMU...

- La présence de nombreux enfants dans l'espace public, dès l'âge du primaire, non accompagnés par des adultes, reste une caractéristique du centre, mais aussi, de plus en plus, du sud. Ces enfants sont parfois la « proie » des jeunes qui « squattent » l'espace public (certains issus de nos territoires, et d'autres venus d'ailleurs), sollicitant les plus petits, notamment pour divers « services » liés au trafic. L'équipe s'attache à orienter les jeunes et leurs familles vers des structures adaptées : centre de loisirs, centre d'animation jeunesse.

- Les espaces publics situés au sud de la ville sont investis par des jeunes qui ne sont pas issus du territoire. Ils viennent s'adonner à l'économie parallèle. Cette présence complexifie le travail de rue.

➤ L'activité, évaluation quantitative et qualitative

La catégorie « jeunes juste connus » s'élève à 408 jeunes. Les majeurs constituent 41,5% de l'effectif et les filles 49%.

L'équipe a accompagné individuellement 126 jeunes : 79 garçons, 47 filles.

91 jeunes ont été concernés par un accompagnement individuel de manière régulière. 53% d'entre eux sont des mineurs, la classe d'âge 14/17 ans est la plus représentée avec 41 %, de l'effectif. 40% de ces accompagnements concernent des filles, contre 35% s'agissant de la moyenne du service.

276 jeunes ont été concernés par des actions collectives. 82% de ces jeunes sont des mineurs (la classe d'âge des 11/13 ans représente à elle seule 40 % de l'effectif) avec autant de filles que de garçons.

L'année 2020 a été marquée par la COVID. La crise sanitaire se traduit par une diminution des nouveaux accompagnements, comparativement aux années précédentes. Ce phénomène s'explique, d'une part par la période de confinement et, d'autre part, par l'arrêt de certaines actions (comme l'intervention au collège par exemple). En revanche, les chiffres, en termes d'accompagnements collectifs, sont en hausse par rapport à l'année 2019 : au cours de l'été, les éducateurs ont été particulièrement sollicités par des jeunes et des familles ne partant pas en vacances. Les équipes ont ainsi mis l'accent sur les sorties

collectives et les séjours durant la période juillet-août : pique-nique, cueillette, accrobranche, journée à la mer, musée Grévin...

Favoriser la réussite scolaire : le soutien à la scolarité est un objectif important pour l'équipe éducative. Il a pris différentes formes en 2020 :

- L'intervention pendant la pause méridienne au collège Alfred Sisley : les éducateurs sont présents régulièrement au sein du CDI. Ils animent des débats et offrent aux jeunes un espace de parole. Cette présence permet une continuité éducative avec les jeunes connus des équipes. Elle permet aussi de rencontrer de nouveaux jeunes et d'identifier certaines problématiques récurrentes : absentéisme, difficultés scolaires, problèmes de comportement... Cet atelier a dû être interrompu en raison du confinement et des conditions sanitaires ne permettant pas l'accès à des intervenants extérieurs au sein de l'établissement.

- L'aide à la recherche de stage et à l'orientation professionnelle (accompagnement au CIO par exemple) a été également rendue plus difficile, cette année.

- Le travail avec les partenaires : le chef de service participe aux réunions mensuelles du Programme de Réussite Educative. Ce travail permet d'élaborer des propositions conjointes et de répondre au mieux aux besoins des jeunes et des familles.

Développer l'ouverture culturelle, la créativité et l'expression des jeunes : L'équipe a mis particulièrement l'accent sur le collectif. Ce travail répondait au besoin des adolescents confrontés aux contraintes de la situation sanitaire. Il a ainsi permis à des jeunes de se retrouver après plusieurs mois d'isolement. Ces activités sont des supports à la relation éducative, des espaces de paroles, d'écoute et d'échanges où les jeunes peuvent déposer leurs difficultés de vie. Les éducateurs peuvent faire cheminer les jeunes vers une prise de conscience de leurs conduites à risques, leur redonner confiance en leur proposant des expériences gratifiantes. Des sorties, telles qu'accrobranche, piscine, cinéma, ont été réalisées. Cette première étape permet aussi de travailler le lien avec les parents, où la demande d'autorisation parentale écrite pour toute sortie devient un prétexte pour les rencontrer et par extension, pour les soutenir dans leur fonction parentale, auprès de leurs enfants.

Les projets au long cours : l'atelier Rap, développé avec une trentaine de garçons et 4 filles, s'est poursuivi. Il permet aux jeunes de bénéficier d'un espace d'expression artistique et de libre-échange, où les questions d'identité et d'altérité sont mises au travail. L'atelier nutrition et sport, mené avec l'association « Sport alim santé pour tous », a permis de sensibiliser 10 filles (12/13 ans) à une alimentation équilibrée et à une pratique sportive régulière.

4 séjours ont été organisés en 2020 : malgré la crise sanitaire, les équipes ont pu réaliser deux séjours de janvier à mars, puis 2 séjours pendant la période d'été. Les séjours constituent pour les éducateurs un outil essentiel de travail avec les jeunes. Ils permettent d'aborder différentes problématiques et le partage du quotidien renforce la relation éducative avec les jeunes suivis. Un séjour a dû être annulé la veille du départ, au moment des vacances de la Toussaint, suite au deuxième confinement.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle : les chantiers demeurent un outil essentiel, dans cette perspective. En outre, ils s'inscrivent dans une continuité d'accompagnement, l'argent ainsi recueilli servant à financer un projet pour le jeune (départ en séjour, permis de conduire, BAFA...) :

- Un chantier éducatif s'est déroulé dans le sud de L'Île-Saint-Denis : un groupe a refait tout l'électricité du local. Il a été encadré techniquement par les *Compagnons Bâtisseurs* et s'est déroulé pendant deux

semaines. Au-delà des travaux de rénovation et de mise en sécurité des installations électriques du local, il avait aussi pour but de former les jeunes.

Grâce à ce chantier les jeunes ont acquis des compétences en électricité, et ont obtenu un certificat de compétences délivré par notre partenaire. Ils ont aussi pu financer leur BAFA ou leur Permis de conduire. L'expérience devrait se prolonger, en 2021, par un chantier de peinture dans le local de l'équipe éducative.

- L'atelier code de la route : une éducatrice a animé un atelier code de la route au mois de juillet. L'autoécole dans laquelle plusieurs jeunes étaient préalablement inscrits n'avait pas rouvert au mois de mai. Pour pallier cette fermeture, l'équipe éducative a proposé d'organiser des temps collectifs de révision du code : trois des jeunes accompagnés ont d'ailleurs obtenu leur permis en fin d'année.

- Le partenariat avec La Mission Locale (ML), un acteur essentiel dans le champ de l'insertion socio-professionnelle : éducateurs et professionnels de la ML sont régulièrement en lien, d'une part pour faciliter la rencontre entre les jeunes et les conseillers d'insertion, et d'autre part pour contribuer conjointement à la mise en œuvre des projets individualisés des jeunes.

Favoriser l'accès aux droits des usagers, promouvoir la citoyenneté : l'équipe éducative a participé à plusieurs actions de développement local, permettant de renforcer le lien social et de prévenir les conflits au sein des quartiers.

Dans le quartier sud, nous avons participé à la « fête de la rentrée » en septembre. Par ailleurs, nous avons participé à différents événements initiés par la Ville (terrasse d'été par exemple), ou par des associations. Les éducateurs-trices ont aussi accompagné plusieurs jeunes vers différents forums de l'emploi.

➤ Le partenariat

- Le chef de service participe à différents groupes de travail mis en place dans le cadre du CLSPDR (comité local de sécurité de prévention de la délinquance et de la radicalisation) : groupe relatif aux mineurs, groupe sur les violences faites aux femmes.

- Le chef de service participe aux réunions d'équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS), organisées par le Programme de réussite Educative (PRE). Ces réunions mensuelles permettent d'échanger autour des difficultés des jeunes accompagnés dans le cadre de ce dispositif, constitutif de la Politique de la Ville.

- L'équipe a travaillé avec différentes associations intervenant dans la ville pour mener à bien des projets conjoints. Un séjour a eu lieu notamment en partenariat avec *Sport 'Alim'*. Il avait pour objectif de travailler autour de la santé et de l'alimentation des jeunes.

➤ Perspectives 2021

Favoriser la réussite scolaire, notamment par la reprise des interventions habituelles au collège Sisley, dès que le contexte sanitaire le permettra : actions autour de la citoyenneté et du vivre ensemble et développement d'échanges réguliers concernant la scolarité et l'orientation des élèves suivis par les éducateurs.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle : en développant des chantiers éducatifs et pédagogiques avec les bailleurs – à ce jour, ces chantiers nous manquent cruellement, en termes de supports éducatifs à proposer aux jeunes – et en œuvrant en partenariat avec la Mission locale.

Faciliter l'accès à la culture : permettre aux jeunes de s'inscrire dans la vie de la cité en participant à des ateliers éducatifs, et favoriser le développement de l'esprit critique et de l'estime de soi. L'équipe du sud élabore notamment un projet autour d'un atelier bois, pour 2021.

Favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté : en soutenant les dynamiques et les solidarités de quartier (en lien notamment avec le Secours Populaire) ; en continuant de participer activement aux différents événements locaux comme la fête de la rentrée, au quartier sud.

Soutenir la parentalité : par la mise en place de « séjours familles », d'actions de développement local et par un travail partenarial construit avec les différentes associations de parents.

3.2 SAINT-OUEN : « ARAGO-PAYRET-ZOLA » ET « LE VIEUX »

➤ Contexte général et vie de quartier

L'équipe municipale de Saint-Ouen, nouvellement élue, développe un discours valorisant l'éducation et les vertus de la transversalité des échanges entre les habitants, les associations et les services de la Ville.

En plus de la crise sanitaire, la ville a subi un niveau de violence particulièrement élevé cette année : deux jeunes ont été assassinés dans le quartier du Vieux Saint-Ouen, dont un qui était accompagné par notre équipe. Sa disparition a provoqué un long moment de sidération chez tous les jeunes qui l'avaient connu. Cette violence impacte la plupart des quartiers. Tirs, expéditions punitives, trafics à ciel ouvert font partie du quotidien audonien, bien que la présence de la police soit très significative dans le centre-ville, en lien avec le dispositif Quartier de Reconquête Républicaine (QRR).

C'est dans ce contexte que les éducateurs réalisent leur travail de rue, répondant au principe d'« aller vers », spécifique à la prévention spécialisée. Dans ce contexte, les éducateurs vivent une pression mentale toute particulière : d'un côté confronté à la peur face à une violence exacerbée, de l'autre, en proie à de grandes difficultés dans la mise en œuvre de leurs missions, face à des adolescents qui « abandonnent » très facilement la relation éducative, peinant à s'inscrire dans toute action convoquant le principe de réalité.

La ville continue sa métamorphose urbaine avec la restructuration de son cadre vie, la construction de logements, de bureaux et des infrastructures qui vont être créées à l'approche des JOP (jeux olympiques) 2024. De plus, la ligne de métro 14 arrivera prochainement jusqu'à Saint-Ouen, elle renforcera le dynamisme et l'attractivité de la ville, tout en simplifiant les trajets.

➤ Restructuration et dynamique des équipes

L'arrivée de deux éducateurs en début d'année complétant l'effectif, et la recomposition des équipes ont fait évoluer le dispositif de travail. Face au contexte inédit et imprévisible de 2020, les éducateurs ont pu évoluer, en constante adaptation, avec plus de complémentarité.

En plus d'un éducateur en contrat d'apprentissage positionné dans l'équipe du Vieux Saint-Ouen, nous avons accueilli une jeune fille en contrat de professionnalisation « Monitrice éducatrice », au sein de l'équipe d'Arago (jusqu'en Juin 2022).

Les effectifs, désormais au complet, sont donc de 3 ETP et un contrat d'apprentissage pour l'équipe du Vieux Saint Ouen, et de 4 ETP et un contrat de professionnalisation pour celle d'Arago.

➤ Evolution et analyse quantitative et qualitative

Les accompagnements individuels

Avec un total de **97 jeunes accompagnés**, nous observons une baisse de presque 30% par rapport à l'exercice 2019. Nous notons néanmoins une hausse importante du nombre de thématiques traitées (+42%) : des problématiques associées plus complexes ont rendu les accompagnements significativement plus longs et compliqués.

La part des filles est de 20 % : nous observons cette année un nombre conséquent de filles en situation de fragilité et/ou de prostitution qui ont été repérées et accompagnées. Ce type de travail est long, avec un temps pour créer la relation de confiance, un autre pour la verbaliser et enfin l'identification du besoin et l'émergence de la demande d'aide. Le maintien, dans la relation d'aide, de certaines jeunes filles est un exercice éducatif requérant beaucoup de patience et de persévérance.

Enfin notons deux éléments caractérisant tout particulièrement l'activité cette année : un taux de renouvellement des jeunes accompagnés à hauteur de 25%, et un nombre croissant de situations de mineurs non accompagnés (MNA), pour lesquels les possibilités de relais s'avèrent particulièrement difficiles.

S'agissant des thématiques d'intervention, celle qui a le plus fortement augmenté est **l'insertion professionnelle**. Les demandes des jeunes ont été nombreuses dans ce domaine cette année, toutefois force est de constater que bon nombre d'accompagnements éducatifs n'ont pu réellement aboutir, en raison du contexte.

La **prévention des conduites à risques** (+100%), la **prévention du décrochage scolaire** (+55%) et **l'accès aux droits et à la citoyenneté** (+42%) font état d'augmentations significatives. Elles sont à corrélérer avec les réalités de la situation sanitaire, le confinement ayant pour effet de développer davantage certaines conduites à risques (consommation de produits toxiques, conduites dangereuses de véhicules ...). La fracture numérique et l'absence d'école ont fait également partie de nos préoccupations prioritaires, tout particulièrement lors du premier confinement.

En revanche, nous notons une baisse de 63% des accompagnements individuels liés aux loisirs, à la culture et au sport, ce qui s'explique par l'actualité sanitaire.

Les actions collectives

Nous avons fait le choix de réaliser davantage de séjours, mais plus courts, afin d'amener plus de jeunes à sortir de leurs quartiers. Nous avons ainsi pu composer des groupes, mixant de jeunes collégiens avec des jeunes MNA. Nous avons également organisé un grand nombre d'activités à la journée et des chantiers pédagogiques, tels que la réfection de notre local d'équipe.

Un chantier éducatif a eu lieu en mars. Il s'agissait de mettre en situation d'emploi des jeunes garçons de 17 à 20 ans, du Vieux Saint-Ouen, pour la réfection et la remise en peinture d'une cage d'escalier, située dans une résidence du bailleur SEQUENS. Le chantier a dû être arrêté à cause du confinement, mais les jeunes ont réussi à se remobiliser, lors de la phase de déconfinement, pour reprendre le chantier et le terminer.

Avec **250 jeunes** concernés par les actions collectives, nous observons une augmentation de 32% de l'effectif. Le taux de renouvellement est de 26%, ce qui constitue un chiffre important.

Concernant les thématiques abordées, la **scolarité** est restée prédominante, quand celle de la **prévention des conduites à risque** a augmenté de 53% par rapport à l'année précédente. En revanche, le domaine des **loisirs, sports et culture** accusent une baisse de 20%.

Les équipes ont aussi réalisé un grand nombre d'activités à la journée (parc, sorties à la mer...).

Deux actions collectives significatives ont pu être menées :

- Une éducatrice a accompagné un groupe de 5 jeunes filles âgées de 15 à 17 ans. Dès le mois de juin, elles ont interviewé des habitants, jeunes et moins jeunes, qu'elles rencontraient dans les quartiers de Saint-Ouen, afin de recueillir leurs vécus et leurs ressentis durant le confinement, dans la perspective de réaliser un court métrage relatif à cette période.

L'équipe a utilisé du matériel simple – perche, smartphone – et nous avons procédé au montage du court métrage avec une association de la ville. Une projection devait avoir lieu en Novembre, à Mains d'Œuvre, mais a dû être décalée plusieurs fois à cause des mesures sanitaires.

- La deuxième action concerne deux groupes mixtes de jeunes collégiens, avec lesquels un éducateur, « très bricoleur », a initié la construction de mini-karts électriques. L'idée principale consiste à créer en manipulant des outils mécaniques et électroportatifs, l'électronique, le bois etc... Les objectifs éducatifs visent la remobilisation des adolescents, le développement de leur concentration et leur capacité à aller au bout d'un projet. Cette action est toujours en cours, les restrictions ne nous permettant pas pour le moment de nous regrouper aussi facilement que nécessaire.

Une exposition devrait avoir lieu ultérieurement. L'utilisation de ces mini-karts est également envisagée.

La prévention spécialisée et les réseaux sociaux : les Conséquences du COVID

Dès le début du premier confinement, nous avons réalisé que nos actions de prévention passeraient immanquablement par le numérique. Avec l'aide de deux éducateurs (labellisés « Promeneurs du net »), nous avons mis en place plusieurs groupes sur des réseaux sociaux, tels SNAPCHAT, WHATSAPP, FACEBOOK... et autres blogs, afin de communiquer, relayer des informations et mettre en lien les jeunes avec des partenaires.

A titre d'exemple, nous avons pu ainsi fédérer un groupe de jeunes filles de 15 à 17 ans, qui se sont investies dans la distribution alimentaire, avec une association de la ville.

Notre principe d'action a consisté à appréhender le Net de la même manière que l'on investissait l'espace territorial, en y appliquant autant que possible nos méthodes et principes d'action. Bien sûr, nous étions conscients que les jeunes exposent beaucoup leur intimité dans l'espace numérique. Nous avons dû apprendre à faire la part des choses, distinguer les conduites adolescentes « normales » des conduites « à risque », et définir la bonne distance professionnelle tout en marquant subtilement notre présence éducative.

Nous avons été en contact avec beaucoup de jeunes de Saint-Ouen sur les différents réseaux, mais pas uniquement, certains étaient domiciliés dans des communes voisines ou plus éloignées de l'Île de France. Nous avons comptabilisé presque 800 jeunes (410 sur SNAP, 320 sur INSTA, 80 sur WHATSAP, une cinquantaine sur FACEBOOK).

Le travail de rue

Les éducateur-trices évoquent la difficulté de réaliser des séances de travail de rue, depuis le deuxième confinement, compte-tenu des gestes barrières et des diverses mesures sanitaires.

Ils s'interrogent sur la mise à distance créée entre les jeunes et eux-mêmes, lorsqu'ils sont obligés de répéter sans cesse qu'il faut porter les masques et rentrer à l'heure.

Plus globalement, nous constatons que le contexte sanitaire exacerbe le climat général des quartiers, déjà éprouvé par les actes de violence qui se perpétuent dans la ville.

➤ Le partenariat

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu préserver certains liens privilégiés et continuer à travailler avec l'UEMO de Saint-Ouen, la plateforme jeunesse « santé mentale », certains services municipaux et associations de quartier, ainsi que les collèges Jaurès et Backer. Nous participons aux équipes pluridisciplinaires de suivi (EPS), organisées par la Réussite Educative, qui nous permettent de repérer ce qui peut faire difficulté dans la scolarité de certains élèves audoniens.

L'augmentation de situations de mineurs non accompagnés (MNA), suivis un temps par l'ASE et ensuite par la Cellule d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés (CAMNA) est préoccupante et représente une grande difficulté pour le service. Dans tous les domaines, ces situations s'avèrent compliquées. Nous avons pu être soutenus par quelques associations, mais nous nous retrouvons en difficulté dès qu'il s'agit d'aborder l'aspect administratif : autorisation parentale, dossier ASE, ordonnance de placement provisoire (OPP), papiers divers...L'équipe a dû apprendre à accompagner des situations complexes, parfois même sans la possibilité d'échanger en français. Nous disposons de peu de partenaires locaux pouvant répondre aux besoins des MNA, et la cellule du département répond peu à nos sollicitations, elle-même fortement surchargée. Nous avons inscrit beaucoup de ces jeunes au Campus des métiers (centre de formation en apprentissage) et avons assuré les divers dépannages liés aux transports, à l'alimentaire...

Cette année, nous constatons avec regret l'absence de Réunion Pluriprofessionnelle (RPP), sous l'égide du service social et de l'aide sociale à l'enfance, ainsi que celle du groupe de suivi de la prévention de la délinquance (GSPD).

➤ Accompagnements des familles

Nous notons une augmentation de l'accompagnement des familles dans nos deux secteurs, avec une forte hausse dans le secteur du Vieux Saint-Ouen. Les équipes accompagnent 109 parents, contre 63 en 2019, soit +73%. Les thématiques concernées, en premier lieu, sont « *la santé et les conduites à risques, la médiation, le logement et l'accès aux droits* ».

La plus forte disponibilité des parents, assignés en leur domicile lors des confinements, a significativement développé le nombre de rencontres avec le/les parent(s) à l'occasion de la signature des autorisations parentales (préalable nécessaire à toute participation aux actions collectives). De nombreux contacts ont donné lieu à des accompagnements spécifiques.

L'arrivée de certains éducateurs expérimentés, au sein de l'équipe, a permis par ailleurs de développer les accompagnements familiaux à partir d'une approche plus systémique.

➤ Perspectives et objectifs 2021

- Continuer le travail avec les mineurs non accompagnés et les jeunes filles en situation de prostitution ;
- Trouver des chantiers éducatifs, en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi ;
- Poursuivre des projets collectifs (Vikart, bornes d'arcades, boxe...) et continuer d'orienter nos publics vers les institutions et associations porteuses de projets ;
- Accentuer le travail autour de la prévention du décrochage scolaire ;
- Créer une dynamique de relais avec les collèges et lycées, poursuivre notre collaboration avec le service de Réussite Educative ;
- Conceptualiser et conventionner nos liens privilégiés avec la PJJ, l'ASE et la CAMNA, afin de faciliter l'accompagnement de nos publics ;
- Mettre en place des actions de médiation dans certains espaces extérieurs des quartiers QPV.

3.3 VILLETANEUSE

➤ Contexte général et vie de quartier

Villetaneuse est une ville de 12 500 habitants, dont 35% ont moins de 20 ans (Insee 2013). Implantée sur le territoire de Plaine Commune, la ville comptera dans le futur paysage du Grand Paris.

Plaine Commune est un territoire qui bénéficie d'une situation stratégique : proche de l'aéroport Charles de Gaulle et irrigué par un réseau de transports important et diversifié. Il constitue un pôle économique majeur et se trouve être le second pôle universitaire d'Ile-de-France.

Le contexte politique a été modifié en 2020, avec l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Celle-ci a questionné - c'est légitime - notre mode d'intervention, mais finalement sans remettre en question nos modalités de travail dans les quartiers de la ville. Bien au contraire puisque notre partenariat avec les services de la Ville tend à s'intensifier autour des questions de jeunesse.

La rénovation urbaine, quant à elle, se poursuit. Depuis quelques temps, nous constatons que la mise en place des conseils citoyens a favorisé une meilleure consultation des habitants, augmentant notablement leur pouvoir d'influence sur le nouveau tissu urbain envisagé.

➤ L'activité éducative

Constituée de cinq postes d'éducateurs et d'un chef de service, l'équipe éducative intervient sur toute la ville. Pour l'année 2020, elle enregistre une baisse du nombre de personnes accompagnées. Cette baisse semble liée pour une part importante à la crise sanitaire et ce, malgré la rapide mise en place de lien avec les jeunes déjà connus, à travers l'espace numérique.

Le travail de rue et les jeunes « juste » connus

L'intensification du travail de rue et de la présence sociale, initiée en 2018, s'était poursuivie durant l'année 2019. Elle nous a permis en 2020, de croiser beaucoup de jeunes qui, pour certains, n'avaient jamais entendu parler des différentes actions menées par l'équipe éducative.

Un renouvellement du public était en train de s'opérer depuis quelques mois, mais le confinement et le couvre-feu, obligeant à estomper le travail de rue, ont eu un impact important sur le nombre annuel de jeunes connus.

En 2020, nous comptabilisons 404 jeunes connus dans la rue, contre 535 en 2019, ce qui représente une baisse de 24%.

120 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif individualisé

La dynamique précédente, à la baisse, a bien évidemment impacté le nombre de jeunes accompagnés de manière individuelle : 120 jeunes au lieu de 213 en 2019, soit une baisse de 44%. Toutefois, notons que nous comptabilisons 20 nouveaux jeunes.

La présence des filles est particulièrement moins importante que les deux dernières années, avec un taux de présence de 45 %, tandis que les mineurs n'atteignent que 35 % constituant la classe d'âge minoritaire de l'ensemble des accompagnements.

6 % des poly-suivis relèvent de mandats administratifs et 8 %, de mandats judiciaires. Pour un total de 173 problématiques traitées, les « *loisirs, culture et sports* » représentent 22 % de l'activité, la « *scolarité* » 20,5 % et l'« *insertion professionnelle* », 19 %.

77 jeunes ont bénéficié d'accompagnements collectifs

Les filles représentent 30 % des accompagnements collectifs et les « nouveaux jeunes », 25 %.

Les trois thématiques prioritaires sont les activités de « *loisirs, culture et sport* » (61 actions), « *la prévention des conduites à risques* » (10 actions) et « *l'accès aux droits et la citoyenneté* » (9 actions).

L'accompagnement collectif offre un espace de socialisation conflictuel, réfléchi et maîtrisé par l'équipe éducative. Il permet d'élargir la vision du monde des jeunes et d'initier une ouverture de leur cadre de référence. L'accompagnement collectif peut servir de support, pour mieux connaître un jeune et favoriser l'établissement d'une relation de confiance. A rebours, l'accompagnement collectif peut permettre de nourrir la relation du jeune avec les éducateurs, en utilisant comme support la dynamique du groupe, qu'il soit naturel ou constitué par l'équipe. Les sorties éducatives sont choisies et organisées avec un ou plusieurs jeunes. Elles nous permettent de repérer les dynamiques de groupe à l'œuvre, de créer ou renforcer le lien déjà existant et de faire connaissance avec de nouveaux jeunes. Pour certains, les sorties sont incluses dans leur projet d'accompagnement, permettant de travailler des axes spécifiques.

Les *chantiers éducatifs* et *pédagogiques* ont pour objectif de consolider le parcours d'insertion sociale et professionnelle du jeune : lui permettre de mieux appréhender les codes du monde du travail. Malgré

les conditions sanitaires, nous sommes parvenus à mener cette année trois chantiers, tout comme l'an passé. L'un d'entre eux s'est déroulé au collège Roger Martin du Gard à Epinay-sur-Seine, en partenariat avec la Régie de Quartier de Pierrefitte, dans le cadre des actions d'insertion en faveur des jeunes dits « NEET » (sans emploi, sans qualification et sans formation). Trois jeunes, accompagnés par un éducateur de l'équipe et un intervenant technique employé par la Régie, ont pu intervenir au collège pour des travaux de rénovation, durant les vacances de la Toussaint 2020.

Bilan de l'été 2020

Durant l'été, nous avons pu maintenir quelques actions collectives, ainsi que deux séjours. Le premier séjour s'est déroulé en juillet, à Montpellier, avec un groupe de garçons âgés de 16 à 21 ans – jeunes qui avaient fait l'année précédente un chantier peinture pour le financer – puis en août, en Vendée, avec 6 jeunes filles âgées de 15 à 17 ans. Ce dernier séjour a pu être mis en place à la demande du groupe, ce qui représentait pour l'équipe une belle opportunité pour renforcer le lien existant et lui conférer une nouvelle dimension. Pour le préparer au mieux, nous avons proposé aux adolescentes quelques actions à la journée, afin de pouvoir travailler, en amont, la dynamique de groupe.

A la journée, nous avons accompagné plusieurs groupes à la base de loisirs de Jablines, au parc d'Astérix, au parc Saint-Paul.... Nous avons également organisé des sorties à la mer ou en forêt...

La demande des jeunes était particulièrement forte, durant cette période estivale post confinement. La situation de l'équipe, non au complet, conjuguée aux congés annuels des uns et des autres, ne nous a pas permis de répondre à l'ensemble des sollicitations des différents groupes.

Par ailleurs, certaines actions ont été ajournées par la direction du service, afin d'éviter un plus grand risque de contamination par la Covid 19 existant dans les lieux clos.

Le chantier fresque Allende

Ce chantier mérite d'être mis en avant : il s'agissait d'embellir un container à deux-roues, en partenariat avec le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat

Ce chantier « fresque » devait avoir initialement lieu en mars et avril 2020, dans le quartier Allende et a été finalement repoussé au mois de juin 2020. Il a mobilisé 12 jeunes du quartier âgés de 16 à 20 ans, ainsi que l'amicale des locataires. L'objectif, en concertation avec le bailleur, était de donner une image positive à l'adresse de tous les habitants du quartier. Mais le calendrier de réalisation s'est trouvé brutalement balayé par l'arrivée du coronavirus. Dès le début du confinement, nous avons réussi à mobiliser les jeunes par l'utilisation d'un réseau social qui a permis de maintenir les échanges entre les membres du groupe, l'artiste, le bailleur et l'équipe. Le projet de fresque a pu se construire malgré les conditions sanitaires et avant de revenir sur le terrain autour de trois thèmes : la « réussite ainsi que l'échec », « Salvador Allende et Pablo Neruda » et enfin « culture du monde ».

A la fin du confinement, l'ensemble de ce travail a été présenté aux habitants et proposé au vote : le second thème a finalement été retenu : « Salvador Allende et Pablo Neruda ». Le chantier a démarré dans la foulée. Au travers de ce thème, nous avons pu constater l'attachement des jeunes à leur quartier, mais aussi leur fierté de pouvoir mettre en avant ces deux personnages historiques. Grâce à sa gratification financière, ce chantier fresque a permis à 8 jeunes de partir en séjour au mois de juillet et à 4 autres, de mener à bien des projets individuels (inscription au permis de conduire et au BAFA).

➤ Point sur le partenariat avec le collège Jean Vilar

Avec l'arrivée de la nouvelle Principale, nous avons retravaillé la question du décrochage scolaire, car il nous semblait alors important de revoir nos modes d'intervention. Ensemble, nous les avons redéfinis mais avec la crise sanitaire, nous avons dû repousser le démarrage de notre collaboration à janvier 2021. L'action « Café des parents » a été suspendue. Nous souhaitons toucher un plus grand nombre de parents, un public plus hétérogène reflétant davantage la diversité du collège, de façon à instaurer une dynamique d'échange et de partage basée sur l'altérité. Dans l'hypothèse de reprise d'une telle action, il nous faudra revoir nos modes et méthodes d'intervention.

➤ Période de confinement

Dans un premier temps, les habitants ont dans leur majorité respecté le confinement, en dehors de quelques jeunes qui ont eu beaucoup de mal à restreindre leurs déplacements en extérieur. Pour certains, le montant des amendes a eu un effet dissuasif, les incitant à rester à la maison. Pour une plus petite fraction, cela n'a pas suffi : ne pouvant rompre avec leur sociabilité usuelle, ils ont alors pris l'habitude, le temps du confinement, de se retrouver dans les cages d'escaliers pour ne pas être vus par les autorités et les adultes du quartier.

A l'approche de la fin du premier confinement, les consignes étaient moins respectées, les familles et les jeunes se sont mis à circuler de plus en plus en extérieur. Des parents ont confié qu'il leur était devenu impossible de maintenir leurs enfants enfermés dans les appartements.

Tout au long du confinement, l'équipe a dû modifier son mode d'intervention et d'accompagnement. L'utilisation des réseaux sociaux a permis de mettre en place des actions, avec les jeunes et les familles : des activités culinaires, des jeux de société en ligne proposés sur WhatsApp, mais aussi un important travail de médiation familiale, pour apaiser des tensions qui apparaissaient entre des jeunes et leurs parents. Face aux conduites à risque, les éducateurs ont diffusé des messages de prévention, rappelant le respect inconditionnel des règles d'usage pour se protéger soi-même, et protéger les proches, peut-être plus fragiles – gestes barrières, port du masque, distanciation, etc.

Au travers du télétravail, l'équipe s'est astreinte à préserver autant que possible les liens professionnels. Par visioconférence, nous avons conservé nos réunions hebdomadaires, et il nous est apparu nécessaire de maintenir le groupe d'analyse des pratiques. Communément, ces temps d'échanges sont essentiels pour exprimer nos difficultés quotidiennes. Mais au vu du contexte et considérant notre format de travail à distance, inédit pour des éducateurs de rue, cet espace nous est paru encore plus primordial, notamment pour échanger sur des situations complexes et parfois d'urgence que nous allons devoir continuer à traiter, malgré la contrainte de notre éloignement physique.

➤ Quelques faits marquants

En dehors de la crise sanitaire, Villetaneuse a connu un évènement majeur. A la suite des dernières élections municipales, la commune a changé de couleur politique : il n'aura fallu qu'un seul tour de scrutin, le 15 mars 2020, pour que le nouveau maire soit élu, mettant fin à plusieurs décennies de gestion communiste.

La période qui a suivi, entre le 15 mars et le 24 juin 2020, date de la passation entre l'ancienne et la nouvelle équipe, s'est avérée compliquée. Les employés municipaux paraissaient comme « en latence », ce qui conférait à la ville l'aspect d'une « ville endormie ». Le nouveau maire a cependant maintenu les actions qui étaient prévues par l'ancienne municipalité, en dehors des fêtes de quartiers qui ont été annulées. Seuls le « forum des associations » et la « Fête de l'été » ont été maintenus.

➤ Perspectives 2021

- Accentuer les actions de prévention autour de la thématique du décrochage scolaire et concevoir des ateliers de remobilisation, dans la continuité de l'action initiée en 2018, avec le collège Jean Vilar (démarrage prévu à partir de Janvier 2021).
- Mettre en place un projet d'intervention auprès des classes de 5ème du collège Jean Vilar, sur les « droits et devoirs de l'enfant », à partir de septembre 2021.
- Mettre en œuvre le Projet « chantier de rénovation peinture à Langevin », en février-mars 2021.
- Développer le travail de rue de façon plus stratégique, en cohérence avec notre projet de service, de façon à affiner notre diagnostic sur le secteur de Grand-Coing.
- Développer des projets « vivre ensemble », dont l'objectif est de développer le sentiment d'appartenance à un territoire donné, favorisant des actions de solidarité, de convivialité active, de respect mutuel et de citoyenneté. Les chantiers éducatifs peuvent être un très bon support pour initier ce type de dynamique.
- Nous travaillons aussi sur un « outil media » permettant la mise en place d'un réseau d'échanges et de partage. Nous pensons que certains jeunes pourraient s'investir dans leur quartier ou à la demande de leurs voisins, en contrepartie d'une valorisation qui reste à définir.
- Mener des projets « sport, santé et insertion », avec plusieurs partenaires : Service santé de la ville (PAPS), Club de basket, Mission locale, SFMAD (solidarité, formation, mobilisation, accueil et développement) et la Maison de l'emploi.
- Développer et renforcer le travail partenarial avec les structures sociales ASE (aide sociale à l'enfance), Service social de secteur, CCAS (centre communal d'action sociale) et pérenniser le travail partenarial avec le PAPS.
- Favoriser et accentuer le travail auprès des filles, sur la question de l'émancipation.

3.4 ÉPINAY-SUR-SEINE : « LA SOURCE LES PRESLES », « CENTRE-VILLE » ET « ORGEMONT »

➤ Contexte général et vie de quartier

L'année 2020 a débuté dans une dynamique positive, sur les trois secteurs d'interventions d'Epinay. Un projet transversal, unifiant les trois équipes sur la thématique des rixes, a vu le jour en janvier, en partenariat avec la Maison du théâtre et de la danse (MTD) et des comédiens en résidence.

La Covid 19 nous a « foudroyés », et après une période de sidération due au choc brutal du premier confinement, nous nous sommes ressaisis pour maintenir le lien existant avec le public. Les éducateurs ont fait preuve d'adaptation et ont pu écouter et soutenir les jeunes et leurs familles, sur des questions administratives, d'aide alimentaire, d'insertion professionnelle, de scolarité, prenant en compte les inquiétudes face à la pandémie, les problèmes d'isolement et de mal-être.

Les équipes ont privilégié ces moments précieux en favorisant le dialogue. La synergie autour de la parole s'est peaufinée et sous une « fausse apparence de légèreté », entre confinement, gestes barrières, déconfinement, couvre-feu, travail en distanciel, attestations, etc...la vie a finalement repris le dessus.

Nous avons appris à cohabiter avec le virus, la dynamique de créativité se poursuit et les idées fusent.

➤ Les spécificités des quartiers d'intervention

La Source Les Presles : le nombre d'habitants reste sensiblement identique à celui de l'année dernière soit, 11 390. La rénovation urbaine se poursuit, impactée par la situation sanitaire qui semble avoir bousculée les perspectives de relogement, puisqu'à ce jour, peu de familles ont été relogées. De surcroît, l'avancement des chantiers de réhabilitation des logements sociaux a connu un ralentissement notable, dû aux menaces reçues par les ouvriers ainsi qu'au vol de leur matériel de chantier. Pour éviter la récurrence, le bailleur a embauché du personnel de sécurité, de jour comme de nuit.

Depuis le déconfinement, les éducateurs travaillent en présentiel et rappellent quotidiennement les gestes barrières, aux jeunes. Nous avons multiplié ces moments susceptibles de faciliter le port du masque et les gestes sanitaires appropriés...des masques en poche et sur le visage, pour dépanner les jeunes lorsqu'ils n'en portent pas, mais aussi pour se protéger.

Des projections d'action se mettent en place à partir du travail de rue, coconstruites avec des groupes. Le « brouillard » se dissipe, graduellement les consignes sanitaires sont un peu moins strictes. Des actions collectives se concrétisent entre juin et septembre, des sorties à la journée et des séjours.

En fin d'année 2020, des contacts se nouent avec la CPE du GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) du lycée Feyder. Un travail est envisagé en collaboration avec l'équipe de Villetaneuse, ainsi qu'avec celle du Centre-Ville et Orgemont.

Le Centre-ville (10210 habitants) : ce secteur s'étend sur 55 hectares, le long des berges de la Seine. Depuis 2006, il fait l'objet d'une restructuration qui s'achève. Malgré les démolitions et les reconstructions, le cadre de vie se fait plus vert, mais les conditions de vie des habitants restent encore précaires.

Le trafic demeure une réalité permanente et l'insécurité persiste.

Le centre-ville constitue le pôle majeur de la ville. Il regroupe l'ensemble des services publics et le centre commercial l'Ilot, ainsi que le centre socio-culturel MC2 inauguré en décembre 2019, avec lequel notre service a initié, pendant le premier confinement, un atelier « Aux masques citoyens ». Celui-ci a mobilisé des habitants possédant des savoir-faire en couture, de sorte que 3 000 masques ont pu être fabriqués et distribués.

Plusieurs drames se sont également produits, en plein confinement.

Le 15 avril 2020, un incendie se déclarait dans une tour. L'équipe éducative, alors confinée, a été immédiatement informée par les habitants, du décès d'une enfant en bas âge. Autorisée par la direction, une éducatrice s'est rendue sur les lieux, pour soutenir la famille.

Le meurtre d'Aman habitant du centre-ville, survenu à Orgemont le 5 juin, a aussi affecté un grand nombre d'habitants (voir paragraphe ci-dessous, « Orgemont »).

Le 13 août, une jeune femme, bien connue de notre équipe est morte victime d'un féminicide. Aujourd'hui, l'équipe accompagne ses sœurs pour témoigner de ce drame et dénoncer les violences faites aux femmes.

Enfin, le 15 octobre 2020, deux élèves du lycée Louise- Michel ont été agressés avec une barre de fer durant leur cours d'éducation physique, il s'agissait de représailles.

Orgemont : ce grand ensemble de 12 370 habitants est l'objet d'un programme de rénovation urbaine depuis 2016. La dynamique partenariale du quartier a été fortement impactée par le contexte sanitaire. Cependant, dès la sortie du premier confinement, le Conseil citoyen est resté particulièrement actif et s'est saisi de notre projet « *Aux masques citoyens* », pour confectionner 4000 masques.

Plusieurs événements dramatiques ont ponctué la vie du quartier...

Le 5 juin, un adolescent de 16 ans, Aman, a été tué par balles. Ce jeune n'était pas connu des services de la police. Nos équipes le connaissaient bien, lui et sa famille. Nous avons d'ailleurs mis en relation l'équipe de la plateforme « Jeunesse Santé mentale » avec cette dernière. Nous avons également contribué à l'organisation de la marche blanche, organisée en sa mémoire.

Le 14 septembre, de nouveaux coups de feu surviennent aux abords du local de l'équipe, sans occasionner de blessés. Deux mois plus tard, le lundi 16 novembre, une même situation fait deux blessés.

Un vent de panique souffle sur le quartier.

Des affrontements opposant des jeunes d'Orgemont et des Raguejets (quartier de Saint-Gratien) ont ensuite eu lieu, sur fond de différends liés au trafic. Puis ce sont des jeunes d'Orgemont qui se sont opposés aux jeunes de La Source-les-Presles (ou ont été victimes d'agression), lors de leurs déplacements pour se rendre au lycée Feyder...

Nous avons connu également des moments plus festifs...

Durant le premier confinement, écoles fermées, temps magnifique...le quartier s'est mis dans l'ambiance « vacances estivales » : tournois de football tous les soirs, musique, barbecue et chicha. Des logements vides, dus à l'opération de réhabilitation en cours, ont été squattés, allant jusqu'à transformer des étages entiers de la rue de Marseille en loft récréatifs avec jacuzzi, bar, billard, babyfoot, etc.

Une inquiétude nous est apparue toutefois dans ce contexte : le risque de prostitution qui semble, dans ce quartier, pouvoir happer de jeunes filles fragiles.

➤ Problématiques et activités communes aux trois quartiers

Des problématiques

L'année 2020 a encore été marquée par des conflits violents entre quartiers, particulièrement entre Orgemont, la Source/les Presles et les villes limitrophes.

La question de la prostitution juvénile/ violences faites aux femmes est également un axe de travail qui nous préoccupe. Les informations « lâchées » par les jeunes et celles recueillies auprès des structures scolaires et du commissariat, démontrent que ce phénomène « monte en flèche ». Ce fléau est toutefois banalisé par les victimes elles-mêmes. Il s'agit désormais de former tous les éducateurs – et non seulement les sensibiliser – afin qu'ils soient en capacité d'identifier et de décoder les signes mineurs évocateurs d'un risque prostitutionnel, auprès de nos publics.

Nous observons une augmentation exponentielle de la consommation du protoxyde d'azote (« gaz hilarant ») : l'utilisation de ce gaz, peu coûteux et en vente libre dans les commerces, comporte de gros risques. A la sortie du premier confinement, nous avons retrouvé les quartiers jonchés de cartouches. Nous avons alerté l'atelier Santé Ville qui proposera, en conséquence, une formation permettant de mieux appréhender le phénomène et d'outiller les différents professionnels.

Des actions éducatives menées en transversalité

Afin de renforcer l'identité spinassienne et prévenir des comportements violents (rixes), notre service a mis en œuvre divers projets inter-quartiers (séjours, activités) durant l'été. Malgré la pandémie, les divers confinements et les mesures de protection, nous poursuivons notre projet artistique (théâtre) sur la thématique des bandes, à partir d'un texte de Sonia RISTIC. Ce projet, qui concerne 15 jeunes, devrait leur permettre de prendre conscience de la futilité des clivages inter-quartier existants et ainsi de pouvoir les dépasser. Les séances, dirigées artistiquement par les acteurs de la Compagnie Principe Actif, se déroulent toujours en transversalité avec les quartiers d'Orgemont, du Centre et de la Source/les Presles.

Un stage de 5 jours s'est déroulé durant les vacances scolaires d'hiver, puis rien ne s'est passé comme prévu. Le coronavirus a fait son apparition début mars, bousculant toute l'organisation, notamment le deuxième stage de théâtre programmé pendant les vacances de printemps. Laborieusement et après plusieurs semaines, le processus a pu reprendre malgré de nombreuses difficultés techniques. La caméra est devenue alors un outil pédagogique qui a permis aux jeunes participants de s'évader, de se retrouver, de revivre et partager un projet commun.

En septembre, nous nous sommes mobilisés pour partir à Montaure durant un week-end, pour rattraper le temps perdu et remobiliser les jeunes artistes. Suite à cette expérience très positive, un éducateur a créé un compte WHAT'SAPP nommé : « Voyage Autour de MOI », soutenant cette dynamique si difficile à maintenir pendant cette période particulière.

Une représentation sera donnée, dès que le contexte sanitaire le permettra. Initialement prévue en juin 2020, elle a dû être reportée à plusieurs reprises – en décembre, puis en début d'année 2021 – mais n'a pu toutefois avoir lieu...

➤ Une dynamique partenariale impactée, mais résistante

Avec les services municipaux

La formalisation du partenariat avec le Service Jeunesse a permis la continuité des réunions d'échanges d'informations, en visio-conférence. En revanche, aucune action en commun n'a pu être menée.

Depuis le premier confinement, nous avons participé, également en visioconférence, à toutes les cellules de veille par quartier ou en inter-quartier.

Les centres socio-culturels du centre-ville, MC2 et Mandela, sont restés actifs et en lien avec les habitants toute l'année (aide alimentaire, soutien à la scolarité). De plus, le centre MC2 a hébergé l'atelier de fabrication de masques : « Aux masques citoyens ».

Avec les médiathèques, les projets ont été suspendus, mais nous sommes restés en lien avec les professionnels.

Avec les établissements scolaires

Le collège Evariste Gallois accueille des jeunes des quartiers de La Source-les-Presles, La Justice et du Centre-Ville. Depuis la rentrée scolaire 2015, l'équipe éducative du Centre-ville participe au module relais destinés aux élèves en difficulté (absentéisme scolaire, décrochage scolaire actif ou passif, manque de confiance, violences, inhibitions...). L'équipe de La Source/les-Presles a rejoint le dispositif cette année. Les éducateurs animent un atelier débat, sur des questions en lien avec l'actualité. Une convention est en cours de validation.

Le collège Robespierre accueille des jeunes du Centre-ville et d'Orgemont. Depuis 2 ans, un atelier théâtre est animé par un éducateur de l'équipe d'Orgemont, pour les élèves de la SEGPA, tous les mardis. Malheureusement, la Covid et le confinement ont perturbé nos interventions. Deux adolescentes, élèves de cette classe, sont toutefois intégrées dans le projet théâtre mené avec la MTD. Une convention existe avec le collège, pour ce partenariat. L'atelier théâtre facilite les sollicitations de l'équipe pédagogique, et l'orientation des élèves les plus en difficultés, vers notre équipe éducative.

Au sein du collège Jean Vigo, le partenariat est dynamique et pertinent avec l'assistante sociale scolaire. L'équipe éducative est souvent visible aux abords du collège et de nombreux élèves connaissent les éducateurs.

Concernant les lycées, notre partenariat est toujours aussi important avec l'assistante sociale de Feyder, dans le cadre d'accompagnements d'élèves en difficultés. Cette année, compte-tenu de la souffrance de plus en plus prégnante chez les élèves, nous avons travaillé à la mise en place d'un espace d'écoute au sein de l'établissement scolaire.

Enfin, l'équipe pédagogique du lycée Louise Michel nous a également sollicités, au regard de la violence et des difficultés grandissantes, et précisément suite à de multiples agressions.

Travail avec les partenaires de la Protection de l'enfance : Service social et ASE

Dans le cadre des missions qui nous sont allouées, le travail des deux cheffes de service éducatif s'est poursuivi avec les partenaires privilégiés de la Protection de l'Enfance. Dès le début de l'année 2020, nous participions à toutes les Réunion Pluriprofessionnelles (RPP), afin d'y apporter notre expertise. Malheureusement, la Covid a perturbé ce partenariat, l'ASE s'étant totalement confinée une bonne partie de l'année.

Participation aux Groupe de Prévention et de Suivi de la Délinquance (GPSD)

Lors des rencontres GPSD, nous apportons notre expertise et notre vision en qualité d'acteur de la Protection de l'Enfance, aux côtés de la circonscription ASE et des assistantes sociales. Nos connaissances des problématiques des jeunes sont partagées avec d'autres partenaires, relatifs à la jeunesse, en concertation avec l'Education Nationale, la PJJ., le Parquet, la Police et la Ville. Le 5 février, le GPSD s'est déroulé en présentiel, et depuis sous forme de visioconférence.

➤ Spécificités des actions collectives menées sur le quartier

Orgemont

L'atelier danse et l'atelier musique

Ces activités phares ont été interrompues mi-mars, en raison de la situation sanitaire, puis reprises en cours de confinement, en vidéo, sur le réseau social « Tik Tok ». Depuis septembre, les différentes mesures gouvernementales ne nous ont pas permis de poursuivre ces ateliers dans de bonnes conditions. Les 22 jeunes, participant à l'atelier danse, souffrent de cette situation et il est difficile de maintenir la relation éducative.

Les séjours, les activités de loisirs, les chantiers

Un séjour inter-quartiers a eu lieu avec l'équipe du Centre (cf. Centre), axé sur la découverte des sports de montagne. Accompagnés de 2 éducateurs, 6 jeunes de 15 à 17 ans en ont bénéficié.

Différentes activités à la journée et de plein air ont été organisées durant l'été : parc d'attractions, base nautique.

A la sortie du premier confinement, nous avons été choqués par l'état déplorable d'Orgemont, le sol jonché d'ordures et de cartouches de gaz hilarant dont on connaît les dangers. Une « opération propreté », intitulée « Oxygen Orgemont » a été lancée le 5 juin, avec 6 jeunes de 15 à 17 ans. Plus de 100 litres d'ordures ont été ramassées, dont 2 sacs de 10 litres remplis de cartouches usagées. Les objectifs essentiels étaient de sensibiliser les jeunes au respect de leur environnement, à la propreté, au tri, mais aussi aux dangers du gaz hilarant.

Centre-ville

Des séjours axés sur la prévention des rixes et des addictions (chicha et gaz hilarant)

Cet été, en juillet, nous avons initié un séjour inter-quartiers avec Orgemont, avec 6 adolescents âgés de 14 à 15 ans. Sachant que ces jeunes étaient leaders dans les rixes, ce projet visait, à travers une thématique sportive, à aborder et prévenir les conflits de quartier.

Ce type de séjour favorise les échanges en groupe et avec les éducateurs, permet à chacun de réfléchir sur son implication au sein des rixes et développe l'esprit critique des jeunes. De fait, il constitue un outil pertinent de prévention, visant à mettre un terme à la chaîne de reproduction des violences.

Deux séjours de prévention, concernant la consommation de la chicha et du gaz hilarant, ont été organisés durant l'été pour 12 adolescents, âgés de 15 ans. Au-delà de l'objectif de les sensibiliser aux risques sanitaires encourus pour eux-mêmes, il s'agissait d'inscrire ces jeunes dans une logique de prévention par les pairs, les positionnant comme « ambassadeurs » auprès de leurs copains/copines.

Des activités de loisirs

Enfin, des activités de plein air ont ponctué la période estivale : pique-nique avec des jeunes ou des familles, base nautique, etc.

La Source les Presles

Différentes actions pour soutenir la scolarité des jeunes

Durant le premier confinement, nous avons gardé le contact avec les jeunes connus, ainsi qu'avec le collègue. Rapidement, nous avons mesuré que nombreux étaient ceux qui n'étaient pas outillés pour travailler à distance.

Nous avons eu divers échanges avec la Principale Adjointe, qui nous a assuré que le manque d'outils numériques ne représentait pas un frein au déroulement du programme scolaire.

Dans ce contexte, l'organisation de l'équipe s'est révélée efficace. Des rencontres physiques avec les élèves avaient lieu pour la remise des devoirs, ainsi que les corrections en format papier, plusieurs fois par semaine devant la grille du collègue.

Cette méthode permettait aussi aux parents d'avoir un suivi et un contrôle sur le travail réalisé par leurs enfants. Ces contacts ont été fréquents et nous ont permis notamment d'aborder la situation problématique d'un jeune, pour lequel le collègue n'avait plus aucune nouvelle.

L'arrivée d'une nouvelle professionnelle, au sein de l'équipe, a permis un rajeunissement du public (11/13 ans). Ces préadolescents sont connus depuis peu, la relation éducative s'instaure progressivement et d'ores et déjà, des problèmes de comportement au sein du groupe, ainsi que des problèmes de scolarité sont repérés.

Cette même éducatrice a mis en place un atelier d'aide aux devoirs, en présentiel au local et/ou en distanciel via ZOOM (réseau social), avec de jeunes préadolescentes élèves de sixième du collège Roger Martin du Gard ou du collège Evariste Galois. Ces ateliers ont permis de renforcer le lien éducatif avec elles, mais également de connaître leurs parents.

Les séjours

En 2020, trois séjours ont été organisés : en février, avec 7 jeunes, filles et garçons âgés entre 17 et 19 ans, à Saury (en montagne, près d'Annecy) ; en juillet, avec 6 jeunes garçons âgés entre 14 et 15 ans à Montaure (Normandie) ; en septembre, avec deux jeunes garçons de 15 ans, lors d'un séjour inter-quartier organisé sur la thématique des rixes, à Montaure.

Le partenariat avec le centre social Nelson Mandela

Nous nous sommes rencontrés pour préparer la fête du Printemps en mars, mais le confinement a stoppé cet élan.

En décembre 2020, un éducateur a pu organiser en urgence un stage de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), afin de soutenir l'insertion professionnelle de 2 groupes de jeunes. Il s'agissait de leur permettre d'obtenir leurs cartes professionnelles au titre d'une activité VTC (voiture de transport avec chauffeur), le PSC1 étant devenu obligatoire dans ce cadre. Ce stage a pu s'effectuer grâce à un prêt de salle du centre social Nelson Mandela.

➤ L'activité : évaluation quantitative et qualitative

On dénombre 882 **jeunes « justes connus »**, cette baisse est imputable au confinement. Cette année nous comptabilisons 333 mineurs et 549 majeurs. Le pourcentage de filles correspond à 33,45% de l'ensemble.

Les accompagnements individuels ont concerné 307 jeunes, 160 sont mineurs et 147 sont majeurs. La tranche d'âge prédominante est toujours celle des « 14 à 17 ans », soit 47%. Les filles constituent 25% des accompagnements individualisés.

Les thématiques les plus représentatives sont la scolarité, les conduites à risques et l'accès aux droits. La thématique insertion professionnelle est en baisse, en lien avec les fermetures des structures d'insertion survenues cette année, du fait du contexte sanitaire.

Les accompagnements collectifs ont concerné 277 jeunes, au lieu de 373 en 2019. Cette baisse de 26% est une conséquence directe de la pandémie. Les filles représentent 44% et les mineurs 86%.

Les thématiques les plus représentatives sont « loisirs culture sport » et « prévention des conduites à risques ». Les mois d'inactivité, du fait des conditions sanitaires, ont engendré un besoin exacerbé d'activité de plein air, tout comme la pandémie nous a conduits à déployer de nombreuses actions de prévention.

➤ Perspectives 2021

- Apporter notre expertise de prévention spécialisée dans les réunions pluriprofessionnelles (RPP) de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).
- À Orgemont, dans le cadre d'un projet de protection de l'environnement, réaliser en partenariat avec le Conseil citoyen une fresque et des plantations dans le jardin partagé, initier des jeunes à l'apiculture et installer des ruches dans le quartier (projet qui n'a pas pu être réalisé en 2020, en raison de la Covid).
- Développer notre partenariat avec l'Equipe Mobile Jeunesse (Santé Mentale) et effectuer, conjointement avec ces professionnels et la coordinatrice du Conseil Local de la Santé Mentale Intercommunale (CLSM), une formation/sensibilisation relative à la santé mentale, pour l'ensemble des équipes éducatives intervenant dans la ville.
- Développer une présence éducative au sein du lycée Feyder, en partenariat avec l'assistante sociale scolaire, les conseillers principaux d'éducation et l'ensemble de l'équipe pédagogique, mais aussi avec l'équipe Mobile Jeunesse (Santé mentale) et la coordinatrice du CLSM.

- La question de la prostitution juvénile et des violences faites aux femmes nous préoccupe et constitue un axe de travail prioritaire : nous allons renouveler notre participation au réseau « prévention de la prostitution chez les mineurs » et mettre en place une formation pour nos équipes éducatives, en partenariat avec une association spécialisée sur le sujet.

- En partenariat avec la ville d'Épinay, concevoir une formation pour mieux repérer les jeunes consommateurs de protoxyde d'azote (gaz hilarant) et être en mesure de mettre en place des actions de prévention.

3.5 LA COURNEUVE

➤ Contexte général et vie de quartier

La rénovation urbaine se poursuit sur les 4000 Nord avec la disparition de la tour Robespierre, libérant ainsi la vue de nombre de bâtiments alentours. Pourtant, malgré l'ouverture urbanistique d'une partie du quartier, une forme d'enclavement règne toujours... Les non-dits sont légion, et cela reste difficile pour l'équipe de développer des accompagnements individuels...

Le secteur des 4000 Sud a été le siège de nombreux incendies : automobiles, magasins, école... La plupart du temps d'origine criminelle, ils sont aussi liés à des règlements de compte, internes au quartier. Le secteur Centre/Gare/ZAC voit de nouvelles constructions s'opérer mais demeure malgré tout le centre névralgique de la vie à La Courneuve. Différentes scènes de crime se sont déroulées dans certains secteurs de la ville, notamment plusieurs décès liés à une agression à l'arme blanche ou encore des violences aux abords des 6 routes et des 4 routes, en lien, entre autres, avec le trafic de cigarettes.

De nombreuses rixes ont eu lieu, à partir de septembre, aux abords des collèges.

Les mesures très strictes du premier confinement ont été plutôt bien adoptées par les habitants. En effet, il n'y a pas eu trop d'agitation dans la ville comme cela a pu se passer ailleurs. Les jeunes se retrouvaient dans les cages d'escaliers, mais pour se rendre ensuite dans les appartements des uns et des autres. Les bailleurs n'ont pas constaté d'occupation spécifique des parties communes (parking, cave...). Certaines familles, plus particulièrement les familles monoparentales, avaient du mal à tenir le confinement dans des appartements bien souvent trop étroits, laissant sortir leurs enfants pour aller jouer dehors. Mi-avril, un contrôle de police effectué sur la ligne T1 du tramway, a permis de constater une fréquentation tout particulièrement élevée. Ce jour-là, 70 procès-verbaux ont été dressés en 1h, entre les 4 routes et les 6 routes.

Dans le contexte de crise sanitaire, la Mairie de La Courneuve a très vite réagi, en termes d'aides alimentaires à apporter aux familles et aux jeunes. Les équipes de La Courneuve ont contribué à ce que nos publics puissent en bénéficier.

➤ Dynamique des équipes

Les équipes de La Courneuve sont désormais complètes, avec un dernier recrutement effectué en septembre 2020, au sein de l'équipe Centre-Gare-ZAC. Cette équipe est désormais composée uniquement d'hommes, l'éducatrice qui devait compléter le trio ayant préféré changer de ville d'intervention, après l'obtention de son diplôme (elle était en formation à La Courneuve). L'absence de candidate féminine, correspondant aux attentes du poste, a contraint la direction à recruter un homme.

Les pratiques, les accompagnements éducatifs et l'organisation du travail ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Les équipes ont dû développer une forme de travail qui se trouve à l'opposé de leurs pratiques habituelles. Les éducateurs ont été amenés à utiliser régulièrement les nouveaux vecteurs de communication, dont raffolent les jeunes. C'est ainsi que des ateliers danse, accompagnement scolaire, etc., se sont déroulés, via les téléphones. Quand la situation l'exigeait, ils n'ont pas hésité à se déplacer, malgré les préconisations de confinement. Le retour sur le terrain, en mai, a été très difficile pour les équipes. Il a fallu reprendre contact avec l'ensemble des jeunes, et notamment avec ceux pour lesquels les liens s'étaient distendus durant la période de confinement. Certains accompagnements ont été perdus, notamment ceux qui avaient débuté peu de temps avant mars. Retisser les liens de confiance avec nos publics s'est alors avéré primordial...

➤ Le partenariat

La fin de l'expérimentation en termes d'encadrement – 2 postes de chef de service au sein d'une même ville – et l'arrivée d'une nouvelle cadre, ont permis la remise en route d'un partenariat global sur la ville. Il a fallu réinvestir de nombreux lieux, tels que « les groupes mineurs », reconstruire le travail avec les services de la ville, mais aussi avec ceux de l'Etat. La période, peu propice aux rencontres, a pourtant permis de tisser des liens partenariaux. Durant le premier confinement, les équipes ont été à l'initiative d'une visioconférence hebdomadaire avec les principaux partenaires. L'ordre du jour était le même tous les lundis matins : point sur le territoire. Il s'agissait de passer en revue la situation des différents quartiers et faire remonter les besoins, alimentaires, éducatifs etc... Ces rencontres ont permis de renouer des liens avec les différents acteurs locaux, occasionnant des effets très positifs sur les rapports partenariaux. En revanche, l'absence physique de la plupart des partenaires institutionnels, à partir du 11 mai 2020, a augmenté significativement la charge de travail des équipes.

L'année a été marquée par l'arrivée de la Fondation LAUREUS³ sur le territoire. Cette fondation a retenu deux sites, le 18^{ème} arrondissement de Paris et La Courneuve, pour déployer son dispositif de financement des projets d'éducation et d'insertion par le sport. La cheffe de service a fait partie du comité de pilotage qui réunissait notamment des partenaires sportifs, inscrivant ainsi la Fondation Jeunesse Feu Vert dans la coalition qui doit se poursuivre pendant plusieurs années. Ces réunions bimensuelles permettent également d'échanger avec différents partenaires, intéressés par le dispositif.

Les équipes sont toujours engagées avec le Service Jeunesse et en particulier avec le Point Information Jeunesse, autour de différents projets : Café PIJ, Radio PIJ, séjours communs. La cheffe de service a participé au jury « Contrat Courneuvien de Réussite ».

Un travail conjoint de diagnostic territorial devait débuter en mars avec les services municipaux « prévention/sécurité », « jeunesse » et « sports », en vue de la prochaine signature de la convention

³ [Sport Has The Power To Change The World | Laureus](#)

tripartite, reliant le Département, la Ville et le service, autour de la mise en œuvre de l'intervention de prévention spécialisée au sein du territoire communal. La crise sanitaire a stoppé cet élan, le reportant à 2021.

➤ Evolution et analyse quantitative et qualitative

Les jeunes juste connus

Au nombre de 710, ils sont en diminution par rapport à 2019. Rencontrés par le biais du travail de rue, ces jeunes regroupent des jeunes anciennement suivis et à contrario, des jeunes susceptibles d'être prochainement accompagnés. Cette baisse est la conséquence de la crise sanitaire qui n'a pas permis un travail de rue habituel.

Les accompagnements individuels

Nous observons une baisse des accompagnements individuels par rapport à 2019, représentant une cinquantaine de jeunes.

190 accompagnements ont été réalisés par l'ensemble des équipes de La Courneuve. 63 % des jeunes sont des mineurs et 56% des garçons. La part des nouveaux est de 23% cette année.

Ces accompagnements concernent majoritairement les conduites à risques – la consommation de produits et les prises de risques ayant été conséquentes, du fait de l'inactivité engendrée par la situation sanitaire – l'insertion professionnelle et l'accès aux droits. Notons également que ces 2 thématiques ont augmenté de façon significative cette année.

La recherche de stages et de formations professionnelles s'est révélée de fait très compliquée, dans une période de crise non propice à l'insertion, amenant éducateurs et jeunes à démultiplier les démarches. Dans une même logique, de nombreux accompagnements ont concerné l'ouverture de droits, en lien avec des pertes d'emploi et la pénurie d'embauche. L'absence physique de certains partenaires, en télétravail durant cette période, a également contribué à l'augmentation des accompagnements sur ces deux thématiques.

Les accompagnements à l'accès aux droits ont également consisté en la recherche d'aide financière et alimentaire. Les équipes ont beaucoup utilisé les dispositifs municipaux, déployés tout au long de la période de confinement. La mairie de La Courneuve a mis en place des chéquiers alimentaires pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans (250 par semaine) mais aussi des paniers de fruits et légumes, que les éducateurs ont en partie distribués quand les familles ne pouvaient pas se déplacer. Par ailleurs, la perte de revenus au sein de certaines familles a amené les éducateurs à développer des accompagnements, pour l'instauration de plans d'apurement de dettes locatives.

L'orientation scolaire a également été au cœur des accompagnements post confinement. Beaucoup de jeunes se sont retrouvés sans solution en septembre, les établissements scolaires manquant de place face à un trop grand nombre de jeunes diplômés. Afin de permettre à ces jeunes de poursuivre leurs études, les éducateurs ont dû redoubler d'imagination et accompagner chacun dans différents établissements, à la recherche d'une potentielle inscription.

Les actions collectives

42 actions collectives ont concerné 259 jeunes.

Le nombre de jeunes concernés par les actions collectives est en augmentation, les équipes ayant été fortement sollicitées cette année.

Dès le mois de mai, les équipes ont fait le choix de mettre l'accent sur les séjours, permettant aux jeunes de se soustraire durant quelques jours à l'environnement urbain, au sein duquel ils avaient pu se sentir prisonniers pendant de longues semaines. De nombreux séjours ont été organisés : en juillet, axés sur des révisions scolaires pour les collégiens et lycéens qui avaient des échéances de diplômes, et tout au long de l'été, pour permettre aux adolescents de quitter leur quartier, de changer d'air et de se ressourcer.

Activité/séjour/chantier	Tranche d'âge	Garçon	Fille	Durée
Séjour Montaure	16/19 ans	7		3 jours
Séjour Douzy (Ardennes)	17/20 ans	7		5 jours
Séjour Baguer Morvan (Bretagne)	17/25 ans	6	2	4 jours
Séjour Beaussault (Seine Maritime)	18 ans	2	2	3 jours
Séjour Le Havre (Seine Maritime)	16/25 ans	6	2	2 jours
Séjour Monchaux les Quend (Somme)	17/18 ans		7	6 jours
Séjour Angiens (Seine Maritime)	11/13 ans	1	6	5 jours
Séjour L'Aytré (Charente Maritime)	15 ans	6		7 jours
Séjour Mont Saint Aignan (Seine Maritime)	35/50 ans		7	4 jours
Séjour Montaure	18 ans	1		2 jours
Séjour Montaure	18 ans		3	3 jours
Activité Réalité Virtuelle	17/27 ans	10		Activité journée
Activité bowling restaurant	17/26 ans	4	5	Activité journée
Parc Astérix	18 ans	6		Activité journée
Atelier cuisine	15/20 ans	8	12	Activité journées
Journée à la mer	15/16 ans	7		Activité journée
Journée location vélo	15/16 ans	7		Activité journée
Cinéma restaurant	15/16 ans		7	Activité journée
Aquarium	15/16 ans		7	Activité journée

L'accompagnement des familles

Le travail avec les familles est en hausse, en corrélation avec l'augmentation des besoins durant la crise sanitaire et l'absence de certains partenaires. La plupart des demandes relevaient de situations sociales très dégradées, marquées par des impayés de loyers, d'importantes difficultés financières nécessitant de l'aide alimentaire, ainsi que des tensions familiales. Ces accompagnements ont été excessivement chronophages, mais ont permis de sortir de l'impasse certaines familles, ainsi que leurs enfants.

La vie en appartement n'a pas été facile durant cette année particulière. Les mères nous expliquaient qu'elles avaient du mal à supporter la situation, et envoyaient leurs enfants jouer dehors, malgré le confinement. De plus, il était très difficile de garder les enfants en intérieur avec l'arrivée du printemps. Beaucoup de mères, en situation de monoparentalité, nous ont confié également avoir eu beaucoup de difficultés à s'occuper de leurs enfants, durant cette période.

Nombre de familles ne disposant plus de source de revenus, l'orientation et l'accompagnement vers les aides alimentaires existantes se sont avérés prédominants.

Durant la période de confinement, les demandes concernant l'aide éducative ont été également fort nombreuses. La plupart du temps, une intervention par téléphone ou sous forme de visioconférence a suffi à apaiser la situation. Toutefois, quand celle-ci l'exigeait, le climat devenu trop explosif, les éducateurs ont dû se rendre au domicile de certains jeunes, en dépit du contexte.

➤ Perspectives et objectifs 2021

- Poursuivre l'ensemble des actions engagées auprès des publics les plus vulnérables
- Développer les chantiers éducatifs, afin de travailler avec les publics les plus éloignés de l'emploi
- Conventionner avec les collèges et lycées de la ville pour la mise en place d'actions communes, dans le cadre de la Cité Educative
- Poursuivre le travail auprès des familles, notamment au travers la création d'un atelier parents/enfants « zéro déchets », sur le secteur Nord
- Continuer le travail de remobilisation scolaire, initié sur les 3 territoires auprès de collégiens, mais également le travail partenarial initié autour des rixes
- Maintenir les actions partenariales avec les services de la Ville
- Mener une étude d'évaluation des besoins de prévention spécialisée, sur le secteur des « 4 routes », afin d'étudier la pertinence d'une potentielle implantation d'équipe de prévention spécialisée
- Elaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion professionnelle, de type « coopérative d'habitants ».

4. LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Depuis plusieurs années, le service se heurte à des difficultés croissantes de recrutement d'éducateurs spécialisés, comme toutes les structures intervenant en Seine-Saint-Denis, et de façon moindre en Île-de-France. Ce métier est devenu significativement peu attractif d'un point de vue financier et moins valorisé dans le regard des Français. Les salaires ne permettent plus aux jeunes professionnels fraîchement diplômés de se loger, particulièrement dans notre région. Pour pallier ces difficultés, la Fondation a passé une convention avec l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) de Parmentier et le service cherche à démultiplier les relations entre les écoles d'éducateurs spécialisés et notre champ d'action. L'accueil de stagiaires rémunérés a permis ces dernières années de faire connaître, aux futurs diplômés, nos modalités d'intervention et à certains, de rejoindre notre secteur. L'arrivée de la Covid19, et ses conséquences en termes de mesures sanitaires, ont freiné cette dynamique, ainsi que l'accès aux stages pour les étudiants. Notons toutefois que nous avons reçu cette année deux stagiaires au sein des équipes de Villeteuse et de Saint-Ouen.

4.1 ÉPINAY-SUR-SEINE : « LA SOURCE LES PRESLES », « CENTRE-VILLE » ET « ORGEMONT »

➤ Les cadres

A L'Île-Saint-Denis : monsieur Gaétan MOREL a pris ses fonctions de chef de service éducatif en janvier 2020, en remplacement de monsieur Jérôme SAVRE parti en novembre 2019.

➤ Les éducateurs

A Epinay La Source les Presles : une monitrice éducatrice a été embauchée en juillet, au terme d'un contrat de professionnalisation effectué sur l'équipe de La Courneuve Nord ;

A La Courneuve Centre-ville : un éducateur sportif a rejoint l'équipe en janvier, et un éducateur spécialisé, en septembre.

4.2 L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Seuls deux stagiaires, moniteur/éducateur et éducateur spécialisé, ont pu bénéficier d'un accueil dans notre service, avec toutefois une partie de leur temps de formation qui a dû malheureusement se dérouler à distance du terrain, en mars et avril.

4.3 LES FORMATIONS

Deux formations ont été validées au plan de développement des compétences du service :

- Dans la perspective d'une formation de formateur secourisme, une remise à niveau pour un salarié qui forme les professionnels du service au certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail », et les jeunes au « PSC 1 »
- L'entrée en école d'éducateurs, pour une salariée non formée. Cette dernière a préféré décaler sa formation en 2021, en raison de l'arrivée d'un heureux évènement.

Enfin, en raison des conditions particulières de 2020, le solde de notre budget de formation non utilisé, sera reporté sur l'année suivante.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2021

- En dépit d'un processus quelque peu perturbé par l'arrivée de la COVID 19, nous achevons actuellement l'évaluation interne, pour laquelle le service a privilégié la participation collective de l'ensemble des salariés, depuis l'été 2019.

L'évaluation interne doit permettre d'apprécier la mise en œuvre effective des droits des usagers et la capacité du service à réaliser les missions qui lui sont confiées.

Pour répondre aux différents points d'analyse proposés par le référentiel, nous avons mobilisé plusieurs commissions, composées à chaque fois des différentes fonctions et corps de métier constituant notre service. Ce travail est presque achevé, il sera délivré début 2021.

En vertu du calendrier officiel, l'évaluation dite externe doit également avoir lieu en 2021, venant prolonger et compléter celle préalablement réalisée par l'établissement. L'évaluation externe doit être mise en œuvre par un organisme extérieur, habilité par l'ANESM - Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, qui, depuis 2018, a rejoint l'HAS (la Haute Autorité de Santé). Cette démarche permettra au service d'obtenir l'autorisation d'exercer son activité de prévention spécialisée, pour une durée de 15 années.

- La pandémie a occasionné certes une crise sanitaire, mais également une crise économique et sociale qui a durement touché la population du département de Seine-Saint-Denis, et tout particulièrement les personnes que nous accompagnons.

Comme nous le relations dans nos fréquents comptes-rendus à l'adresse du Département et du Conseil d'administration de la Fondation tout au long de cette année, le télétravail n'a pas été la norme pour les salariés habitant le département. Nombre d'entre eux, en contrat déterminée, en intérim ou travaillant en tant qu'indépendant ont tout simplement perdu leur emploi, dès l'instauration du premier confinement. Ceux qui pouvait justifier d'une période d'emploi suffisante ont pu bénéficier d'une allocation chômage, les autres ont dû recourir au soutien de leur famille et à l'aide alimentaire distribuée par certaines associations et certains organismes, sur le territoire.

Aujourd'hui, nous savons que nous allons devoir faire face à une crise économique et sociale sans précédent, puisque l'INSEE évoque un retrait de 9% du PIB pour l'année 2020, situant cette crise dans les parages de celle de 1929. La crise à venir, même moins conséquente que ce que nous pouvons craindre en raison des effets de rattrapage produits par les différentes décisions des acteurs privés et publics, aura probablement des conséquences drastiques sur le tissu économique. Le phénomène sera d'importance et touchera profondément les populations les plus fragilisées, dont forcément celles auprès desquelles nous travaillons.

Soutenir humainement les jeunes et les familles et les accompagner pour sortir de la précarité dans laquelle cette crise les aura violemment plongés, risque fort malheureusement de constituer un objectif central pour nos équipes, en 2021.

- La crise sanitaire nous apparaît également toucher le champ de la santé mentale.

Les professionnels de l'Education Nationale, l'ASE, les services municipaux en lien avec la jeunesse, mais aussi les associations partenaires, soulignent tous une recrudescence de la souffrance psychique, exprimée par les adolescents et jeunes adultes de nos quartiers d'intervention. Un même constat est partagé par nos équipes, les éducateurs observant la récurrence du phénomène, au sein même des accompagnements éducatifs.

Les étudiants ne constituent pas le public cible de la prévention spécialisée, mais beaucoup de témoignages indiquent qu'ils sont eux aussi durement touchés, souffrant de l'isolement induit par les nouvelles modalités d'étude en université.

Quant aux lycéens, ils paraissent douloureusement affectés par l'alternance du présentiel et du distanciel. Ils nous sollicitent de plus en plus. Un établissement scolaire nous a même demandé de tenir, en son sein, un temps d'écoute éducative à leur attention...

Au sein des collèges, les observations sont de même nature. Déployant communément différentes actions dans la plupart des établissements concernant nos territoires d'intervention, nous serons particulièrement attentifs aux questions de santé mentale et prêts à contribuer à la prévention et au traitement, le cas échéant, de la souffrance psychique des collégiens.

Au sein des territoires de Saint-Ouen, Ile Saint-Denis et Epinay sur Seine, les éducateurs bénéficient des relations partenariales construites avec l'Equipe Mobile de Santé Mentale, rattachée à la Maison des adolescents, CASADO, de Saint-Denis.

Ce type de lien est précieux et illustre comment, professionnels spécialistes des questions de santé mentale et éducateurs de prévention spécialisée, peuvent coopérer au bénéfice de nos publics. Nos équipes éducatives ont un rôle fondamental à jouer en termes d'identification et d'orientation des jeunes concernés, puis dans la co-construction, en partenariat, d'actions répondant aux mieux aux besoins des adolescents.

- Les questions de prostitution juvénile et de violences faites aux femmes constituent également une préoccupation actuelle : c'est un axe de travail qui nécessite d'être développé.

L'Education Nationale nous évoque certes régulièrement des situations qui relèvent de cette problématique, mais elles sont de fait peu signalées directement par les établissements scolaires.

Au sein des équipes, les éducateurs évoquent régulièrement l'hypersexualisation des filles sur les réseaux sociaux, ainsi que des attitudes et postures pouvant faire craindre une entrée dans des pratiques pré-prostitutionnelles. En revanche, aujourd'hui, peu de situations débouchent sur un accompagnement spécifique ou encore la transmission d'une information préoccupante (IP) à la CRIP93. Nous savons toutefois que la prostitution des mineurs est une réalité fort présente au sein des commissariats et des quartiers, présentant une évolution inquiétante ces derniers temps...

Au cours de l'année, la participation de certains éducateurs à différents colloques et conférences est venue renforcer une prise de conscience et une réflexion quant à cette problématique, au sein du service. Mais cela ne suffit pas...il nous faut désormais incarner cette prise de conscience en actions effectives, faire évoluer nos pratiques, en dehors de tout stéréotype genré. Il va nous falloir former l'ensemble des cadres et des éducateurs : apprendre à mieux observer, se questionner, afin d'être

en capacité d'identifier et de décoder les signes évocateurs d'un risque prostitutionnel, et de venir en aide à des adolescent.e.s qui, à priori, ne se vivent pas comme victimes.

Il va nous falloir échanger et réfléchir collectivement sur ces thématiques – prostitution juvénile et violences faites aux femmes – et mettre au travail les équipes...

Notre démarche s'inscrit également dans une réflexion plus large, partenariale, concertée avec les services municipaux de la plupart des villes où nous intervenons.

La mise en œuvre de ces temps de formation devrait permettre le développement de nouveaux savoir-faire et savoir-être, rendus nécessaires face à l'évolution des problématiques sur le territoire.

- Datant de 2016, notre projet de service devra très prochainement être réactualisé. Nous procéderons à sa réécriture, en mobilisant l'ensemble des salariés. Tout comme nous l'avons précédemment fait dans le cadre des travaux menés pour l'évaluation interne, nous organiserons des commissions par thématique, composées de professionnels représentant les différentes fonctions existant au sein du service. Il nous importe que ce document cadre soit l'émanation d'une conception partagée, réaffirmant nos pratiques au cœur du projet.

Enfin, 2021 devrait être l'année du re-conventionnement, contractualisant notre action de prévention spécialisée avec chacune de nos communes d'intervention, en lien avec les orientations départementales.

MAISON DE LA JUINE

MAISON DE LA JUINE

Chemin de la Bergerie
91150 ORMOY-LA-RIVIÈRE
Tél. : 01.69.92.13.60
Télécopie : 01.60.80.01.03
secretariat.juine@fjfv.org

Habilitation Convention ASE – Justice
Financement : Prix de journée

Directeur : Didier MOUEGNI IVOLO

1 chef de service administratif et comptable
1 assistante administrative

1 psychologue à temps partiel (0.7 ETP)
1 Agent de Service

FOYER D'ORMOY-LA-RIVIERE
1 Chef de Service Éducatif

6 postes éducatifs
4 surveillants de nuit (4 ETP)
1 maîtresse de maison

FOYER DE DOURDAN
1 Chef de Service Éducatif

6 postes éducatifs
4 surveillants de nuit (4 ETP)
1 maîtresse de maison

ATELIERS PEDAGOGIQUES DE JOUR

ATELIER CUISINE

1 éducateur technique spécialisé
2 ouvriers qualifiés cuisine

ATELIER SCOLAIRE

1 éducateur scolaire

ATELIER SPORT

1 éducateur sportif

INTRODUCTION

Le Foyer d'Action Educative la Maison de la Juine, bénéficie d'une double habilitation : protection de l'enfance au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Situé dans le Sud de l'Essonne, l'établissement est ouvert 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Il accueille des jeunes garçons de 15 ans à 18 ans sur deux sites, l'un situé à Ormoy-la-Rivière et l'autre à Dourdan (site d'Etrechy jusqu'au 19 octobre 2020).

A titre exceptionnel, la Maison de la Juine peut être sollicitée pour accueillir des jeunes à partir de 14 ans et demi, lorsque les services de l'ASE n'ont pas trouvé d'établissements adaptés à leurs problématiques et à leur âge. La direction de l'établissement évalue alors leur maturité, leur développement physique et surtout leur capacité à intégrer un groupe de "grands adolescents". Ces jeunes sont essentiellement accueillis sur le site d'Ormoy-la-Rivière.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de covid-19 qui a mis notre pays et le monde entier à l'arrêt. Cette crise sanitaire a eu un impact considérable sur le fonctionnement de l'établissement.

La plupart des jeunes sont restés confinés dans l'établissement, le gouvernement, suivi par le département de l'Essonne, ayant décidé de garder ouverts les établissements sociaux et médico-sociaux, pendant toute la période de confinement. Seuls les jeunes accueillis au titre de la PJJ ont dû quitter l'établissement car la direction territoriale a décidé de leur retour en famille chaque fois que possible.

Une organisation, en mode dégradé, s'est rapidement instaurée. Tout en ayant recours, de façon conséquente, à un personnel remplaçant – certains titulaires, reconnus « à risques », étaient en isolement, en arrêt maladie ou tout simplement en congés – il a fallu maintenir une qualité de prise en charge, dans un contexte où les adolescents se trouvaient « H24 » au sein des foyers. Il a fallu apprendre aux jeunes immédiatement les gestes barrières et rester vigilants pour éviter une potentielle contamination.

Les équipes éducatives, mobilisées quotidiennement en présentiel, ont été traversées par des moments de crainte, car sans scolarité, ni formation, ni stage, ni emploi, les jeunes ont, dans un premier temps, multiplié les fugues. Le risque et la peur de contracter le virus étaient très présents dans les esprits, surtout au début du confinement ! Toutefois, l'engagement des professionnels dans une posture de prévention a amené les jeunes à une prise de conscience progressive, individuelle et collective. Assez vite, les fugues ont cessé et les jeunes se sont tournés vers les activités proposées par les équipes éducatives.

Les adolescents scolarisés ont pu poursuivre leurs apprentissages, sous forme de visioconférence en lien avec leurs établissements ou organismes de formation, mais également soutenus par les éducateurs qui se sont alors fortement investis pour dispenser de l'aide aux devoirs et de l'accompagnement scolaire. Mobiliser les différentes ressources numériques existantes est devenu de fait un exercice régulier !

Pour ce faire, l'établissement a dû augmenter le nombre de postes d'ordinateurs mis à disposition des jeunes : aujourd'hui, chacune des salles d'activité existant au sein des deux foyers est dotée de 4 postes, contre un seul auparavant.

Malgré ce contexte contraignant, voire pesant, l'établissement a poursuivi son activité et tout particulièrement, la réflexion autour de la diversification de l'offre pédagogique de jour. Dans cette perspective, un éducateur sportif a été recruté dès octobre 2020, et le recrutement d'un éducateur scolaire a été envisagé. En complément de l'action éducative déployée par les éducateurs, ce professionnel spécialisé aurait à charge de soutenir l'insertion scolaire et socioprofessionnelle des adolescents : contribuer à leur remise à niveau, dispenser de l'aide aux devoirs, favoriser la recherche de stages, et plus largement remobiliser les jeunes sur les questions d'apprentissage, d'orientation et de projection professionnelle.

Au cours du dernier trimestre de l'année, un nouveau projet d'activités de jour, réfléchi préalablement au sein des équipes, a aussi été formalisé par la direction, en concertation avec les cheffes de service : remettre en route une activité cuisine. Pour ce faire, d'importants travaux de remise aux normes d'un ancien local ont été actés avec le département, en anticipation du budget prévisionnel 2021. Aux côtés de ces activités dites « permanentes » – atelier sportif, atelier scolaire et atelier cuisine – trois autres activités, dites « ponctuelles » ont été élaborées, centrées sur l'expression, le bien-être et l'estime de soi.

A partir de fin décembre, le projet, diffusé et présenté aux salariés, a commencé à faire l'objet de rencontres avec l'ensemble des professionnels, rassemblés par unités de travail. Celles-ci ont été planifiées jusqu'à fin février 2021, permettant de nourrir la réflexion engagée, de s'approprier le nouveau projet et de co-construire des modalités pédagogiques répondant au mieux aux besoins des jeunes accueillis, et aux missions de l'établissement. Parallèlement, 6 thématiques, liées aux pratiques, ont été identifiées comme nécessitant des temps d'élaboration et de production collective. A cet effet, 6 groupes de travail ont été constitués et programmés jusqu'à fin mai 2021.

En termes de ressources humaines, l'établissement a rencontré, tout au long de l'année, des difficultés pour recruter du personnel dans différents postes : psychologue clinicien, éducateur et surveillant de nuit, que ce soit pour combler les postes vacants, ou pour remplacer des personnels se trouvant en absence de longue durée (maternité et maladie).

Il convient également de souligner la sous-activité de l'établissement – en termes d'accueil de jeunes – qui a tout particulièrement caractérisé l'année 2020. Cette situation s'explique en partie du fait de la situation sanitaire, mais également du peu d'orientations de jeunes

L'établissement accueille toujours et de plus en plus de jeunes nécessitant des soins psychiatriques, un public complexe, susceptible de développer différents passages à l'acte.

Cette année encore, la fin de l'année fut difficile en termes de violence, non pas dans l'établissement, mais cette fois-ci dans la ville d'Etampes. Deux jeunes de l'établissement ont tenté de voler une voiture et sont suspectés d'avoir dégradé vingt autres voitures. Cet événement est venu confirmer la nécessité de développer une offre pédagogique de jour au sein de l'établissement, considérant les problématiques des adolescents et leurs besoins, notamment en termes de contenance éducative.

La fin de l'année 2020 a été aussi celle du démarrage des ateliers en vue de mettre en place le document unique d'évaluation des risques professionnels, versus « risques psychosociaux ». Ce travail est piloté par la psychologue de la médecine du travail « ASTE », et se poursuivra en 2021...

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

1.1 L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

L'épidémie de coronavirus covid-19 reste sans doute l'événement le plus marquant de l'année 2020. Le confinement de mi-mars à mi-mai 2020 a été difficile à vivre pour les jeunes et les équipes.

Privés d'école, les jeunes ont passé l'entièreté de leurs journées dans les groupes. Dans un premier temps, ne prenant pas conscience de la gravité de l'épidémie, ils ont multiplié les fugues. Il a fallu de nombreuses réunions de sensibilisation, et surtout les réactions des autres jeunes, pour que les jeunes fugueurs prennent conscience du risque qu'ils faisaient ainsi encourir à tous, et arrêtent de fuguer.

Très rapidement, les éducateurs ont transmis aux jeunes l'usage des gestes barrières, de la distanciation sociale et du gel hydroalcoolique. Il a fallu également les rassurer et les apaiser.

L'épidémie de covid-19, et le confinement qui a suivi, ont obligé la réorganisation de l'établissement en mode dégradé. Les salariés présentant des vulnérabilités telles que définies par la législation en vigueur, ont pu se saisir du dispositif « isolement », certains ont préféré se mettre en arrêt maladie, d'autres encore ont préféré prendre des congés. De surcroît, les plannings des éducateurs ont dû être modifiés, pour limiter le nombre de personnes en présence, au sein des 2 foyers.

Dès le mois d'avril, pour pallier le manque de masques, la direction de l'établissement a acheté deux machines à coudre et des tissus pour que les jeunes et les équipes puissent fabriquer leurs propres masques. Cet atelier masque a été très investi à la fois par les jeunes, les équipes et les cheffes de service éducatif. Plus tardivement, le département de l'Essonne a fourni 300 masques à la Maison de la Juine.

Pour permettre aux jeunes de supporter le confinement et de « souffler », les équipes ont multiplié des activités sportives sur place mais aussi des temps de balade, autour du foyer.

La fin du confinement a permis aux jeunes de reprendre une vie sociale, plus ou moins normale. Le plaisir de réintégrer les établissements scolaires était observable.

De manière générale, les jeunes ont eu beaucoup de mal à respecter les gestes barrières et le port du masque à l'intérieur des foyers dans le cadre de la vie quotidienne. Fort heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de cluster, ni même de maladie chez les jeunes ou les professionnels.

1.2 LE DEMENAGEMENT D'ETRECHY A DOURDAN

En 2019, la Fondation jeunesse Feu Vert faisait l'acquisition d'une maison à Dourdan, destinée à accueillir les jeunes du foyer d'Etréchy, ce dernier n'étant plus adapté à un accueil en collectif.

Les travaux de mise aux normes du pavillon ont été réalisés durant le premier trimestre 2020. L'épidémie de covid-19 a retardé la mise en place de la commission de sécurité, qui a finalement eu lieu au mois de juillet 2020.

Le 19 octobre 2020, les derniers travaux effectués permettant la levée des réserves initialement émises, les jeunes et toute l'équipe d'Etréchy ont pu prendre possession de leur nouveau foyer.

La maison, spacieuse et joutée d'un important terrain, présente neuf chambres au premier étage et une chambre PMR au rez-de-chaussée. Les jeunes disposent de chambres individuelles plus grandes qu'auparavant, toutes équipées d'un point d'eau. Quatre chambres, à l'étage, sont équipées d'une douche et la chambre « personne à mobilité réduite » (PMR) est équipée d'un point d'eau, d'une douche et de toilettes adaptées.

Ces nouvelles conditions d'accueil ont permis d'augmenter le nombre de places qui est passé de 7 à 9.

La maison de Dourdan est équipée d'un grand bureau pour les éducateurs, idéal notamment en ce temps de covid-19. Elle est également dotée d'une salle pédagogique à destination des jeunes et d'un bureau pour la cheffe de service. La cuisine, très grande, permet au cuisinier de mobiliser ponctuellement les jeunes sur des préparations culinaires, dans l'attente de la remise en fonction d'un atelier dédié, à Ormoy-la-Rivière.

Les adolescents, comme les personnels, ont beaucoup apprécié l'arrivée dans ce nouveau lieu qui offre des conditions de vie, d'activité, et de travail, agréables et fonctionnels.

Autre avantage, le foyer de Dourdan est situé entre deux gares du RER C, « Dourdan » et « Dourdan la Forêt », à proximité d'un lycée et de l'hôpital. De fait, cette situation géographique facilite les déplacements des jeunes, les trajets scolaires et l'accompagnement aux soins.

1.3 LA NOUVELLE DYNAMIQUE DE L'EQUIPE DE CADRES

Pour rappel, à la fin de l'année 2019 et à la faveur de la démission du directeur adjoint, la direction de la Maison de la Juine a restructuré les postes de cadres hiérarchiques. Le poste de directeur adjoint a été supprimé au profit de la création d'un second poste de chef de service éducatif, dédié à l'internat d'Etréchy.

Une année d'expérimentation selon cette nouvelle configuration – 1 directeur et 2 cheffes de service, l'une pour l'équipe éducative Etrechy/Dourdan et l'autre pour celle d'Ormoy-la-Rivière – a permis d'en valider la plus-value.

Les difficultés des jeunes accueillis et de leurs familles nécessitent que les équipes soient accompagnées au plus près. L'encadrement de l'équipe d'Etrechy/Dourdan, par une cheffe de service dédiée, a permis une meilleure organisation de l'activité professionnelle, mais surtout un meilleur déploiement des projets éducatifs personnalisés, au profit de l'accompagnement des jeunes.

1.4 LES NOUVEAUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES : L'ATELIER SPORT ET L'ATELIER SCOLAIRE

L'atelier scolaire

Les fermetures successives de l'atelier traiteur de Méréville et de l'atelier cuisine d'Ormoy-la-Rivière pour des raisons de sécurité et d'hygiène, ont obligé l'établissement à engager une réflexion sur les activités pédagogiques de jour, en direction des jeunes non scolarisés ou exclus des établissements scolaires pour différents motifs.

Dès janvier 2020, une éducatrice est embauchée pour mettre en place l'atelier scolaire dans des salles dédiées et équipées. Mais les difficultés à recruter des éducateurs pour les groupes conduit finalement l'établissement à positionner l'éducatrice scolaire, en tant qu'éducatrice de groupe. La crise sanitaire et le premier confinement ont renforcé les difficultés de recrutement de personnel éducatif. Néanmoins, l'affectation de cette nouvelle recrue sur le groupe d'Etréchy, est venue renforcée le travail de soutien scolaire, d'aide aux devoirs et aux révisions, notamment pour les jeunes en formation CAP.

Le projet d'un atelier scolaire, animé par un professionnel spécifique, devra toutefois être réétudié en 2021, afin de mieux accompagner les savoirs de base et l'insertion professionnelle des jeunes.

➡ *L'atelier sport*

En octobre 2020, l'établissement structure l'activité sport, avec le recrutement d'un éducateur sportif. Ce dernier a plus de trois ans d'expérience en tant que professeur d'éducation physique, aussi bien dans des établissements scolaires que dans des mairies.

Les jeunes bénéficient à la fois de séances d'éducation physique et de diverses activités sportives en interne, mais également à l'extérieur de l'établissement. L'éducateur sportif est force de propositions, et réussit à mobiliser les jeunes en individuel (balade en forêt, tennis à la base de loisirs d'Etampes etc) et en groupe (musclation, sports collectifs sur le terrain multisports d'Ormo y).

Les quelques mois d'expérimentation menées fin 2020 conduiront à affiner en 2021 le planning de l'éducateur sportif – en développant davantage sa présence en après-midi, en soirée et le week-end – mais également le contenu des interventions – diversification des supports et mobilisation des jeunes vers l'insertion professionnelle, via les métiers du sport.

1.5 LA DESTRUCTIVITE DE CERTAINS JEUNES EN FIN D'ANNÉE

La période de confinement représente une période plutôt calme pour l'établissement. Même sans activités extérieures, les éducateurs ont su proposer des activités en interne et des temps de promenade autour notamment du foyer d'Ormo y-la-Rivière qui dispose de vastes espaces verts.

L'accueil d'un nouveau jeune, en octobre 2020, va cependant venir bouleverser la vie du groupe d'Ormo y. Ses problématiques, son comportement très destructeur, entrent en résonance avec la situation d'un autre jeune et ils vont très vite fonctionner en binôme, mobilisant tout particulièrement les éducateurs. Tous deux sont à l'origine de beaucoup de faits de dégradation dans le groupe (portes, fenêtres, appareils électroménagers...), mais également de violence vis-à-vis de l'équipe. De plus, ils multiplient les fugues et les gardes à vue, mobilisant tant la police que les pouvoirs publics d'Etampes. Interpellés dans un véhicule qu'ils essayaient de voler, ces deux jeunes sont suspectés d'avoir dégradé une vingtaine de véhicules dans la ville.

Une réunion d'urgence est alors organisée par la sous-préfecture d'Etampes, en présence de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ) de l'Essonne, du département de l'Essonne (service de l'enfance et famille), du maire d'Ormo y-la-Rivière, du commissaire de police d'Etampes, de la directrice générale adjointe de la Fondation Jeunesse Feu Vert et du directeur de la Maison de la Juine. Lors de cette rencontre, le besoin de contenance éducative des adolescents accueillis à la Maison de la Juine est souligné, ainsi que la nécessité de développer un pôle d'activités pédagogiques de jour, structurantes pour les jeunes notamment non scolarisés.

1.6 L'ACCUEIL D'UNE JEUNE ADOLESCENTE

Le 19 mars 2020, l'établissement est sollicité en urgence par l'ASE de l'Essonne pour accueillir une jeune fille de 16 ans qui a été exclue de son établissement pour des faits de violences graves contre une éducatrice. Ce motif rend difficile la recherche d'un autre établissement. L'exclusion a, de plus, lieu en fin de journée et en plein confinement, à l'heure où de nombreuses structures ne peuvent plus accueillir de jeunes. L'équipe de l'ASE a besoin de temps pour trouver un accueil adapté aux problématiques de l'adolescente, et sollicite la Maison de la Juine dans ce sens.

La Maison de la Juine n'accueille plus de filles depuis le rattachement de la semi autonomie au SE91 en janvier 2015, mais, compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, l'établissement autorise cet accueil en mettant en place une organisation particulière. La jeune est hébergée en studio, en dehors

du groupe des jeunes adolescents, et passe ses journées dans le foyer d'Ormoy, bénéficiant d'une attention soutenue de la part des professionnels.

Cet accueil ne durera qu'une semaine, le temps nécessaire à l'ASE pour mettre en œuvre une orientation répondant aux besoins de la jeune fille.

Dans ce contexte d'urgence et d'exception, la Maison de la Juine a su montrer ses capacités d'adaptation et sa fidélité aux valeurs de la Fondation, c'est-à-dire l'engagement auprès des plus vulnérables, pour trouver des solutions, dans la mesure du possible et des moyens disponibles.

Les éducateurs avaient exprimé certaines craintes en amont sur les conséquences que pourraient avoir la présence de cette jeune fille sur le groupe. Mais l'adolescente a en fait été bien acceptée par les garçons qui se sont montrés plutôt soutenant, protecteurs et compréhensifs face à sa situation.

2. L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

2.1 L'ACTIVITÉ ANNUELLE

Nous avons réalisé 6 450 journées, soit 1 360 journées de moins que les journées budgétées en 2020 (7 810).

5 213 journées ont été réalisées au titre de la protection de l'enfance, soit 81% de l'ensemble de l'activité :

- 5 043 journées pour le compte de l'ASE de l'Essonne, représentant 78%
- 170 journées, pour les services de l'ASE hors département de l'Essonne, représentant 2%

1 237 journées ont été réalisées au titre de la protection judiciaire de la jeunesse, soit 19%.

Plusieurs facteurs nous apparaissent expliquer la sous-activité constatée en 2020 :

- En début d'année, 5 jeunes sont accueillis au titre de la PJJ. Dès le début du confinement, la DTPJJ Essonne a informé la direction de la Maison de la Juine qu'elle réduisait l'activité de ses établissements en renvoyant les jeunes aux domiciles des parents. Dans cette logique, la DTPJJ a donc demandé à la Maison de la Juine de solliciter les milieux ouverts socles et les magistrats, pour organiser le retour des jeunes dans leurs familles, en attendant de connaître l'évolution de la situation épidémiologique liée à la covid-19. Au final, 3 jeunes ont obtenu l'accord de leurs magistrats pour rentrer en famille. 2 jeunes n'auront pas cette autorisation et resteront au foyer. Les 3 places, ainsi libérées, n'ont pas été remplacées jusqu'à la fin du confinement.
- Les foyers sont restés ouverts toute l'année conformément à la décision du département de l'Essonne, mais il n'y a eu aucun nouveau placement pendant la période du confinement, soit pendant trois mois, puis très peu de demandes d'admission quand on en est sorti.
- Enfin, le mode de fonctionnement de la PJJ, avec un financement par journée, contribue à la sous-activité. Ainsi, en cas de fugue d'un jeune, la PJJ cesse de payer l'établissement au bout de 48 heures, alors que nous avons l'obligation de conserver sa place quelle que soit la durée de la fugue (quelques jours, 1 mois, plus...). Vu notre public, ce fonctionnement génère forcément de la sous-activité et d'autant plus sachant que le taux d'activité fixé par la PJJ en termes d'objectif, est de 99,6%.

Tableau mensuel de l'activité réalisée en 2020 (Nombre de journées réalisées)

MOIS	TOTAL	ASE 91	AUTRES ASE	PJJ
Janvier	575	488	31	56
Février	604	424	29	151
Mars	603	410	18	175
Avril	510	360	0	150
Mai	537	389	0	148
Juin	500	362	0	138
Juillet	503	399	0	104
Août	518	428	0	90
Septembre	442	354	0	88
Octobre	524	445	31	48
Novembre	546	472	30	44
Décembre	588	512	31	45
TOTAL	6450	5043	170	1237
TAUX	100 %	78 %	3 %	19 %

2.2 LES JEUNES ACCUEILLIS

62 jeunes ont été accompagnés, contre 68 en 2019 : 41 jeunes accueillis durant l'année 2020, auxquels s'ajoutent 21 jeunes présents dans l'établissement, au 1^{er} janvier 2020.

La diminution du nombre de jeunes accompagnés est liée en partie au contexte sanitaire et au confinement.

Par ailleurs, un certain nombre de jeunes, orientés dans l'année, ne sont jamais entrés dans l'établissement et ne sont pas pris en compte dans les données quantitatives. Il s'agit surtout de jeunes placés au titre de l'ordonnance 45, partis en fugue dès la sortie du tribunal, et de jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance qui ont refusé de venir dans l'établissement, alors que la place leur était réservée.

L'accueil des jeunes mineurs non-accompagnés (MNA) est encore notable cette année : ceux-ci représentent 37% du public accueilli en 2020 (23 jeunes sur 62).

Le tableau du nombre de jeunes accueillis

Accueil en 2020	TOTAL jeunes	Taux	ASE	Taux ASE/x jeunes	PJJ	Taux PJJ/x jeunes
91 EVRY	48	77%	46	74%	2	3%
94 CRETEIL	1	2%			1	2%
93 BOBIGNY	3	5%			3	5%
78 YVELINES	3	5%			3	5%
77 MELUN	4	6%			4	6%
75 PARIS	2	3 %	1	1,5%	1	2%
95 PONTOISE	1	2%	1	1,5%		2%
Total	62	100 %	48	77 %	14	23 %

Le tableau ci-dessus montre une légère augmentation, en nombre, dans l'accueil des jeunes au titre de la PJJ : 14 jeunes en 2020 contre 13 jeunes en 2019.

2.3 ORIGINES DES JEUNES ACCUEILLIS SELON LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS (MDS)

MAISONS DEPARTEMENTALES DES SOLIDARITES				
Brétigny-sur-Orge	4	Etampes	6	
Draveil	1	Juvisy-sur-Orge/Viry-Châtillon	7	
Palaiseau	9	Mamie	14	
Evry	5			
TOTAUX	19		27	46

L'essentiel des jeunes accueillis, suite à une orientation des MDS de l'Essonne, sont originaires des territoires de Palaiseau, avec 9 jeunes accueillis, Juvisy-sur-Orge / Viry-Châtillon avec 7 jeunes, Etampes avec 6 jeunes et Evry avec 5 jeunes accueillis.

On note une forte présence des jeunes mineurs non-accompagnés, soit 14 jeunes, orientés par la Mamie.

2.4 LES SORTIES DE L'ÉTABLISSEMENT

41 jeunes ont quitté l'établissement en 2020, pour diverses raisons :

- 14 jeunes sont retournés en famille, souvent parce qu'ils refusaient le placement, en dépit de leur besoin d'accompagnement éducatif.
- 13 jeunes ont été orientés vers d'autres foyers : 3 d'entre eux ont rejoint un service de semi-autonomie du fait de leur majorité et de leur projet d'insertion ; les 10 autres ont été réorientés du fait de leur refus de placement à la Maison de la Juine, ou encore suite à des fins de prise en charge à la demande de l'établissement, après des faits de violence aggravés.
- 5 jeunes ont été placés dans des hôtels d'urgence. Ces jeunes, mineurs non accompagnés, connaissaient déjà des prises en charge hôtelières, avant leur arrivée dans l'établissement. Souffrant de « troubles psychiatriques » non diagnostiqués, ces jeunes refusent les soins qui leur sont proposés, qu'il s'agisse de bilans ou de consultations chez un psychiatre. Cette non-acceptation du soin rend la prise en charge impossible, ces jeunes se révélant, de par leurs troubles, inadaptés à la vie en collectivité. Pour autant, un accueil dans nos studios est inenvisageable, et pourrait même être dangereux pour eux-mêmes. Ces jeunes ne peuvent vivre seuls et ont besoin d'un accompagnement au quotidien.
- 9 jeunes ont quitté l'établissement, sans que nous connaissions la nature de leur nouvel accueil. Il s'agit de jeunes mineurs non accompagnés qui ne n'ont pas pu s'adapter à la prise en charge proposée et qui sont restés fort peu de temps dans l'établissement.

2.5 LA DURÉE DES ACCUEILS

Sur les 41 jeunes sortis en 2020 :

- 34 jeunes ont fait un séjour ne dépassant pas les 6 mois :
 - 11, un séjour de moins d'un mois
 - 10, un séjour de 1 à 3 mois
 - 13, un séjour de 3 à 6 mois. Dans ce dernier groupe, on retrouve davantage de placements PJJ, car ces derniers sont généralement de 3 à 6 mois et ne sont pas renouvelés.
- 2 jeunes ont fait un séjour de 6 à 9 mois.
- 2 jeunes ont fait un séjour d'1 an à 1 an ½
- 2 jeunes ont fait un séjour d'1 an ½ à 2 ans
- 1 seul jeune a fait un séjour de plus de 2 ans, soit 2 ans et 1 semaine.

L'année 2020 se caractérise par une durée des séjours, relativement courte. Sur les 41 jeunes sortants, seuls 5 jeunes ont fait un séjour de plus d'un an.

Le confinement, l'absence d'activités extérieures – notamment la fermeture des écoles et des centres de formation – n'ont pas facilité le quotidien des jeunes et semblent avoir contribué à des fins de prise en charge intervenues à la demande des jeunes, voire de certains parents, auprès des services de l'ASE et de la PJJ.

3. L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'accompagnement éducatif a été fortement marqué par l'épidémie de covid-19. Les équipes éducatives ont dû s'adapter à cette situation nouvelle qui mettait à mal le travail auprès des jeunes et des familles. Elles sont restées dynamiques et très attentives aux projets personnalisés des jeunes, et ont su faire preuve de créativité, pour proposer aux jeunes différents ateliers pédagogiques.

3.1 LES ADMISSIONS

Il est important de rappeler que la Maison de la Juine pratique deux modes d'accueil différenciés :

- L'accueil préparé : la demande d'admission, adressée au service, est étudiée par le directeur, la cheffe de service éducatif et le psychologue. Une copie de la demande d'admission est transmise à l'équipe, pour recueillir l'avis des éducateurs. A l'issue de la réunion d'admission, l'établissement confirme ou non l'accueil du jeune. L'avis des parents est sollicité, lorsqu'ils sont présents.
- L'accueil en urgence (à différencier avec l'accueil d'urgence pratiqué communément par les établissements dédiés) : l'établissement, du fait de son habilitation et du public accueilli, peut-être sollicité à tout moment pour accueillir un jeune qui est en rupture d'hébergement, qu'il s'agisse d'un jeune placé en institution ou d'un jeune vivant dans sa famille. Le jeune est le plus souvent accueilli le même jour, parfois même dans les heures qui suivent l'appel. Parfois même, le jeune est accueilli alors que les services de l'ASE ne disposent d'aucun rapport écrit sur la situation du jeune et de sa famille, ce qui arrive lorsqu'il s'agit d'une éducatrice de permanence ou une responsable d'astreinte qui sollicite la Maison de la Juine. Cette sollicitation peut se faire de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Ce mode d'accueil a concerné la grande majorité des jeunes accueillis en 2020.

Sur les 14 jeunes relevant de l'Ordonnance 45 et accueillis à la Juine en 2020, 13 jeunes ont été accueillis en urgence, à la suite d'un déferrement. Un seul jeune a été accueilli après une demande d'admission d'un service UEMO (unité éducative en milieu ouvert, de la PJJ). Le jeune se trouvait alors en centre éducatif fermé, la structure ne demandant pas de renouvellement du placement.

Du côté de l'ASE, tous les jeunes ont été accueillis en urgence, soit suite à une exclusion après des faits de violence commis dans un autre établissement, soit après un conflit violent, survenu dans la famille. Concernant les mineurs non accompagnés, il s'agissait de jeunes qui avaient donné des signes de grand mal-être, dans le cadre d'accueils dispensés en hôtel. Bon nombre d'entre eux présentaient des troubles du comportement.

En dehors des admissions, les échanges avec les services ASE ou PJJ se sont déroulés davantage par téléphone qu'en présentiel. Une fois l'accueil du jeune effectif, l'éducateur référent et la cheffe de service prenaient contact avec le service concerné, pour faire le point.

3.2 LE TRAVAIL ÉDUCATIF MENÉ AU QUOTIDIEN

Dans un contexte de crise sanitaire, le travail éducatif a dû s'adapter et se faire en mode dégradé.

Pendant le confinement, le travail éducatif s'est limité à la gestion du quotidien. Il fallait occuper les jeunes pour éviter l'oisiveté et les fugues. Après le confinement, le travail à l'extérieur a repris petit à petit : les synthèses, les audiences, les réunions avec les partenaires, la recherche d'employeurs et de stages etc.

Les troubles du comportement et les conduites addictives caractérisent l'ensemble des jeunes accueillis en 2020. La grande majorité d'entre eux consomment du cannabis et certains sont même dépendants de l'alcool. De plus, cette année, quelques jeunes se sont révélés souffrir d'addiction aux médicaments. Le confinement et l'absence d'activités extérieures semble avoir amplifié cette problématique.

Aussi, tout comme les autres années, les équipes ont été confrontées à diverses situations de violence et de dégradations, commises dans l'établissement ou à l'extérieur.

➔ Le travail éducatif auprès des MNA : entre accompagnement éducatif et médiation culturelle

Les 23 jeunes MNA sont originaires d'Afrique Noire ou des pays du Maghreb.

Ces jeunes souffraient tous de troubles du comportement, liés à de mauvais traitements subis soit dans leurs pays d'origine, dans leurs familles, soit pendant leurs parcours migratoires.

Durant leur séjour dans l'établissement, ces jeunes expriment les actes de violence, de maltraitance, voire même les agressions sexuelles, subis pendant leur parcours. La consommation d'alcool et de drogues semble présenter un refuge au sein duquel les adolescents tentent d'oublier, de noyer leurs souffrances. D'autres s'en prennent physiquement à eux-mêmes, se scarifient, notamment au niveau des bras. Ils attaquent leur propre corps, ce corps familial et en même temps devenu étranger, ce corps qui est le leur mais qu'ils détestent car il a été souillé.

De nombreuses situations ont nécessité la mise en œuvre de prises en charge psychiatriques et ethnopsychiatriques, initiées avec l'appui du psychologue de l'établissement.

Certains jeunes, d'origine d'Afrique Noire, ont eu du mal à cohabiter avec des jeunes d'origine du Maghreb, les premiers reprochant aux derniers les mauvais traitements commis par des populations maghrébines, lors de la traversée de ces pays. Les éducateurs, comme les surveillants de nuit, apprennent à gérer ce type de tensions, en plus de leur approche habituelle des dynamiques de groupe existantes.

Des temps d'échanges ont été instaurés, pour permettre aux uns et aux autres d'appréhender les questions migratoires, les souffrances vécues durant le parcours, les risques encourus... Les éducateurs ont dû également expliciter que l'appartenance à une culture ou origine ne rend pas responsable des crimes commis par certaines personnes de cette même culture ou origine. Aussi, la notion de responsabilité individuelle a pu être abordée et illustrée...

➔ Le parcours d'accueil des jeunes

Du fait de la situation sanitaire, le parcours d'intégration des jeunes n'a pas pu être garanti dans son intégralité.

Chaque jeune a pu rencontrer dès son arrivée le directeur et le psychologue, mais très peu ont pu réaliser leur premier bilan médical, faute de médecins de ville disponibles.

La visite médicale d'accueil est importante, car elle permet notamment de faire une prise de sang et une radio des poumons. Les éducateurs ont dû se battre auprès des rares médecins qui exerçaient encore, pour obtenir des rendez-vous pour les jeunes.

Lors de son arrivée, chaque adolescent a reçu le livret d'accueil et s'est vu attribuer un référent, l'éducateur référent étant chargé de construire le Projet Personnalisé d'Accompagnement du jeune.

➔ La responsabilisation du jeune : principe « fil rouge » de l'accompagnement éducatif

L'argent de poche est une donnée importante pour les jeunes, et même un réel enjeu. D'autant plus dans un contexte où l'activité était au ralenti...

Chaque mois, un point est réalisé, avec les cheffes de service éducatif, sur le comportement de chaque jeune et sa participation à la vie et aux activités proposées par les éducateurs. L'argent de poche est un levier éducatif, pour remobiliser les jeunes. Il est donné en deux temps, le 15, puis le 30 de chaque mois.

Cette pratique est bien intégrée par les jeunes qui, à chaque fois, rappellent aux cheffes de service leur bonne conduite, dans le but de s'assurer l'entièreté de leur argent de poche.

Au quotidien, et selon un planning défini à l'avance, les jeunes ont été responsabilisés dans la préparation des repas auxquels ils participent chacun à leur tour, accompagnés d'un éducateur.

➔ Les réunions jeunes, un temps de parole hebdomadaire pour participer à la vie sociale de l'établissement

Dénommé "réunion jeune", cet espace-temps permet les échanges - voire des débats - sur l'organisation de la vie quotidienne, des activités et des séjours. Sans être un lieu de décision, ces réunions renforcent l'apprentissage de la vie en collectivité et la participation citoyenne, permettant à chacun d'exprimer ses souhaits et partager ses réflexions.

Les "réunions jeunes" permettent également aux éducateurs d'observer le positionnement individuel de chaque adolescent dans le collectif et d'évaluer la dynamique de groupe.

Avec le confinement, l'impossibilité de se projeter dans des sorties et des activités externes a rendu ces réunions difficilement tenables. Dans un premier temps, les éducateurs ont utilisé ces instances pour sensibiliser les jeunes aux gestes barrières, puis, ils ont décidé, au bout de quelques semaines, de les suspendre momentanément.

Au sortir du confinement, les « réunions jeunes » ont pu reprendre, et les jeunes y ont pris part avec beaucoup de plaisir. Certains d'entre eux se sont même dévoilés être de grands orateurs, débatteurs et leaders, pour défendre les intérêts et la cause des jeunes, face aux règles de l'établissement. Au foyer d'Etrechy, un des jeunes, particulièrement talentueux en la matière, s'est vu attribuer par ses pairs, le fauteuil de représentant des jeunes du groupe. Assez drôlement, les jeunes allaient voir « leur représentant du groupe » quand ils voulaient faire une demande...

3.3 LA SCOLARITÉ, LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'insertion professionnelle est une des missions principales de l'établissement.

Les jeunes ont tous d'importantes difficultés scolaires, souvent liées aux troubles du comportement qui ne leur permettent pas de suivre une scolarité classique. Leur niveau scolaire moyen se situe au niveau collège.

Ainsi, en 2020 :

- Huit jeunes étaient inscrits en CFA pour préparer un CAP. Trois jeunes ont passé leurs CAP en 2020, deux l'ont obtenu : un a obtenu son CAP cuisine, service de salle, et l'autre a obtenu son CAP en plomberie. Ces deux jeunes ont été très assidus pour suivre leurs cours, y compris en visioconférence pendant le confinement. Ces deux jeunes se sont inscrits pour passer un second CAP, afin de multiplier les chances de trouver un emploi : ils souhaitent rapidement se mettre à leur propre compte. Le troisième, quant à lui, était souvent absent et refusait de réviser ses cours et faire ses devoirs. De plus, il était souvent en fugue.
- Trois jeunes étaient scolarisés au lycée professionnel.
- Sept jeunes étaient scolarisés au lycée général.
- Trois jeunes étaient scolarisés au collège, à Etampes
- Douze jeunes ont été inscrits à la Mission Locale afin d'intégrer des dispositifs de droit commun, tels que Ariès, Repères, Avenir jeunes... Ces jeunes inscrits à la Mission Locale, lorsqu'ils ont été assidus, ont pu bénéficier de stages en électricité, métiers de bouche, plomberie carrosserie et bâtiment. Des projets professionnels autour de ces métiers ont pu être construits.
- Quatre jeunes ont été inscrits dans des associations dispensant du Français Langue Etrangère (FLE).
- Vingt-cinq jeunes se trouvaient sans orientation scolaire ou professionnelle possible, du fait de problématiques psychologiques ou psychiatriques. Il s'agit de jeunes relevant d'une prise en charge spécialisée, soit de l'hôpital de jour, soit d'un ITEP... Une des difficultés, rencontrées par l'établissement, reste de pouvoir mobiliser les parents, dans la perspective d'une orientation MDPH.
Parmi ces 25 jeunes, on compte aussi des MNA qui étaient souvent en fugue, et d'autres dont l'accueil a été de courte durée. Dans ces deux cas, l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion s'est avérée très difficile, voire impossible.

Les difficultés scolaires des jeunes nécessitent la présence dans l'établissement d'un personnel qualifié et spécialisé, de type éducateur scolaire. La mise en place de la scolarité à la maison, imposée par la crise sanitaire, est venue renforcer ce besoin. En 2021, l'établissement projette de construire et structurer un atelier scolaire, pour mieux soutenir la scolarité et la formation professionnelle des jeunes accueillis.

3.4 LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

La plupart des jeunes accueillis sont issus de familles monoparentales. Très souvent, le père est absent et la mère est la seule figure parentale.

D'ordinaire, le travail avec la famille commence dès la réunion de pré-admission. La présence des parents dans cet espace est importante car ils connaissent mieux que quiconque leur enfant. C'est souvent à ce moment-là qu'ils expriment leur adhésion au placement.

Au cours de cette réunion, les référents extérieurs (ASE ou PJJ) font l'anamnèse de la situation du jeune, le directeur et la cheffe de service présentent la Fondation et le foyer, l'éducateur référent explique le travail au quotidien sur le groupe, et les parents exposent le parcours du jeune et de la famille. Enfin, et peut-être surtout, nous questionnons la famille sur ses attentes, ses souhaits par rapport au placement. A l'issue de cette réunion, une date est prise pour la signature du document individuel de prise en charge (DIPC).

Lors de ces deux rencontres, nous élaborons ensemble le projet éducatif personnalisé. Ce sont des moments cruciaux pour le jeune, les enjeux de l'accompagnement éducatif se jouent dès ces instants. Il ne s'agit pas pour l'établissement d'imposer une manière de faire, mais plutôt de coconstruire, avec les parents et le jeune, le projet éducatif qui va guider l'accompagnement tout au long du séjour.

Avec le confinement et les restrictions en termes de déplacements, le travail avec les familles s'est essentiellement fait, cette année, via les contacts téléphoniques. Les parents ont globalement compris et accepté l'arrêt des hébergements – habituellement week-ends, vacances scolaires – pour éviter les risques de circulation du virus entre le foyer et la famille. Face aux multiples fugues de leurs enfants, certains parents ont préféré demander à pouvoir les reprendre chez eux, pendant toute la période de confinement, quand d'autres sont allés jusqu'à solliciter la fin du placement, pour éviter les risques.

Malgré la fin du confinement et la reprise des activités économiques, le travail avec les familles, en présentiel, n'a pas pu tout à fait reprendre comme avant. Des parents, souffrant d'une santé fragile ne pouvaient toujours pas se déplacer. Avec ces derniers, le travail s'est poursuivi par téléphone.

Toutefois, quand certains faisaient le choix de se déplacer, l'établissement garantissait les gestes barrières : les rencontres se déroulaient dans la grande salle de réunion, dans le respect de la distanciation physique, et le port de masques et l'utilisation de gel hydroalcoolique étaient assurés. Des dispositions qui tendaient à rassurer les familles et les partenaires...

Force est de constater que le contexte sanitaire n'a pas altéré la qualité de travail avec les familles. Les équipes ont su garder, tout au long de l'année, la même attention quant à la place des parents dans l'accompagnement des jeunes.

Illustration d'une situation clinique, au sein de laquelle accompagnement éducatif et accompagnement familial se complètent et s'articulent :

Lorsque le cannabis et la délinquance déstabilisent toute la famille

Le jeune K... a été accueilli à la Maison de la Juine suite à un important conflit avec ses parents. Ces derniers étaient débordés et ne savaient plus comment faire face à la délinquance de leur fils, sur fond de trafic et de consommation de cannabis. Ils avaient sollicité l'ASE, ce qui a abouti à un placement à la Maison de la Juine.

Une fois accueilli dans l'établissement, K... a continué de se rendre dans son quartier d'origine, pour voir ses parents et surtout pour se ravitailler en cannabis et venir fournir les jeunes du foyer. Il faut dire que ce comportement est habituel chez des jeunes placés au titre de la PJJ, il est difficile pour ces jeunes, une fois placés, d'arrêter le trafic dans lequel ils sont, parfois de longue date, engagés. Au contraire, ils tentent communément de créer une extension de leur marché en essayant d'intégrer les jeunes de

l'établissement dans leur trafic, pourvoyant alors à leur consommation de cannabis.

Les professionnels, notamment les éducateurs et les surveillants de nuit, doivent redoubler de vigilance mais surtout doivent être fermes pour recadrer les jeunes concernés, et protéger les autres jeunes qui ne veulent pas tomber dans les addictions.

K... a donc multiplié les fugues, retournant fréquemment au domicile de ses parents. Ces derniers ont alerté l'équipe, leur fils se trouvant en danger dans le quartier. En effet, le placement avait été notamment motivé par le fait que le jeune subissait des menaces de la part d'autres dealers. Les parents craignaient que K... puisse croiser ceux qui le menaçaient, lors de ses allers-retours.

Une réunion a été proposée aux parents en vue de la signature du DIPC, mais également pour les entendre sur leurs attentes par rapport au placement, et échanger avec eux sur la façon d'accompagner leur fils.

Pendant la réunion, les parents ont exprimé leur désarroi. Ils ont verbalisé leur peur que leur fils soit victime de représailles, demandant au foyer de lui interdire de se rendre dans son quartier d'habitation. Face à une telle demande, il semblait alors nécessaire que les parents puissent conscientiser leur part de responsabilités dans la situation : si leur fils revenait dans le quartier, c'était aussi parce qu'ils acceptaient de lui ouvrir la porte à chacune de ses venues, lui donnant même de l'argent dès qu'il le demandait. Les parents nous ont alors révélé que leur fils peut les harceler, les menacer pour obtenir de l'argent. Ils se disent impuissants face à leur fils, dans l'incapacité de s'opposer à lui.

Après échanges, nous demandons aux parents de conditionner les versements d'argent à :

- ✓ *L'investissement de leur fils dans un projet d'insertion professionnelle*
- ✓ *L'acceptation d'un accompagnement aux soins, en lien avec ses addictions au cannabis et à l'alcool.*
- ✓ *L'arrêt des fugues.*

Nous demandons aussi aux parents de ne plus répondre aux communications téléphoniques de leur fils, sachant que celui-ci ne les appelle que pour demander de l'argent. Nous les invitons à refuser de lui ouvrir la porte lorsqu'il fugue pour rentrer au domicile, et d'en informer de suite le foyer.

Enfin, nous envisageons la tenue d'une synthèse avec l'ASE de Paris, pour réfléchir ensemble sur cette situation ; cette réunion viendra confirmer, d'ailleurs, les préconisations du foyer.

Suite à ces décisions, K...fugue de moins en moins. Il a accepté de s'inscrire à la Mission Locale et il intègre le dispositif « Garantie jeunes », au sein duquel il doit faire de stages. Les parents le prennent de moins en moins au téléphone.

Le confinement vient cependant mettre rapidement un coup d'arrêt à cette évolution. L'arrêt des activités libère de fait beaucoup de temps libre... K... se remet à fuguer de plus en plus, et réinstalle une consommation de cannabis et d'alcool conséquente. De plus, il entraîne les autres jeunes.

Dans le même temps, l'équipe découvre que les parents ont recommencé à l'accueillir au domicile et à lui donner de l'argent. Les parents nous disent être « harcelés » par leur fils ; parfois, cela dure toute la nuit, jusqu'à ce que les parents cèdent et accèdent à sa demande. A chaque fois, il réclame de l'argent, et à chaque fois, les parents lui donnent entre 50€ et 80€.

Une « réunion de famille » est organisée, dans la perspective de soutenir les parents. Cet espace permet aux professionnels de coconstruire des réponses, en concertation avec les parents. Ce n'est pas un espace

de décision, mais plutôt d'échange, de réflexion commune pour dégager des pistes de travail. Les parents se disent épuisés par la situation de leur fils et cherchent des solutions pour qu'il puisse sortir de la délinquance. Ils pensent même déménager et changer de quartier, pour protéger leur fils.

K...vient d'avoir 18 ans, le foyer va alors activer un dernier levier, celui de sa majorité. K...va obtenir un contrat jeune majeur, et le foyer conditionne le maintien de son placement au respect des règles de la vie en collectivité, à la reprise de son projet d'insertion et de son projet de soins.

K... semble adhérer à ces conditions. Il faut préciser que l'établissement accueille habituellement les jeunes jusqu'à dix-huit. Au-delà, dans le cadre d'un contrat de jeune majeur demandé par l'adolescent et accepté par l'établissement, une contractualisation mutuelle requiert la bonne volonté du jeune à respecter le cadre préalablement défini.

Mais le jeune K n'arrivera pas à respecter ces exigences...

Malgré le confinement, malgré les craintes des parents face à la perspective du retour au domicile de leur fils, nous avons dû renoncer au maintien de K... à la Maison de la Juine. La situation n'était pas constructive pour K..., pire elle devenait dangereuse pour les autres jeunes du foyer, de plus en plus sous son influence et entraînés dans la consommation de cannabis et d'alcool.

Deux mois après sa majorité, nous avons mis fin à son placement.

Nombre de parents des jeunes accueillis à la Maison de la Juine rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ces parents auraient eux-mêmes besoin d'aide. Mais les moyens de l'établissement dans ce sens sont limités. Ne pouvant intervenir sur le territoire d'habitation des parents, nous ne pouvons que proposer des temps de travail dans l'établissement. De fait, la gestion du covid-19, avec son cortège de mesures restrictives, a complexifié ce travail, en 2020.

3.5 LES ACTIVITÉS COLLECTIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET CITOYENNES

Les activités collectives, supports à l'accompagnement éducatif, sont essentielles. Elles permettent de construire la relation éducative et de partager un temps de détente, de relaxation, de découverte et de repos, hors de la vie quotidienne du foyer qui peut être pesante. Elles favorisent la socialisation du jeune et parfois, son engagement citoyen.

Ces activités prennent plusieurs formes :

➔ Les activités éducatives, culturelles et sportives, au quotidien et surtout durant les week-ends

Au quotidien et surtout pendant les week-ends, les éducateurs ont proposé aux jeunes différents types d'activité : football, foot salle, billard, piscine, cinéma, sorties à Paris...

L'année 2020 a été compliquée en termes de sorties et autres activités de loisirs, au regard de la crise sanitaire. En respectant les heures de sortie autorisées, certains jeunes ont pu néanmoins profiter de balades forestières, notamment au foyer Ormoy-la-Rivière qui jouxte de grands espaces verts. De son côté, l'ouvrier qualifié cuisine a continué à proposer aux jeunes des ateliers de confection de repas.

Les foyers d'Ormoy et d'Etréchy sont dotés de salles de sport, équipées pour la pratique de la musculation. Ces salles sont très utilisées par les jeunes, très préoccupés par leurs corps. Ces activités se déroulent en présence des éducateurs, mais aussi en présence du psychologue qui les utilise pour aborder diverses thématiques adolescentes, comme l'image de soi, et travailler avec les jeunes leurs problématiques physiques et psychiques.

Le recrutement d'un éducateur sportif diplômé, en octobre 2020, a permis à l'établissement de mieux structurer et mieux organiser les activités sportives proposées aux jeunes, aussi bien en interne qu'en externe. Outre les 2 salles de sport de l'établissement, celui-ci a utilisé différentes structures sportives extérieures – bases de loisirs, notamment celle d'Etampes, mur d'escalade etc...– ainsi que l'environnement, pour la découverte de la marche en forêt. Il a aussi organisé régulièrement, en semaine comme pendant les week-ends, des matches de football entre les deux foyers.

Au cours de l'année 2020, une rencontre entre le directeur et le maire d'Ormoy-la-Rivière a permis d'envisager l'établissement d'une convention entre la mairie et l'établissement afin que la Maison de la Juine puisse utiliser les structures sportives municipales. Cette convention devrait être signée en 2021, contribuant à élargir les possibilités de pratiques sportives des jeunes.

L'atelier couture

L'instauration d'un atelier couture a été une véritable trouvaille, mobilisant les jeunes en plein confinement.

Face au débat national autour de la pénurie de masques, la direction de l'établissement a acheté deux machines à coudre et tous les accessoires nécessaires, permettant de confectionner des masques en tissu, au sein de chacun des 2 foyers. Des tissus ont été achetés, ou encore apportés par certains professionnels. Ainsi, jusqu'à la fin du confinement, les jeunes et les professionnels ont pu coudre leurs propres masques.

L'atelier couture a également été un excellent support de prévention quant aux risques de contamination de la Covid, permettant le rappel des gestes barrières et l'échange à ce sujet, avec les jeunes.

L'atelier bois

Durant la période de confinement, un atelier bois, animé par un éducateur technique, a également eu beaucoup de succès auprès des jeunes, permettant la création d'un grand salon de jardin à partir de simples palettes. Outre le plaisir et la fierté éprouvés lors de la réalisation, les jeunes peuvent profiter désormais en terrasse, d'un espace avec table et fauteuils, adapté à la détente et à la convivialité.

Pendant l'été, les jeunes ont utilisé ce salon pour prendre le goûter et jouer aux jeux de société.

➔ Les séjours collectifs, supports à la découverte, notamment culturelle

Pendant les périodes de vacances scolaires et les congés d'été, différents séjours ont pu être réalisés, en dépit du contexte :

- En février, 2 séjours de ski à Saury, en Haute-Savoie, où les jeunes ont pu profiter des sports de glisse : ski, luge et randonnée en raquettes.
- Au mois d'avril, du fait du confinement, il n'y a pas eu de séjour.
- En août et octobre, 2 séjours en Normandie, avec découverte de différents sites et activités de plage : les jeunes ont visité le Mémorial de Caen et ont profité des parcs zoologiques Biotropica au Val de Rueil, de jardins animaliers, et de la plage de Deauville.
- En août et en novembre, 2 séjours en montagne à Saury. Les jeunes ont pratiqué diverses activités nautiques sur le Lac d'Annecy.
- En décembre, 1 séjour à Montaure qui a permis aux jeunes de passer de bonnes fêtes de fin d'année et surtout de profiter des grands espaces du château pour se reposer et se détendre.

Certains jeunes ont préféré partir en colonies de vacances pour se couper du groupe, mais aussi pour découvrir d'autres activités.

➔ La participation des jeunes aux activités de loisirs avec la PJJ

La crise sanitaire n'a pas permis la tenue de la compétition de football qui a habituellement lieu, chaque année, début juillet au CEF de Bures-sur-Yvette.

➔ Les chantiers éducatifs, l'engagement de soi au service de l'utilité sociale

D'ordinaire, la Maison de la Juine organise deux à trois chantiers éducatifs dans l'année. Mais la crise liée au covid-19, avec son corolaire de protocoles sanitaires, n'a pas permis l'organisation de chantiers éducatifs.

➔ Vœux du maire d'Ormoyn-la-Rivière, une participation contributive

En janvier, les jeunes de l'établissement, accompagnés des professionnels, ont participé aux vœux du maire d'Ormoyn-la-Rivière. C'est un moment important pour les jeunes et les professionnels qui assurent le service de salle.

Outre l'opportunité de rencontrer des responsables politiques et publics, essentiellement de l'agglomération étampoise – maires d'Ormoyn et de communes voisines, député, responsables de la police et de la gendarmerie et, même cette année, une ministre – les jeunes nourrissent, à cette occasion, un sentiment de valorisation et d'utilité sociale.

➔ Les séjours relais, en partenariat avec les réseaux Accueil Paysan et CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

Les réseaux Accueil Paysan et CIVAM ont continué à proposer des solutions alternatives et enrichissantes quant à la prise en charge des jeunes.

Les familles d'accueil de ces réseaux ont été sollicitées aussi bien pour des séjours de rupture que pour des séjours de repos et de détente. Les jeunes qui connaissent déjà ces familles demandent souvent à y retourner : ils sont en très petit nombre, parfois même seuls et peuvent ainsi profiter des activités de fabrication, de construction et de paysannerie. A chaque fois, les jeunes reviennent émerveillés et très contents de raconter leur séjour.

Compte-tenu des situations rencontrées, nous avons organisé cette année davantage de séjours de repos et détente que de séjours de rupture. Pour rappel, le séjour de rupture fait suite à des actes de violence conséquents et le séjour, dit de repos ou détente, permet à un jeune, qui semble ne plus supporter la vie collective, de souffler, en s'éloignant du groupe pour un temps.

3.6 LA GESTION DE LA VIOLENCE

Les jeunes accueillis dans l'établissement présentent différents troubles du comportement. Les problématiques psychiques, dont ils souffrent, peuvent les rendre très agressifs vis-à-vis des professionnels, qui doivent faire face à diverses manifestations de violence. Il peut s'agir de violence physique – plutôt rare cette année – mais aussi de violence verbale, notamment sous forme d'insultes.

Cette violence se manifeste fréquemment au travers de nombreux actes de destruction. Les jeunes s'en prennent au matériel mis à leur disposition, tels que les tables, chaises, bureaux, fauteuils, lavabos, ordinateurs, télévision, mais aussi aux cloisons, portes, fenêtres, et aux appareils électroménagers. Ces dégradations multiples entraînent de nombreuses réparations, au quotidien, et génère d'importantes dépenses, notamment en termes d'achats supplémentaires, non prévus au budget prévisionnel. Par ailleurs, les tags, tracés régulièrement sur les murs du foyer, nécessitent de fréquents travaux de peinture.

Assurer la sécurité des jeunes accueillis et des professionnels implique de prévenir et traiter ces comportements violents.

La représentation de la violence est très subjective, la tolérance à l'expression de l'agressivité ou de la violence varie d'un professionnel à l'autre. Identifier les indicateurs d'alerte, intervenir en amont, pour prévenir la crise, constituent une première étape de l'intervention éducative. La gestion de la crise demande un savoir-faire et un savoir être, sans cesse à développer, renforcer et interroger. Enfin, accompagner « l'après crise » contribue à la non reproduction de situations génératrices de violence.

Le degré de violence varie selon la composition et la dynamique des groupes de jeunes. L'établissement connaît des périodes de calme, puis il suffit d'accueillir un seul jeune, souffrant d'une lourde pathologie ou très ancré dans la délinquance, pour que l'ensemble du groupe devienne rapidement agressif et violent.

En 2020, l'établissement a connu une montée de la violence des jeunes MNA. D'ordinaire, ces adolescents sont plutôt calmes, très soucieux de réussir leur intégration socioprofessionnelle en France. Mais cette année, nous avons accueilli des jeunes MNA en grande souffrance, très fragilisés sur le plan psychique.

Pour certains d'entre eux, il a fallu construire des parcours de soins dans le domaine de la santé mentale, avant d'envisager toute élaboration de projet socioprofessionnel. Certains d'entre eux ont toutefois refusé l'accompagnement proposé ; dès lors, l'établissement a dû solliciter des fins de prise en charge pour des adolescents, certes en très grande souffrance psychique, mais dont la violence ne permettait pas la cohabitation avec les autres jeunes.

Par ailleurs, nous avons pu constater que des jeunes MNA pratiquaient une certaine violence envers eux-mêmes. Souffrant d'importantes douleurs dentaires, certains se scarifiaient, semblant préférer ressentir une douleur maîtrisée, à celle, incontrôlable, causée par les dents malades.

➔ Des réponses éducatives aux actes de violence

Les jeunes accueillis dans l'établissement souffrent d'importantes carences éducatives et affectives, et de différents troubles du comportement. Possédant peu de moyens pour exprimer leurs souffrances, leur mal-être, ces adolescents s'expriment communément sous forme de passages à l'acte.

Toute forme de violence est évidemment interdite dans l'établissement qui se doit de protéger chaque jeune contre toute forme d'agression physique, verbale et/ou psychologique.

L'établissement prône l'usage de la parole pour prévenir les passages à l'acte, invitant les jeunes à exprimer leur opposition par la parole et dans le respect mutuel. Face à un jeune trop agressif, le professionnel cherche à désamorcer le conflit et à faire baisser les tensions.

La direction de l'établissement intervient en cas d'acte de violence commis par un jeune, sur un autre jeune ou sur un professionnel. Selon le degré de violence identifié, plusieurs actions sont possibles : rencontrer le jeune dans un objectif de recadrage – la réunion se déroule en présence de la cheffe de service éducatif, du directeur et d'un éducateur du groupe – mettre en place un séjour de rupture, procéder à un dépôt de plainte à son encontre, ou enfin, l'exclure définitivement.

Si tout fait de violence n'entraîne pas systématiquement une exclusion, tout acte de violence est traité avec le jeune concerné, et le groupe, mais aussi avec les parents et les référents ASE et PJJ, avec lesquels des solutions sont recherchées.

➔ Le séjour de rupture, séjour de repos ou de détente, un outil éducatif pertinent

Tout au long de l'année, de nombreux séjours de rupture, ou de repos et détente, ont été mis en place.

Le séjour de rupture est organisé pour éloigner un jeune violent du groupe. Il permet au groupe de « respirer » et au jeune concerné, de prendre du recul, de réfléchir et de faire évoluer sa posture relationnelle, dans la perspective d'une poursuite du travail éducatif à son retour dans l'établissement.

C'est un outil essentiel pour éviter des exclusions définitives.

La décision de mettre en place un séjour de rupture se prend dans le cadre d'une réunion mise en place par l'établissement, avec les référents extérieurs et les parents.

Outre les séjours de rupture, nous avons aussi organisé des séjours de repos et/ou de détente. Ces séjours ont permis aux équipes d'éloigner certains jeunes lorsque ceux-ci apparaissaient « saturés », ne supportant plus la vie en collectivité et manifestaient une envie « d'aller respirer » loin du groupe. Ces séjours ont été bénéfiques aux jeunes concernés. De plus, ils ont permis de réguler les tensions au sein des groupes.

Durant ces différents séjours, les équipes éducatives ont maintenu le lien et ont fait régulièrement le point, par téléphone, avec le jeune et le lieu d'accueil.

Cette année, nous avons mis en place de nouvelles modalités d'accompagnement vers les lieux d'accueil, envisageant la possibilité pour l'éducateur de dormir sur place à l'aller, profitant ainsi d'un vrai temps d'échange avec la famille d'accueil, en présence du jeune.

Dans la même logique en ce qui concerne le déplacement pour aller rechercher le jeune, nous avons convenu que l'éducateur partirait un jour avant, afin de disposer du temps nécessaire à la réalisation d'un réel bilan avec l'accueillant et le jeune.

Ces nouvelles conditions d'accompagnement devraient permettre une meilleure préparation du retour du jeune, dans l'établissement et son groupe d'origine.

➔ Prévenir et gérer la violence, un engagement institutionnel

Différents espaces de rencontre et de travail avec les jeunes et les familles participent à la prévention de la violence, tels que la réunion de pré-admission, la réunion de mise en place du DIPC, la réunion « de famille » ou encore les réunions « jeunes ».

La Maison de la Juine dispose d'une pratique institutionnelle clarifiée, face aux phénomènes de violence : tout salarié victime de violence est reçu par le directeur, puis accompagné dans sa démarche de dépôt de plainte, si cela s'avère nécessaire. Par ailleurs, les faits sont traités en réunion d'équipe et en séance d'analyse des pratiques. D'une manière générale, les professionnels sont incités par la direction à s'inscrire aux formations proposées par le département et la DTPJJ de l'Essonne sur cette question.

La mise en place d'un conseil de réflexion institutionnel a été envisagée fin 2019, suite à des faits de violence commis dans le groupe d'Ormoy-la-Rivière. Cette instance aura pour objectif de traiter spécifiquement les questions liées à la violence. La crise sanitaire n'a pas permis de mener à bien ce projet en 2020, toutefois un groupe de travail a été constitué à cet effet. Copiloté par le directeur et le psychologue, il est composé d'éducateurs, d'un surveillant de nuit et d'une maîtresse de maison, et aura à charge de définir l'opérationnalité de cette instance.

4. L'ACCOMPAGNEMENT AUX SOINS ET L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

4.1 LA PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ PHYSIQUE

L'établissement porte une attention particulière à la santé physique des jeunes accueillis.

Dès l'accueil physique du jeune dans l'établissement, les éducateurs suivent le protocole d'accueil. Le jeune rencontre, entre autres, le psychologue de l'établissement et le directeur. Puis, un premier bilan de santé est réalisé avec le médecin traitant du foyer, comprenant notamment des examens sanguins et une radiographie pulmonaire.

Comme nous l'expliquions plus en amont de ce document, la difficulté à obtenir des rendez-vous médicaux a caractérisé l'année 2020, du fait du contexte sanitaire.

En cas de traitement, les éducateurs distribuent les médicaments sur la base d'une ordonnance délivrée par le médecin. Si le traitement inclut la prise de plusieurs médicaments, les éducateurs font alors appel à une infirmière ou à la pharmacie, pour la préparation de piluliers.

Les équipes éducatives restent particulièrement vigilantes au quotidien à la santé physique des jeunes accueillis, en relation avec les parents et nos partenaires dans ce domaine.

En 2020, nous avons constaté que nombre de mineurs non accompagnés avaient de nombreuses dents abimées, nécessitant des soins spécifiques, ou devant être tout simplement arrachées.

4.2 LA PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Dans le cadre de l'élaboration du projet personnalisé, une attention particulière est portée à l'état de santé psychique des jeunes et à la mise en place de parcours de soins. Les problématiques rencontrées peuvent prendre plusieurs formes : troubles du comportement, troubles du sommeil, anxiété, addictions, violence, troubles alimentaires, passage à l'acte etc... L'équipe éducative est également chargée de proposer, à titre individuel ou collectif, des informations en matière d'éducation à la santé (prévention des risques liés à la consommation de produits toxiques, prévention des maladies sexuellement transmissibles, etc...).

Par ailleurs, chaque jeune, accompagné de son éducateur référent, est reçu par le psychologue de l'institution afin de faire le point sur son placement. Ce premier entretien permet au psychologue d'analyser la demande implicite et explicite du jeune concernant son placement et sa situation présente. Le jeune est aussi informé qu'il peut demander la mise en œuvre d'un travail de soutien psychologique. Le psychologue est en relation avec l'équipe éducative ainsi qu'avec les partenaires de soins extérieurs comme le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), le CMP (Centre Médico-Psychologique) ou encore des psychologues et psychiatres du secteur libéral.

Durant l'année 2020 le psychologue a rencontré 45 jeunes dans le cadre des entretiens d'accueil institutionnel.

10 d'entre eux ont été orientés vers un espace de soutien psychologique en libéral. Parallèlement, nous avons orienté 6 jeunes dans un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), 3 en centre médico-psychologique (CMP), 4 en ethnopsychologie, et nous avons effectué 4 préconisations d'hospitalisation en urgence psychiatrique.

Cette année encore, nous soulignons le nombre important des orientations vers des partenaires spécialisés. Celui-ci est essentiellement lié à l'émergence d'un nouveau public, des mineurs non accompagnés présentant de multiples problématiques psychologiques. Ces jeunes, en grande souffrance, se réfugient facilement dans le cannabis pour la plupart, ou encore dans l'alcool, pour quelques autres. Lorsque les consommations deviennent insuffisantes pour contenir leurs angoisses, les adolescents connaissent un risque accru de décompensation, pouvant nécessiter une hospitalisation en urgence psychiatrique.

4.3 LA MÉDIATION SPORTIVE, SUPPORT DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Depuis plusieurs années, le psychologue encadre des espaces psychologiques dans les foyers d'Ormo y et d'Etrechy, utilisant la musculation comme médiation. Le passage à l'acte, qui se manifeste par un débordement pulsionnel, représente une problématique pour de nombreux jeunes ; par ailleurs, l'expression verbale et l'élaboration mentale ne leur sont ni familières ni aisément accessibles. La médiation sportive apparaît alors particulièrement adaptée : elle permet à l'adolescent de canaliser ses pulsions, tout en lui offrant un espace d'expression corporelle.

Le psychologue propose des séances individuelles aux jeunes qui souhaitent développer la maîtrise de leur corps et de leurs émotions. L'image de soi, la confiance en soi et l'estime de soi, massivement défaillantes chez les jeunes accueillis, sont mises au travail. Les progrès, en termes de revalorisation narcissique, sont visibles au fur et à mesure des séances.

Le cadre de cet espace est similaire à celui d'un entretien psychologique : secret professionnel et posture de neutralité bienveillante visent à aider le jeune à résoudre ses conflits internes et à dépasser ses complexes intrapsychiques pouvant entraver l'accompagnement éducatif, et plus encore sa propre évolution.

La médiation sportive a également permis la mise en place de potentiels leviers thérapeutiques, en lien avec nos partenaires extérieurs comme les CMP, les CSAPA ou le secteur libéral. Enfin, elle s'est révélée être un levier éducatif pertinent, concernant notamment des questions d'hygiène et de respect, tant du matériel que du règlement intérieur applicable à la vie quotidienne en collectivité.

4.4 LE PSYCHOLOGUE DANS L'ESPACE "RÉUNION D'ÉQUIPE"

Le psychologue intervient principalement à propos du projet du jeune. Il analyse la situation du jeune sous un angle clinique en questionnant son parcours et les actions mises en place avant le placement à la Maison de la Juine. Dans un second temps, il évalue la nécessité d'un soutien psychologique par des entretiens individuels ou des espaces de médiation. Enfin, il peut orienter les jeunes vers des partenaires extérieurs. Le psychologue clinicien est également un soutien pour les équipes éducatives. Sa présence dans le foyer, ainsi que dans les ateliers avec médiation, lui permettent de collecter des éléments cliniques. Les jeunes en grande difficulté et fragilité psychique peuvent renvoyer aux professionnels des projections violentes et parfois insoutenables. Le psychologue peut tenter de faire tiers dans ces dynamiques provoquées par les jeunes, pour permettre aux éducateurs de prendre du recul dans certaines situations.

De mars à mai 2020, pendant le premier confinement, nous avons dû suspendre les réunions d'équipe, conformément aux consignes sanitaires.

Dans ce contexte, le psychologue a adapté ses interventions, partageant le quotidien des jeunes au sein des foyers. Ainsi, il a pu être force de propositions, favorisant les échanges autour du jeu, d'une thématique ou encore d'un film, suivi d'un débat.

Sa présence physique, auprès des groupes, a également permis aux équipes de continuer à bénéficier de ses apports, en termes d'étayage clinique. Ce soutien était d'autant plus nécessaire, alors que les jeunes se trouvaient particulièrement affectés par le confinement et la peur de l'épidémie.

4.5 LE PARTENARIAT DANS LE SOIN PSYCHIQUE

En cas de troubles du comportement liés à la santé psychique, le psychologue préconise différentes orientations :

- Le CMP de secteur est sollicité lorsqu'un jeune souffre d'un trouble psychique lié à son histoire personnelle, des psycho-traumatismes infantiles ou plus récents, ou encore s'il se pose des questions identitaires et sur la place qu'il occupe auprès de ses pairs. Cette démarche de soin est mûrement travaillée en amont avec le jeune, son adhésion étant indispensable pour que le dispositif puisse tenir.

Depuis 2020 les conditions de prise en charge des CMP de Dourdan et d'Etampes se sont durcies. Désormais, le lieu de domiciliation des parents prime sur le lieu de placement de l'enfant. Lorsque les parents d'un jeune ne sont pas domiciliés sur le secteur, la prise en charge ne peut s'envisager et une orientation vers le CMP du secteur des parents doit être effectuée.

- Le CSAPA est proposé aux jeunes dont la consommation de produits psychotropes, est à risques, nocive ou addictive.
Le CSAPA "Essonne Accueil D'Etampes" a été notre principal partenaire dans l'accompagnement du jeune, notamment avec le service CJC (consultation jeune consommateur), premier contact avant toute démarche de soin.
- Depuis quelques années, l'ethnopsychiatrie s'est imposée comme une nouvelle modalité de prise en charge, pour répondre aux problématiques culturelles des mineurs non accompagnés. Ces jeunes sont de plus en plus présents dans l'établissement. Leur profil est complexe et l'accompagnement, pour être efficace, requiert une articulation entre différentes structures spécialisées. Par exemple, lorsque le jeune cumule des problématiques liées au processus d'acculturation et une forte consommation de stupéfiants, nous sollicitons conjointement un CSAPA et un service d'ethnopsychiatrie. Nous pouvons également construire des parcours de soin, avec un psychologue exerçant en libéral ou dans une structure comme l'AMSK – centre de médiations culturelles et d'aide psychologique aux familles migrantes – qui propose des consultations de psychologie transculturelle, centrée sur la personne migrante et réfugiée.
- Durant l'année 2020, nous avons mobilisé une psychologue clinicienne, exerçant en libéral, pour répondre à des demandes de jeunes quant à la mise en place d'un espace psychothérapeutique, dans les meilleurs délais. Le temps d'attente dans les structures publiques pouvant aller jusqu'à plusieurs mois, met à mal la motivation des adolescents, qui peinent en conséquence à entreprendre une telle démarche.

- Les urgences sont sollicitées en cas de décompensation psychologique et de troubles psychiatriques avérés. L'expertise du psychologue clinicien de l'établissement est primordiale pour identifier des signes de troubles psychiatriques et préconiser une orientation vers les urgences lors de crises.

4.6 GARANTIR LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Le contexte sanitaire, en lien avec la COVID 19, a confronté les professionnels du social à des nouvelles modalités de prise en charge. Le confinement est venu imposer à tous, professionnels comme jeunes, une contrainte physique et matérielle. Cette situation inédite a suscité des peurs, des angoisses, de l'incertitude, mais aussi de nombreux questionnements en termes d'accompagnement de nos publics.

Durant cette période, l'ensemble des professionnels du social ont dû revisiter – voire réinventer – leurs modes d'intervention. Afin de préserver le lien avec les usagers, nombre de nos partenaires ont dû adapter leurs pratiques.

Illustration d'une situation clinique, relatée par le psychologue de l'établissement

Quand des professionnels de santé mobilisent de nouveaux outils de communication, au bénéfice de l'accompagnement des jeunes nécessitant une prise en charge psychologique

IB. est un jeune mineur non accompagné (MNA) qui a été orienté à la Maison de la Juine en janvier 2020, par l'IDEF (institut départemental enfance et famille) de Brétigny. Les travailleurs sociaux qui l'ont orienté avaient pu identifier chez ce jeune une grande anxiété. De plus, son récit de vie parlait de malédiction, de croyances superstitieuses, ce qui nous amenait à nous questionner quant à sa structure psychique.

Un premier entretien me permet de vérifier que IB. n'était pas délirant, mais présentait, en revanche, une réelle difficulté à intégrer les codes sociaux et culturels d'usage, et à appréhender le fonctionnement des institutions françaises. La problématique ne me semblait pas psychiatrique, mais plutôt résultant de difficultés liés au processus d'acculturation, assez récurrentes chez les MNA.

Je me suis alors rapproché de l'association « Maison Sunjata Keita », centre de médiations culturelles et d'aide psychologique aux familles migrantes, situé à Paris. Le docteur M. a pris en charge rapidement IB., et a pu entamer avec lui un travail thérapeutique.

Ayant réussi à créer un véritable lien de confiance, le docteur M. a pu expliquer à IB., dans sa langue maternelle, le fonctionnement de certaines institutions françaises, comme l'Aide Sociale à l'Enfance, la Justice, ainsi que la logique de certaines procédures administratives.

Alors que le séjour de IB. à la Maison de la Juine s'avérait compliqué depuis son arrivée, le lien tissé avec ce thérapeute a pu apaiser l'adolescent. Mais le contexte de crise sanitaire est venu soudainement perturber et mettre en danger cette évolution...

Dès le début du confinement de mars 2020, IB. a manifesté des signes anxieux qui se traduisaient par de l'agressivité vis-à-vis des autres jeunes, mais également envers les professionnels. Les crises, majorées par « l'enfermement » lié au confinement, et le climat de tension au foyer étaient tels, que nous envisagions une hospitalisation en psychiatrie.

Pour autant, avant d'opter pour cette mesure, nous avons sollicité le docteur M. qui s'est proposé de conduire auprès d'IB. des entretiens téléphoniques, sous forme de téléconsultations. Au fur et à mesure de ces séances, IB. nous semblait de plus en plus apaisé. Le docteur M. et moi-même communiquions régulièrement, le docteur se servant de nos observations quotidiennes pour cibler des axes précis dans

le travail thérapeutique. C'est ainsi que la thématique de la confiance envers les professionnels a pu être abordée et traitée dans ce cadre.

En dépit de la crise sanitaire, empêchant toute prise en charge extérieure en présentiel, le jeune a pu bénéficier d'un soutien renforcé grâce à l'utilisation du numérique. Aussi, dans ce contexte difficile et contraignant, le développement d'un travail de concertation et de coordination, entre un professionnel externe et le psychologue de l'établissement, a été tout particulièrement bénéfique à l'évolution de IB.

Notons que le confinement a amplifié des symptômes de mal-être, tels que la dépression et le sentiment d'isolement. Préserver le lien, entre les jeunes nécessitant une prise en charge psychologique et des professionnels de soin, a été, en conséquence, l'un de nos objectifs fondamentaux tout au long de l'année 2020.

5. LES SUPPORTS AU TRAVAIL INSTITUTIONNEL

5.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Dans un contexte de crise sanitaire, le travail éducatif a dû s'adapter et se faire en mode dégradé. Les équipes se sont adaptées aux circonstances.

D'abord, il a fallu protéger les salariés à risque en leur proposant de prendre des congés si nécessaire. Pour les autres, les médecins ont délivré des certificats d'isolement.

Dans le même temps, il n'était pas possible de compter sur les agences d'intérim car elles étaient fermées. La direction a donc eu recours à la mise en place de CDD, proposés à des personnels intérimaires qui intervenaient déjà dans l'établissement, ou encore à d'anciens stagiaires éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs.

➔ Les sorties

En 2020, l'établissement a enregistré le départ :

- De deux éducateurs scolaires
- D'un moniteur éducateur

➔ Les entrées

Dans le même temps, nous avons embauché :

- Un éducateur sportif
- Une animatrice

Pour pallier le manque de personnels à certains postes, notamment dans le cadre de congés et absence maladie, nous avons opté pour l'embauche en CDD de :

- 2 surveillants de nuit
- 2 Moniteurs adjoint d'animation
- 2 éducatrices scolaires
- 1 Educatrice spécialisée
- 1 Maitresse de maison
- 1 Agent d'entretien
- 1 secrétaire

Pour répondre à l'intégralité de nos besoins, nous avons aussi eu recours aux agences d'intérim, comme Agir Travail Temporaire et Action Emploi, partenaire traditionnel de l'établissement.

➤ L'accueil de stagiaires

Traditionnellement, l'établissement se donne pour mission de contribuer à la formation des futurs éducateurs en les accueillant en stage pratique, aussi bien au foyer d'Ormoy-la-Rivière, qu'à celui d'Etréchy (Dourdan depuis le 19 octobre 2020). Malgré les contraintes imposées par la situation sanitaire, l'établissement a poursuivi cette politique, tout en respectant les gestes barrières.

En 2020, nous avons accueilli 4 stagiaires

- Deux stagiaires en stage d'éducateur spécialisé
- Une stagiaire en stage de moniteur éducateur
- Une stagiaire en stage de découverte : cette jeune fille nous a été adressée par la Mission Locale de Dourdan. Elle souhaitait devenir éducatrice, et préparait le concours d'entrée en formation CAFME (certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur). Ce stage devait lui permettre d'affiner son projet, mais aussi d'acquérir de la matière, dans la perspective des épreuves de sélection.

5.2 LES FORMATIONS

➤ Les formations collectives

L'établissement n'a pas organisé de formation collective en 2020.

➤ Les formations individuelles

Une éducatrice spécialisée a poursuivi sa formation CAFERUIS ; dans une perspective d'évolution professionnelle, elle nourrit le projet d'accéder à des fonctions de cadre.

Quatre éducateurs spécialisés ont bénéficié d'une formation proposée par le club de prévention spécialisé « Ressources Prévention » sur le thème « *Les conduites à risques : découverte interactive du théâtre-forum* ».

5.3 LES ESPACES D'ÉLABORATION COLLECTIVE

➔ Les réunions

La réunion des cadres a lieu tous les lundis matin, réunissant le directeur, et les cheffes de services. Selon l'actualité de l'établissement et les thématiques abordées, le psychologue y participe, étayant notamment les situations des jeunes et des familles.

La réunion des cadres est l'espace où se traitent essentiellement les questions liées au management de l'établissement et la conduite des projets des jeunes.

Les réunions d'équipe ont lieu tous les lundis pour l'équipe d'Ormoy-la-Rivière et tous les mardis, pour celle d'Etréchy/Dourdan. Espace d'échanges, voire de confrontation d'idées, ces réunions visent principalement la mise en œuvre des projets éducatifs personnalisés et l'organisation des activités collectives.

La réunion d'équipe des surveillants de nuit a lieu une fois tous les deux mois. Compte tenu de la spécificité de leur emploi du temps, il n'est pas possible d'organiser des réunions de façon régulière. Cependant, les surveillants de nuit sont informés au travers des différents outils de communication dont dispose l'établissement.

En 2020, deux réunions institutionnelles ont réuni l'ensemble des salariés, dont une réunion en présence de la direction générale, permettant des échanges concernant le fonctionnement institutionnel et celui de la Fondation.

Compte tenu de l'épidémie de covid-19 et des directives des pouvoirs publics, les réunions d'équipe, comme les réunions institutionnelles, ont été annulées entre mars et mai 2020, pendant la période de confinement.

En revanche, les cheffes de services et le psychologue ont renforcé leur présence au sein des foyers, au quotidien. Cette présence au plus près des équipes était indispensable pour soutenir les équipes, garantir la bonne mise en œuvre des projets éducatifs personnalisés des adolescents et le bon fonctionnement des foyers. Selon les besoins, chacun d'entre eux a pu aussi recevoir jeunes ou professionnels, au sein des locaux administratifs de l'établissement. Durant la période de confinement, les cadres ont toutefois bénéficié d'une journée hebdomadaire de télétravail.

Les réunions des cadres, quant à elles, ont pu être maintenues. Le faible nombre de personnes en présence le permettait, et les nécessités de service, conjuguées au climat de peur, de tension et d'inquiétude suscité par l'épidémie de covid-19 chez les jeunes et les professionnels, l'imposaient.

➔ L'analyse des pratiques pour les éducateurs

Animée depuis 2018 par une formatrice de l'IRFASE (Institut de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne), l'analyse des pratiques offre un moment de réflexion et d'échanges à l'ensemble des personnels éducatifs de nos deux équipes. Ces séances, mensuelles, permettent aux professionnels d'exprimer leurs ressentis par rapport au public et de comprendre les éléments de transfert et de contre-transfert en action pendant le travail éducatif. Il s'agit également "de faire équipe" en construisant une dynamique et une cohérence de travail entre collègues.

L'analyse des pratiques a été suspendue pendant le confinement et les mois qui ont suivi, du fait du contexte sanitaire. En septembre, les séances n'ont toutefois pas pu reprendre suite au départ en retraite de l'intervenante de l'IRFASE et vu les prix trop élevés demandés par le centre de formation pour son remplacement.

L'établissement s'est mis en recherche d'un nouvel intervenant, projetant une nouvelle configuration à venir: la constitution de deux groupes d'analyse des pratiques différenciés, un par foyer, tout en conservant le rythme mensuel des séances.

➔ La supervision de l'équipe des cadres

Depuis juin 2020, l'équipe des cadres n'a pas pu non plus bénéficier de cet espace de supervision, suite au départ en retraite de l'intervenante. Là encore, la direction est en recherche d'un nouvel intervenant.

Cet espace, animé par un intervenant extérieur, est nécessaire pour se poser, prendre de la distance et réfléchir aux pratiques professionnelles, à la cohérence des réponses apportées et au management institutionnel.

Favorisant la confrontation des regards, notamment en ce qui concerne les situations des jeunes, des familles et la gestion de l'établissement, cet espace-temps est propice à la remise en question, la prise de recul et l'adaptation des pratiques.

➔ La mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Avant les congés d'été 2020, la direction de la Maison de la Juine avait sollicité la médecine du travail d'Etampes (ASTE), afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour l'actualisation du DUERP, du moins dans son volet « risques psychosociaux » (DUERP-RPS).

Depuis septembre, la psychologue d'ASTE accompagne cette démarche.

L'élaboration du DUERP-RPS a pour objectif d'identifier les risques psychosociaux, selon les différentes catégories de professionnels, lister les protocoles, dispositifs et pratiques déjà existants pouvant limiter ou prévenir ces derniers, repérer les manquements, puis construire un plan d'actions adapté.

Afin de conduire ces travaux, 8 « groupes métiers » ont été constitués : éducateurs, personnels de cuisine, agent d'entretien, service administratif, psychologue, cadres de proximité (cheffes de service éducatif), surveillant de nuit et directeur.

De septembre à décembre 2020, une première phase de recueil de données a pu être réalisée. Ce travail se poursuivra l'année prochaine.

➔ Le comité de direction (CoDir)

Pilotée par la direction générale, autour d'un ordre du jour préétabli, cette instance réunit mensuellement l'ensemble des directeurs et directeurs adjoints de la Fondation.

Les thématiques abordées sont diverses, transversales, concernant des questions RH, administratives, comptables et budgétaires, ou en lien avec les pratiques.

Outre le soutien technique et managérial apporté dans ce cadre par la direction générale, cet espace est avant tout un lieu d'échanges. Il favorise la capitalisation des expériences entre les différents directeurs, et la co-construction de réponses et d'outils. Il permet aux directeurs et directeurs adjoints de ne pas se sentir isolés, de bénéficier d'une dynamique de travail collective entre pairs, et avec la direction générale.

Le comité de direction constitue un véritable outil de soutien dans la gestion de l'établissement.

5.4 LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

Au regard des situations des jeunes accompagnés, l'établissement a sollicité tout au long de l'année un large réseau de partenaires sans lesquels, il serait difficile, voire impossible, de réaliser un accompagnement de qualité.

Les services de la Prévention et Protection de l'Enfance

Des liens et échanges réguliers sont établis avec les différents services du Conseil départemental de l'Essonne à propos des jeunes accueillis et du travail réalisé avec les familles. Ce sont les services extérieurs qui sollicitent les parents pour les réunions de pré-admission. Ce partenariat se fait aussi au travers des différentes rencontres autour des projets des jeunes : des synthèses sont organisées par les responsables de l'ASE pour mieux orienter les objectifs de travail et prendre, le cas échéant, des décisions concernant la durée du placement ou le changement d'institution.

Compte tenu de la situation sanitaire, certaines réunions ont eu lieu par téléphone ou sous forme de visioconférence.

Le dispositif de placement judiciaire : ce temps de travail entre les directions des établissements PJJ publics et privés de l'Essonne et la DTPJJ Essonne est essentiel. Il s'agit d'échanger autour des pratiques managériales et éducatives. Suspendues pendant le confinement, ces réunions ont repris progressivement, depuis la rentrée de septembre 2020.

La commission de suivi judiciaire a regroupé tous les 2 mois la DTPJJ Essonne et l'équipe des cadres de la Maison de la Juine. Ces réunions ont eu lieu à la Maison de la Juine, en présence de la directrice territoriale adjointe de la PJJ Essonne assistée de son équipe technique, et l'équipe des cadres de l'établissement. A cette occasion, nous avons abordé la situation globale de l'établissement, le management, les ressources humaines, etc... Les difficultés rencontrées en cours d'année par l'établissement ont également fait l'objet d'échanges, notamment autour des accueils de jeunes dont les problématiques relevaient de la compétence d'autres établissements, tels que des centres éducatifs fermés (CEF).

Les autres partenaires, dans le cadre de l'accompagnement aux soins, sont les CMP, les CMPP, les praticiens libéraux et les médecins.

Face au confinement, le psychologue de l'établissement et une cheffe de service éducatif ont sollicité leurs réseaux, afin d'assurer la continuité des consultations psychologiques, par téléphone ou en visioconférence. Cela a été nécessaire pour apaiser certains jeunes, qui se trouvaient alors en grande souffrance.

5.5 LE GROUPE 91

Ce groupe de travail réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements de la protection de l'enfance de l'Essonne. Favoriser l'interconnaissance, l'échange des savoirs et nourrir une réflexion collective quant à l'évolution des pratiques professionnelles, en sont les principaux objectifs.

Après avoir été suspendues, les rencontres ont repris progressivement, d'abord via les visioconférences, puis de nouveau en présentiel.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2020, marquée par l'irruption dans la vie institutionnelle de l'épidémie de coronavirus covid-19, restera une année difficile pour l'établissement, aussi bien pour les jeunes accueillis que pour les professionnels.

Malgré la crise sanitaire, les professionnels ont continué à assurer la prise en charge des jeunes et le soutien aux familles. Ainsi, les activités mises en place pendant le confinement ont permis une véritable construction de la relation éducative avec les jeunes placés. Les professionnels étaient devenus, pendant toute la période du confinement, les seuls adultes de référence puisqu'il n'y avait plus de rencontres parents/enfants, ni de travail partenarial.

Malgré les difficultés contextuelles, l'établissement a assuré la signature des DIPC et organiser les réunions avec les familles.

Au cours du dernier trimestre, l'établissement a poursuivi sa réflexion pour la mise en place de nouvelles activités pédagogiques de jour.

C'est ainsi qu'à l'automne, un éducateur sportif diplômé a pu être embauché, proposant des activités aux jeunes des deux foyers, quand le recrutement d'une nouvelle éducatrice scolaire était en cours.

Avant la fin de l'année 2020, l'établissement obtenait, par anticipation sur le budget prévisionnel 2021, les moyens nécessaires pour rendre opérationnelle la cuisine pédagogique, située à Ormoy-la-Rivière.

En décembre, un pré-projet d'activités de jour a été formalisé. Il fera l'objet d'un travail collaboratif avec l'ensemble des professionnels, au cours du premier trimestre 2021.

Parallèlement, plusieurs chantiers seront à l'œuvre au cours de l'année prochaine :

- Mettre en œuvre un nouveau projet d'activités de jour, centré sur 3 ateliers permanents – scolaire, sportif, et cuisine – et enrichi d'ateliers temporaires, visant l'expression, l'estime de soi et le bien-être ;
- Finaliser la réécriture du projet d'établissement, intégrant les travaux des 6 groupes thématiques, mis au travail, au cours du premier semestre ;
- Mettre en place un groupe de pilotage, dans la perspective de l'évaluation interne ;
- Finaliser l'élaboration du document unique de prévention des risques professionnels, tout particulièrement en ce qui concerne les risques psychosociaux ;
- Poursuivre les recrutements de personnels éducatifs qualifiés, en lien avec le projet de développement des pratiques professionnelles au sein de l'établissement.

MAISON COQUERIVE

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

197, rue de la République

91150 ÉTAMPES

Tél. : 01.69.92.45.85

secretariat.coquerive@fjfv.org

Financements : Dotation globale DDCS-ÉTAT (places d'insertion)

Subventions annuelles (places urgence)

Insertion	Urgence	Urgence hivernale
60 places	59 places	14 places

1 Directrice

1 Secrétaire 0,5 ETP

1 Comptable 0,5 ETP

1 Secrétaire-comptable

1 Cheffe de service éducatif

8 Travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement :

3 Conseillères en Economie Sociale et Familiale, 1 Monitrice Educatrice, 4 Educateurs Spécialisés

1 Travailleur social pour l'Accompagnement dans le logement :

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

1 Éducatrice de Jeunes Enfants

1 Auxiliaire de puériculture (*CDD de 4 mois*)

1 Travailleur social pour l'urgence hivernale (*CDD de 5 mois*)

1 Psychologue 0,5 ETP

1 Agent d'entretien 0,8 ETP

1 Agent de service 0,21 ETP

INTRODUCTION

Depuis sa création, le projet d'accueil et d'accompagnement du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Maison Coquerive » n'a eu de cesse d'évoluer pour répondre aux besoins des publics et aux orientations des politiques sociales en leur faveur.

Créé à l'origine pour des hommes sortants de prison, l'établissement accueille désormais des familles, des couples, des personnes isolées, dans le cadre de dispositifs pluriels : insertion, urgence, ADL, accueil semi collectif de 3 ménages dans le cadre de l'urgence hivernale. En 2021, la signature d'un Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) amènera à l'avenir encore davantage de souplesse et d'innovations dans l'accompagnement proposé.

Au début de l'année 2020, l'établissement a accueilli 14 personnes supplémentaires dans le cadre de l'urgence hivernale. Or celle-ci a perduré tout au long de l'année, sans prendre fin au 31 mars 2020, du fait de la crise sanitaire. Les personnes accueillies dans ce cadre, le sont donc encore en ce début d'année 2021.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Cette dernière a mis à l'épreuve les personnes hébergées et les professionnels, suscitant de fortes angoisses liées, entre autres, à l'incertitude. Il a fallu réajuster les pratiques, s'adapter en permanence pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes hébergées, mais aussi pour faire face à l'absence de certains de nos partenaires habituels. La situation a obligé l'équipe à renforcer son soutien aux usagers dans divers domaines : aide alimentaire, complétude des dérogations de sortie, accompagnement scolaire et médical, écoute accrue....

La crise sanitaire a renforcé les inégalités, impactant brutalement les ménages les plus fragiles et les plus précaires. Plusieurs familles du CHRS n'ont, par exemple, plus eu accès à l'emploi en intérim. L'accroissement des inégalités n'a pas été uniquement économique mais aussi psychique. Les publics accueillis, compte-tenu de leurs parcours de vie, des ruptures et des traumatismes subis, sont d'autant plus affectés et fragilisés par les confinements et l'isolement. Le soutien à la parentalité a fait l'objet d'une attention accrue des professionnels de l'établissement pendant ces périodes de huis clos familial. Les fractures numérique et scolaire, se sont aussi aggravées, touchant massivement les ménages du CHRS « Maison Coquerive ».

Pour faire face à ces difficultés et offrir un accompagnement à la hauteur des besoins, l'équipe du CHRS « Maison Coquerive » a continué à assurer un accueil présentiel dès les premiers jours de confinement. Parallèlement, le télétravail a pris une place importante dans les pratiques. Il a fallu composer avec la situation et innover : l'utilisation des outils numériques nécessitant alors une redéfinition du lien et de l'accompagnement éducatif.

1. L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

1.1 L'ACTIVITÉ DE CHAQUE DISPOSITIF

En 2020, 62 ménages ont été accompagnés, ce qui représente 200 personnes dont 91 adultes et 109 enfants (dont 103 mineurs).

Dispositifs insertion et urgence

58 ménages, soit 183 personnes accompagnées (85 adultes et 98 enfants)

-Pour l'insertion (60 places) : 28 ménages, soit 97 personnes (45 adultes et 52 enfants dont 3 majeurs).

-Pour l'urgence (59 places) : 30 ménages, soit 86 personnes (40 adultes et 46 enfants dont 1 majeur).

L'urgence hivernale (14 places) jusqu'au 31/12/2020

4 ménages, soit 17 personnes (6 adultes et 11 enfants dont 2 majeurs).

1.2 MOUVEMENTS DES MÉNAGES

Nombre de ménages entrés en 2020

22 ménages, soit 77 personnes accompagnées (36 adultes et 41 enfants).

- ❖ **Pour l'insertion** : 13 ménages, soit 48 personnes accompagnées (21 adultes et 27 enfants, dont 3 naissances).
- ❖ **Pour l'urgence** : 8 ménages + un regroupement familial (un père ayant rejoint sa famille), soit 26 personnes accompagnées (13 adultes et 13 enfants, dont 2 naissances).
- ❖ **Pour l'urgence hivernale** : 1 ménage (un couple avec 1 enfant).

Nombre de ménages sortis en 2020

20 ménages, soit 66 personnes (31 adultes et 35 enfants) :

- ❖ **Pour l'insertion** : 10 ménages, soit 36 personnes accompagnées (18 adultes et 18 enfants).
- ❖ **Pour l'urgence** : 9 ménages, soit 27 personnes accompagnées (12 adultes et 15 enfants).
- ❖ **Pour l'urgence hivernale** : 1 famille monoparentale (1 femme et 2 enfants).

Accompagnement dans le logement (ADL)

15 ménages accompagnés, soit 44 personnes :

- 12 ménages sortis du CHRS « Maison Coquerive »
- 3 ménages en contrat de transition

1.3 TAUX D'OCCUPATION

Le nombre de personnes hébergées comprend toutes les personnes présentes dans l'établissement du 1er janvier au 31 décembre 2020. Dans ce décompte, sont inscrites les personnes entrées et sorties au cours de la même année.

Mois	Dispositif Insertion 60 places		Dispositif Urgence 59 places		Total Dispositif Insertion et Urgence		Urgence Hivernale 14 places		
	Nombre hébergés	Journées réalisées	Nombre hébergés	Journées réalisées	Journées réalisées	Journées théoriques	Nombre hébergés	Journées réalisées	Journées théoriques
Janvier	60	1470	60	1851	3321	3689	14	434	434
Février	62	1651	60	1740	3391	3451	14	406	406
Mars	59	1768	60	1784	3552	3689	14	434	434
Avril	63	1854	57	1579	3433	3570	14	420	420
Mai	64	1948	55	1693	3641	3689	14	434	434
Juin	65	1858	55	1558	3416	3570	14	420	420
Juillet	63	1948	61	1764	3712	3689	14	386	434
Août	63	1953	61	1891	3844	3689	11	341	434
Septembre	63	1890	61	1830	3720	3570	11	330	420
Octobre	66	1859	63	1898	3757	3689	14	371	434
Novembre	62	1860	60	1800	3660	3570	14	420	420
Décembre	67	1771	60	1858	3629	3689	14	434	434
TOTAL	757	21830	713	21246	43076	43554	162	4830	5124

Le taux global d'occupation pour les dispositifs insertion et urgence est de 98,90 %, soit une hausse de 0.96 points comparativement à l'année 2019 (97,94%). Il se décompose ainsi :

- 99,41% de taux d'occupation pour le dispositif insertion (contre 98,4% en 2019), soit 21 830 journées réalisées pour 21 960 journées théoriques.
- 98,39% de taux d'occupation pour le dispositif urgence (contre 97,72% en 2019), soit 21 246 journées réalisées pour 21 594 journées théoriques.

Concernant le dispositif d'urgence hivernale (du 01/01/2020 au 31/12/2020), le taux d'occupation est de 94,26%, soit - 1.75 points par rapport à l'année 2019. Ainsi, 4 830 journées ont été réalisées pour un prévisionnel de 5 124.

Ce déficit d'activité s'explique par le passage, en juillet 2020, d'un ménage intégré au dispositif urgence hivernale sur le dispositif urgence pérenne. Une nouvelle famille n'a pu être admise au sein du dispositif urgence hivernale qu'en octobre 2020, faute d'un logement adapté à disposition.

1.4 DURÉE DES SÉJOURS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2020

	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Urgence Hivernale		Total des dispositifs	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
Séjour inférieur à 8 jours	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 8 jours et 6 mois	19	20%	25	29%	3	18%	47	24%
Entre 6 et 12 mois	30	31%	4	5%	3	18%	37	19%
Entre 12 et 18 mois	7	7%	15	17%	11	65%	33	17%
Entre 18 et 24 mois	9	9%	6	7%	0	0%	15	8%
Entre 24 et 36 mois	26	27%	24	28%	0	0%	50	25%
Entre 36 et 48 mois	0	0%	5	6%	0	0%	5	3%
> 48 mois	6	6%	7	8%	0	0%	13	7%
TOTAL	97	100%	86	100%	17	100%	200	100%

Pour le dispositif insertion, la durée moyenne des séjours est de 568,42 jours, soit 18 mois et 23 jours.

Pour le dispositif urgence, la durée moyenne des séjours est de 675,45 jours, soit 22 mois. Cette durée de séjour supérieure à celle du dispositif insertion est liée à l'accueil de ménages sans papier, plus nombreux au sein de ce dispositif. En effet, la régularisation des personnes sans papier est une démarche longue et ardue, qui s'est complexifiée ces dernières années, avec des critères toujours plus contraignants et un accès restreint à la préfecture (dématérialisation de la prise de rendez-vous). De plus, les actes administratifs ont été ralentis, voire arrêtés durant plusieurs mois du fait de la pandémie.

Pour 2020, la durée des séjours des personnes hébergées dans le cadre de l'urgence hivernale est atypique. En effet, pour faire face à l'épidémie de Covid-19, la trêve hivernale a été prolongée jusqu'au 31 mai 2020, puis jusqu'au 10 juillet 2020.

Ensuite, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a demandé au CHRS « Maison Coquerive » de prolonger son accueil dans le cadre de l'urgence hivernale, vu la courte période restante

entre juillet et novembre 2020. Deux ménages ayant intégré ce dispositif en novembre 2019 étaient par exemple encore accueillis dans ce cadre, en début d'année 2021.

En 2020, 45,35% des personnes hébergées au CHRS « Maison Coquerive » sont présentes depuis plus de 18 mois. **Néanmoins, lorsqu'au 31/12/2020, nous ôtons du calcul les personnes sorties au cours de l'année, ce pourcentage baisse à 18,6%**. 15 ménages, soit 49 personnes hébergées depuis plus de 18 mois ont en effet quitté le CHRS « Maison Coquerive » (8 ménages intégrés au dispositif insertion et 7 ménages au dispositif urgence pérenne).

Dans les années à venir et conformément aux objectifs du CPOM, le nombre de personnes présentes depuis plus de 18 mois (et particulièrement celles sans évaluation sociale active et demande de logement social) devra être réduit. Les raisons de cette durée de séjour supérieure à 18 mois sont multiples : personnes sans papier, défaut de proposition de logement et difficultés majeures de certains ménages dans la gestion budgétaire. Pour faire face à ces problématiques, le CHRS « Maison Coquerive » devra développer son partenariat, notamment avec les bailleurs sociaux et les acteurs de l'insertion professionnelle (entreprise sociale inclusive entre autres). Il sera également nécessaire de permettre aux professionnels du CHRS « Maison Coquerive » de monter en compétence dans l'accompagnement à la gestion administrative et financière des ménages.

2. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

2.1 TYPLOGIE DES MÉNAGES

Dispositif Insertion/Urgence/ Urgence Hivernale

Typologie des ménages	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Total		Urgence Hivernale	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Personne isolée	3	10,71%	6	20,00%	9	15,52%	0	0,00%
Famille monoparentale	8	28,57%	15	50,00%	23	39,66%	2	50,00%
Couple sans enfant	2	7,14%	1	3,33%	3	5,17%	0	0,00%
Couple avec enfant(s)	15	53,57%	8	26,67%	23	39,66%	2	50,00%
TOTAL	28	100,00%	30	100,00%	58	100,00%	4	100%

En 2020, les ménages majoritairement représentés au CHRS « Maison Coquerive », tous dispositifs confondus, sont les familles monoparentales et les couples avec enfants, deux items représentant chacun 40,32% de la population accueillie, soit un total de 80,64%.

Depuis quelques années, le taux des familles avec enfants au sein des dispositifs insertion et urgence pérenne ne cesse de croître. Elles représentent 79,3% de la population accueillie (+4.74 points par rapport à 2019 et +22.31 points par rapport à 2018). Cette évolution démographique de la population accueillie au sein du CHRS répond aux directives de la DDCS qui souhaite favoriser l'accueil des familles avec des mineurs. Ainsi, le nombre d'enfants au sein du CHRS est en constante augmentation, nécessitant un ajustement des prestations proposées, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Les constats sont les mêmes sans le cadre de l'urgence hivernale. Les 4 ménages accompagnés au cours de l'année 2020, sont tous des familles avec enfants.

Typologie des ménages entrés 2020

22 nouveaux ménages ont été accueillis en 2020, représentant 77 personnes, soit 36 adultes et 41 enfants.

Typologie des entrées en 2020	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Total		Urgence Hivernale	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Personne isolée	2	15%	1	13%	3	14,29%	0	0
Famille monoparentale	3	23%	3	38%	6	28,57%	0	0
Couple sans enfant	0	0%	1	13%	1	4,76%	0	0
Couple avec enfant(s)	8	62%	3	38%	11	52,38%	1	100%
TOTAL	13	100,00%	8	100,00%	21	100,00%	1	100%
Naissance	3		2					
Regroupement familial			1					

La typologie des ménages entrant confirme la tendance évoquée ci-dessus, à savoir une augmentation du nombre de familles avec enfants (81,8% des ménages entrés en 2020) et une baisse significative des personnes isolées et des couples sans enfant.

Typologie des ménages sortis en 2020

Au total, 20 ménages ont quitté les dispositifs du CHRS « Maison Coquerive » au cours de l'année 2020, soit 66 personnes (31 adultes et 35 enfants).

Typologie des ménages sortis en 2020	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Total		Urgence Hivernale	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Personne isolée	1	10,00%	2	22,22%	3	15,79%	0	0%
Famille monoparentale	1	10,00%	4	44,44%	5	26,32%	1	100%
Couple sans enfant	1	10,00%	0	0,00%	1	5,26%	0	0%
Couple avec enfant(s)	7	70,00%	3	33,33%	10	52,63%	0	0%
TOTAL	10	100,00%	9	100,00%	19	100,00%	1	100%
Autre situation *	2		0					

* Pour 2 enfants, une ordonnance de placement provisoire (OPP) a été prononcée.

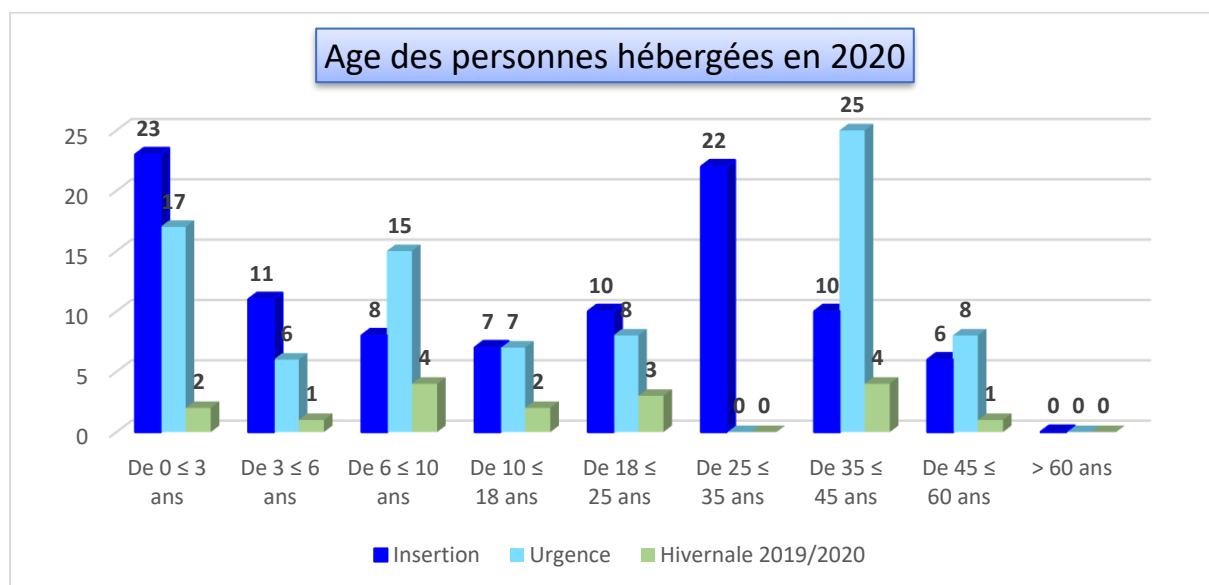
Le nombre de ménages sortis des dispositifs insertion et urgence pérenne au cours de l'année 2020 est moindre qu'en 2019 (-3). Il représente néanmoins, un nombre de personnes plus important (63 personnes contre 54 en 2019).

La pandémie a ralenti les démarches d'orientation et les projets de sortie des personnes hébergées. Quelques-unes ont perdu leur emploi en CDD ou n'ont plus bénéficié de missions d'intérim. N'ayant plus de ressources suffisantes, ils ne peuvent recevoir aucune proposition de logement. De plus, l'offre des bailleurs sociaux dont l'activité a été ralentie par la pandémie, s'est réduite drastiquement.

Le ménage ayant quitté l'urgence hivernale au cours de l'année 2020 a intégré le dispositif d'urgence pérenne du CHRS « Maison Coquerive ».

2.2 ÂGE DES PERSONNES HÉBERGÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2020

Dispositif Insertion/Urgence/Urgence Hivernale



En 2020, le CHRS « Maison Coquerive » a accueilli 200 personnes :

- 103 mineurs. Ils représentent 51,5% des personnes hébergées (contre 51% en 2019).
- 97 adultes, soit 48,5% de la population accueillie (contre 49% en 2019).

Depuis 2017, la courbe des âges de l'ensemble des personnes accueillies au CHRS « Maison Coquerive » s'est inversée. Le nombre de mineurs, notamment des enfants en bas âge est en constante augmentation nécessitant une adaptation des pratiques.

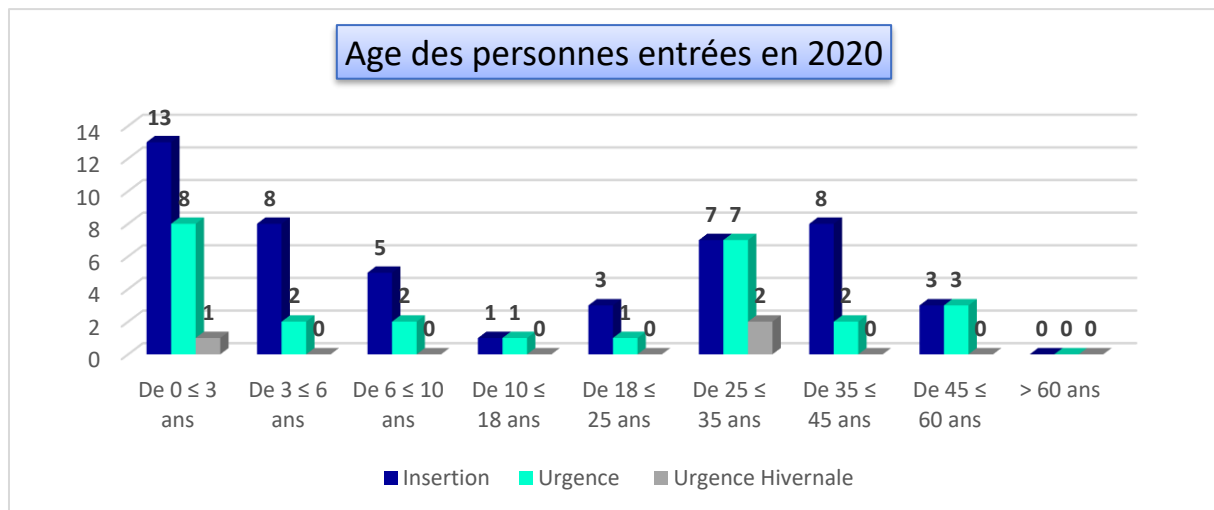
Ainsi, en 2020, l'établissement compte 60 enfants de moins de 6 ans, soit 30% de la population accueillie.

Le soutien à la parentalité représente une dimension majeure de l'accompagnement proposé par les professionnels du CHRS, notamment par le pôle enfance. Il s'agit de prendre en charge les enfants lors des démarches administratives de leurs parents ; d'offrir des espaces de détente et de distanciation ; de préparer la séparation (intégration à la crèche, à la maternelle...) ; d'accompagner les parents dans leur rôle et leur fonction parentale...

Le partenariat avec les structures de la petite enfance et de la protection de l'enfance continue de se développer.

La montée en charge de l'activité du pôle enfance a nécessité dans un premier temps, le recrutement d'une seconde éducatrice de jeunes enfants à temps partiel. Il apparaît désormais nécessaire de faire évoluer ce poste vers un temps plein.

Personnes hébergées, entrées en 2020



Parmi les 77 personnes admises en 2020, on compte 41 mineurs, dont 32 enfants de moins de 6 ans. Ces derniers représentent 41,5% des personnes hébergées, entrées en 2020.

Ces chiffres confirment la tendance évoquée ci-dessus, à savoir une prise en charge devant s'orienter, entre autres, vers la petite enfance et le soutien à la parentalité.

2.3 MODALITÉS PRÉCÉDENTES D'HÉBERGEMENTS DES MÉNAGES ENTRÉS EN 2020

Type d'hébergement	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Urgence Hivernale	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
Dispositif urgence ou urgence hivernale Coquerive	3	23%	1	13%	0	0%
CHU St-Vincent Paul	1	8%	0	0%	0	0%
CHU Emmaüs	1	8%	0	0%	0	0%
Hôtel 115	6	46%	7	88%	1	100%
Chez des tiers	1	8%	0	0%	0	0%
Errance (rue, voiture...)	1	8%	0	0%	0	0%
Total	13	100%	8	100%	1	100%
Regroupement familial			1			
Naissance	3		2			

Les 22 nouveaux ménages entrés en 2020 ont tous été identifiés sur la plateforme du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Parmi ces derniers, 16 ont quitté un hébergement précaire (« Hôtel 115 », « Chez des tiers » et « Errance ») pour être accueillis dans les dispositifs du CHRS « Maison Coquerive ».

Le CHRS a accueilli des personnes supplémentaires au sein de ménages déjà présents. Dans le cadre du regroupement familial, un père de famille a intégré un logement du dispositif urgence, occupé par sa femme et ses enfants. Le CHRS a également vu naître 5 enfants au cours de l'année 2020.

2.4 SITUATION PROFESSIONNELLE DES MÉNAGES HÉBERGÉS

Nature de l'activité	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Urgence Hivernale		Total	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
CDI	2	7,14%	3	10,00%	0	0,00%	5	8,06%
CDD	6	21,43%	3	10,00%	0	0,00%	9	14,52%
CDDI	2	7,14%	0	0,00%	0	0,00%	2	3,23%
Contrat insertion	0	0,00%	2	6,67%	0	0,00%	2	3,23%
Intérim	3	10,71%	2	6,67%	0	0,00%	5	8,06%
RQTH Esat	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	1	1,61%
Formation	1	3,57%	2	6,67%	1	25,00%	4	6,45%
Sans activité	14	50,00%	17	56,67%	3	75,00%	34	54,84%
Total	28	100,00%	30	100,00%	4	100,00%	62	100,00%

Parmi les 62 ménages accompagnés au cours de l'année 2020, 54,8% n'ont pas d'activité. Ce taux élevé s'explique par l'accueil de ménages sans papier (10), de personnes hébergées qui perçoivent l'Allocation Adultes Handicapés sans possibilité de travailler (2) et de mères seules, ayant des enfants en bas âge ou handicapés sans mode de garde compatible avec les horaires de travail proposés (2). D'autres ménages se contentent de percevoir des prestations familiales et/ou le RSA. Nous devons mener un accompagnement spécifique auprès d'eux afin de leur faire comprendre, que ces revenus ne sont pas suffisants pour intégrer un logement de droit commun.

Les professionnels du CHRS « Maison Coquerive » doivent favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi. Le partenariat avec « Action Emploi », « Val-Emploi » (entreprises d'insertion situées à Etampes) et « Permis solidaire » a été renforcé dans ce but, notamment en organisant des rencontres régulières entre les professionnels de ces associations et l'équipe éducative du CHRS.

L'atelier de redynamisation, animé par le moniteur d'atelier du CHRS, s'inscrit également dans une dynamique de réinsertion professionnelle. Il s'adresse à des hommes qui n'ont pas occupé d'emploi depuis un certain temps. Il a pour objectifs de les réinscrire dans un rythme de vie compatible avec un emploi ; de leur permettre d'acquérir des compétences techniques, valorisables sur un CV ; de susciter le désir de retrouver une vie sociale... La durée de cet atelier varie (1 demi-journée à 3 jours maximum). Les activités proposées sont multiples : chantiers de peinture, déménagements de logements, rangements de caves et/ou de garages. Ces chantiers se déroulent dans les logements libres du CHRS.

Parmi les ménages hébergés, 29% ont des emplois précaires : intérim, CDD, CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), contrat d'insertion. Seuls 9.7% des personnes accueillies ont un emploi pérenne (CDI et emploi en ESAT).

Pour toutes ces raisons, le CHRS « Maison Coquerive » doit mettre en œuvre davantage d'actions favorisant l'accès à l'emploi, notamment en développant les réseaux, le partenariat et les compétences de l'équipe éducative dans ce domaine d'accompagnement.

2.5 NATURE DES RESSOURCES DES MÉNAGES HÉBERGÉS EN 2020

Dispositif Insertion/Urgence/Urgence Hivernale

Nature des ressources	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Urgence Hivernale		Total	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
Salaire + PF* + RSA	1	3,57%	0	0,00%	0	0,00%	1	1,61%
Salaire	4	14,29%	4	13,33%	0	0,00%	8	12,90%
Salaire + PF	8	28,57%	3	10,00%	0	0,00%	11	17,74%
RSA	5	17,86%	3	10,00%	0	0,00%	8	12,90%
AAH*	1	3,57%	3	10,00%	0	0,00%	4	6,45%
PF	3	10,71%	4	13,33%	0	0,00%	7	11,29%
Sans ressource	6	21,43%	7	23,33%	4	100,00%	17	27,42%
Salaire + I. Form*	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	1	1,61%
AEEH*	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	1	1,61%
Salaire + ARE*	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	1	1,61%
IJ + PF	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	1	1,61%
Salaire + RSA	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	1	1,61%
Salaire + PF + AAH	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	1	1,61%
Total ménages	28	100,00%	30	100,00%	4	100,00%	62	100,00%

*PF = Prestations Familiales

*I. Form = Indemnité de formation

*ARE = Allocation chômage d'Aide au retour à l'Emploi

*AAH = Allocation Adulte Handicapé

*AEEH = Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

*IJ = Indemnité Journalière

Le nombre de ménages sans ressource est notable. 27.4% des ménages hébergés. La majorité d'entre eux sont des personnes sans papier ou en attente de renouvellement de leur titre de séjour. L'accompagnement est alors centré sur la régularisation de leur situation administrative. Pour ce faire, les professionnels du CHRS « Maison Coquerive » s'appuient sur un réseau spécialisé dans le droit des étrangers : Réseau Education Sans Frontières (RESF), Groupe D'Information et de Soutien aux Immigrés (GISTI) et Comité Inter-mouvements auprès des évacués (CIMADE).

Ces personnes sont également soutenues dans l'accès aux associations caritatives, afin de bénéficier d'une aide matérielle pour couvrir leurs besoins primaires (aide alimentaire, vestiaire...).

Le CHRS accorde également à ces ménages des dépannages financiers et sous forme de chèques services. Ces aides sont calculées selon la composition familiale.

Ménages hébergés, entrés en 2020

Nature de l'activité	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Urgence Hivernale		Total	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
PF + ARE	1	7,69%	0	0,00%	0	0,00%	1	4,55%
ARE	0	0,00%	1	12,50%	0	0,00%	1	4,55%
Salaire	1	7,69%	1	12,50%	0	0,00%	2	9,09%
Salaire + PF	1	7,69%	0	0,00%	0	0,00%	1	4,55%
RSA	0	0,00%	0	0,00%	1	0,00%	1	4,55%
RSA + PF	1	7,69%	0	0,00%	0	0,00%	1	4,55%
PF	1	7,69%	0	0,00%	0	0,00%	1	4,55%
Autre	1	7,69%	0	0,00%	0	0,00%	1	4,55%
Sans ressource	7	53,85%	6	75,00%	0	0,00%	13	59,09%
Total ménages	13	100,00%	8	100,00%	1	0,00%	22	100,00%

Parmi les 22 ménages entrés en 2020, 13 sont sans ressource. Ils représentent 59% des ménages accueillis au cours de l'année. L'accompagnement socio-éducatif consiste, de manière prioritaire, à faire valoir leurs droits à des prestations et à engager des démarches de recherche d'emploi ou de formation.

2.6 DURÉE DES SÉJOURS ET ORIENTATION DES MÉNAGES HÉBERGÉS SORTIS EN 2020

Durée des séjours des personnes sorties en 2020

	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Urgence Hivernale		Total	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
< À 6 mois	0	0%	3	11%	0	0%	3	5%
De 6 à 12 mois	7	19%	0	0%	3	100%	10	15%
De 12 à 18 mois	0	0%	4	15%	0	0%	4	6%
De 18 à 24 mois	10	28%	0	0%	0	0%	10	15%
De 24 à 36 mois	14	39%	9	33%	0	0%	23	35%
De 36 à 48 mois	0	0%	5	19%	0	0%	5	8%
> 48 mois	5	14%	6	22%	0	0%	11	17%
TOTAL	36	100%	27	100%	3	100%	66	100%

Pour le dispositif insertion, la durée moyenne des séjours des personnes sorties en 2020 est de 796 jours, soit 2 ans, 2 mois et 6 jours, contre 723 jours en 2019. Cette durée est en légère augmentation. Néanmoins, à la fin de l'année 2020, seuls 3 ménages représentant 12 personnes sont présents depuis plus de 18 mois, au sein du dispositif insertion.

Pour le dispositif urgence, la durée moyenne des séjours des personnes sorties en 2020 est de 907 jours soit 2 ans, 5 mois et 27 jours. Cette donnée est multipliée par 2 entre 2019 et 2020. Cependant, 7 ménages (représentant 20 personnes), présents depuis plus de 18 mois, sont sortis des effectifs au cours de l'année 2020.

Parmi les 21 ménages présents au 31/12/2020, 8 sont hébergés au CHRS « Maison Coquerive » depuis plus de 18 mois. Certains sont exposés à une précarité financière et des difficultés d'insertion professionnelle très grandes. Les temps d'accompagnement pour leur permettre de sortir de l'établissement dans de bonnes conditions sont donc nécessairement plus longs. D'autres ont reçu des propositions de logement, mais la réponse de la Commission d'Attribution de Logements (CAL) leur est négative, en raison d'un reste à vivre insuffisant ou parce qu'ils ne sont pas considérés prioritaires parmi les ménages positionnés sur ces logements. La pandémie a également ralenti les offres de logement.

Type de logement ou hébergement auquel ont accédé les 19 ménages

Type de logement ou hébergement	Dispositif Insertion		Dispositif Urgence		Urgence Hivernale		Total	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
Bailleurs sociaux	4	40%	3	33%	0	0	7	35%
Logement privé	0	0%	1	11%	0	0	1	5%
SOLIBAIL*	1	10%	0	0%	0	0	1	5%
Résidence sociale	1	10%	0	0%	0	0	1	5%
Sans domicile connu Centre maternel	1	10%	0	0%	0	0	1	5%
Coquerive dispositif insertion	0	0%	3	33%	0	0	3	15%
Coquerive dispositif urgence	0	0%	0	0%	1	1	1	5%
Hôtel social	0	0%	1	11%	0	0	1	5%
Retour dans la famille	1	10%	0	0%	0	0	1	5%
Inconnu	1	10%	0	0%	0	0	1	5%
Retour au pays	1	10%	0	0%	0	0	1	5%
Expulsion préfectorale	0	0%	1	11%	0	0	1	5%
TOTAL	10	100%	9	100%	1	100%	20	100%

*SOLIBAIL – location d'un logement d'un propriétaire privé par une association à un ménage en maintenant un accompagnement social

45% des ménages sortis du CHRS au cours de l'année 2020 ont accédé à un logement de droit commun. Ils ont bénéficié, mais surtout ont adhéré, à un suivi éducatif global et soutenu : recouvrement des droits, gestion financière, insertion professionnelle et/ou sociale, soutien dans la vie quotidienne.

Les actions entreprises par le travailleur social référent ont été réfléchies et adaptées à chaque ménage. Néanmoins, il faut parfois un certain temps avant que les personnes reconnaissent leurs difficultés et acceptent le soutien et l'accompagnement proposés. Le travail réel de réinsertion commence vraiment à ce moment-là. La patience et le savoir-faire des professionnels sont alors « récompensés » et se matérialisent par des sorties « réussies » du CHRS « Maison Coquerive ».

Certaines personnes hébergées, du fait de leur parcours, ne parviennent pas à tisser un lien de confiance avec les professionnels. L'accompagnement peut être vécu comme intrusif et infantilisant, toute forme d'aide ne faisant que renforcer ce sentiment. Il arrive alors que le CHRS doive orienter les personnes hébergées vers d'autres structures ou, à défaut de toute adhésion, vers des hébergements précaires.

3. L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HÉBERGÉES

La pandémie, les confinements et les protocoles sanitaires ont nécessité une adaptation des pratiques et un ajustement des prestations proposées. En effet, la fragilité des familles accueillies, associée à un contexte renforçant l'isolement et la précarité, ont mis à rude épreuve leur quotidien.

Les travailleurs sociaux ont assuré un lien avec chacune des familles dont ils sont référents tout au long de l'année et malgré les situations de confinement : appels téléphoniques quotidiens, démarches administratives en faveur des personnes hébergées via le télétravail. Pour rompre l'isolement des enfants et favoriser les liens avec leurs pairs, l'équipe a créé un groupe WhatsApp proposant des activités, des énigmes et des charades.

L'utilisation croissante des outils et applications numériques pour maintenir le lien et la qualité de l'accompagnement a nécessité réflexion quant aux limites horaires et le droit à la déconnexion des professionnels, afin qu'ils puissent préserver leur vie privée.

La pénurie de certains aliments (lait, farine, sucre), y compris dans les associations caritatives, a obligé le CHRS à faire des réserves alimentaires, pour dépanner les familles sans ressource ou dans une situation financière très précaire.

Enfin, un atelier « création de masques » a également été mis en place afin d'en fournir à l'ensemble des personnes accueillies. 300 masques ont été ainsi confectionnés par 3 femmes et un travailleur social.

La suite de ce rapport d'activité fait état des actions socio-éducatives menées tout au long de l'année. Etant donné le contexte, elles ont été ajustées, parfois réduites, mais elles démontrent l'engagement et le professionnalisme des salariés du CHRS « Maison Coquerive », au service des personnes hébergées et la qualité de l'accompagnement.

3.1 LES ATELIERS

La pandémie a mis en veille un certain nombre d'ateliers (sport en salle, bien-être et redynamisation par le travail). **Nous en avons cependant maintenu quelques-uns tout au long de l'année, en respectant les gestes barrières et le contexte sanitaire, au vu des besoins des personnes hébergées.** Les ateliers proposés par l'équipe éducative ont pour objectifs de favoriser la socialisation, de restaurer la confiance en soi et d'offrir des temps de partage autour d'activités médiatrices, facilitant la création du lien, préalable à toutes actions éducatives.

L'atelier « expression des émotions »

Cette année, un nouvel atelier « expression des émotions », à destination des enfants a débuté au mois de février 2020. Il a concerné 11 enfants, âgés de 6 ans à 13 ans. Il était coanimé par une Conseillère Conjugale et Familiale de l'APCE91, service de médiation familiale, et une éducatrice du CHRS. Les enfants étaient répartis en deux groupes d'âges : 6 enfants âgés de 6 à 8 ans et 5 enfants âgés de 9 à 13 ans.

Cet atelier a été élaboré et mis en place à la suite de besoins identifiés auprès des enfants des familles accueillies au CHRS « Maison Coquerive ». En effet, beaucoup d'entre eux ont vécu des situations traumatiques, étant donné leur parcours d'errance, les séparations multiples et le défaut d'un environnement stable et sécurisé. Les parents, eux-mêmes en proie à un vécu traumatique, ne sont pas toujours en mesure d'identifier leurs propres émotions. Dans ce contexte, il leur est difficile de favoriser l'expression des ressentis de leurs enfants.

Cette absence d'identification et de verbalisation des émotions peut conduire à des troubles dès le plus jeune âge. D'où la naissance de cet atelier pour faire face à ces problématiques.

Quatre émotions ont été travaillées avec les enfants - la tristesse, la peur, la colère et la joie- à partir d'une histoire dont le protagoniste s'appelle Respiro et qui est entouré de personnages représentant ces émotions. Des échanges ont eu lieu sur la signification de chaque émotion, sur les événements pouvant en être à l'origine, sur la manière de les appréhender et de les gérer. Dans un second temps, il a été proposé aux enfants de fabriquer, à partir de tissus polaires, leurs propres personnages correspondant aux différentes émotions. Suite à la dernière séance au mois de décembre 2020, les enfants ont pu conserver leurs cinq « peluches ».

Cet atelier a permis aux enfants de s'identifier aux personnages de l'histoire et de mettre des mots sur leurs propres émotions. Ils ont pu les comprendre et apprendre à adapter leur comportement face à une situation générant l'une d'entre elles.

L'atelier cuisine

Cet atelier, mis en place depuis plusieurs années, attire toujours de nombreuses personnes hébergées. Elles apprécient ces moments de convivialité et d'échanges qui sont l'occasion de partager des savoir-faire et de rompre l'isolement. La crise sanitaire a exacerbé ce besoin, ce pour quoi les professionnels ont remis en place cette action, dès la fin du premier confinement. Les personnes hébergées avaient besoin de retrouver du lien avec des personnes extérieures à leur famille, de sortir de leur logement et de retrouver une activité socialisante.

Les ateliers cuisine suscitent et permettent de nombreuses interactions à travers des échanges de savoir-faire culinaires, des conseils sur la gestion de la vie quotidienne, des discussions autour des différences culturelles... En effet, préparer et déguster un repas a une forte valeur de partage.

L'atelier cuisine peut prendre différentes formes :

- Une personne vient faire découvrir un plat/menu à d'autres hébergés. Cette modalité organisationnelle permet à la personne préparant le repas d'être valorisée par la mise en exergue de ses connaissances et de son savoir-faire.
- L'éducatrice animant l'atelier apporte des recettes et les prépare avec les personnes hébergées. L'objectif est de faire découvrir d'autres manières de s'alimenter, de susciter l'envie de cuisiner, de proposer des plats variés et équilibrés. Des thématiques sont également abordées, telles que les menus zéro gaspillage, confectionnés à partir de la réutilisation des denrées alimentaires.
- Enfin, la préparation de plats, originaires de pays différents, permet les échanges interculturels et favorise l'ouverture à d'autres façons de penser et d'appréhender le monde.

L'atelier se termine toujours par la dégustation du menu préparé, renforçant ainsi ce moment de convivialité et de partage. Par la suite, les liens tissés entre les personnes hébergées lors de l'atelier, peuvent perdurer, étoffant le réseau et les points d'appui de chacun.

L'atelier Phénix

Contracté en mars 2017, le partenariat avec l'entreprise sociale « Phénix », dont l'objectif est de proposer une redistribution alimentaire, a perduré tout au long de l'année 2020.

Cette action est bien identifiée par les personnes accueillies au CHRS. La régularité et la continuité de cet atelier en font un repère stable et ancré dans le quotidien des hébergés.

Cette année, les denrées alimentaires ont été essentiellement collectées auprès du magasin Franprix de la ville d'Etampes. De nombreuses personnes hébergées ont souhaité, à tour de rôle, accompagner l'éducatrice lors de la ramasse. **La continuité de cette distribution a permis de pallier, de manière momentanée, la fermeture des associations de la ville lors du premier confinement.** La distribution alimentaire améliore sensiblement les conditions de vie des ménages les plus modestes, notamment lorsqu'ils ne peuvent pas s'inscrire dans les associations d'aide alimentaire.

Après une pause liée à la crise sanitaire, le moment « café/petit déjeuner » initialement associé à l'atelier Phénix, a repris. Lorsque le temps le permet, des tables et des chaises sont installées dans la cour du CHRS, répondant ainsi aux besoins exprimés par les hébergés – se retrouver pour partager et être ensemble –, ce qui leur donne l'occasion d'échanger autour d'une collation, tout en respectant les gestes barrières. Ce moment est toujours important pour les hébergés, notamment car il leur permet de faire des rencontres et de créer du lien, ce qui leur a souvent manqué durant leur parcours d'errance. Ces temps de regroupement et de convivialité suscitent chez les personnes hébergées le désir d'en instaurer de nouveaux : tournoi de foot, atelier cuisine etc...Les professionnels espèrent pouvoir répondre positivement à leurs attentes, très prochainement...

3.2 LES SÉJOURS

Les séjours sont un outil éducatif essentiel dans l'accompagnement dispensé aux personnes hébergées.

Loin des enjeux et des contraintes institutionnelles, ils offrent une parenthèse dans leur quotidien, permettent de prendre des distances avec les situations complexes qui sont les leurs et d'établir d'un lien différent avec les professionnels. Etayés par l'accompagnement des professionnels présents, ce sont des temps privilégiés d'observation des interactions familiales, de la place prise par chacun au sein d'un groupe et des dynamiques relationnelles à l'œuvre. Ces séjours sont aussi l'occasion de regards croisés et multidimensionnels sur les situations, nourrissant les réflexions d'équipe et les projets individualisés.

Cette année, malgré la crise sanitaire, le nombre de séjours est resté important. 7 séjours ont été organisés au cours de l'année. 6 adultes et 28 enfants en ont bénéficié. Ils ont offert de véritables espaces d'oxygénation aux familles et aux enfants logés en appartement. Le maintien de cette activité est apparu primordial, étant donné le contexte sanitaire et l'anxiété qu'il suscite.

Les périodes de confinement ont eu des effets variables d'une situation familiale à l'autre. Certaines familles les ont vécues comme étant agréables, une parenthèse dans un rythme de vie jugé effréné, permettant de retrouver un peu de calme et de sérénité.

Pour d'autres familles, plus fragiles et confrontées à des enjeux relationnels intrafamiliaux complexes, la période a été difficile, source d'angoisses et de questionnements. Dans ce contexte, les enfants, véritables éponges émotionnelles, ont été particulièrement sensibles à l'ambiance familiale.

Aussi, au terme du premier confinement, 4 séjours ont été organisés afin de permettre à certains enfants de s'extraire du quotidien familial. Au-delà des bienfaits de la nature et du plein air, les enfants ont profité des diverses activités proposées pour retrouver, durant quelques jours, une certaine forme d'insouciance et de sérénité.

Parmi les séjours ayant eu lieu en 2020, l'équipe éducative a souhaité illustrer un séjour organisé en Vendée, à Longeville sur mer, du 6 au 10 juillet 2020 :

Deux éducatrices ont accompagné un couple et ses 4 enfants. Considérant l'épreuve qu'avait été le premier confinement pour cette famille, la réalisation de ce projet paraissait essentielle pour l'équipe éducative. En effet, le couple parental était très angoissé par le contexte sanitaire, craignant la contamination et éprouvant de grandes difficultés à quitter le domicile.

Ces vacances avaient pour objectif, entre autres, d'offrir à cette famille la possibilité de profiter d'activités estivales et de s'extraire d'un quotidien particulièrement anxiogène. Durant ces quelques jours, la famille a profité de la mer et de tout ce qu'elle offre : baignade, construction de châteaux de sable, jeux de raquettes et de ballon, siestes au soleil... La famille a particulièrement apprécié la visite de l'île d'Aix. Pour s'y rendre, il a fallu emprunter un ferry, passant à proximité de Fort Boyard. Ce monument emblématique a suscité émerveillement et curiosité. Ensuite, la famille et les éducateurs ont profité de la journée sur l'île. Des temps d'échanges et de jeux de société ont également animé les soirées, pour le plus grand plaisir des adolescents.

Ce séjour a permis à la nouvelle éducatrice référente d'entrer en relation et d'instaurer un lien de confiance avec la famille, grâce aux temps d'échanges informels et de loisirs partagés. Ainsi, par exemple, une fois les enfants couchés, le couple a pu se livrer sur son parcours de vie et évoquer les difficultés rencontrées lors de son arrivée en France.

Aujourd'hui, la famille est reconnaissante pour cette parenthèse estivale, et les enfants se sont créés des souvenirs et des anecdotes à raconter à leurs copains...

Les 3 autres séjours ont été organisés en février 2020 (1 séjour mères/enfants en Baie de Somme) et en octobre 2020 (2 séjours, l'un à Montaure et l'autre en Baie de Somme à destination des enfants).

3.3 LE PÔLE ENFANCE

Comme toutes les structures d'accueil de jeunes enfants, le pôle enfance du CHRS « Maison Coquerive » a connu une année très particulière, très difficile en termes de prise en charge.

Bien que le CHRS soit resté ouvert au public accueilli, le service du pôle enfance a dû, dès la mi-mars, envisager de manière différente les services proposés aux familles d'enfants de moins de trois ans. Durant les trois premières semaines de confinement, le télétravail étant devenu la règle, les éducatrices de jeunes enfants ont eu en référence quatre familles chacune, tout comme leurs collègues travailleurs sociaux. Il s'agissait d'assurer des appels quotidiens, d'accompagner différentes démarches administratives, de fournir des renseignements et des conseils...

Réalisant bien vite l'impact que pouvait avoir le confinement sur les enfants accueillis (arrêt de l'école, absence de liens sociaux avec leurs pairs, promiscuité au sein des logements...), le pôle enfance a convenu, avec l'équipe de direction, d'intervenir durant la journée dans les locaux du CHRS. **Dans un premier temps, des espaces de soutien scolaire ont été proposés aux enfants scolarisés en primaire.** En lien avec les écoles de la ville qui transmettaient par mail les cours et le travail scolaire, le pôle enfance a organisé ces temps d'aide aux devoirs, par fratrie ou en individuel. Par la suite, les référents sociaux ont pris le relais de cette activité.

Parallèlement, l'éducatrice de jeunes enfants (EJE) a organisé, pour les plus jeunes, des visites à domicile permettant de maintenir le lien, de percevoir les difficultés parentales et d'en échanger avec les parents, de partager des jeux et des activités manuelles...

Dans un second temps, afin de ne léser aucun enfant, le CHRS « Maison Coquerive » a décidé de rouvrir la garderie du service aux enfants de maternelle, leur permettant ainsi de sortir de l'appartement familial et leur offrant un lieu ressource, avec des temps de jeux et d'échanges. Comme pour leurs aînés, les accueils se faisaient par fratrie ou individuellement....

En dépit de la pénibilité du nettoyage et de la désinfection des locaux, ces temps d'accueil, précieux pour les professionnels, ont été très appréciés par les familles.

L'ensemble des temps d'accueil spécifiquement dédiés aux enfants de moins de trois ans a pu reprendre en juin...

L'accueil en garderie

En termes de statistiques, 24 enfants de moins de trois ans ont été accueillis régulièrement au sein de la garderie du service.

Des accueils ponctuels de courte durée ont été organisés pour permettre aux parents d'effectuer certaines démarches administratives, de se rendre à des rendez-vous éducatifs ou autres.

D'autres enfants ont profité d'un accueil soutenant leur éveil, leur permettant de s'habituer progressivement à la vie en collectivité et de préparer la séparation à venir, en vue d'une prochaine scolarisation.

Enfin, dix enfants ont été accueillis quotidiennement pour permettre à leurs parents d'effectuer leur formation ou d'accéder à l'emploi et/ou de s'y maintenir. Cet accueil est temporaire, proposé en passerelle », le temps pour les parents de se voir accorder une place chez une assistante-maternelle ou

en structure collective municipale (lorsque leur situation administrative le permet). Lors de ses démarches pour la recherche d'un mode de garde des enfants, la famille est accompagnée par l'EJE et/ou l'éducateur référent.

Parmi ces 10 enfants, 2 d'entre eux ont bénéficié d'un accueil plus spécifique.

Une prise en charge individualisée a dû être élaborée pour une enfant souffrant de troubles du spectre autistique. Cette petite fille devait être accueillie avec toutes les précautions nécessaires, ses mises en danger nécessitant la présence permanente de l'éducatrice. Dans un contexte sécurisé, des temps de jeux ont pu être organisés en présence d'autres enfants. Par ailleurs, la famille a été accompagnée dans ses démarches de reconnaissance du handicap auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). En partenariat avec le service « petite enfance » et la protection maternelle infantile (PMI), un suivi médical a été mis en place avec le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de la ville, et une intégration en crèche municipale a pu avoir lieu.

Concernant le second enfant, la situation parentale (carences, violences conjugales) et la dégradation rapide de son état psychologique (endormissements, absence d'échanges de regard, hypervigilance, stress aigu) ont nécessité un suivi particulier. En lien constant avec la référente éducative du CHRS, l'EJE a observé la fragilité du lien affectif, et constaté des carences et des mises en danger. En conséquence, des venues régulières de l'enfant au service ont été organisées, et il a été demandé aux parents de participer à des séances de soutien à la parentalité (activités pour renforcer le lien précoce mère-enfant, le père refusant quant à lui tout accompagnement social et éducatif). En complément des actions développées en interne, un important travail de partenariat a été mis en place pour étayer le lien parent/enfant : réunions de prévention, liens avec la PMI, l'hôpital et la Maison des solidarités (MDS). Malgré ce soutien renforcé, un jugement de placement provisoire a finalement été prononcé par le juge des enfants, indiquant une orientation en urgence de l'enfant et de sa mère vers un centre maternel.

Les activités et les séjours

Parmi les enfants accueillis au CHRS « Maison Coquerive », une trentaine d'entre eux ont participé aux activités et sorties, proposées le mercredi et durant les vacances scolaires. Différents séjours ont été organisés, impliquant la participation du pôle enfance : 2, à destination des enfants, et 2 séjours familiaux (mères et enfants).

Ces séjours se sont déroulés durant la période estivale et les vacances scolaires d'automne, entre deux périodes de confinement.

Les séjours destinés aux enfants ont eu lieu pour l'un, en bord de mer, dans un camping adapté et bien équipé pour l'accueil de jeunes enfants, et pour l'autre, dans un des centres de vacances de la Fondation, situé à Montauve, en Normandie. Il a semblé essentiel de maintenir ces temps d'oxygénation afin de rompre, durant quelques jours, l'isolement, la monotonie et l'absence de liens et d'échanges liés à la pandémie et aux confinements successifs. Pour la plupart des enfants, il s'agissait d'une première expérience de séparation de la cellule familiale. Tous en sont revenus ravis et ont demandé à renouveler l'expérience...

Les deux séjours « mères-enfants » ont été organisés avant les restrictions sanitaires. L'un d'eux a eu lieu en Baie de Somme. Deux mères et cinq enfants ont bénéficié, pour la première fois, de vacances

familiales. Ce fut un séjour très joyeux et rassurant, avant le départ de cette famille pour une vie autonome. Le second séjour a eu lieu à Saury, au sein d'un autre centre de vacances de la Fondation, situé en Haute-Savoie. Une mère et ses quatre enfants ont pu goûter aux joies et à l'ambiance particulière des vacances, également pour la première fois.

Les visites de prévention

Au cours de l'année 2020, 9 visites de prévention à destination des enfants de moins de trois ans ont été organisées. Elles ont pour objectifs d'observer et de faire le point avec les familles sur le suivi médical de l'enfant (visée du carnet de santé, inscription PMI, mise à jour des vaccinations...), sur les conditions de sécurité au sein du logement, sur le matériel infantile à disposition, sur les relations intrafamiliales et les éventuelles difficultés rencontrées...

Deux visites prénatales ont également eu lieu. Elles ont pour but d'inventorier le matériel nécessaire, de mettre aux normes le logement, d'anticiper et de projeter la prise en charge médicale....

Ces visites, pensées dans le cadre du soutien à la parentalité, visent à améliorer et préciser les besoins d'accompagnement des différentes familles et de repérer d'éventuelles problématiques. Elles peuvent être renouvelées selon les besoins, à la demande de la famille ou de l'équipe éducative. Elles servent également, si nécessaire, à alimenter les projets individualisés en termes d'objectifs, notamment lors des demandes de prolongation, en lien avec le référent social.

Les groupes d'échanges thématiques

Le contexte sanitaire nous a obligés à suspendre toutes les réunions d'échanges thématiques en 2020. Nous programmerons une à deux réunions d'échanges en 2021, en fonction de l'évolution de la situation. Elles seront animées par l'éducatrice de jeunes enfants et l'auxiliaire de puériculture du pôle enfance sur les thèmes de la prévention des accidents domestiques, l'alimentation et le sommeil.

De manière générale, le pôle enfance espère que l'année 2021 ouvrira de nouvelles perspectives, ainsi qu'une amélioration des conditions sanitaires, afin que chaque enfant accueilli au CHRS puisse retrouver ses repères, une scolarité sereine et des temps de jeux et d'activités entre pairs.

3.4 L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE LOGEMENT (ADL)

Le contrat de transition et l'accompagnement dans le logement (ADL) sont effectifs au CHRS « Maison Coquerive ».

Depuis la fin de l'année 2019, l'établissement offre une nouvelle prestation aux ménages hébergés, le contrat de transition. Ce dernier s'adresse à des personnes logées dans les appartements du CHRS, mais ne nécessitant plus d'accompagnement global. En attente d'une proposition de logement, ces ménages remplissent toutes les conditions pour accéder à un logement en titre (revenus stables, régularisation et cohérence administrative). Conformément à l'objectif énoncé dans le précédent rapport d'activité, le protocole d'évaluation des familles a été finalisé. Il est effectif et concerne 3 ménages.

En parallèle, l'accompagnement dans le logement de droit commun (ADL) s'est adressé à 12 ménages, soit 36 personnes. Il a pour objectif de renforcer l'autonomie des ménages ayant accédé récemment à un logement en titre.

Ce dispositif offre un mode d'accompagnement complémentaire. Il permet, durant quelques mois, de sécuriser le parcours des familles sorties du CHRS : faciliter leur installation dans le logement, veiller au paiement régulier des loyers et des charges, soutenir leurs démarches administratives, créer un maillage avec les institutions de droit commun... Certains ménages nécessitent que ce mode d'accompagnement soit renouvelé plusieurs fois. Car si leur situation financière leur a permis d'accéder à un logement de droit commun, leur autonomie reste relative face à leurs nouvelles conditions d'habitation. Ce dispositif offre une transition progressive entre le mode d'accueil et d'accompagnement dispensé au CHRS « Maison Coquerive », et le nouvel environnement dans lequel les familles doivent s'inscrire.

3.5 L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA PSYCHOLOGIE

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19. **Le premier confinement d'une durée de 55 jours a obligé l'ensemble des professionnels à faire preuve de réactivité et d'adaptabilité.** Il a fallu mettre en place une nouvelle organisation, au travers de permanences téléphoniques et physiques, afin de garantir la bonne exécution des missions incombant à l'établissement. L'équipe a dû se repenser, voire se réinventer, en sortant du cadre traditionnel de l'institution mais avec un seul leitmotiv, rester présente et disponible pour l'ensemble des hébergés et maintenir le lien entre ses différents membres. Ce lien a été nourri par des échanges de mails (transmissions hebdomadaires concernant les hébergés) et téléphoniques, puis en visioconférence pour les réunions d'équipe.

Faire du lien était primordial dans une telle période car il permettait à chacun de se sentir moins isolé, d'avoir un espace de paroles et d'écoute, de s'associer à l'autre, le comprendre, partager et le soutenir ; être aussi en lien avec soi-même pour donner du sens « au vu par soi » ou comment l'être humain arrive à trouver un équilibre entre une émotion ressentie (par exemple la peur) et une situation (la pandémie)

La mission de la psychologue a consisté à maintenir et renforcer les appels téléphoniques et/ou visuels (via WhatsApp) avec l'ensemble des hébergés, tout en déployant une vigilance accrue pour certains. Il s'agissait de les sensibiliser à la nécessité du maintien d'une hygiène de vie (respecter au mieux les rythmes), de rappeler les règles de confinement et les gestes barrières. Au-delà de ce protocole, il a été essentiel de leur apporter écoute et soutien, de les rassurer, de les aider à trouver des alternatives pour parer à l'ennui et à l'isolement. Les Visio consultations ont autorisé, voire « obligé » la psychologue à se décentrer d'une pratique traditionnelle, tout en conservant un cadre contenant, sécurisant et maintenant l'alliance thérapeutique. Ce cadre modifié – dans sa dimension spatiale et physique – a permis à certains hébergés de se dévoiler et/ou de se libérer plus facilement, de lever des résistances et par conséquent d'aborder des sujets plus intimes... Cette modification de cadre semble avoir nivelé

les échanges, plaçant à certains moments hébergés et professionnels sur un pied d'égalité : confinés chacun à son domicile, confrontés aux mêmes problématiques et aux mêmes peurs, partage d'une certaine intimité...

Majoritairement, le vécu du confinement par les hébergés a été complexe et difficile, étant donné leur situation de précarité (sans papier), leurs problématiques sociales (personnes isolées, femmes seules avec enfants) et leurs fragilités psychiques. Dans ce contexte, ils ont subi la situation, sont restés égocentrés et ne sont pas toujours parvenus à trouver des solutions ni à relativiser.

L'isolement a engendré :

- Des ruminations et la résurgence de certains souvenirs traumatiques, des états dépressifs et anxiogènes.
- De l'insécurité au travers du manque, voire de la perte de contrôle sur les événements extérieurs ou la peur d'être contaminés.
- De l'hypochondrie et de la somatisation (non-décrochage des actualités).
- Des troubles du rythme du sommeil avec une désynchronisation des rythmes biologiques et la perte de repères spatio-temporels.
- Des états léthargiques avec la baisse contrainte de l'activité psychomotrice.

Voici quelques extraits des paroles des personnes accueillies, ils témoignent de leur vécu sur les périodes de confinement :

- « *Nous ne sommes pas habitués à rester chez nous enfermés. C'est compliqué de rester inerte* ».
- « *Ce n'est pas une vie, je tourne en rond* ».
- « *On ne peut rien faire. J'ai mal partout peut-être parce que je ne fais rien* ».
- « *Le confinement est fatigant. On se réveille, on mange, on dort. Je passe la journée à dormir. Les filles se lèvent tard, vers 11H puis elles se couchent tard.* ».
- « *Je suis fatiguée avec les 2 enfants (23 mois et 2 mois). L'enfant veut sortir mais il ne peut pas, il pleure, il pique des crises* ».
- « *Je déprime, je pleure, je suis triste, je ne peux plus voir mes amis* ».
- « *C'est comme une prison* ».
- « *La Covid, c'est le terrorisme invisible. Je suis sorti faire des courses à Carrefour, j'avais peur, je ne savais pas où était le virus, dans le caddie, dans l'air (...). On ne sort pas, on a peur* ».
- « *Je suis diabétique, j'ai trop de précautions à prendre* ».
- « *J'étouffe, j'ai l'impression de m'asphyxier* ».

Une minorité a accepté la situation (versus la subir) en essayant de mettre en place des activités, des jeux, de se satisfaire d'avoir un toit et d'être en bonne santé...en outre, pouvoir repenser cet espace de vie aussi restreint soit-il et de s'y accrocher :

- « *Le plus important est d'être dans la maison et pas à l'hôtel ou dans la rue* ».
- « *On ouvre les fenêtres et on sort sur le balcon* ».
- « *Une chance d'avoir le jardin, on peut manger dehors, faire des jeux et des activités avec les enfants* ».
- « *Je suis en bonne santé, c'est le principal* ».
- « *On s'accroche* ».
- « *Les enfants crient, jouent et courent dans l'appartement mais ça va. Les voisins sont sympas, ils ne disent rien* ».
- « *Je garde le moral, je n'ai pas le droit de m'effondrer, sinon c'est le chaos* ».

Quels que furent leurs ressentis, l'ensemble des hébergés était reconnaissant et ne cessait de remercier l'équipe du CHRS « Maison Coquerive » pour leur présence inconditionnelle et leur soutien. Les liens quotidiens, ainsi entretenus, ont renforcé la relation entre les hébergés et les professionnels.

La psychologue du service a également assuré un lien avec l'ensemble de l'équipe éducative : partager son propre vécu dans une période complexe, notamment caractérisée par l'émergence et le déploiement du télétravail, s'est avéré nécessaire pour tout un chacun.

En premier lieu, il est à souligner une nette différence de vécu entre deux grandes catégories de salariés : ceux avec des enfants en bas âge, scolarisés ou non, et ceux sans enfant ou avec des enfants autonomes, de plus de 15 ans.

Dans la première situation, l'ensemble de la famille a été soudainement confrontée à une nouvelle organisation. Il a fallu, bien souvent, jongler entre la sphère privée et professionnelle, conjuguer le télétravail et la prise en charge des enfants, s'adapter, vivre ce changement, trouver des solutions et un nouvel équilibre.

Dans le second cas de figure, il est apparu, dans un premier temps, une impression de perte dans la relation professionnelle, dans le sens même du travail, dans le cadre et dans la temporalité : « *je n'arrive pas à me limiter dans le temps* ». Après un temps d'adaptation, le télétravail a pu toutefois être perçu de façon différente : « *il permet des discussions de qualité, plus en profondeur* » ; « *il favorise la création d'un autre lien, d'autres choses se sont dites...* ». Les professionnels semblent avoir trouvé un autre sens, dans un autre cadre, et découvert les avantages du télétravail, à savoir qu'il permet la prise de recul et offrait la possibilité « *d'être un peu plus détaché(e)* ».

Par ailleurs, la mise en place des permanences au CHRS, basées sur le volontariat, semble avoir permis à l'ensemble de l'équipe de recréer du lien physique – entre collègues, avec la direction, avec les hébergés – de retrouver des marques professionnelles dans un accompagnement au plus proche des situations, tout en continuant à innover et à mettre en place de nouveaux outils, comme des ateliers virtuels (« défi activités » et aide aux devoirs sur WhatsApp) puis réels (atelier confection de masques...).

Pour conclure, les différentes étapes vécues face à la pandémie et au confinement semblent s'apparenter aux phases constitutives de la courbe du changement, et aux résistances qu'il génère :

- 1/ L'annonce du confinement : le choc, vécu comme brutal.
- 2/ Les mouvements émotionnels : colère, tristesse, abattement...
- 3/ L'appropriation, puis l'acceptation.
- 4/ Une attitude constructive, empreinte de quête de sens et de renouveau, un mouvement créatif, suscitant une certaine mobilisation.

En vue de mieux accompagner les changements, il est primordial de prendre conscience et d'analyser ces différentes phases, puis de faire preuve de souplesse et de compréhension lorsque les résistances

s'expriment et s'opèrent. La durée et l'intensité des étapes varient d'une personne à l'autre, en fonction des individualités.

L'accompagnement du changement nécessite de permettre l'expression de ce vécu, et d'offrir le temps nécessaire à l'acceptation puis l'appropriation des transformations à l'œuvre, présentes et à venir.

La direction du CHRS a permis le déroulement de ces phases essentielles, ce qui a permis de continuer à mener au mieux les missions auprès des personnes accueillies, durant cette période de crise, en dépit de la complexité du contexte.

4. LA PARTICIPATION DES PERSONNES HÉBERGÉES AU FONCTIONNEMENT DU CHRS « MAISON COQUERIVE »

4.1 LES RÉUNIONS DES PERSONNES HÉBERGÉES

Depuis plusieurs années, conformément au cadre de la loi 2002-2 et au projet de service, une réunion des personnes hébergées se tient chaque trimestre. C'est un espace d'expression et de consultation qui encourage les personnes accueillies à participer aux modalités de fonctionnement du CHRS. Le but de cette réunion est également de recueillir les demandes et attentes des usagers, afin d'améliorer la qualité du service rendu.

Du fait de la crise sanitaire et des protocoles pour réduire la propagation du virus, seule une réunion s'est tenue en janvier 2020. 6 adultes et 11 enfants y ont assisté. A cette occasion, la direction a tenu à informer les usagers des résultats de l'enquête de satisfaction, effectuée en novembre 2019. La réunion s'est terminée dans la convivialité par le partage d'une galette des rois.

4.2 QUESTIONNAIRE D'EXPRESSION ET DE SATISFACTION

Ce questionnaire devait être reformulé en 2020, les usagers ayant exprimé des difficultés de compréhension de certaines questions lors de la réunion des personnes hébergées en début d'année.

Un groupe de travail, comprenant des personnes hébergées et des professionnels du CHRS, aurait dû être constitué.

Cependant, la gestion de la crise sanitaire et la préparation du changement de direction à venir – départ de la directrice en janvier 2021 – n'ont pas permis la réalisation de ces travaux, comme initialement prévu.

La révision du questionnaire d'expression et de satisfaction se fera en conséquence, au cours de 2021, et sa diffusion auprès de l'ensemble des hébergés, en fin d'année.

5. LES RESSOURCES HUMAINES

5.1 MOUVEMENT DU PERSONNEL

L'année a été marquée par la démission en juillet 2020 de l'éducatrice de jeunes enfants (EJE), travaillant à temps partiel. Les difficultés de recrutement d'une EJE à temps partiel ont amené la direction à recruter une auxiliaire de puériculture en CDD (4 mois).

Un éducateur spécialisé en arrêt maladie depuis 3 ans a été licencié pour inaptitude professionnelle. La conseillère en économie sociale et familiale (CESF), qui le remplaçait, s'est donc vu proposer un CDI.

Au cours de l'été 2020, le CHRS « Maison Coquerive » a procédé à l'embauche d'une animatrice (CDD de 45 jours pour surcroît d'activité). Elle avait pour mission l'organisation et la mise en œuvre d'activités ludiques à destination des enfants de 6 à 14 ans. Elle a également proposé des sorties aux familles du CHRS.

Dans le cadre de l'urgence hivernale 2019/2020, il a été nécessaire de recruter 2 travailleurs sociaux. Ainsi, une assistante de service social (ASS) a rejoint l'équipe du CHRS, ainsi qu'une EJE à mi-temps (CDD de 3 mois). Ces deux contrats ont pris fin le 31 mars 2020. Le CDD de l'ASS a été renouvelé à partir de mi-décembre 2020, dans le cadre de l'urgence hivernale 2020/2021.

Les arrêts maladie

	Nombre de salariés	Nombre de jours
Service administratif	1	9
Direction et chef de service	1	35
Service éducatif	6	454
Service généraux	0	0
Total	8	498

Les arrêts se répartissent ainsi :

- 27 jours pour garde d'enfants, en lien avec le premier confinement et la fermeture des écoles ;
- 65 jours pour « mise en quarantaine Covid » ;
- 406 jours d'arrêt classique (dont un éducateur absent durant 9 mois, soit environ 270 jours).

5.2 LES FORMATIONS

Comme chaque année, l'ensemble des professionnels a bénéficié de formations individuelles et collectives, prises en charge dans le plan de développement des compétences, financé par l'organisme collecteur l'OPCO santé.

Formations individuelles et collectives financées dans le cadre du plan de développement des compétences

Intitulé de la formation	Temps de formation en heures	Nombre de salariés
Le droit au séjour et le droit d'asile des femmes étrangères victime de violences	14	1
Réfléchir avec efficacité	42	1
Rédiger des mails efficaces	14	1
Total	70	3

Intitulé de la formation	Temps de formation en heures	Nombre de salariés
Accroître l'efficacité des relations professionnelles PNL (équipe éducative)	35	12
Total	35	12

Formations collectives financées par le budget de l'établissement

Intitulé de la formation	Temps de formation en heures	Nombre de salariés
Formation Incendie	4	18
Formation Sauveteur Secouriste du travail (Maintenir et actualiser ses compétences)	7	8
Total	11	26

5.3 L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

Au cours de l'année 2020, 4 stagiaires d'instituts de formation de travail social ont été accueillis au CHRS « Maison Coquerive » :

- 1 personne en formation de monitrice-éducatrice
- 2 personnes en formation d'éducatrices spécialisées

Après un arrêt durant 6 mois du fait de la pandémie, ces formations ont repris dès septembre 2020, occasionnant alors le retour des stagiaires au sein du CHRS.

- Et depuis septembre 2020, 1 éducatrice de jeunes enfants effectue son « stage long » au sein du pôle enfance.

5.4 LE TÉLÉTRAVAIL

La crise sanitaire a obligé à mettre en place de nouvelles modalités d'organisation du travail, notamment le télétravail, en tenant compte des spécificités du secteur social et des besoins des personnes accompagnées.

Sachant la fragilité et l'isolement de notre public, il a fallu garantir le lien, tout en veillant à ce que personne ne souffre d'un manque de présence des travailleurs sociaux. Les professionnels ont ainsi assuré, quotidiennement et notamment depuis chez eux, des contacts téléphoniques avec les personnes hébergées. Ces dernières ont exprimé leur difficulté à être « enfermées ». Elles ont aussi évoqué leur peur de l'extérieur, de la contamination et de l'avenir, mettant en exergue la précarité de leur situation. Ces appels les ont rassurées, marquant la continuité de service, le maintien du lien et de l'accompagnement.

A la fin de chaque semaine, les salariés devaient rédiger une note relatant la situation des familles accompagnées et les actions mises en œuvre pour les soutenir. Celle-ci était partagée, par messagerie électronique, à chacun des professionnels du CHRS. A ce jour, cette modalité de fonctionnement perdure. Elle renforce la cohérence des actions et la qualité de l'accompagnement...

Dès le mois d'avril 2020, les réunions d'équipe hebdomadaires, nécessaires pour assurer un accompagnement de qualité (pluridisciplinarité, cohérence, intelligence collective...), ont été organisées sous une toute nouvelle forme, en visioconférence, garantissant ainsi la santé et la sécurité des salariés.

A la demande de la Direction Générale de la Fondation, et conformément aux directives gouvernementales pour réduire les risques de propagation de la Covid 19, le télétravail est encore actif en ce début d'année 2021. A ce jour, 5 travailleurs sociaux, la psychologue et le personnel administratif ont souhaité bénéficier d'une journée de télétravail par semaine.

Les réunions se tiennent en présentiel ou en visioconférence, selon les configurations, afin de limiter le nombre de personnes au sein d'une même pièce.

6. DES PROJETS INNOVANTS, UNE ADAPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Le CHRS « Maison Coquerive » souhaite développer une offre de service adaptée à l'évolution du public accueilli. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'établissement propose des dispositifs pluriels, répondant aux besoins du territoire et aux problématiques des personnes hébergées. **Dans cette perspective, le CHRS a élaboré et mis en œuvre 2 projets, au cours de l'année 2020.**

Depuis quelques années, les professionnels de l'établissement évoquaient les difficultés de certains ménages à vivre seuls, souffrant de solitude et d'isolement. **Il apparaissait nécessaire de penser et de mettre en place un mode de prise en charge spécifique, alliant un hébergement individuel et des espaces collectifs, favorisant des temps de partage, d'entraide et de solidarité.**

Ainsi, le CHRS a profité du déménagement d'un pavillon de la Maison de la Juine – maison d'enfants à caractère social (MECS) – située à Etrechy, pour s'en saisir. Au cours du dernier trimestre 2020, des travaux y ont été effectués : 3 appartements individuels ont été aménagés, conjugués à une cuisine, un salon et un espace de jeux partagés. Au début de l'année 2021, 3 familles monoparentales y ont été accueillies, dans le cadre de l'urgence hivernale. Cet hébergement semi collectif est amené à perdurer pour héberger des ménages dans le cadre du dispositif insertion du CHRS. Les modalités définitives de fonctionnement et d'organisation sont en cours d'élaboration, via un groupe de travail.

Le CHRS, soutenu par la Fondation Jeunesse feu Vert, souhaite aussi développer un projet d'épicerie sociale et solidaire. Ce dispositif viendrait compléter l'offre territoriale départementale en termes d'accès à l'alimentation, notamment en prenant en compte de nouveaux besoins sociaux comme ceux des travailleurs pauvres. En effet, les associations caritatives basées dans la ville d'Etampes ne peuvent pas répondre à l'ensemble des besoins ou excluent certains ménages en fonction de leurs critères d'accès.

L'épicerie sociale constituerait également une nouvelle offre d'insertion socio-professionnelle, en lien avec la MECS, la Maison de la Juine. Aujourd'hui, le CHRS « Maison Coquerive » est en attente de la réponse de la mairie d'Etampes, et de la subvention qui pourrait lui être accordé dans le cadre de ce projet.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2020 a contraint les professionnels du CHRS « Maison Coquerive » à revisiter leurs pratiques.

Le télétravail reste un défi pour ces professions qui restent fondées sur la relation sociale, physique et émotionnelle. **L'équipe du CHRS « Maison Coquerive » a su relever ce « challenge », en adaptant les modes de prise en charge, sans jamais rompre le lien avec les familles.**

Certes, les temps de rassemblement et d'échanges entre les personnes hébergées et les professionnels ont manqué (tournoi de football, soirée des hébergés, réunions des personnes hébergées, etc.) et ont fait défaut à la dynamique institutionnelle, qui se nourrit d'habitude de leur caractère festif et convivial. Pour contrebalancer ce biais lié à la pandémie, les professionnels ont redoublé de créativité, organisant, par exemple, la venue d'une ferme pédagogique dans la cour du CHRS. Les familles ont pu ainsi s'émerveiller devant des animaux miniatures, puis profité d'un spectacle de clowns...

La contractualisation du CPOM, avec la DDCS au début de l'année 2021, permettra de finaliser le cycle de restructuration du CHRS « Maison Coquerive ». L'établissement comptera 120 places d'accueil stabilisées et 14 places subventionnées. Dans ce cadre, et pour répondre qualitativement et efficacement aux besoins des personnes hébergées, le temps de travail de la psychologue sera augmenté de 0,20%, et un second temps plein sera recruté, pour le pôle « petite enfance ».

Le nouveau mode d'accueil expérimenté dans le pavillon d'Etrechy va être pérennisé et inclus dans le dispositif insertion du CHRS. A la fin de la période hivernale, les places seront intégrées à celles contractualisées dans le CPOM.

L'année 2021 ne sera pas en reste, en termes de nouveaux projets...

Les travaux de réhabilitation, engagés en 2020 dans le grenier, permettront de proposer de nouveaux modes d'accompagnement. Le projet d'épicerie sociale devrait compléter les dispositifs du CHRS et dynamiser l'offre territoriale en matière d'aide alimentaire et d'insertion professionnelle.

Enfin, l'établissement connaîtra le renouvellement complet de l'équipe de direction, du fait des départs de la directrice, effectif en janvier 2021 et de la cheffe de service, projeté pour cause de retraite, en juillet prochain.

A travers ce rapport d'activité, l'équipe du CHRS « Maison Coquerive » espère avoir su transmettre l'implication et le professionnalisme des salariés de l'établissement.

Tout au long de l'année 2020, les professionnels ont su composer avec un contexte sanitaire et sociétal inédit et anxiogène, et ont pu réinventer leurs pratiques dans le souci constant de répondre aux besoins des personnes accueillies.

LES JACQUETS

" LES JACQUETS "
ACCUEIL DE JOUR ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

32 Rue des Meuniers
92 220 BAGNEUX
Tél. : 01 58 07 07 60
jacquetsb@fjfv.org

111 Rue des Plaideurs
92 000 NANTERRE
Tél. : 01 42 42 56 32
jacquetsn@fjfv.org

Agréments :

Direction de la Vie Sociale des Hauts-de-Seine

Sous contrat simple Éducation Nationale

Directrice : Françoise ABADIR

Directrice Adjointe : Agnès ARREOU

Directeur Adjoint : Chabane BELAKEB

SERVICE ADMINISTRATIF

1 secrétaire
1 agent administratif à temps partiel

1 secrétaire
1 agent administratif à temps partiel

SERVICE PÉDAGOGIQUE

4 enseignants
3 éducateurs scolaires spécialisés

3 enseignants
4 éducateurs scolaires spécialisés

SERVICE ÉDUCATIF

4 éducateurs
1 éducateur en contrat d'apprentissage

4 éducateurs
1 éducateur en contrat d'apprentissage

SERVICE PSYCHOLOGIQUE

2 psychologues à temps partiel

2 psychologues à temps partiel

SERVICES GENERAUX

1 cuisinière
1 agent de service
1 agent d'entretien à temps partiel
3 chauffeurs à temps partiel

1 cuisinière
1 agent de service
1 agent d'entretien à temps partiel
1 chauffeur à temps partiel



Dans le cadre d'un **accueil de jour éducatif et scolaire**, financé par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) des Hauts-de-Seine, les Jacquets reçoivent des enfants en grandes difficultés scolaires, sociales et psychologiques dans deux établissements, l'un situé à Bagneux, l'autre à Nanterre, qui accueillent, chacun, 46 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Les Jacquets conjuguent des actions pédagogiques, éducatives, incluant un accompagnement à la fonction parentale et psychologique. Nous développons un partenariat avec l'Education Nationale, les différents services ASE et les structures médico-sociales comme les CMP.

Ces actions sont réalisées dans le cadre d'un projet personnalisé d'accompagnement, adapté à la situation et l'évolution de chaque enfant, auquel chacune des familles est associée, de l'élaboration à sa mise en œuvre.

INTRODUCTION

La pandémie de Covid-19 aura fortement marqué l'année 2020 et restera dans les mémoires. Le confinement a été une expérience difficile mais instructive à différents égards.

Cette crise sanitaire a imposé un huis-clos familial qui a engendré un accroissement des difficultés intrafamiliales, favorisant l'émergence de situations de maltraitance psychologique et physique.

Un travail pluridimensionnel a été mené auprès des familles à risque : en visioconférence, des entretiens spécifiques ont été menés par les éducateurs référents auprès des parents – parfois à la demande de leurs enfants – et un enseignement individualisé a pu être dispensé aux jeunes, à raison de deux fois par semaine. Quelques situations ont nécessité l'intervention de la direction, et un travail partenarial avec l'ASE a permis de solutionner des problématiques liées au logement.

De façon générale, l'ensemble des familles a pu bénéficier de rendez-vous téléphoniques réguliers, les éducateurs intervenant fréquemment pour soutenir la régulation du rythme de vie des enfants.

Confrontés soudainement au confinement, il nous a fallu nous réinventer pédagogiquement pour ne pas tenir les jeunes éloignés des apprentissages. Avant d'envisager le déploiement d'activités en distanciel, il nous a fallu recenser les familles sans ordinateur à leur disposition et nous assurer, pour les autres, du bon usage de l'outil numérique. Malgré nos craintes, peu de familles ne disposaient d'aucun équipement informatique. Un blog d'établissement a été créé et les familles le nécessitant ont pu recevoir chaque semaine le travail scolaire, sous forme manuscrite ; au départ, les documents étaient adressés par voie postale, puis le service éducatif s'est progressivement organisé pour que ce soit les éducateurs qui les déposent aux domiciles des jeunes.

De nombreuses initiatives ont vu le jour durant cette période : les enseignants ont dispensé des cours collectifs et individuels quotidiennement sous forme de visioconférence. Pour contrebalancer l'angoisse du confinement et la crainte de la maladie, les professionnels se sont efforcés d'inventer des espaces temps pour garantir et partager des moments heureux : une enseignante contant des histoires chaque semaine sur le blog à destination des plus jeunes, des cours de sports en visioconférence pour les jeunes et leurs parents...

Les parents ont largement contribué à cette dynamique, échangeant avec les professionnels des Jacquets des photos et diverses productions réalisées par leurs enfants.

Dans chacun des deux établissements, le maintien du contact s'est avéré difficile pour seulement deux à trois familles.

« Prendre soin des équipes » a été essentiel en ces périodes troublées...

En mai, reprendre la vie sociale, retrouver le chemin de l'école furent des étapes difficiles, anxiogènes tant pour les jeunes, les familles que pour les professionnels : expliquer le réel, sans exagérer les risques ni toutefois trop dédramatiser, a permis de rassurer et de responsabiliser les uns et les autres.

L'instauration de temps de concertation, d'information, et la mise en place d'un protocole d'accueil strict, ont permis progressivement d'évacuer les angoisses. Des espaces de télétravail ont été organisés pour les services administratifs, éducatifs, psychologiques et pédagogiques. Les psychologues ont été attentives à l'expression des angoisses de chacun.

A compter de juin, l'ensemble des enfants a pu être accueilli quotidiennement aux Jacquets. Les jeunes se sont montrés respectueux des règles de distanciation et de protection énoncées. Le second confinement, en novembre, n'a pas nécessité de nouveaux aménagements. L'école a continué à accueillir tous les enfants. Les sorties et les prises en charge du samedi ont été annulées mais les activités du mercredi ont été ouvertes, en contrepartie, à un plus grand nombre. Les visites à domicile ont été maintenues, les familles exprimant des attentes fortes dans ce domaine.

En dépit d'une actualité morose, la vie institutionnelle s'est poursuivie...

Après une présentation de vignettes cliniques, témoignant du travail mené par les équipes, nous avons choisi, cette année, d'illustrer en images le quotidien des enfants...car la vie continue aux Jacquets, les enfants travaillent, s'amuse et progressent !

Des illustrations du travail institutionnel

Les situations de jeunes, présentées ci-après, illustrent le travail mené par les trois services coexistant dans l'institution, éducatif, pédagogique et psychologique.

Mehdi, un enfant aux passages à l'acte violent

Mehdi a été admis aux Jacquets il y a trois ans, du fait de troubles du comportement importants et de difficultés majeures à vivre dans un groupe. L'école, où il était alors scolarisé, parle « d'étrangeté » et de réactions violentes et inadaptées. Les troubles sont également repérés à la maison. A son arrivée dans l'institution, nous devons « l'appivoiser » : le contact physique lui est insupportable et provoque des réactions violentes. Ainsi, dans les jeux, il agresse souvent ses camarades. D'une intelligence normale, il est freiné et limité dans ses apprentissages par une agitation constante.

Le cadre spécifique des Jacquets lui est profitable : à l'étonnement de tous, 2 années lui suffisent pour apprendre à lire, la classe semblant même être devenue pour lui, un refuge. Mehdi est bon élève, il ne présente plus aucun retard scolaire et son comportement s'apaise.

Mais les progrès sont fragiles...le départ de son éducateur survenu en cours d'année, l'anxiété et la peur de la mort face à l'épidémie de la Covid-19 entraînent une régression dans son évolution.

La période de confinement est difficile à vivre au domicile et les parents s'appuient essentiellement sur les professionnels de l'établissement pour apaiser leur fils, alors aux prises avec ses angoisses et ses pensées morbides.

Des échanges téléphoniques soutenus sont mis en place avec Mehdi, quotidiennement avec l'enseignante et deux fois par semaine, avec l'éducateur référent. La psychologue sera aussi très présente.

En juin, la reprise des classes est rude, tout semble « glisser » sur Mehdi et les passages à l'acte violents se multiplient dans l'institution. Les vacances scolaires d'été ne suffisent pas à l'apaiser, et les colères deviennent quasi quotidiennes à la rentrée scolaire.

En octobre, Mehdi agresse une enseignante, alors qu'elle intervient pour le séparer lors d'une violente altercation avec un camarade. Durant une semaine, il garde sa capuche sur la tête, rien ni personne ne pouvant le défaire de sa décision.

Un entretien, organisé avec la mère, nous permettra de valider conjointement la nécessité de mettre en place du soin pour Mehdi, et de recadrer le projet le concernant en conséquence. En revanche, il nous sera impossible de rencontrer le père.

A l'issue de cette rencontre, madame reprend contact avec le centre médico-psychologique (CMP).

Progressivement, le nouvel éducateur référent établit un lien de confiance avec le jeune qui est pris en charge très régulièrement ; durant les vacances scolaires, il participe aux activités et bénéficie de plusieurs séjours. Au quotidien, l'attitude de l'enseignante, mêlant compréhension et exigence, lui permet peu à peu de maîtriser ses inquiétudes et de se réinscrire dans le travail scolaire. Les relais éducatifs et psychologiques, mobilisés en cas de crises, lui permettent de s'apaiser. Parfois, jusqu'à trois rendez-vous rapprochés avec la psychologue sont nécessaires...

Aujourd'hui, Mehdi gère mieux ses colères. Il a été élu « délégué de classe », il participe activement aux conseils de classe et d'établissement, il est force de propositions.

La mère a pris conscience du besoin important d'accompagnement psychologique de son fils et le travail avec le CMP doit reprendre. La mise en œuvre d'une prise en charge globale et la confiance familiale dans l'institution ont été des facteurs déterminants de l'évolution de Medhi.

Une dernière année, passée dans l'institution, permettra d'accompagner une orientation au sein de laquelle le soin devra prendre toute sa place.

Hugo 12 ans...un passage réussi en 6^{ème}

Hugo est accueilli aux Jacquets depuis 4 ans. C'est un sportif accompli, il pratique la boxe. En 2019, il est champion d'Ile de France dans sa catégorie. Il aurait dû participer aux derniers championnats de France, initialement prévus en mai 2020 mais reportés du fait du contexte sanitaire. Ses entraînements de boxe occupent une bonne partie de son temps libre.

Hugo est suivi au CMP depuis la maternelle, à raison d'un rendez-vous hebdomadaire. Selon ses parents, ses étrangetés, ses manies, ses comportements parfois peu adaptés sont à l'origine de son orientation aux Jacquets.

Depuis son arrivée aux Jacquets, Hugo a fait des progrès considérables dans sa relation avec ses pairs et les adultes. Il a intégré les codes de la vie en collectivité, il arrive également à mieux faire face à son impulsivité. La scolarité est un élément très structurant pour lui : son travail scolaire est toujours réalisé, il possède une belle écriture et une bonne capacité de mémorisation. En classe, avec le temps, il devient moins obsessionnel et accepte l'erreur.

Pendant le confinement, la famille a su organiser un quotidien structuré : il fait du sport et du bricolage avec son père et aide sa mère au potager. Il sait également jouer seul, et fait preuve d'autonomie. Alors que ses parents, très impliqués dans son éducation, sont parfois tétanisés par l'angoisse, ils le laissent désormais faire seul les trajets entre le domicile et le club de boxe, ce qui nous apparaît être une grande et positive évolution. En revanche, l'autonomisation sur les trajets domicile/Jacquets n'est pas encore mise en place...

Une orientation en collège, en classe de 6^{ème}, est prévue mais les parents, inquiets, redoutent que leur fils soit stigmatisé et souhaiteraient une orientation en institution spécialisée. Un accompagnement soutenu a été nécessaire pour qu'ils acceptent l'orientation au collège, le stage d'inclusion d'Hugo, réussi, semblant avoir été décisif.

La rentrée s'est bien passée, accompagnée par les éducateurs du service de suite des Jacquets. Hugo est au travail et son intégration au collège s'est faite en douceur. Les premiers résultats scolaires sont bons.

Brahim et la peur de l'abandon

Brahim, âgé de 9 ans, est scolarisé aux Jacquets depuis 3 ans. C'est un enfant sans véritable attache qui vit dans l'angoisse permanente d'être abandonné et qui ne peut se résigner à faire le deuil d'une maman « idéale ». Brahim connaît le placement depuis sa naissance, ayant été accueilli en famille d'accueil dès ses premiers mois. Sa mère présente des troubles psychiatriques lourds ; inscrite dans la déshérence sociale, elle a été incarcérée il y a quelques années. Le père n'a pas reconnu son fils et n'a jamais souhaité le rencontrer.

Brahim vit toujours dans sa famille d'accueil, malgré la difficulté du quotidien et parfois, le découragement de cette famille. Depuis son plus jeune âge, des rencontres médiatisées avec sa mère sont organisées très régulièrement, mais celle-ci, fréquemment, ne s'y présente pas, ce qui plonge Brahim dans un désarroi immense.

Ses débuts scolaires, en cours préparatoire dans l'école du quartier, sont chaotiques. Ses colères et ses passages à l'acte violents sur les adultes répétés ne sont plus gérables, et l'intervention des pompiers dans l'école devient fréquente. Malgré les suivis en thérapie et en psychomotricité mis en place, Brahim est exclu définitivement et se retrouve déscolarisé durant quelques mois.

Son admission aux Jacquets s'est faite en douceur ; la flexibilité de la classe d'accueil et, sans doute, l'expérience de l'enseignante lui ont permis de « se poser ». Malgré un faible investissement scolaire et une difficulté majeure à écrire, la première année s'est passée sans encombre. Les séjours de rupture proposés par l'ASE et par les Jacquets durant les vacances scolaires ont permis à la famille d'accueil de souffler, le comportement de Brahim restant difficile à gérer dans ce contexte : colères face à la frustration, besoin de relation exclusive avec celle qu'il appelle « tata ». La deuxième année s'est passée sensiblement de la même façon, mais il a fallu une nouvelle fois adapter les attentes scolaires afin que Brahim ne décroche pas ; de très faibles progrès en lecture sont enregistrés, quand le passage à l'écrit est resté laborieux.

L'annonce du déménagement de la famille d'accueil et le confinement ont été très douloureux pour Brahim et le retour aux Jacquets, en mai, a été très difficile : attitudes d'opposition, colères très régressives, fuites de la classe. Le déménagement étant localisé dans le nord des Hauts-de-Seine, nous avons proposé d'accueillir Brahim à Nanterre en septembre 2020, afin de ne pas provoquer en lui un nouveau sentiment d'abandon. Les changements ont été préparés, expliqués : des rencontres avec les éducateurs de Nanterre ont été organisées, un temps de découverte dans sa nouvelle classe a été initié.

Malgré cet accompagnement, la rentrée scolaire s'est avérée ardue : ses angoisses ravivées par le déménagement, la crainte « d'être laissé par tata » et « oublié » par ses copains de Bagneux ont entraîné des attitudes particulièrement régressives. A ce stade, la famille d'accueil pourtant très engagée exprime de plus en plus vivement sa lassitude et évoque parfois, devant Brahim, l'envie de mettre un terme à sa prise en charge.

A la rentrée scolaire, Brahim n'a pas pu trouver sa place en classe, s'opposant, refusant le travail proposé.

Dès le mois de novembre, un projet a été co-construit entre les différents services, permettant son accueil dans la classe de CP, avec un enseignement adapté. Face à ses difficultés de passage à l'écrit, une partie importante du travail est déclinée sur ordinateur, et des temps éducatifs et des activités individuelles lui sont aussi spécifiquement proposés. Ces aménagements ont apporté de l'apaisement à l'école, mais le comportement de Brahim continue de mettre le groupe en difficulté, lors des prises en charge éducatives collectives. Par ailleurs, le lieu de séjour de rupture qui le recevait régulièrement depuis 6 ans, met un terme définitif à son accueil.

Agé de 10 ans, son acquisition de la lecture reste fragile et son incapacité à adopter une attitude d'élève rend son maintien dans une classe de plus en plus complexe. Les séjours s'avèrent également difficiles ; même dans un cadre souple, Brahim passe régulièrement à l'acte.

La pertinence du projet le concernant est questionnée ; les troubles dont il souffre, liés à la peur de l'abandon, nous apparaissent nécessiter un accompagnement spécialisé.

Aujourd'hui, une orientation en hôpital de jour est envisagée et un travail partenarial avec l'ASE et le CMP est en cours, dans cette perspective.

Kevin, le poids du social dans l'histoire d'un enfant

Kevin est arrivé aux Jacquets en septembre 2018. Il a été orienté aux Jacquets par le CMP en raison de ses soucis de comportement dans son ancienne école. Sa violence et ses colères fréquentes rendaient son intégration difficile. Malgré une bonne efficacité intellectuelle, il ne pouvait accéder aux apprentissages. De plus, les relations entre l'école et la famille étaient extrêmement conflictuelles.

A son arrivée aux Jacquets, Kevin est très agité, en proie à de violentes colères. Le rapport à l'autorité est très compliqué pour lui, il ne supporte pas la frustration et ne parvient pas à rester en classe toute la

journée. Les prises en charge par le service éducatif ont été très importantes dès la première année, et les départs en séjour, nombreux.

La seconde année, Kevin semble « se poser », il acquiert la lecture et s'avère être un enfant disposant d'un grand potentiel.

Sa mère investit rapidement les Jacquets, et trouve auprès de l'éducatrice et de la psychologue, un vrai soutien au quotidien. Concernant monsieur, l'investissement se fait « en pointillé » ; néanmoins, il peut exprimer sa satisfaction de voir son fils progresser scolairement.

Madame s'est rapidement ouverte, évoquant notamment sa difficulté à avoir des contacts physiques avec son fils : « Je ne l'embrasse pas, je n'ai pas appris », nous dit-elle. Progressivement, elle aborde ses difficultés conjugales, verbalisant son envie de se séparer de monsieur qui, selon elle, aurait des gestes déplacés vis-à-vis de Brahim, « des tapes sur la tête » précise-t-elle. Elle ajoute également être dénigrée en permanence, par celui-ci, devant son fils.

La situation au domicile sera difficile durant le confinement. Kevin s'oppose, les parents se déchirent. Les entretiens avec l'enseignante, l'éducatrice et la psychologue deviennent quotidiens. Monsieur semble vouloir poser un cadre trop rigide et madame a une attitude très intrusive. L'enseignante, qui échange au quotidien avec le jeune, finira par demander à la mère de quitter la pièce, lors des cours particuliers dispensés en visioconférence, afin que Kevin puisse s'apaiser.

Les conflits entre les deux parents se multiplient. Après 3 semaines de confinement, madame et son fils partent chez la grand- mère maternelle, sur les conseils des professionnels. Dès le deuxième jour, Kevin se casse le bras et rapidement, madame regagne le domicile conjugal car elle ne parvient pas à gérer son fils.

L'investigation menée par la police, suite au signalement effectué par le CMP, ne permet pas de confirmer des faits de violence ; madame nuance ses propos et Kevin ne verbalise aucune violence subie au domicile. Monsieur, quant à lui, évoque son manque de patience, ses colères, l'amenant à taper dans le mur quand il y a trop de bruit. Les difficultés éducatives du couple sont mises en avant, et madame exprime alors son souhait de se séparer de son compagnon.

En juin, une mesure d'action éducative en milieu ouvert est mise en place (AEMO) au sein de la famille. En septembre la situation du couple n'a pas évolué ; madame n'évoque plus son désir de séparation, mais ses demandes d'aide vis-à-vis des professionnels sont toujours très importantes.

Aux Jacquets, Kevin est en confiance. Les difficultés de comportement dans les transports scolaires sont épisodiques. En classe et au service éducatif, son investissement est total, c'est un bon élève, curieux intellectuellement. Il participe volontiers aux activités et s'avère moteur dans le groupe.

Le travail avec l'éducatrice et la psychologue des Jacquets reste important ; la mère s'appuie sur les conseils des professionnels, qu'elle contacte quand elle rencontre des difficultés au domicile. Progressivement, le père s'investit davantage.

En accord avec les parents, la prise en charge se poursuit.

En fin d'année scolaire, les éducateurs travaillent à rendre Kevin autonome dans les transports. Les équipes commencent à envisager une orientation en 6ème classique, soutenue par un soutien éducatif conséquent et une poursuite du travail thérapeutique.

Les Jacquets, la famille et les partenaires disposent de deux années pour mener à bien ce projet, avec Kevin...

AU FIL DE L'ANNÉE 2020...

L'année en images.

Des moments choisis de la vie quotidienne dans l'institution.



Aux Jacquets, l'école est essentielle. On apprend à lire avec des pédagogies actives, on progresse à son rythme. De multiples ateliers sont proposés aux jeunes tout au long de l'année scolaire, des ateliers d'art, de sport, de cuisine, de musique. En 2020, un atelier couture avec pour objectif « un masque pour tous » a été créé.



Cette année malgré le confinement et les restrictions liées aux consignes sanitaires, les jeunes ont pu bénéficier de sorties à la mer, d'accrobranches, de séjours à la ferme, d'activités à la piscine, de sorties en forêt, d'escalade

La rencontre avec les animaux est très apaisante. Pour ces jeunes qui ont souvent une image négative d'eux-mêmes, les expériences de réussite sont structurantes : lors des ateliers, les jeunes ont l'occasion de montrer leurs talents et reconstruisent, progressivement, leur estime de soi.



Les projets menés en 2020

Chaque année, de nouveaux projets institutionnels voient le jour et d'autres se poursuivent...

- **Le jardin thérapeutique** : le jardinage est une activité menée de longue date aux Jacquets. Le projet de jardin partagé, élaboré en partenariat avec la mairie de Bagneux, a redynamisé l'atelier. En septembre des tomates ont été récoltées. A Nanterre, durant le confinement, un atelier jardinage a été initié. Sur les conseils de l'éducatrice, les enfants et leurs parents ont planté des haricots et des herbes en pot. Cette activité s'est poursuivie dans les classes.
- **Blog de Nanterre** : L'expérimentation d'un blog, pour les deux établissements, se poursuivra durant l'année scolaire 2020-2021. Accessible aux familles depuis la rentrée, il permet de proposer des exercices de soutien scolaire et des activités manuelles à réaliser en famille : des ateliers « cuisine », des ateliers de jardinage, des reportages. Le journal d'établissement, publié tous les trimestres, permet de rendre compte des réalisations.
- Le travail avec **les fermes pédagogiques se poursuit** : lieu de médiation animale par excellence, la ferme pédagogique sensibilise les jeunes au milieu agricole, au monde de la campagne ; elle leur apprend à observer, à étudier la diversité du vivant. De grandes notions, comme le respect de la vie et la protection de l'environnement, sont abordées, développées et expérimentées.
- **Projet médiation animale** : les bénéfices de la médiation animale, pour des jeunes en difficulté présentant des troubles de la personnalité, sont indéniables. Les enfants comprennent très vite qu'ils ne peuvent pas faire n'importe quoi avec un animal et peuvent trouver, en sa présence, du réconfort. L'animal apaise. Des jeunes, qui éprouvent des difficultés à entrer en relation, se sentent plus en confiance avec les animaux. Une réflexion menée par l'équipe éducative sur les difficultés des jeunes enfants accueillis aux Jacquets est à l'origine de la mise en place de ce nouveau projet. A Bagneux, soutenu financièrement par le département, un projet de **création d'un poulailler** devrait voir le jour en 2021...
- **Atelier informatique** : les ateliers informatiques proposés évoluent selon les besoins des enfants. Ils sont les supports d'écriture pour les journaux de classes, la rédaction de textes libres et les aides individualisées pour les jeunes rencontrant des difficultés telles que la dyslexie et la dyspraxie. Les classes disposent également de tablettes individuelles.

Rencontres partenariales

Le travail de proximité avec les partenaires de l'ASE, les services en charge des mesures d'accompagnement des jeunes et des familles et l'Education Nationale, s'est poursuivi : les rendez-vous en visioconférence ont été privilégiés durant le confinement et jusqu'à la fin de l'année 2020.

1. L'ACTIVITE EN CHIFFRES

1.1 LES ADMISSIONS

48 demandes d'admission

En 2020, 48 demandes d'admission ont été reçues. En 2019, nous avons enregistré 54 demandes.

Demandes	Éducation Nationale		<i>Services sociaux</i>		CMP-CMPP		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
BAGNEUX	13	62%	4	19%	4	19%	21	100%
NANTERRE	18	67%	7	26%	2	7%	27	100%
TOTAL	31	65%	11	23%	6	12%	48	100%

Les demandes émanant des écoles primaires sont majoritaires : elles interviennent fréquemment, soutenues par d'autres services intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance. Beaucoup d'enfants ont déjà fait l'objet de signalements.

Composition du dossier d'admission	Rapports			
	Nombre	Scolaire	Éducatif	Psychologique
BAGNEUX	21	16	13	12
NANTERRE	27	25	10	19
TOTAL	48	41	23	31

La mise en place des observations en vue des admissions

A Nanterre 18 observations ont été organisées et 20, à Bagneux.

Cette année la procédure d'admission a été aménagée : les observations d'enfants, qui se déroulent habituellement sur une semaine, ont été limitées à une seule journée. Cela nous a permis de gérer l'ensemble des dossiers, dans un cadre sanitaire extrêmement contraint.

30 admissions effectuées

Nous avons admis 30 enfants, ce qui représente 62% des demandes (28 enfants en 2019, soit 53%).

Admission Origine de la demande	Éducation Nationale		<i>Services sociaux</i>		CMP - CMPP		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
BAGNEUX	9	56%	3	19%	4	25%	16	100%
NANTERRE	8	57%	4	29%	2	14%	14	100%
TOTAL	17	57%	7	23%	6	20%	30	100%

A Bagneux, nous avons admis 16 enfants, soit un taux de renouvellement de 37%.

13 enfants ont été accueillis à la rentrée de septembre et 3 en cours d'année scolaire, en janvier, en octobre et en décembre. Les trois départs survenus en cours d'année sont dus aux déménagements des familles.

COMMUNE	Admissions	COMMUNE	Admissions
BAGNEUX	4	CHATENAY MALABRY	1
ANTONY	2	MEUDON	1
SCEAUX	1	CHATILLON	2
VANVES	1	BOURG LA REINE	1
FONTENAY AUX ROSES	1	MONTRouGE	1
MALAKOFF	1		
TOTAL			16

Il est à souligner que 25% des demandes d'admissions concernent la ville de Bagneux.

A Nanterre, nous avons admis 14 enfants à la rentrée de septembre, soit un taux de renouvellement de 30%.

COMMUNE	Admissions	COMMUNE	Admissions
COLOMBES	2	NANTERRE	2
CLICHY	1	PUTEAUX	1
COURBEVOIE	3	RUEIL-MALMAISON	3
GENNEVILLIERS	1	SURESNES	1
TOTAL			14

En 2020, nous avons admis 14 jeunes contre 15 en 2019. La majorité des jeunes admis proviennent de Rueil-Malmaison (21%), Courbevoie (21%), Nanterre (14%) et Colombes (14%).

1.2 CHAMPS D'INTERVENTION

	Département d'origine	Présents au 31 décembre		Admissions dans l'année	
		Institution	Service de suite	Institution	Service de suite
Bagneux	Hauts-de-Seine	46	5	16	5
Nanterre	Hauts-de-Seine	46	12	14	12
TOTAL	Hauts-de-Seine	92	17	30	17

Tous les enfants présents au 31 décembre et/ou admis dans l'année sont originaires des Hauts-de-Seine.

Tous les ans nous recevons des demandes pour des jeunes domiciliés dans les départements limitrophes : nous ne pouvons y donner suite car les enfants du département sont prioritaires.

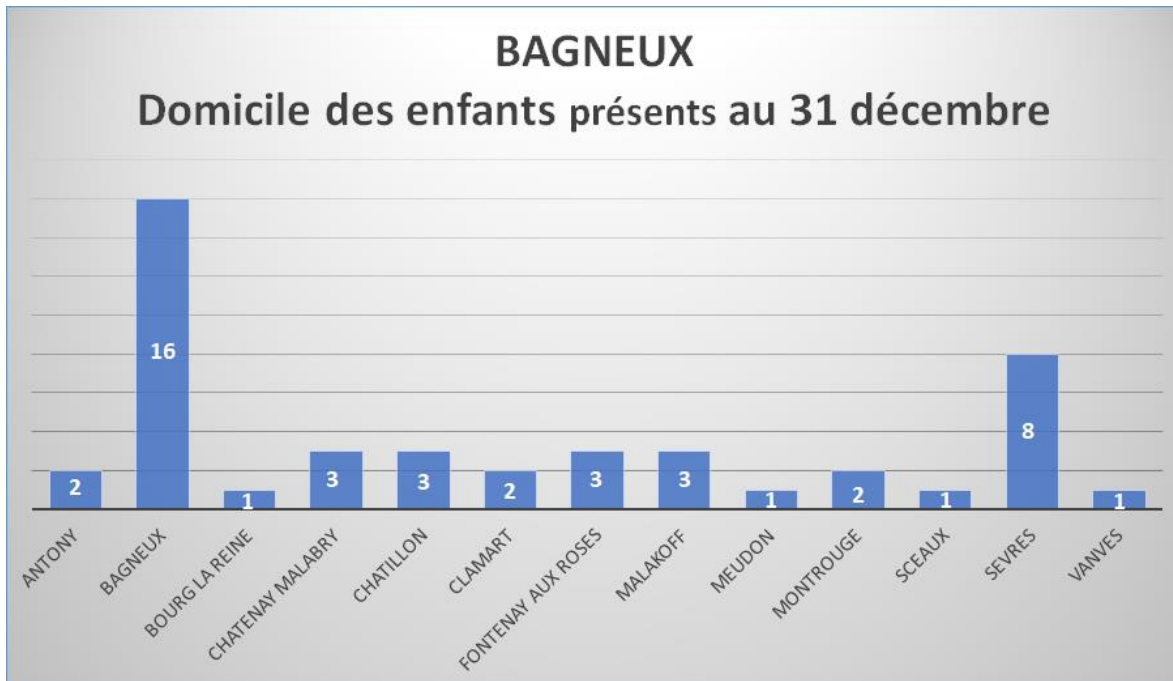
En revanche, nous sommes parfois amenés, avec l'accord des Services de Solidarités Territoriales du département, à poursuivre des prises en charge de jeunes ayant déménagé durant l'année scolaire : ces situations sont exceptionnelles et concernent des enfants en grande difficulté.

Cette année, deux enfants de l'établissement de Bagneux sont concernés : le premier, que nous accueillons depuis 3 ans, est placé en famille d'accueil et nous travaillons actuellement dans la perspective d'une orientation spécialisée ; le second, accueilli depuis deux ans, devrait également bénéficier d'une orientation par la MDPH.

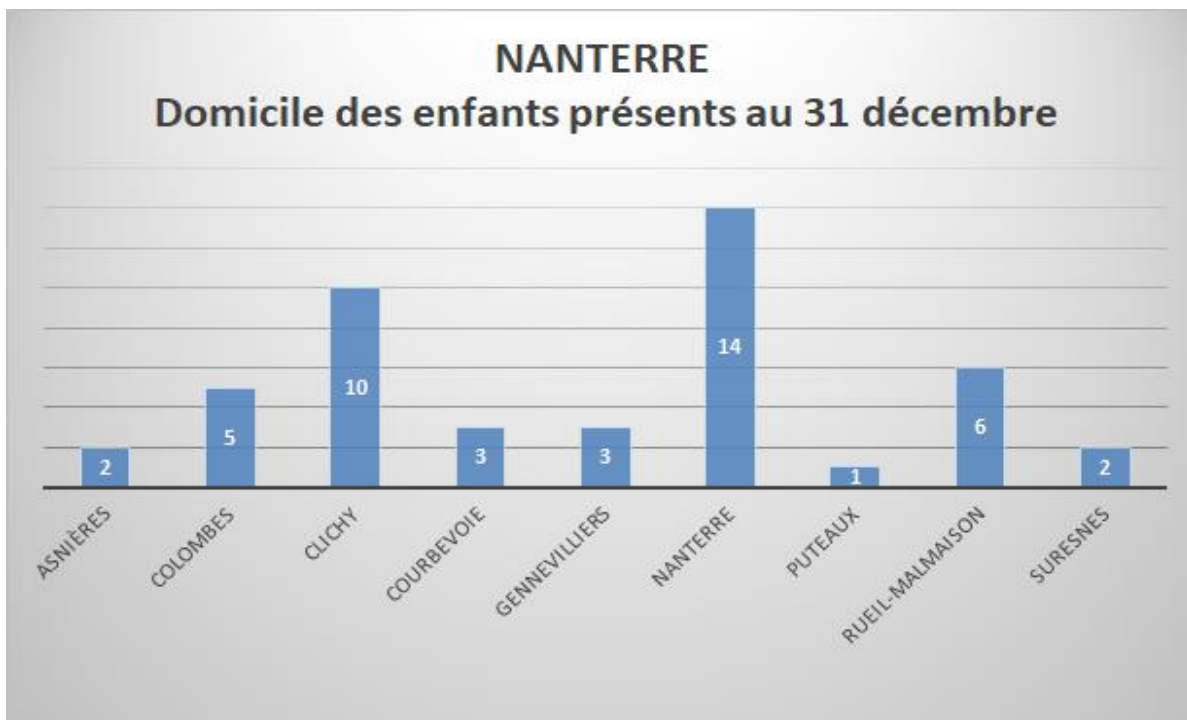
Services des Solidarités territoriales Hauts-de-Seine	BAGNEUX		NANTERRE	
	Présents au 31 décembre		Présents au 31 décembre	
	Institution	Service de Suite	Institution	Service de Suite
SST 2			5	1
SST 3			10	1
SST 4			2	
SST 5			5	2
SST 6			20	7
SST 7			3	
SST 8	8			1
SST 9	4			
SST 10	8	2		
SST 11	20	3		
SST 12	3			
SST 13	3		1	
Total	46	5	46	12

Le domicile des enfants

Les Jacquets Bagneux : 16 enfants (35 %) sont domiciliés à Bagneux.

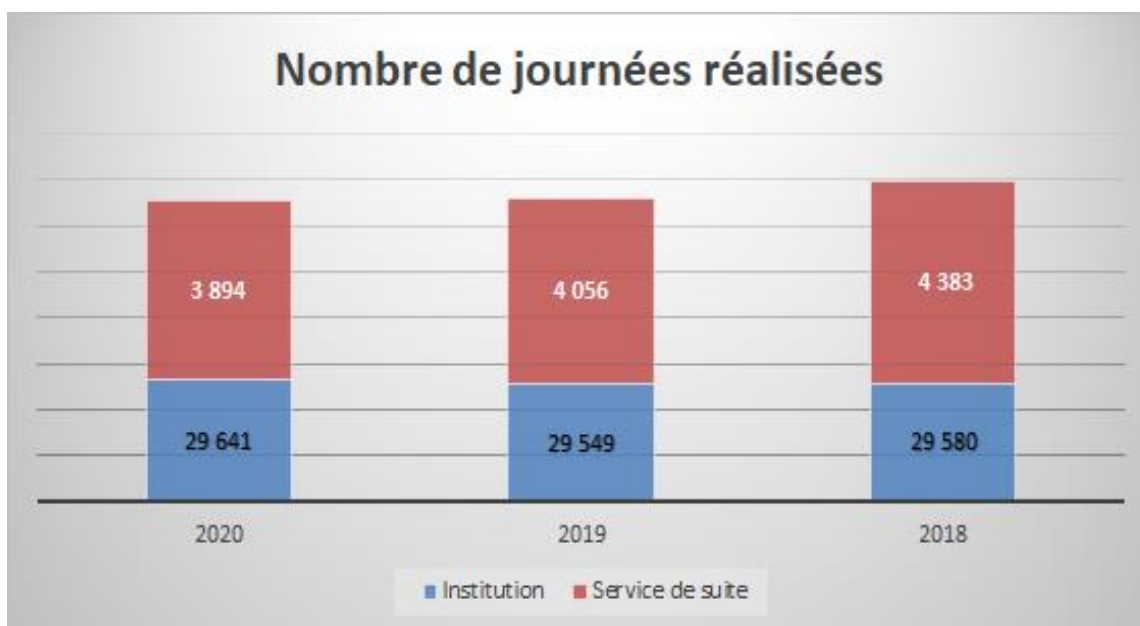


Les Jacquets Nanterre : 30% des enfants habitent la ville de Nanterre, 22%, la ville de Clichy.



1.3 L'ACTIVITÉ DES JACQUETS

Capacité : **46 enfants** accueillis dans chaque structure.



Nombre de journées facturées : 29 641 en institution et 3 894 en service de suite.

L'activité est globalement stable.

A la demande des Jacquets, le nombre de journées à réaliser au service de suite a augmenté en 2020, passant de 2440 à 3000. Un excédent de 894 journées est toutefois encore constaté.

Les durées moyennes de séjour dans l'institution :

A Bagneux : 2 ans 1 mois

A Nanterre : 2 ans 1 mois.

Durée moyenne de la prise en charge en 2020 par le service de suite :

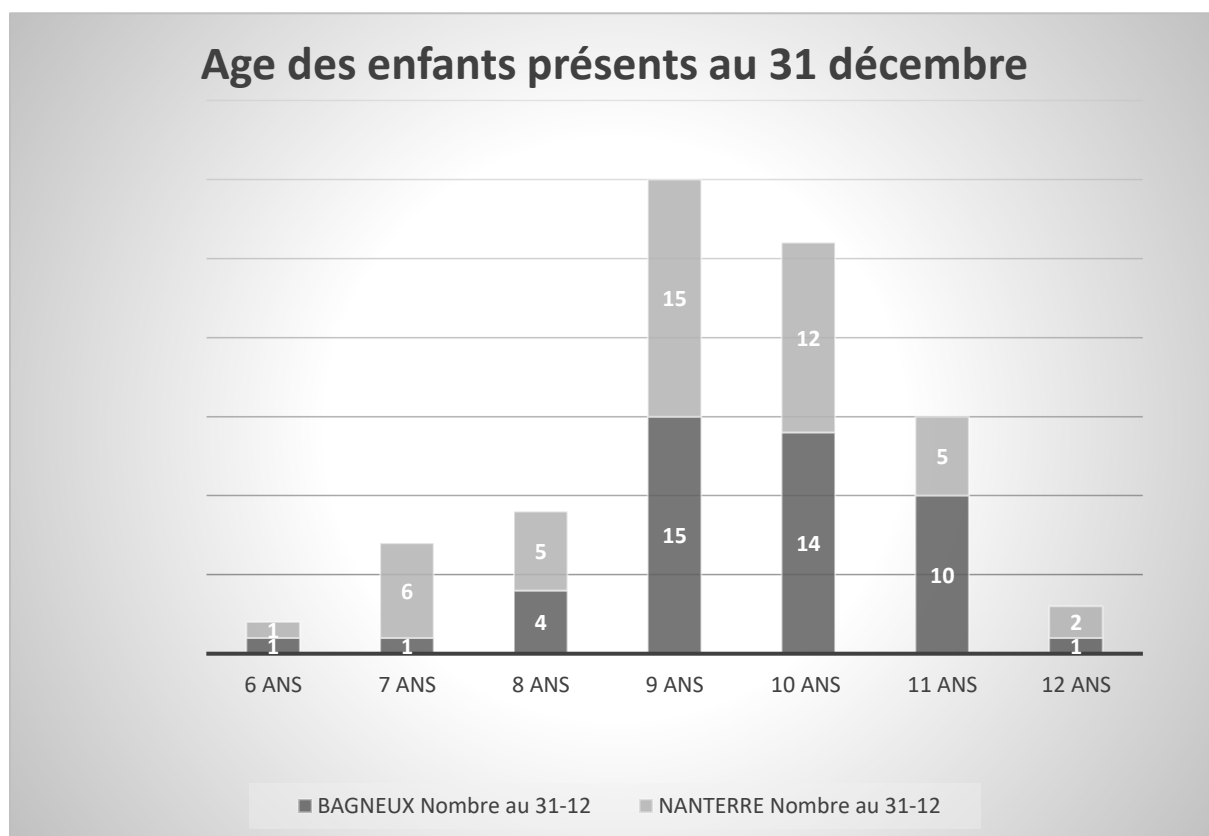
A Bagneux : 4 mois et 19 jours

A Nanterre : 4 mois et 22 jours

Les doubles mesures et prises en charge des enfants

	BAGNEUX				NANTERRE			
	Institution		Service de suite		Institution		Service de suite	
	À l'entrée	Au 31 décembre	À l'entrée	Au 31 décembre	À l'entrée	Au 31 décembre	À l'entrée	Au 31 décembre
Enfant placé	4				3	4	1	1
AEMO - AEAD	11	5			19	14	4	2
Psychologie (en libéral)	17	5	1	1	5	4	2	
CMP / CMPP	24	14	1		24	10	6	3
Orthophonie	18	2	1		11	7	6	1
TOTAL	74	26	3	1	62	39	19	7

1.4 L'ÂGE DES ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR LES JACQUETS



1.5 LA CONSTITUTION DES FAMILLES

Nbre Suivi Annuel		Parents en couple		Parents séparés		Parent seul		1 parent décédé		Tiers Digne de confiance		Foyer ou famille d'accueil	
		Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
BAGNEUX	62	17	27%	31	50%	9	15%	3	5%	0	0%	1	2%
NANTERRE	60	15	25%	25	42%	20	33%	5	8%	1	2%	5	8%
TOTAL	122	32	26%	56	46%	29	24%	8	7%	1	1%	6	5%

Presque la moitié des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents. La grande majorité des parents qui élèvent seuls leurs enfants sont des mères.

2. LE SERVICE PÉDAGOGIQUE

Bagneux : 6 filles et 40 garçons	Nanterre : 5 filles et 41 garçons
<i>Répartis en 7 classes</i>	<i>Répartis en 7 classes</i>
❖ 6 élèves : 4 garçons - 2 filles (5 entrants) Niveau CP <i>Encadrés par un professeur des écoles</i>	❖ 7 élèves : 7 garçons (3 entrants) Niveau CP <i>Encadrés par un professeur des écoles</i>
❖ 7 élèves : 6 garçons et 1 fille (4 entrants) Niveau CE1- CE2-CM1 <i>Encadrés par une professeure des écoles</i>	❖ 7 élèves : 5 garçons -2 filles (3 entrants) Niveau CE1 à CM1 <i>Encadrés par une enseignante</i>
❖ 5 élèves : 4 garçons et 1 fille Niveau CE1 <i>Encadrés par une enseignante</i>	❖ 6 élèves : 6 garçons (3 entrants) Niveau CE2 - CM1 <i>Encadrés par un éducateur scolaire</i>
❖ 7 élèves : 5 garçons-2 filles (1 entrant) Niveau CM1 <i>Encadrés par un enseignant</i>	❖ 4 élèves : 3 garçons - 1 fille (3 entrants) Niveau CE2 - CM1 <i>Encadrés par une éducatrice scolaire</i>
❖ 7 élèves : 7 garçons (3 entrants) Niveau CE2 <i>Encadrés par un professeur des écoles</i>	❖ 6 élèves : 6 garçons (1 entrant) Niveau ce2-cm1 <i>Encadrés par un éducateur scolaire</i>
❖ 7 élèves : 7 garçons (2 entrants) Niveau CM1-CM2 <i>Encadrés par un éducateur scolaire</i>	❖ 7 élèves : 5 garçons -2 filles (1 entrant) Niveau CM1 - CM2 <i>Encadrés par une éducatrice scolaire</i>
❖ 7 élèves : 7 garçons (1 entrant) Niveau CE2-CM1 <i>Encadrés par un éducateur scolaire</i>	❖ 9 élèves : 9 garçons Niveau CM2 <i>Encadrés par une professeure des écoles</i>

LE PROJET PÉDAGOGIQUE



A l'école et à distance guidé par les enseignants, les enfants se concentrent sur leur travail.

Il est essentiel de prendre en compte la diversité des élèves tout en préservant le cadre collectif de l'enseignement. La pluralité des méthodes pédagogiques est de mise, les équipes pédagogiques s'inspirent des pédagogies alternatives de type Montessori ou Freinet, axées sur le respect du développement, l'autonomie, l'entraide.

Un travail important est également mené pour l'acquisition de certaines compétences psychosociales comme la bienveillance, l'esprit critique, la collaboration.

Les modalités de travail proposées varient : en binômes, sous forme décloisonnée ou coopérative, entre élèves.

Dans certaines classes, il n'existe plus de journée type, imposée aux élèves. Chaque enfant choisit une activité sur son plan de travail et parfois même, sa propre place dans la classe. Il y a des places assises et différents espaces définis, comme un coin « tapis » pour toutes sortes d'activités au sol et un coin dessin. Cette autonomie accordée aux élèves transforme l'ambiance de classe. Cela demande un lâcher-prise des enseignants qui doivent être à l'écoute et moins directifs avec l'enfant.

Les conseils de classes sont menés hebdomadairement, sous la responsabilité des enseignants.

Les conseils d'école sont organisés mensuellement par les directeurs adjoints.

Ces temps contribuent à l'autonomie des jeunes. Collectivement, les enfants sont invités à réfléchir aux difficultés rencontrées : des thématiques comme les sanctions et la gestion des conflits entre enfants sont fréquemment abordées. Régulièrement, des idées originales émergent et contribuent au dynamisme des établissements.

Voici, à titre illustratif, un extrait du compte-rendu du conseil d'école qui s'est tenu à Bagneux, en décembre 2020...

PROPOSITIONS	DECISIONS / SOLUTIONS
Sortie au Zoo	Une sortie peut être organisée sur le budget classe et si les normes sanitaires le permettent.
Utiliser la cour de devant	Cela est possible quand il fait beau car dès qu'il pleut cette cour est boueuse. La maîtresse peut décider d'utiliser cette cour quand elle le juge nécessaire et que le temps le permet.
Avoir le droit de manger du poulet avec les doigts	Il est possible de manger le poulet avec les doigts à condition de s'essuyer les mains tout de suite après et de se laver les mains après le repas.
Tracer des jeux au sol	<i>Cette proposition doit être discutée à la prochaine réunion.</i>
Avoir des affiches sur le mur de la cour pour dessiner	<i>Cette proposition doit être discutée à la prochaine réunion.</i>
Avoir quelque chose pour taper quand on est énervé	<i>Cette proposition doit être discutée à la prochaine réunion.</i>
Trop nombreux sur la récréation du matin : limiter à 3 classes au lieu de 4	Il y a une classe supplémentaire à la récréation du matin à cause de la mise en place de 2 services de cantine. Pour le moment on ne peut pas faire autrement mais cet aménagement pourra évoluer quand nous n'aurons plus de restrictions sanitaires.
Couper les 2 arbres de la cour pour pouvoir jouer au football et les replanter dans la cour de devant	<i>Proposition refusée</i> : on ne coupe pas les arbres par principe et en plus, on doit demander une autorisation à la Mairie. Et puis, la cour n'est pas réservée au football.
Avoir des ballons en cuir pour le football	<i>Proposition refusée</i> : les ballons en cuir sont trop durs et on risque de se faire mal. Aussi, il y a trop de perte de ballons.

En concertation avec les équipes, de nouveaux outils ont été élaborés : un cahier d'incidents, de nouveaux bulletins scolaires, une nouvelle fiche de synthèse ; par ailleurs, à la demande des professionnels, une réflexion est en cours afin de remanier la forme et le contenu du projet individualisé.

Tous les ans, **des « séjours classes »** sont organisés. Ils contribuent au développement des compétences psychosociales des enfants et développent la cohésion des groupes.

En 2020, deux « séjours classes » concernant l'établissement de Bagneux se sont déroulés à Montaure, dans une des maisons de la Fondation.

Le partenariat avec le dispositif « **Plein Air Handicap** » s'est poursuivi. Les activités interrompues en mars ont pu reprendre en septembre :

- De janvier à mars : VTT, tir à l'arc et équitation
- De septembre à novembre : VTT pour une classe

BAGNEUX	
Du 28 septembre au 2 octobre 5 jours 13 enfants	A Montaure (Eure) – 5 jours Visite des jardins animaliers Biotropica à Léry-Poses - Parcours acrobatique en hauteur situé dans la forêt de Brosville
Du 5 au 9 octobre 5 jours 14 enfants	A Montaure (Eure) – 5 jours Découverte du milieu forestier – Visite des jardins animaliers Biotropica à Lery-Poses
NANTERRE	
PREVUS 2 Séjours de 5 jours pour 14 enfants	NON EFFECTUES (Confinement) Ces séjours devaient être organisés durant le second trimestre.

LES SORTANTS

Nombre d'élèves entrés et sortis en 2020 : B= Bagneux, N= Nanterre

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Sorties B	1						13		1		1		16
Entrées B	1							13		1		1	16
Sorties N							13					1	14
Entrées N								14					14

L'**inclusion scolaire** est aujourd'hui très développée dans chacun des deux établissements. L'école inclusive est perçue de façon positive par les enseignants des écoles concernées qui s'appuient sur les éducateurs référents et les enseignants des Jacquets pour que les stages soient positifs. Tous les élèves, en demande et prêts à réintégrer le système scolaire classique, sont accueillis dans les écoles partenaires.

L'épidémie de Covid 19 a momentanément interrompu cette dynamique en 2020 : les stages qui avaient débutés en janvier 2020 n'ont pas pu reprendre avant la fin de l'année scolaire.

A Bagneux : **2 stages d'intégration** ont eu lieu en CM2 dans des écoles de la ville Bagneux.

A Nanterre : **3 enfants ont effectué un stage d'intégration en CM2** dans les écoles de la ville de Nanterre.

L'objectif recherché est l'inscription en collège et en école primaire : **29 enfants sur 30 (97%) ont été orientés au collège ou en primaire dans l'école classique.**

Nanterre

Un jeune admis en 6ème classique sera orienté en internat en fin d'année scolaire. Le projet a été travaillé par le service de suite, en lien avec la famille.

Pour les autres, l'intégration s'est bien passée, les jeunes ne rencontrant pas de difficultés particulières.

Bagneux

Deux jeunes filles admises au collège, une en SEGPA et une en 6ème classique, sont actuellement en grande difficulté.

L'une, âgée de 11 ans est déscolarisée depuis novembre, et une nouvelle demande de placement a été formulée par le collège.

L'histoire de cette jeune fille est symptomatique des limites du travail institutionnel : suivie depuis son plus jeune âge, cette jeune a bénéficié de multiples prises en charge, toutes mises en échec (mesures d'AEMO, d'AED – action éducative à domicile – placement, suivi au CMP...). A l'issue de ce parcours erratique, la jeune avait été accueillie aux Jacquets, il y a trois ans.

Investie dans son projet scolaire, cette jeune aurait nécessité une prise en charge en termes de soin, mais sa mère, suivie de longue date en psychiatrie, ne pouvait entendre de tels besoins, empêchant ainsi toute orientation spécialisée adaptée.

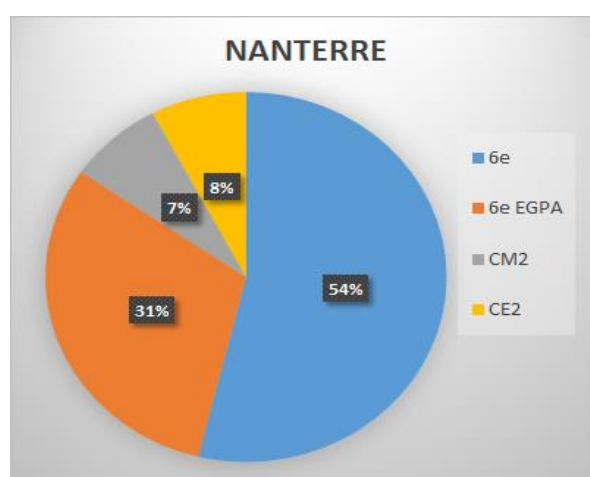
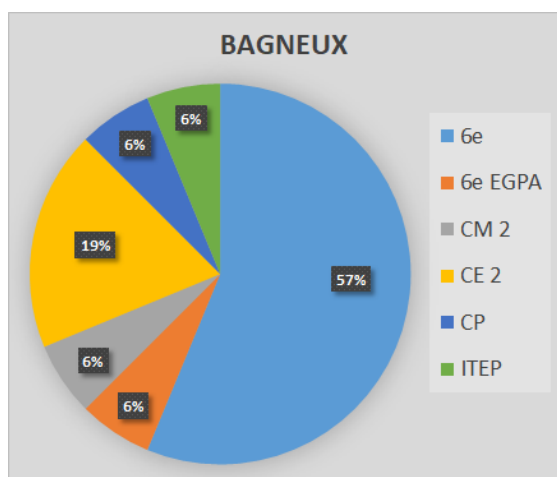
Une autre jeune a été orientée en 6ème de SEGPA. Face à ses difficultés de comportement au collège et au domicile familial, une orientation en ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) a été travaillée pour la rentrée de septembre 2021, en lien avec la famille. Ce même projet d'orientation avait été mis en échec par la famille, l'année passée.

Les autres jeunes ont trouvé leur place au collège et s'appuient sur le service de suite (aide aux devoirs, sport...)

Jacquets	Nombre d'enfants	Classe	Établissement scolaire
Bagneux	1	6ème EGPA	Collège Bagneux
	9	6ème Générale	Collège Bagneux (3), Collège Malakoff (1), Collège Montrouge (1), Collège Chatenay Malabry (1), Collège Meudon La Forêt avec internat (2), Collège Vernon (1 déménagement)
	3	CE 2	1 déménagement à Courbevoie (92) - 1 internat (77) déménagement - 1 déménagement (Corse)
	1	CM 2	1 déménagement (91)
	1	CP	1 déménagement (34)
Nanterre	1	CE2	Ecole à Montigny le Bretonneux (78) - déménagement
	1	CM 2	Ecole à Gennevilliers - Fin de prise en charge à la demande des parents, retour dans l'école de quartier
	8	6ème générale	Collèges de Bois-Colombes (1), Boulogne Billancourt (1), Clichy (1), Colombes (1), Nanterre (4)
	4	6ème EGPA*	Collèges de Nanterre (3), Colombes (1)
	Nombre d'enfants	Autres orientations	
Bagneux	1	ITEP (Chatenay Malabry)	

EGPA : Enseignement général et professionnel adapté

ITEP institut thérapeutique éducatif et pédagogique



3. LE SERVICE ÉDUCATIF

3.1 LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES FAMILLES

Le travail avec les familles a pour objectif d'aider les parents à assurer leur rôle éducatif, en favorisant une meilleure participation à la vie de l'établissement et aux projets qui y sont menés.

Les familles sont mobilisées toute l'année, notamment :

- Lors de l'admission, les parents et l'enfant rencontrent la direction et la psychologue scolaire.
- En début d'année, les parents sont reçus par l'enseignant qui les informe sur la méthodologie appliquée dans la classe, les programmes scolaires, les activités spécifiques et le projet de l'enfant.
- Régulièrement, l'éducateur se rend au domicile familial pour faire le point en présence de l'enfant.
- A l'issue de la première réunion de synthèse institutionnelle, les parents et l'enfant sont reçus par la direction.
- Dans le domaine du soin concernant leurs enfants : par exemple, les psychologues réfléchissent avec les familles sur la mise en place d'aides extérieures (CMP, orthophonie etc).
- En fin de prise en charge, les orientations sont construites avec les parents et les professionnels référents. Les stages d'inclusion à l'école de quartier, et dans les structures sportives associatives ou municipales, se réalisent avec l'implication des parents.

Chaque professionnel est référent d'une quinzaine de familles. Son action s'inscrit dans le cadre d'une aide éducative à domicile, qui se construit à partir d'entretiens réguliers avec les parents.

Ce travail permet l'élaboration et la concrétisation du projet individualisé de l'enfant, selon le principe de coéducation.

Ce soutien aux parents relève d'une approche plus générale de protection de l'enfance : maintenir les enfants dans leur famille, prévenir et signaler le cas échéant les maltraitances, amener les parents à se mobiliser davantage, les soutenir moralement, les aider financièrement ou dans leurs démarches.

Durant le premier confinement, le service éducatif a été très présent auprès des familles : appels fréquents, parfois quotidiens, pour soutenir plus particulièrement certaines d'entre elles ; aide à la mise en place du travail scolaire à distance, proposé par les enseignants sur le blog ; propositions diverses d'activités.

Les visites à domicile ont repris en septembre.

En 2020, à Bagneux, nous avons effectué 78 visites à domicile et 4 rendez-vous avec les familles aux Jacquets et à Nanterre, 130 visites à domicile et 4 rendez-vous aux Jacquets.

Le différentiel de visites à domicile entre les deux institutions s'explique par la vacance de deux postes, survenue dans l'établissement de Bagneux durant le confinement (départ d'un salarié et congé maternité).

Par ailleurs, des relais vers les psychologues, les enseignants et la direction ont été mis en place, toujours dans une perspective de soutien.

3.2 LES ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS

Le travail éducatif doit permettre à l'enfant de s'inscrire dans des modalités relationnelles de plus en plus socialisées.

Les mercredis et les samedis, les éducateurs proposent aux jeunes des activités collectives, sportives, ludiques, culturelles.

Les activités du samedi ont été interrompues de mars à décembre, au vu des contraintes posées par la gestion de l'épidémie (sport en salle interdit, lieux de loisirs fermés) Elles ont repris dès janvier 2021.

Les activités éducatives du samedi

Bagneux : 91 prises en charge ont été effectuées :

- Activités manuelles : arts plastiques, ateliers culinaires, jeux de société, réalisations de panneaux de photos, atelier menuiserie, réalisation d'une fresque murale
- Activités culturelles : théâtre, cinéma, exposition au Pavillon Vendôme à Clichy sur l'histoire de Lucky-Luke
- Visites d'une ferme pédagogique
- Activités de détente : visites de zoo, jeux de plein air, promenades en forêt.
- Activités sportives : natation, futsal, sports collectifs, vélo, judo, tennis, golf, roller, ping-pong, boxe...

Nanterre : 84 prises en charge ont été effectuées :

- Activités de détente : grands jeux collectifs dans le parc du Chemin de l'Ile à Nanterre
- Activités culturelles : animation « Saison jeune public » au cinéma Les Lumières à Nanterre : atelier bruitage et projection d'un documentaire animalier ; préparation au concert participatif en famille « Libres de chanter » en partenariat avec la Philharmonie de Paris ; dans le cadre de la journée du patrimoine, visite avec une intervenante du théâtre des Amandiers à Nanterre ; visite du musée de l'Histoire de l'immigration à Paris
- Activités manuelles aux Jacquets : approche du collage autour des animaux ; ateliers pâtisserie et cuisine (confection de verrines et feuilletés pour un buffet)

Les activités du mercredi après-midi

- Chaque enfant s'inscrit dans un projet de loisirs qui peut être artistique, culturel ou sportif.
- Les éducateurs assurent également le lien avec les structures partenaires pour les enfants intégrés.

Bagneux :

- Les enfants ont bénéficié de sorties et d'activités de plein air dans les parcs avoisinants et à la forêt de Meudon
- Les activités prévues au second trimestre ont été annulées du fait du confinement
- Le dernier trimestre : séances de natation à la piscine et diverses activités sportives ; jeux de société ; balades en forêt ; activité cuisine ; visite du musée du jouet à Poissy ; activité manuelle (décorations de Noël, origami) ; atelier musique animé par un intervenant (tambour et percussions)

Nanterre :

- Au cours du premier trimestre : les enfants ont bénéficié d'activités de plein air dans les parcs avoisinants
- Les activités prévues au second trimestre (15 journées) ont été annulées du fait du confinement
- En septembre : découverte du festival "Urban Week" autour de l'art de la rue, à la Défense ; découverte d'un tournage de film à Rueil Malmaison : échanges avec le régisseur, assistance au filmage d'une cascade
- Puis le dernier trimestre, sous forme de prise en charge par demi-groupe : le matin, séances de natation à la piscine de Nanterre ou séances de médiation animale aux Jacquets. L'après-midi : jeux de société, balade en forêt de St Germain en Laye ; jeux au parc du Chemin de l'Ile à Nanterre ; visite du musée du jouet à Poissy ; activité manuelle (décorations de Noël)

Les sorties pendant les vacances scolaires

Le service éducatif propose des **sorties aux enfants qui ne partent pas en vacances ou en transfert.**

A Nanterre, 30 journées ont été réalisées soit 227 prises en charge pour des activités diverses (9 journées ont été annulées, du fait du confinement) :

- Sportives : séances de piscine ; en partenariat avec Vacan'Sports 92 : boxe, golf, judo, tennis, tennis de table, équitation, roller, patinette, football, futsal, handball, tchoukball, tir à l'arc, acrofolies, trampoline
- Educatives et culturelles : visites de la ménagerie et du zoo du Jardin des plantes à Paris ; musée du jouet à Poissy ; zoo de Thoiry ; activités aux Jacquets : pâte à modeler, pâtisserie, projection d'un film de Noël
- Sorties détente : parc Astérix ; base de loisirs de Cergy ; balades en forêt de St Germain en Laye

A Bagneux, nous avons réalisé 29 journées soit 241 prises en charge pour des activités diverses (9 journées ont été annulées, du fait du confinement) :

- Sportives : natation, escalade, parcours sportif, randonnées, VTT, patinoire,
- Avec Vacan'Sports les enfants ont bénéficié d'activités variées : boxe, judo, tennis, tennis de table, équitation, roller, hip hop, chanbara (sabre), football, futsal, basket-ball, tir à l'arc
- Visite et découverte des monuments français au parc paysager France miniature ; visite d'une serre tropicale et d'un zoo à la base de loisirs de Léry-Poses, en Normandie ; activités de loisirs au parc Astérix ; Jardin d'acclimatation
- Activités manuelles : atelier pâtisserie, atelier menuiserie, confection de porte-clés, confection de masques barrières, réalisation de fresques murales

Les camps pendant les vacances et les week-ends

Des séjours permettent aux enfants de prendre de la distance par rapport à leur problématique familiale et favorisent leur socialisation dans un groupe de vie quotidienne, sans enjeux intrafamiliaux. Pour beaucoup d'enfants, ces moments constituent leurs seules « véritables vacances ».

Pour chaque établissement :

- **6 séjours et 2 week-ends** ont été réalisés, soit 33 journées
Dont **262** prises en charge pour **Bagneux**
Et **267** prises en charge pour **Nanterre**
- **Des séjours ont dû être annulés du fait du confinement**
 - 2 camps de 5 jours pour 14 enfants durant les vacances d'avril (prévus dans des centres de vacances PEP à Quiberon et à St Martin de Bréhal)
 - 2 camps de 4 jours pour 14 enfants en mai (pont de l'Ascension)
 - 2 camps de 5 jours pour 14 enfants en juillet (prévus aux centres PEP à Sarzeau et à Talmont St Hilaire)
 - 5 week-ends de 3 jours pour 14 enfants (4 à Montaure et 1 à la base de loisirs de Buthiers)

Depuis de nombreuses années, les enfants des Jacquets bénéficient des centres de vacances PEP comme lieux de séjours privilégiés, durant les vacances scolaires et lors des classes transplantées. Ces centres sont idéalement situés, et les prestations et les activités, adaptées.

L'organisation des séjours a été particulièrement complexe cette année : certains lieux réservés n'ont pas rouvert après le confinement.

		Nombre d'enfants	
		Bagneux	Nanterre
5 Séjours organisés en commun – Service Educatif de Bagneux et de Nanterre			
Du 2 au 5 janvier 4 jours	A Montaure (Eure) Tournois de football et de babyfoot - Jeux dans le parc – Visite de Deauville	5	7
Du 10 au 14 février 5 jours	A La Bourboule (Puy de Dôme) Cours de Ski - Activité Carabine Laser - Randonnées	7	7
Du 17 au 21 février 5 jours	A La Bourboule (Puy de Dôme) Cours de ski annulés (absence de neige) remplacés par balades en forêt - Activités luge, biathlon, patinoire	7	7
Du 19 au 23 octobre 5 jours	A la Ferme de Trénube (Ille-et-Vilaine) Visite du Grand Aquarium à la cité corsaire de Saint-Malo - Bowling - Balade en forêt	7	7
Du 26 au 30 octobre 5 jours	A la Ferme de Trénube (Ille-et-Vilaine) Balade contée au cœur de la Forêt de Brocéliande - Découverte de St Malo - Visite de la ville de Rennes - Activité Trampoline	7	7
1 séjour organisé par le Service Educatif de Bagneux			
Du 21 au 23 décembre 3 jours	A la Ferme Chevrettes & Grenouillette (Yonne) Découverte et familiarisation avec l'environnement équestre - Participation à la fabrication du lait - Visite de la ferme	13	
1 séjour organisé par le Service Educatif de Nanterre			
Du 28 au 30 décembre 3 jours	A Montaure (Eure) Activité cuisine : préparation des repas - Jeux dans le parc (confection de bonhommes de neige) - Jeux de société		14
	TOTAL PRISES EN CHARGE	199	210
	TOTAL JOURNEES	27	27

		Nombre d'enfants	
		Bagneux	Nanterre
1 week-end organisé en commun - Bagneux et Nanterre			
Du 24 au 26 janvier 3 jours	A Montaure (Eure) Balade découverte de Houlgate - Jeux dans le parc – Jeux de société et tournois de babyfoot	7	7
1 week-end organisé par le Service Educatif de Bagneux			
Du 18 au 20 septembre 3 jours	A la base de loisirs de Buthiers (Seine-et-Marne) Activité accrobranche - Jeux collectifs en forêt	14	
1 week-end organisé par le Service Educatif de Nanterre			
Du 9 au 11 octobre 3 jours	A la base de loisirs de Buthiers (Seine-et-Marne) Activité accrobranche - Jeux collectifs en forêt		12
TOTAL PRISES EN CHARGE		63	57
TOTAL JOURNEES		6	6

3.3 LE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Des rencontres avec les partenaires se tiennent régulièrement.

- Lors des rendez-vous de présentation du projet avec la famille et le jeune : sont fréquemment conviés les éducateurs de l'ASE et ceux qui sont en charge des mesures d'AEMO.
- Pour le suivi éducatif et médical des enfants : les CMP, les partenaires associatifs.
- Pour construire les projets pédagogiques et éducatifs : des associations sportives et culturelles.
- Pour la constitution des dossiers d'orientation : les internats et la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).

Dans le cadre du Service de suite, une procédure d'accompagnement a été définie avec les collègues :

- En septembre, prise de contact avec le collège par l'éducateur référent de l'enfant.
- Accueil du jeune aux Jacquets ou rencontre au domicile, selon les besoins.
- Médiation au collège, quand la situation le nécessite.

Les professionnels de Bagneux ont participé à 37 réunions de concertation ou de synthèse et ceux de Nanterre à 37 (dont 24 pour le Service de suite)

Afin de respecter les consignes sanitaires, dont la limitation des brassages, les réunions ont été organisées après que les jeunes aient quitté l'institution, soit à partir de 16h30.

De façon globale, les réunions partenariales ont majoritairement été organisées en visio-conférence.

4. LE SERVICE PSYCHOLOGIQUE

L'accompagnement psychologique consiste à offrir à chaque enfant un espace de parole et d'écoute où il est accueilli en tant que sujet. Il tient aussi compte de la problématique familiale, de ce qu'elle peut empêcher ou permettre dans la construction du parcours de l'enfant. Le projet et le devenir de l'enfant sont au cœur de notre démarche.

Les évènements et les circonstances de cette année 2020 du fait de la crise sanitaire, ont amené le service à adapter la prise en charge psychologique. Ce qui a eu une incidence sur le fonctionnement du dispositif habituel d'observation, d'admission et de rencontre avec les parents.

4.1 LE RÔLE DES PSYCHOLOGUES LORS DE LA PÉRIODE D'ADMISSION

	OBSERVATIONS	ADMISSIONS
Nanterre	18	14
Bagneux	19	16

Durant la phase de « période d'essai », les psychologues prennent contact avec les professionnels extérieurs afin de préparer au mieux cette première étape (psychologues scolaires, et le cas échéant CMP, CMPP).

Le suivi psychologique préalablement engagé pour certains enfants (CMP, libéral, CMPP) est soutenu par les psychologues de l'institution, au travers d'échanges téléphoniques ou de réunions réunissant les différents professionnels.

Les enfants bénéficiant d'une thérapie à l'extérieur sont néanmoins reçus en interne, le soutien psychologique proposé étant orienté autour de ce qui se met en place à leur égard, dans l'institution.

La demande en termes d'accompagnement en interne reste forte. Elle est à entendre et à traiter, tant la problématique de certains enfants est complexe.

	CMP	CMPP	LIBERAL	AUTRES
Nanterre	11	2	0	1 « orthophonie » 2 suivis à l'Entract
Bagneux	8	1	4	3 « orthophonie »

4.2 LA FONCTION DES PSYCHOLOGUES AU COURS DE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AUX JACQUETS

L'accueil est un espace de parole qui offre la possibilité à l'enfant d'exprimer sa souffrance et ses difficultés. Le secret y est garanti, dans la limite des dispositions légales.

La décision de mise en place d'un suivi psychologique fait l'objet d'échanges avec les enfants, en présence de leurs parents.

Au cours de l'année 2020, l'ensemble des jeunes scolarisés aux Jacquets ont bénéficié d'un suivi psychologique sur place.

	SUIVIS	FREQUENCE	
		HEBDOMADAIRES	PONCTUELS
Nanterre	60	27 (dont 11 deux fois par semaine)	33
Bagneux	64	30 (dont 5, deux fois par semaine)	34

A Bagneux, 3 passations ont été réalisées afin de constituer les dossiers d'orientation vers la SEGPA ou une classe ULIS.

A Nanterre, 1 passation de test WISC IV a été effectuée pour une intégration en 6^{ème} ECGPA. Ces passations représentent à chaque fois des moments forts, permettant l'élaboration du projet de l'enfant, et aide à la construction psychique de son propre désir.

Les psychologues participent à l'accompagnement des enfants suivis par le Service de suite.

A Bagneux, 4 enfants ont été accompagnés dans ce cadre, et 18 à Nanterre.

Un enfant a poursuivi son suivi psychologique, à raison d'une séance hebdomadaire, et les psychologues ont été amenés à participer à diverses réunions partenariales, concernant 4 enfants.

4.3 LE TRAVAIL AUPRÈS DES PARENTS

Nous rencontrons les parents dans le cadre de la prise en charge globale de l'enfant. Ces rendez-vous sont l'occasion de mobiliser chaque parent à sa place et dans sa fonction. Il arrive qu'un éclairage clinique leur offre une meilleure compréhension des difficultés de leur enfant.

La fréquence de ces entretiens est variable, une fois par trimestre en moyenne. Certaines familles répondent à nos sollicitations, d'autres s'adressent directement à nous lors de moments particulièrement difficiles avec leur enfant. Enfin, d'autres encore ne parviennent pas si facilement à investir cet espace singulier, pour des raisons personnelles.

Les psychologues accompagnent également les parents dans leur cheminement, au moment de la fin de prise en charge aux Jacquets. Si des tests psychologiques s'avèrent nécessaires, la passation du WISC se fait avec leur accord.

Comme nous l'avons spécifié précédemment, les conditions sanitaires de pandémie, nous ont obligés à modifier le cadre d'intervention auprès des parents.

	JANVIER/MARS	MARS/JUIN	JUIN/DECEMBRE
Nanterre	24	Au téléphone et par mail : 344	20
Bagneux	30	Au téléphone et par mail : 360	1 en présentiel +23 appels téléphoniques

4.4 L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ÉLABORATION DU PROJET DE SORTIE DE L'ENFANT

Nous participons à l'élaboration du projet d'orientation avec l'enfant lui-même, ses parents et les professionnels concernés. L'évocation de la séparation d'avec l'institution est une étape cruciale et nécessite un soutien assidu de la part de chacun des référents de l'enfant. Cette étape relance chez l'enfant un désir réel d'intégrer le collège.

	ORIENTATIONS				
	SORTANTS	6ème	SEPGA	ULIS	AUTRES
Nanterre	14	8	4	0	1 cm2 1 ce2 vers Ulis
Bagneux	16	10	1	1	1 déménagement Jacquets Nanterre 1 CE2 1 CP 1 ITEP

Prises en charge dans le cadre du service de suite

	SORTANTS	SERVICE DE SUITE
Nanterre	14	12
Bagneux	16	5

4.5 LE TRAVAIL AVEC L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DES JACQUETS ET AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

L'action des psychologues s'inscrit dans un travail pluridisciplinaire au sein de l'institution et avec les partenaires extérieurs.

En 2020, nous avons participé à 33 réunions partenariales dont :

20 pour Nanterre : 4 avec l'ASE, 3 avec les CMP/CMPP, 12 avec des services éducatifs, 1 avec un collège ;
13 pour Bagneux : 4 avec des foyers puis 2 avec l'ASE, 2 avec les CMP, CMPP, 4 avec des services éducatifs et 1 avec une équipe mobile de soins psychiatriques.

A l'interne, les psychologues assistent aux trois synthèses hebdomadaires et participent à l'élaboration du projet individualisé. Elles sont présentes, chacune à leur tour, à la réunion de réflexion du service éducatif.

Pendant le confinement, les psychologues ont assuré spécifiquement les activités suivantes :

- Participation aux réunions hebdomadaires en visioconférence
- Bilan journalier avec les éducateurs et les enseignants
- Liens téléphoniques réguliers avec plusieurs partenaires extérieurs.

	ASE		CMP		Service de suite	
	Téléphone	Réunion	Téléphone	Réunion	Téléphone	Réunion
Nanterre		5		3	2	4
Bagneux	3	3	8	4	3	0

5. SERVICE DE SUITE DES JACQUETS BAGNEUX ET NANTERRE

Le service de suite propose un accompagnement du jeune et de sa famille au moment de sa réinscription dans le milieu scolaire ordinaire (primaire ou secondaire). Il s'agit de consolider l'intégration du jeune par un soutien socio-éducatif. Ce dispositif se concrétise par un accompagnement de la scolarité, un soutien auprès des parents et un partenariat développé avec les établissements scolaires.

Cette intervention est fondamentale pour aider les enfants à la sortie des Jacquets, l'objectif visé restant la réussite de leur intégration scolaire.

5.1 OBJECTIFS ET MISSIONS

L'éducateur accompagne le jeune dans son projet individualisé

- En le soutenant face aux difficultés rencontrées.
- En l'épaulant dans la gestion de son emploi du temps.
- En l'aidant à s'inscrire dans des activités sportives ou culturelles et en facilitant le lien social.
- En favorisant la responsabilisation, la prise de décisions, l'autonomie.
- En l'aidant à acquérir de la maturité.
- En proposant un temps et un espace pour lui permettre de s'exprimer.

L'éducateur propose un soutien et un accompagnement en direction des parents, afin de les aider à prendre part activement à l'éducation et à la scolarité de leurs enfants. Ceci se concrétise par différentes démarches :

- Une information régulière sur le niveau scolaire de l'enfant et les difficultés rencontrées.
- Une réflexion partagée, avec parents et enfants, pour l'élaboration d'un projet de scolarité réaliste.
- Un accompagnement physique aux rendez-vous et réunions dans l'établissement scolaire d'accueil.
- Une aide pour effectuer des démarches administratives, liées aux questions scolaires.

L'éducateur a pour partenaire principal l'Éducation Nationale, à travers les établissements scolaires. Il développe aussi un véritable partenariat avec l'ensemble des intervenants (A.S.E., le service social de l'enfance Olga Spitzer, C.M.P., assistantes sociales) et structures (internats, associations de quartier).

5.2 BILAN QUANTITATIF

Nombre de suivis	Jan.	Fév.	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Bagneux	3	3	3	3	3	3			5	5	5	5
Nanterre	7	7	7	7	7	7			12	12	12	12

En 2020, le nombre de prises en charge par le service de suite apparait en hausse, du fait de l'augmentation du nombre d'orientations effectuées au collège.

39 entretiens ont été réalisés avec l'Education Nationale, concernant des professeurs principaux, des principaux de collège, et des assistantes sociales : 22 à Nanterre et 17 à Bagneux

6. ÉVOLUTION ET MOUVEMENT DU PERSONNEL

6.1 MOUVEMENT DU PERSONNEL

❖ Services Généraux :

- A Nanterre, fin décembre, départ à la retraite de la cuisinière en poste depuis 30 ans. Afin d'accompagner son remplaçant dans sa prise de fonction, une période de tuilage sur le poste a été mise en place durant 3 semaines.

❖ Service Éducatif :

A Bagneux :

- Trois éducateurs ont quitté l'établissement :
Après une première embauche en février qui n'a pu se poursuivre, recrutement en septembre d'une animatrice et d'un éducateur spécialisé ; puis, en octobre, embauche d'un professionnel en CDD jusqu'en décembre.
- L'apprenti éducateur spécialisé, en contrat d'apprentissage depuis 2019, poursuit sa 2^{ème} année.

A Nanterre :

- Mi-février, une éducatrice spécialisée a été embauchée pour le poste vacant. Le départ d'une autre éducatrice fin février a nécessité l'embauche d'une nouvelle personne en mai.
- L'apprenti moniteur éducateur, en contrat d'apprentissage, effectue sa 2^{ème} année.
- L'accueil d'un stagiaire, pour un « stage long », a été différé du fait du confinement.

❖ **Service Pédagogique :**

Il est à souligner la stabilité de l'équipe du service pédagogique, aucun changement n'étant survenu cette année.

6.2 FORMATIONS

Pour l'ensemble des directeurs et du personnel administratif de la Fondation

Une journée d'information sur les contrats de travail, les arrêts de travail et le règlement général de protection des données (RGPD).

Pour les professionnels des services éducatifs

Trois journées de formation sur le thème « *Travailler avec les familles* », initialement projetées, ont dû être annulées.

Cette formation sera reprogrammée en 2021.

Afin d'accompagner les équipes, un travail interinstitutionnel mené par les directeurs adjoints a débuté cette année, prévoyant notamment la mise en place de rencontres thématiques régulières pour les professionnels. Dans ce cadre, la question du travail avec les familles a été également abordée : 5 rencontres entre les deux services éducatifs sont prévues durant l'année scolaire 2020-2021.

Bagneux :

Pour le personnel d'entretien

Gestion du risque légionnelles dans les réseaux de distribution d'eau (1 journée).

Pour l'agent de service

Cours de français (128 heures).

Pour une éducatrice scolaire spécialisée

Préparation du Master 1 Sciences de l'éducation, via des cours à distance.

Nanterre :

Pour une monitrice éducatrice

Préparation du diplôme d'éducatrice spécialisée, en VAE.

6.3 ACCUEIL DES STAGIAIRES

A Nanterre :

- **1 stagiaire en formation d'éducateur spécialisé en 1^{ère} année** (8 semaines) - IRTS Montrouge
- **1 stagiaire en formation d'éducateur spécialisé, en 2^{ème} année** (560h) - EPSS Cergy Pontoise. Le stage qui devait débuter le 18 mars, a dû être décalé au 18 septembre 2020.

A Bagneux :

- **1 stagiaire en formation d'éducateur spécialisé en 2^{ème} année** - IUT Ville d'Avray-Saint Cloud-Nanterre (17 semaines), du 26 novembre 2019 au 21 mars 2020.
- **1 stagiaire en formation d'éducateur spécialisé en 3^{ème} année** - IRTS de Montrouge (18 semaines), du 15 octobre 2019 au 14 février 2020.

7. DÉMARCHE QUALITÉ

En conformité avec la législation, **le projet d'établissement** a été actualisé : peu de modifications ont été apportées au projet d'établissement qui semble toujours répondre aux attentes du département, et aux besoins des jeunes accueillis.

En concertation avec les professionnels **la seconde évaluation interne** a été menée : elle a permis de valoriser les évolutions apportées à la mise en œuvre du projet d'établissement – depuis la première évaluation interne menée en 2016, et l'évaluation externe en 2018 – et d'identifier les domaines nécessitant de nouvelles évolutions.

Le **DUERP** (document unique de l'évaluation des risques professionnels) est en cours d'élaboration.

Une première rencontre entre la directrice des Jacquets et la psychologue du travail de Bagneux a eu lieu en Février 2020. En décembre 2020, une seconde rencontre a été organisée avec les élus et la direction, afin d'en définir les modalités organisationnelles.

Ce travail s'inscrit dans une dynamique de collaboration et de partage, empreinte de bienveillance.

Les rencontres entre les professionnels et les psychologues du travail de Nanterre et de Bagneux sont prévues au cours du premier trimestre 2021.

La mise en œuvre de **l'analyse des pratiques professionnelles** devrait d'effectuer en 2021. Ce dispositif, qui met au travail les pratiques, est attendu par tous les professionnels enseignants, éducateurs et psychologues.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette année a été difficile pour tout le monde : enfants, familles et professionnels.

Malgré notre mobilisation collective, la pandémie de la Covid a provoqué des effets délétères : les psychologues des Jacquets parlent d'anxiété, de stress, de comportements dépressifs chez les enfants. Les familles sont aussi vivement affectées, on note des pertes d'emploi, les difficultés éducatives sont exacerbées, avec des risques accrus de maltraitance intrafamiliale.

Le travail quotidien des professionnels, s'est vu affecté. L'incidence sur les projets éducatifs et pédagogiques est importante, car ils ont dû être sans cesse adaptés, différés, parfois même annulés.

Le surcroît de travail touche tout le monde : l'accueil des jeunes est échelonné pour éviter les brassages, nous avons dû mettre en place deux services de restauration, les tâches du personnel d'entretien et des chauffeurs sont renforcées afin de respecter le protocole sanitaire.

La mise en place opérationnelle de la réorganisation du pôle solidarité du département dans un contexte de crise sanitaire, et l'arrivée de nouveaux personnels dans les services ont également eu des conséquences sur la gestion des projets des jeunes.

Pourtant, en dépit de toutes ces difficultés, nous avons maintenu un fonctionnement quasi-normal et l'engagement de tous a permis l'émergence et le développement de beaux projets éducatifs et pédagogiques !

L'année 2021 a débuté dans un contexte demeurant anxiogène...

Nous espérons que le retour à la vie normale pourra reprendre au plus vite.

Quoi qu'il en soit, nous resterons mobilisés, aux côtés des enfants et des familles.

LE SAFIP

SERVICE D'AIDE À LA FORMATION ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

32-36, rue de Vaucouleurs
75011 Paris
Tél. : 01 58 53 58 10
Fax : 01 58 53 50 25
safip@fjfv.org

Financement
Région Ile-de-France
Préfecture de Paris - DDCS
Conseil Départemental de Paris - DAE - DASES - DPSP

Directeur : Stéphane COLENTHER
Secrétaire : Laure OUINSOU - GNAHOUI
Un formateur

Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE)
AVENIR Jeunes « SYNERGIE »

32-36, rue de Vaucouleurs
75011 Paris
Tél. : 01 58 53 58 10
Fax : 01 58 53 50 25
synergie@fjfv.org

Financement :
Région Ile-de-France - Fond Social Européen

Coordinatrice : Sandrine KLEIN
Secrétaire : Samia BENHAGOUGA
Trois formatrices et formateurs

INTRODUCTION

Créé en 1988 pour aider à l'insertion des jeunes les plus en difficulté, le SAFIP a diversifié et élargi ses actions et s'adresse aussi aux personnes de plus de 26 ans. Nous accueillons un public cumulant à la fois un bas niveau de qualification et des difficultés sociales.

Nous avons formé ou accompagné **265 personnes en 2020**, contre 316 en 2019.

La diminution du nombre de personnes suivies en 2020 est due à la situation sanitaire. L'accueil de nouveaux jeunes en formation dans le cadre du Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE) a dû être interrompu de mars à mai 2020, sur demande du financeur pendant le confinement.

1. LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020

Intitulé	Personnes concernées en 2020	Personnes concernées en 2019	Financement
Avenir Jeunes Parcours Entrée dans l'Emploi	202	244	Région Ile-de-France
Nouvelle Chance Lutte Contre le Trafic - Jeunes Vers l'Emploi	45	50	DDCS 75 - FIPD / MILDECA Ville Paris - DASES / DPSP
INFOBAT	5	7	Entreprise d'Insertion Infobat
Parcours de Femmes	13	15	Préfecture de Paris - Région Ile-de-France - Ville de Paris
Du Projet à l'emploi Dynamique Emploi	15	-	Ville de Paris
Nombre de personnes suivies	265	316	

1.1 LES ACTIONS DE FORMATION POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

A. *Avenir Jeunes : Le Parcours Entrée dans l'Emploi - Synergie (PEE) Financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France et co-financé par le Fonds social Européen*

La Fondation assure depuis 2002 le portage du pôle, c'est-à-dire la coordination pédagogique, administrative et financière de l'ensemble des activités. Cette action fait l'objet d'un rapport séparé.

Le Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE) a pour objectif de donner un accès à l'emploi et/ou à une formation qualifiante aux jeunes de 16 à 25 ans ayant un bas niveau de qualification. Le SAFIP est mandataire d'un groupement de neuf organismes de formation dénommé « SYNERGIE », situé à Paris, offrant 255 places, en deux bons de commande (195 le 1^{er} février 2020 et 60 le 30 juillet 2020).

Dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC), la Région Ile-de-France a souhaité renouveler l'accompagnement de bénéficiaires du RSA de plus de 26 ans, expérimenté en 2019 au sein de ce dispositif. Nous avons reçu un troisième bon de commande concernant 26 places, le 25 mai 2020.

Le SAFIP intervient également comme organisme de formation partenaire, au même titre que les huit autres organismes de formation composant le groupement. Le programme pédagogique se déroule autour d'un sas de cinq unités thématiques, de plateaux techniques et de stages en entreprise :

- Le sas (accueil, bilan intermédiaire et bilan final)
- L'unité « projet professionnel », qui comprend les stages en entreprise

- L'unité « communication »
- L'unité « technologie de l'information et de la communication »
- L'unité « remise à niveau »
- L'unité « projet collectif »

Les accès à l'emploi et à l'apprentissage, critères indispensables pour recevoir les primes incitatives de la Région, représentent les principaux objectifs de la formation PEE. L'entrée en formation qualifiante (hors alternance) n'est plus valorisée, même si celle-ci reste, pour nous, une finalité dans l'accompagnement des jeunes.

Notre financement devient de fait plus précaire car il dépend à la fois d'un tarif à l'heure par stagiaire présent, et, de primes fixées en fonction des objectifs à atteindre sachant que la Région prévoit une réussite totale. Or, tant le système par bons de commande, que l'allocation par année du nombre d'heures (qui peut varier dans une proportion importante : de 84 000 heures à 130 000 heures), affectent le coût horaire et l'organisation.

B. Le dispositif "Nouvelle Chance"

Ce dispositif est conventionné par la DASES Mission de prévention des toxicomanies, la DPSP (Direction de la Prévention et de la Protection) et la DDCS-FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Sa spécificité est d'accompagner les jeunes accueillis pour leurs démarches de recherche immédiate d'emploi.

Diagnostic

- Les jeunes orientés sont sans activité depuis plusieurs mois, voire plusieurs années : ils ne vont plus à l'école, ne suivent pas de formation, n'ont pas d'emploi stable et ont souvent connu des périodes de détention.
- Ils sont inscrits dans des trafics pour des raisons le plus souvent alimentaires et expliquent : « *si on avait un boulot, on n'aurait pas besoin de trafiquer !* ».
- Leur consommation de produits addictifs est amplifiée par leur manque d'activité. « *Maintenant que je bosse, j'ai moins le temps et moins l'envie d'aller voir les potes pour fumer avec eux !* »
- Des événements déclencheurs, familiaux, judiciaires, liés aux trafics, suscitent chez les jeunes des envies de « vie normale », de sortir du trafic, d'être tranquilles. L'occasion pour les éducateurs de proposer cet accompagnement considéré comme un outil adapté, rapide et efficace.

Mise en place de l'action

L'accompagnement est réalisé par un binôme éducateur-conseiller en insertion professionnelle.

Les premières étapes de l'accompagnement permettent d'identifier l'ensemble des freins à l'insertion :

- *Rythme, horaires, gestion du temps liés aux activités de trafic.* Un premier travail se fait autour du principe de réalité : combien de temps le jeune est-il prêt à accorder à ses démarches d'insertion ? Quelle place accorder aux autres activités ?
- *Contraintes liées au suivi judiciaire.* En fonction du projet professionnel, une demande de casier judiciaire est effectuée. Nous vérifions ensemble les contraintes : travail d'Intérêt Général (TIG), horaires de sortie autorisés, interdiction de territoire, injonction de soins...
- *Addictions, problèmes de santé.* Nous effectuons une mise en relation avec les Consultations Jeunes Consommateurs, avec des psychologues. Nous accompagnons les jeunes autour de leurs besoins fondamentaux : sommeil, alimentation, ...
- *Manque d'expérience professionnelle, absence de qualification, méconnaissance des codes de l'entreprise et des techniques de recherche d'emploi.* Possibilité d'effectuer des stages en entreprise. Travail sur les compétences transférables. Le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche, stratégies de recherche d'emploi, ...

En 2020, 24 jeunes ont été reçus en premier entretien, 21 jeunes ont souhaité un second entretien.

45 jeunes ont été accompagnés en 2020

- 16 jeunes ont finalement intégré le dispositif et ont bénéficié de plusieurs rendez-vous dans l'année.
- 29 jeunes, suivis les années précédentes, ont continué d'être accompagnés en 2020.

Les prescripteurs

	2020		2019	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)	3	7%	3	6%
Prévention Spécialisée - Feu Vert	34	76%	36	72%
Prévention Spécialisée - OPEJ	6	13%	9	18%
Autres	2	4%	2	4%
Total	45	100%	50	100%

89% des personnes sont adressées par des services de prévention spécialisée, 7% par la PJJ et 4% par d'autres acteurs.

Problématiques identifiées « consommation - trafic - justice »

Problématiques identifiées	Nombre de jeunes	Taux	Nombre de jeunes	Taux
	Année 2020		Année 2019	
Consommation régulière	28	63%	33	66%
Forte consommation	6	13%	4	8%
Trafic	22	49%	24	48%

Suivi justice	10	22%	17	34%
Sortant de prison (moins de 6 mois)	5	11%	10	20%
Incarcéré pendant l'accompagnement	3	7%	1	2%
Consommation + trafic + suivi justice	21	47%	17	34%

Statistiques concernant 45 jeunes en 2020 et 50 jeunes en 2019.

Les résultats

	Jeunes suivis	% sur total	% sur sortie
Accès à un emploi	18	40 %	53 %
Accès à une formation	8	18 %	23 %
Sans aucune nouvelle	5	11 %	15 %
Incarcération	3	7 %	9 %
Actuellement en suivi	11	24 %	-
Total	45	100%	100%

Sur les 45 jeunes accompagnés, 26 ont pu accéder à un emploi ou une formation, soit 76% des sorties.

C. Entreprise d'Insertion Infobat : les salariés en insertion

Cinq salariés d'Infobat ont bénéficié d'un ou plusieurs rendez-vous pour faire le point sur leur projet professionnel avec un conseiller et démarrer une recherche d'emploi.

Cet accompagnement s'est intensifié après la cessation d'activité de l'entreprise INFOBAT fin octobre 2020.

A fin décembre, trois des salariés sont en recherche d'emploi, le quatrième n'a pas donné de nouvelles et le dernier a déménagé.

1.2 PARCOURS DE FEMMES

Le SAFIP réalise depuis 1998, un stage d'accès à l'emploi pour les femmes en situation de précarité. Conventionnée par la Préfecture de Paris et la Région Ile de France, cette action s'est déroulée du 8 juillet 2020 au 19 février 2021, en deux temps :

- La première partie de deux mois à mi-temps, non rémunérée, vise à construire un projet professionnel réaliste, à travailler la communication verbale et non verbale, à donner une plus grande autonomie aux femmes dans leurs démarches administratives (santé, système scolaire, banque, etc.), à les aider à résoudre certaines difficultés qui sont souvent des freins à leur insertion (garde d'enfants, santé, budget, équilibre familial) et à utiliser les outils numériques.
- La seconde partie de quatre mois et demi à plein temps, rémunérée, permet la validation de leur projet professionnel. Les femmes effectuent trois stages de trois semaines en entreprise, entrecoupés de trois fois deux semaines en centre de formation. Lors de ces stages pratiques, elles doivent s'adapter au travail et aux horaires demandés. Elles essaient, particulièrement lors du dernier stage de s'intégrer dans des entreprises susceptibles de les recruter.

En 2020, 13 stagiaires ont suivi la formation.

Premier bilan à l'issue du stage de février 2021 : 6 femmes ont trouvé un emploi, 1 est en formation de coiffure, 1 a abandonné dans le courant de la première partie de la formation et les 5 autres sont en recherche d'emploi.

1.3 DU PROJET À L'EMPLOI – DYNAMIQUE EMPLOI

L'association ADAGE, spécialisée dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle des femmes, nous a proposé de répondre à l'appel à projet « Dynamique Emploi » du département de Paris.

Les objectifs prioritaires étaient d'accompagner des parisiennes éloignées de l'emploi, dont en premier lieu des bénéficiaires du RSA, vers une insertion socioprofessionnelle. La coopération de nos deux entités aux savoir-faire complémentaires, (en direction des femmes pour ADAGE et des jeunes pour nous), devrait bénéficier aux publics visés, c'est-à-dire des jeunes femmes et des femmes adultes.

Initialement prévue au 1^{er} semestre 2020, cette action a été décalée du fait du contexte sanitaire et se déroulera d'octobre 2020 à février 2021.

Nous avons accompagné 30 personnes pour la construction de leur projet professionnel et leur recherche d'emploi.

Au 31 décembre, 7 femmes ont trouvé une formation et 4 un CDD. L'action se terminera en février 2021

2. LE PARTENARIAT AVEC L'UROF – IDF

Le SAFIP est membre de l'Union Régionale des Organismes de Formation - UROF. Cette union régionale se fonde sur une communauté d'organismes qui partagent la même éthique professionnelle. L'UROF IDF prône le dialogue avec les différentes instances, régionales ou d'Etat, dans le but de promouvoir et amplifier les actions de formation et d'accompagnement à destination des publics les plus éloignés de l'emploi, quels qu'ils soient.

3. LA PERCEPTION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour la quatrième année, la Fondation a été habilitée à percevoir une partie de la taxe d'apprentissage, et le SAFIP a été éligible au titre de l'action de formation "Avenir Jeunes".

Mais le changement du mode de calcul et de prélèvement, survenu en 2020 – avec un versement décalé de février à octobre et la réduction de son montant potentiel – dessert un organisme comme le nôtre, qui ne perçoit cette taxe que de façon dérogatoire. Comme nous le redoutions, 2020 représente une année quasi « blanche » comparée aux années antérieures...

Nous remercions toutefois deux entreprises donatrices : Galerie Kamel MENNOUR et SAMSIC. Leurs contributions ont permis, entre autres, de renouveler une partie du parc informatique, au bénéfice de l'action « Avenir Jeunes ».

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En dépit d'une nouvelle baisse importante du nombre de stagiaires accueillis et accompagnés – pour rappel, 265 contre 316 en 2019 – principalement due au contexte de crise sanitaire, force est de constater que nous réussissons à pérenniser certains programmes comme Nouvelle Chance, Parcours de Femmes et surtout, Avenir Jeunes.

Le contexte exceptionnel de 2020 ne peut cependant cacher un constat que nous faisons depuis plusieurs années : l'orientation des jeunes vers le SAFIP diminue. Le Plan Investissement Compétence (PIC) mis en œuvre par l'Etat depuis début 2018, a notamment doublé l'offre de formation en France et créé un éparpillement des actions possibles pour nos prescripteurs, ce qui semble s'effectuer à notre désavantage...

De plus, le dispositif "Parcours Entrée dans l'Emploi" (PEE) est organisé depuis 2018 par bons de commande, délivrés en cours d'année en fonction des besoins de la région Ile-de-France et des consommations d'heures réalisées. Ces nouvelles modalités offrent peu de visibilité en termes d'activité prévisionnelle et réduisant de fait toute stratégie prospective, complexifient la gestion organisationnelle et comptable du SAFIP.

A contrario, deux nouvelles dispositions légales nous semblent encourageantes et pourraient permettre d'augmenter sensiblement le nombre de personnes accompagnées. L'ouverture du dispositif PEE aux demandeurs d'emploi depuis septembre 2020 et l'accès des bénéficiaires de la Garantie Jeunes aux dispositifs PEE et EDI applicable dès janvier 2021, devraient nous permettre d'accueillir davantage de stagiaires, dès l'an prochain.

Dans le contexte de crise sanitaire et économique que nous traversons, c'est une bonne nouvelle. Car il est important pour nous de mettre nos savoir-faire et savoir-être spécifiques, au service du plus grand nombre, sachant que ces jeunes et adultes sont confrontés à des difficultés d'insertion socioprofessionnelle de plus en plus grandes...

Enfin, en termes de perspectives, nous soulignons les éléments de programmation d'ores et déjà acquis pour 2021 :

- AVENIR Jeunes - Parcours Entrée dans l'Emploi : 197 places
- Nouvelle Chance : de 50 à 70 places
- Parcours de Femmes : 15 places

SYNERGIE

Le programme AVENIR Jeunes - Parcours Entrée dans l'Emploi 2020 (PEE)

Financé par le Conseil Régional, ce programme a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi et/ou la formation qualifiante de jeunes de 16 à 25 ans à bas niveau de qualification.

Un parcours de formation individualisé leur permet d'entrer en interaction avec leur environnement social et professionnel, de développer des compétences clés, de construire un projet professionnel et de renforcer leur confiance en eux.

Le Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE) s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs organismes dont les compétences et les champs d'action sont complémentaires. Ils forment le groupement SYNERGIE. 8 organismes cotraitants participent avec le SAFIP à ce marché 2020 : ADF Entreprises, Amana Formation, la Sauvegarde de l'adolescence de Paris avec le Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes (CIEJ) et Tonus Emploi, Ergorythme, GALB, le Greta M2S, Strata'j'm et l'Unité de Formation par Apprentissage Saint Philippe.

Le SAFIP, mandataire du groupement SYNERGIE à Paris, est le garant de la bonne exécution du marché signé avec le Conseil Régional d'Ile-de-France. Il en assure le portage pour 255 places, en deux bons de commande (195 le 1er février 2020 et 60 le 30 juillet 2020).

Dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC), la Région Ile-de-France a souhaité continuer l'expérimentation de 2019 avec l'accompagnement de bénéficiaires du RSA de plus de 26 ans au sein de ce dispositif. Nous avons reçu un troisième bon de commande concernant 26 places le 25 mai 2020.

1. L'ORGANISATION DES PARCOURS

L'équipe de coordination regroupe une coordinatrice, une secrétaire et cinq personnes référentes des parcours des jeunes, au sein du groupement. Deux de ces référents sont détachés par leur organisme dans les locaux de la coordination (ADF Entreprises et le CIEJ) et trois sont salariés du SAFIP.

L'équipe de coordination assure le suivi administratif et pédagogique de l'ensemble des jeunes accueillis.

Elle organise la programmation de toutes les activités pédagogiques et assure le suivi financier du marché.

Le programme régional « AVENIR Jeunes » offre deux dispositifs qui prennent en compte les attentes et les capacités de chaque stagiaire :

- Les Espaces de Dynamique d'Insertion (*voir le bilan séparé concernant l'EDI le Tipi*),
- Les Parcours entrée dans l'emploi (PEE).

Le PEE vise une approche par compétences, avec le référentiel « Carte de compétences » :

- La carte de compétences, structurée en douze axes, se décline en critères et indicateurs de performance. Elle définit le cadre d'évaluation des compétences et de positionnement du stagiaire. Elle est utilisée, avec le stagiaire, lors des phases d'évaluation et de positionnement, en sas et tout au long de la formation. Elle permet la construction de parcours individualisés centrés sur la construction, la validation et la sécurisation du projet professionnel vers les contrats en alternance, l'emploi et la formation qualifiante.
- Une correspondance entre la carte de compétences de la Région Ile-de-France et le référentiel national CléA qui mesure le niveau de socle de connaissances a été établi. CléA définit 7 domaines : français, calcul, utiliser un ordinateur, respect des règles et travail en équipe, travail seul et prise d'initiatives, avoir envie d'apprendre et la maîtrise des règles de bases (hygiène, sécurité, environnement).

1.1 LE SAS D'ÉVALUATION

Le SAS comporte trois évaluations, initiale, intermédiaire et finale donnant lieu chacune à une auto-évaluation et à un positionnement sur la carte des compétences. Ces différents temps d'évaluation permettent de mesurer la progression du stagiaire dans son parcours.

L'évaluation initiale permet d'accéder au dispositif, d'analyser les besoins et les attentes du jeune. Sa durée est de 3 jours, répartie en 6 demi-journées qui comprennent activités collectives et individuelles.

Elle tient compte :

- Des compétences sociales. Une demi-journée est consacrée à une séance de communication qui permet d'évaluer la capacité à être en groupe, à participer et à s'impliquer.
- Des compétences et aptitudes professionnelles. Deux jours et demi de travail sont consacrés aux compétences acquises au cours des différentes expériences antérieures. Les évaluations linguistiques et informatiques sont organisées par nos partenaires.
- Des motivations et besoins de formation. En fin d'accueil, un entretien approfondi de restitution des évaluations est réalisé et le recueil des besoins exprimés par le jeune permet d'établir une synthèse claire. Celle-ci est formalisée et validée par « un contrat de formation et d'insertion Ile-de-France » signé par le jeune, le conseiller de la Mission locale et le référent de SYNERGIE.

L'évaluation intermédiaire mesure la progression du stagiaire et permet, si nécessaire, d'adapter la suite de son parcours.

L'évaluation finale formalise les acquis du stagiaire dans la perspective d'une suite du parcours dans un dispositif de qualification ou d'accès à l'emploi.

1.2 LES MODULES DU PEE

Au nombre de cinq, les trois premiers sont obligatoires, quel que soit le parcours proposé aux stagiaires.

A. Le module « projet professionnel »

Dans le cadre de la construction et/ou de la confirmation du projet professionnel, ce module permet au stagiaire de :

- Découvrir des filières différentes et certains des métiers correspondants ;
- Développer l'identification et la connaissance des compétences associées à l'exercice d'un ou plusieurs des métiers envisagés.

Le module propose :

- Des démarches de découverte des métiers,
- Des recherches de stages,
- Des préparations aux stages en entreprise et aux plateaux techniques,
- La découverte du monde de l'entreprise : codes et fonctionnements, organisation,
- La préparation d'un entretien pour un stage ou un emploi,
- Une sensibilisation aux gestes de premiers secours et aux postures professionnelles.

B. Le module « communication »

Les objectifs de ce module sont de développer :

- La compréhension, la transmission d'informations, l'interaction, l'adaptation du registre de langue à l'oral et à l'écrit dans le monde professionnel ;
- L'explication, la justification, l'argumentation à l'oral et à l'écrit dans le monde professionnel ;
- La préparation d'un entretien pour un stage ou un emploi ;
- Les gestes et les postures dans la communication orale et l'interaction (dimension culturelle et socio-culturelle de la langue) dans le monde professionnel.

C. Le module « technologies de l'information et de la communication »

Ses objectifs sont de développer et/ou renforcer les compétences du stagiaire dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication :

- Rechercher et sélectionner des informations avec l'outil informatique ;
- Identifier des types de ressources, des lieux pour disposer d'informations concernant la recherche d'emploi et de formations ;
- Produire des documents en lien avec la construction et la validation du projet professionnel ;
- Apprendre à être autonome dans des modalités d'apprentissage et de remédiation faisant appel aux technologies numériques (FOAD – formation ouverte et/ou à distance, e-learning, etc.).

D. Le module « projet collectif »

Les objectifs sont de travailler les savoir-être en collectif du stagiaire, notamment au travers de :

- La construction d'un projet collectif,
- L'organisation, la planification et les régulations de ce projet par les stagiaires,
- La coopération avec autrui,
- La gestion du conflit (analyse distanciée, prise de recul),
- Le respect d'autrui et des règles de l'échange, notamment dans un contexte professionnel,
- L'esprit d'initiative.

L'individualisation des contributions de chacun au travail collectif est valorisée afin de mettre en exergue les différences et les complémentarités.

E. Le module « remise à niveau en situation professionnelle »

Cette remise à niveau concerne des disciplines diverses telles que les mathématiques, la logique, le français, la biologie, etc...qui sont contextualisées en fonction des situations professionnelles, et individualisées selon les besoins des stagiaires.

Dans le cadre de la priorité régionale « Région bilingue », une remise à niveau en anglais, offrant de développer des compétences de base dans cette langue étrangère, est obligatoire, excepté pour les stagiaires ayant une maîtrise suffisante de cette langue.

L'objectif de ce module est l'acquisition/actualisation des connaissances générales, voire la consolidation des compétences de base travaillées dans les modules permettant aux stagiaires de satisfaire aux prérequis nécessaires à une entrée en emploi, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ou en formation qualifiante.

F. Le PEE et le confinement

Le 16 mars 2020, le gouvernement annonce un confinement national, effectif à partir du 17 mars, dès 12h.

Confrontés à cette situation sanitaire inédite, nous avons maintenu les ateliers à temps plein en distanciel jusqu'à fin mars, puis à mi-temps du 1er avril au 18 mai 2020.

Entre le début et la fin du confinement, soit du 17 mars au 18 mai, nous avons suivi et accompagné à distance 64 stagiaires.

Durant cette période, chaque groupe a continué d'être suivi par le centre auquel il était rattaché à la date du 16 mars, soit, selon le cas, Amana Formation, ADF Entreprises, CIEJ, TONUS, GRETA AISP ou Jeunesse Feu Vert-SAFIP. Chaque stagiaire devait initialement bénéficier d'une mise en situation professionnelle, afin de pouvoir valider ou confirmer son projet. Mais sans possibilité de stage ni connaissance de la durée du confinement, il nous est apparu primordial de faire perdurer la dynamique d'élaboration dudit projet...

Dans un premier temps, nous avons évalué, les possibilités de travail à distance de chaque stagiaire : matériel, logement, organisation du temps.

Nous savons que notre public est un des plus concernés par la fracture numérique, mais celle-ci est encore plus flagrante que nous ne l'imaginions : non seulement en terme de matériel, mais aussi par les inégalités face aux usages de l'outil informatique et les inégalités en termes de temps et d'espace...

A compter du 1er avril, les salariés du SAFIP ont expérimenté une nouvelle organisation du travail, conjuguant travail à temps partiel et chômage partiel.

Les groupes de stagiaires ont été répartis auprès de cinq référents : trois salariés de Jeunesse Feu Vert-SAFIP, un d'ADF Entreprises et un du CIEJ.

Notre objectif était de conserver le lien avec les stagiaires, tout en leur proposant de travailler selon leurs besoins, leurs capacités et compétences.

Parallèlement, tout au long de la période de confinement, des courriers ont été adressés aux stagiaires pour leur expliquer ce que nous mettions en place, en termes de protocole sanitaire et de formation. Toujours par voie postale, nous leur avons transmis les attestations de déplacement, dans la perspective de la reprise de formation en présentiel.

A partir du 18 mai, les stagiaires ont repris la formation en alternant cette fois présentiel et distanciel, dans le respect du protocole sanitaire : distanciation/protection/prévention.

Tour à tour, les stagiaires ont été reçus par leurs formateurs référents, afin de faire le point, leur permettre de retrouver leurs repères, puis leur proposer une suite de parcours en lien avec leur situation.

Les groupes ont été redéfinis en fonction des différents profils autour de 3 grands axes : recherche de stages, recherche de solutions, élaboration d'un nouveau projet professionnel.

Soulignons que la majorité des stagiaires ont réussi à trouver un stage en entreprise, entre mai et juin 2020.

La formation des stagiaires entrés en 2019 a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2020.

Après avoir dû interrompre les recrutements durant 3 mois, nous avons pu reprendre l'organisation des informations collectives, le 9 juin 2020, à raison d'une réunion par semaine.

Enfin, en septembre 2020, la Région Ile de France a décidé d'ouvrir le dispositif aux demandeurs d'emploi de tout âge, comme une réponse à la crise économique actuelle et à venir...

2. L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

2.1. PARCOURS ENTRÉE DANS L'EMPLOI MARCHÉ 2019 – 2020 : LES SORTIES

Le Conseil Régional d'Ile-de-France nous a demandé un bilan de suivi de formation à la fin du marché. Pour 2019, le marché devait se terminer le 31 juillet 2020 et a été prolongé jusqu'au 31 octobre 2020.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse de ce bilan.

Marché 2019 au 31 octobre 2020	Hommes	Femmes	Total	Taux
Emploi	27	19	46	24%
<i>Dont contrats en alternance</i>	<i>11</i>	<i>8</i>	<i>19</i>	<i>10%</i>
Formation	19	7	26	14%
Retour Missions Locales : projet validé	22	8	30	16%
Retour Missions Locales : projet non validé	10	9	19	10%
Abandons, interruptions du parcours d'insertion	45	23	68	36%
Total	123	66	189	100%

Sur les 189 jeunes, 24 % ont un emploi, 14 % sont en formation, 26 % sont retournés vers les Missions locales et 36 % ont interrompu leur parcours d'insertion. Par rapport à 2019, nous enregistrons une baisse du nombre de jeunes suivis (- 31). Le taux de retour vers l'emploi (24%) est en baisse (30 % en 2019 et 30 % en 2018). L'évolution la plus notable est l'augmentation du taux d'abandons et d'interruptions de parcours qui atteint cette année 36%, alors qu'il restait stable depuis plusieurs années, à environ un quart des jeunes suivis. Ce qui est vraisemblablement un effet du confinement.

2.2. PARCOURS ENTRÉE DANS L'EMPLOI MARCHÉ 2020 – 2021 : LES ENTRÉES

Nous avons reçu trois bons de commande pour ce marché. Le 1^{er} février pour 195 places, le 25 mai pour 26 places (pour les bénéficiaires du RSA) et le 30 juillet 2020 pour 60 places. Pour ces trois bons de commande, la date butoir de recrutement des stagiaires est le 31 janvier 2021 et le marché se terminera le 31 juillet 2021.

Pour un **marché de 255 places « jeunes » et 26 places « RSA »**, les prescripteurs ont orienté 340 personnes, 266 se sont présentées en information collective, 202 ont bénéficié d'un « sas initial » et **151 ont signé un contrat de formation**. Parmi les 51 jeunes non retenus à l'issue du « sas initial », 8 ont été réorientés vers d'autres dispositifs, dont l'espace dynamique d'insertion le TIPI. Les autres sont retournés auprès de leur conseiller, bénéficiant d'un bilan exposant les motifs ayant empêché la formation (manque de maturité, absences répétées, problèmes administratifs, de santé, etc).

Répartition par sexe et tranche d'âges

Tranches d'âge	Femmes		Hommes		Total	
16 - 17 ans	3	2 %	8	5 %	11	7 %
18 - 20 ans	19	13 %	26	17 %	45	30 %
21 - 25 ans	36	24 %	33	22 %	69	46 %
26 - 50 ans	18	12 %	5	3 %	23	15 %
+ de 50 ans	2	1 %	1	1 %	3	2 %
Total	78	52 %	73	48 %	151	100 %

Niveau scolaire

Niveau scolaire	Femmes		Hommes		Total	
Non identifiable / formation à l'étranger	33	22 %	43	28 %	76	50 %
Niveau 1 (ex VI)	0	- %	1	1 %	1	1 %
Niveau 2 (ex V bis)	2	1 %	0	- %	2	1 %
Niveau 3 (ex V)	19	13 %	17	11 %	36	24 %
Niveau 4 (ex IV)	17	11 %	10	7 %	27	18 %
Niveau 5 (ex III)	7	5 %	2	1 %	9	6 %
Total	78	52 %	73	48 %	151	100 %

52 % des jeunes ont un niveau d'étude inférieur au niveau 3 (ex V) et 24 % d'entre eux possèdent un niveau 3 (ex V). Il s'agit bien d'un public éloigné des formations qualifiantes, pour lequel le PEE représente une étape importante, dans leur parcours d'insertion professionnelle.

Avec 76 % des jeunes « infra 4 et non identifiable », nous atteignons l'objectif n°3, à savoir obtenir, à minima, 60% de stagiaires correspondant à ce niveau scolaire, ce qui nous permet en conséquence de percevoir 30 % de la prime incitative aux résultats.

Départements d'origine

Départements d'origine	Femmes		Hommes		Total	
75	50	33 %	49	32 %	99	66 %
93	25	16 %	20	13 %	45	30 %
Autres	4	3 %	3	2 %	7	5 %
Total	78	52 %	73	48 %	151	100 %

66 % des stagiaires résident à Paris ; vient ensuite la Seine-Saint-Denis pour 30 %. Les six autres départements d'Ile-de-France sont également concernés, à hauteur de 5 %.

3. LES PARCOURS SÉCURISÉS

Depuis 2011, différents parcours sécurisés ont été mis en place. L'objectif de ces parcours est de permettre à des stagiaires, ayant un projet professionnel validé, d'accéder à l'apprentissage, la qualification ou l'emploi. Les différents parcours sont définis avec des partenaires extérieurs, CFA (Centre de Formation d'Apprentis), organismes du programme régional « compétences », ou des entreprises. Cette collaboration partenariale permet de garantir les sorties positives des stagiaires.

LE « PARCOURS PARISIEN VERS L'APPRENTISSAGE » DE 2019-2020

Pour ce parcours sécurisé, nous avons travaillé avec des CFA ou UFA (Unité de Formation d'Apprentis), partenaires correspondant aux métiers recherchés, avec une entrée en apprentissage effective en septembre 2020. Pour les stagiaires n'ayant pas signé de contrat avant la rentrée de septembre, l'objectif était, comme chaque année, qu'ils soient accueillis par une passerelle en septembre afin de poursuivre leur recherche d'employeur tout en débutant les cours théoriques.

18 stagiaires ont été suivis pendant une période de 4 mois :

- 7 sont en contrat d'apprentissage et ont intégré le CFA en septembre,
- 4 sont en passerelle apprentissage,
- 3 sont en formation d'accès à la qualification,
- 1 est en Intérim
- 1 est suivi par la Mission locale,
- 2 ont abandonné en cours de formation.

4. LA PRIME INCITATIVE AUX RÉSULTATS

La Région souhaite valoriser les performances des Parcours par le biais d'une prime accordée en fonction de l'atteinte de résultats, en termes de suites de parcours de formation et d'accueil de publics prioritaires selon leur niveau.

La prime est divisée en trois parts indépendantes qui correspondent aux performances du Parcours Entrée dans l'Emploi, évaluées selon trois objectifs :

- Le taux de jeunes ayant signé un contrat en alternance à la sortie du Parcours, qui représente 50% du montant maximum de la prime ;
- Le taux de jeunes ayant signé un contrat de travail - CDI, CDD, intérimaire - créé ou repris une activité à la sortie du Parcours, qui représente 20% du montant maximum de la prime ;
- Le taux de jeunes de niveaux infra V et non identifiable entrés en formation sur le Parcours, qui représente 30% du montant maximum de la prime.

Le calcul du montant de la prime pour chaque objectif s'effectue au regard de l'atteinte de paliers de réalisation.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

2020 fut une année difficile.

Nous noterons tout particulièrement :

- La crise sanitaire, et sa communication par les pouvoirs publics et les médias au travers de messages de peur, de catastrophe et d'impuissance, engendrant de la panique, du stress, de la dépression qu'il nous a fallu accompagner au mieux de nos capacités, aussi bien auprès des stagiaires que de nos équipes ;
- La bonne réactivité de la Région Ile de France concernant le maintien des rémunérations des stagiaires, mais son absence, en termes de soutien et de sécurisation financière des prestataires de formation ;
- Pour la seconde année consécutive, une diminution du nombre de jeunes accompagnés – 31 jeunes de moins qu'en 2019 (baisse des bons de commande région) et 38 jeunes de moins qu'en 2020 (crise sanitaire) – ainsi qu'un plus fort taux d'abandons et d'interruption de parcours (36% comme 24% auparavant).

Dans un contexte inédit, contraignant, anxiogène et incertain, les équipes ont fait preuve de souplesse, d'adaptation et d'une grande solidarité, tant vis-à-vis des stagiaires dont nous avons la charge, qu'auprès de leurs collègues.

L'année 2021 sera la dernière année de reconduction de ce marché, qui se terminera le 31 juillet 2022.

Enfin, le nouvel appel d'offres devrait paraître en mars 2021, pour un début de formation projeté en 2022.

ESPACE DYNAMIQUE D'INSERTION

LE TIPI

ESPACE DYNAMIQUE D'INSERTION LE TIPI

32 rue de Vaucouleurs

75011 PARIS

Tel 01 58 53 58 10

ediletipi@fjfv.org

Financement :

Région Ile-De-France et DASES de Paris

Personnel sur le site :

1 directeur à temps partiel

1 coordinatrice

1 secrétaire

2 formateurs

1 intervenant pour des ateliers graphiques

1 intervenant pour des ateliers sports

1 intervenant pour des ateliers d'informatique/bureautique

INTRODUCTION

L'Espace Dynamique d'Insertion le **TIPI** inscrit son action dans le « **programme AVENIR jeunes** » de la région Ile-de-France. Il a pour objectif « l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans emploi, en situation de grande exclusion, en vue de leur engagement dans un parcours d'insertion professionnelle ».

Le TIPI accueille des jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin de temps et d'un accompagnement spécifique pour acquérir les bases nécessaires à l'engagement dans un processus d'insertion. Il se définit comme un lieu de vie, un espace de socialisation, dont l'objet est la valorisation des jeunes ayant peu ou pas de qualification, résidant bien souvent en quartiers prioritaires, en situation de précarité économique et sociale. Chaque année, 100 jeunes rejoignent potentiellement le TIPI et bénéficient du statut de stagiaires de la formation professionnelle.

Développant une approche globale, le TIPI propose aux jeunes un traitement individualisé.

Cette approche permet dans un premier temps d'identifier et de lever les principaux obstacles qui freinent ou compromettent l'insertion professionnelle des jeunes : hébergement, santé, aspects administratifs, juridiques et financiers, formation, emploi. Dans un second temps, elle favorise l'acquisition et le développement de savoir-être et de compétences transversales, notamment comportementales et sociales, nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle. Elle a pour but de permettre aux jeunes, à leur sortie de ce parcours, l'accès aux dispositifs de formation du droit commun et/ou à un emploi.

1. L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

1.1. LES STAGIAIRES

L'Espace Dynamique d'Insertion a suivi, en 2020, 102 stagiaires – 38 filles (30 %) et 62 garçons (70 %), répartis de la façon suivante :

70 jeunes à partir du 1er janvier 2020 : 28 filles (40%) et 42 (60%) garçons

32 stagiaires suivis en 2020, mais entrés en 2019 : 10 filles (31%) et 22 garçons (69%)

L'analyse ci-dessous porte sur les 70 stagiaires entrés en formation à l'EDI sur la convention 2020, soit du 1er janvier au 31 décembre 2020 :

Âge des jeunes

Âge	Filles	Garçons	Total	Taux	Taux cumulé
16-17 ans	4	6	10	14%	14%
18-20 ans	11	21	32	46%	86%
21-25 ans	13	15	28	40%	

Les jeunes majeurs représentent 86% des stagiaires du TIPI. Les garçons demeurent largement majoritaires.

Le niveau scolaire des jeunes accueillis

L'Espace Dynamique d'Insertion s'adresse prioritairement à des jeunes ayant un faible niveau scolaire : la plupart (93%) ont un niveau 3 (ex-niveau V) ou inférieur (niveau CAP). 7% n'ont jamais été scolarisés.

Scolarité	Filles	Garçons	Total	Taux
Non scolarisé	2	3	5	7%
Scolarisé à l'étranger	8	10	18	26%
Niveau 2 (Primaire, 6ème/5ème/4ème)	10	9	19	27%
Niveau 2 (3ème/1ère 2ème année CAP/BEP)	4	3	7	10%
Niveau 3 (ex-V CAP)	5	12	17	24%
Niveau 4 (ex-IV Bac)	3	1	4	6%

Le public accueilli présente depuis plusieurs années les mêmes caractéristiques. Le niveau des diplômes reste faible, puisque 70% des stagiaires ne disposent pas d'un diplôme équivalent à un CAP.

D'autres problématiques

La majorité des stagiaires vivent dans une grande précarité, notamment en raison des faibles ressources financières dont ils disposent. Le cumul de ruptures (familiales, scolaires, sociales ou institutionnelles), ainsi que l'isolement social et affectif, restent toujours aussi importants.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les jeunes ont donc souvent d'autres problématiques à résoudre, notamment dans le domaine de la santé mentale (états dépressifs, conduites d'inhibition, pratiques addictives), des problèmes administratifs et d'accès aux droits à régulariser, avant d'envisager une formation qualifiante ou un accès à l'emploi.

Le pourcentage de jeunes rencontrant des difficultés avec la langue française s'est stabilisé, représentant 43% en 2020 (52% en 2016, 59% en 2017, 46% en 2018 et 42% en 2019). Un niveau de maîtrise de la langue A1.1 était auparavant requis pour intégrer les EDI, mais nous devons désormais accueillir des jeunes avec un niveau infra A1.1. De nombreux stagiaires accueillis ne savent pas écrire et la communication orale est parfois très difficile.

Un nombre important de jeunes – 10, cette année – sont à la rue ou dans des situations très précaires et recherchent un hébergement. La plupart sont domiciliés par la PSA (Permanence Sociale d'Accueil) de Belleville et vivent dans des conditions d'extrême précarité. Ils ont de multiples rendez-vous (assistantes sociales, préfecture, santé, etc...).

Cette précarisation du public montre la nécessité de dispositifs d'insertion en dehors des schémas traditionnels, pour capter et aider les jeunes les plus éloignés de l'emploi à trouver une situation stable et pérenne.

Autres problématiques <i>(un jeune peut être concerné par plusieurs thématiques)</i>	Nombre de jeunes	Taux
Santé physique	4	6%
Troubles psychologiques	16	23%
Problèmes psychiatriques	12	17%
Addictions	6	9%
Problèmes administratifs	18	26%
Accès à d'autres droits	2	3%
Hébergement	10	14%
Justice	3	4%
Ruptures familiales	18	26%
Difficultés linguistiques	30	43%

La cohabitation de tous ces jeunes aux problématiques diverses n'est pas toujours aisée. Nous cherchons à maintenir un certain équilibre afin de pouvoir leur proposer un contenu pédagogique qui soit bénéfique à tous. L'inscription au TIPI contribue de manière importante au processus de socialisation des jeunes, notamment pour ceux qui ont des difficultés cognitives importantes et doivent être orientés vers des dispositifs du secteur du handicap.

Il est important de signaler que les problématiques psychiques ne sont souvent pas détectées et/ou annoncées, dans les orientations faites par les Missions locales. Nous orientons vers le centre Léveillé qui fait passer des tests cognitifs pour étayer les difficultés repérées : attention, concentration, compréhension, troubles du comportement... Le bilan établi par les psychologues du centre Leveillé peut nous amener à travailler avec le jeune sur l'acceptation d'une éventuelle orientation vers la « MDPH » (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou d'une orientation en milieu protégé. Afin de faciliter cette acceptation et d'accompagner le jeune dans les démarches administratives, la famille est souvent associée aux entretiens menés.

Les orientations vers l'Espace Dynamique d'Insertion Le TIPI

Comme le démontre le tableau présenté ci-dessous, sur les 70 stagiaires accueillis, 35 ont été orientés par les Missions locales de Paris et 13 par celles des communes limitrophes, soient 69% de l'effectif. Nous avons développé des partenariats avec des structures socio-éducatives, qui nous ont adressé 22 jeunes.

Structures orientant les jeunes	Filles	Garçons	Total	Taux	Taux cumulé
Missions locales de Paris	14	21	35	50%	69%
Missions locales de banlieue	2	11	13	19%	
ASE et autres acteurs socio-éducatifs	10	12	22	31%	31%
TOTAL	26	44	70	100%	100%

Pour conclure cette partie concernant le recrutement des jeunes, nous soulignons le déficit d'orientation des jeunes, constaté depuis plusieurs années par l'ensemble des EDI parisiens, situation qui nous a amenés, cette année encore, à accueillir des jeunes plus vulnérables qu'auparavant, nécessitant des accompagnements spécifiques.

Les jeunes souffrant de problèmes psychiques, d'addiction ou de troubles du comportement ont principalement été suivis de manière individuelle. Ils ont généralement réalisé un parcours court à l'EDI et ont été réorientés, vers des dispositifs d'insertion sociale et de soin.

L'accueil de nombreux jeunes migrants et réfugiés vivant des situations particulièrement précaires, cumulant des problématiques d'hébergement, de santé, ayant des besoins particuliers en matière linguistique et administrative, nous a fortement mobilisé et a impliqué des réponses spécifiques (emplois du temps adaptés, relations soutenues avec les partenaires, ...).

Les sorties concernent les 88 stagiaires entrés en formation sur la convention 2019, et sortis de l'EDI au cours de 2019 et 2020 :

SORTIES EN FORMATION	Genre	Féminin	Masculin	Somme	Taux
	Formation linguistique	1	9	10	11%
	Programme Régional de Formation pour l'Emploi PRFE	0	4	4	4,5%
	Passerelle apprentissage	0	2	2	2%
	Ecole de la deuxième chance (E2C)	1	0	1	1%
	Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)	1	0	1	1%
	Parcours Entrée dans l'Emploi - parcours classiques	4	4	8	9%
	TOTAL	7	19	26	29,5%
SORTIES EN EMPLOI	Genre	Féminin	Masculin	Somme	Taux
	CDI	1	0	1	1%
	CDD	0	3	3	3%
	Intérim	0	2	2	2%
	Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) ou contrats aidés	0	1	1	1%
	Alternance	1	5	6	7%
	TOTAL	2	11	13	15%
AUTRES SORTIES	Genre	Féminin	Masculin	Somme	Taux
	Relais prescripteurs : retour vers la PJJ	0	1	1	1%
	Relais prescripteurs : retour vers mission locale	9	12	21	24%
	Garantie Jeunes	1	1	2	2%
	Service civique	0	1	1	1%
	TOTAL	10	15	25	28,5%

INTERRUPTIONS DE PARCOURS	Genre	Féminin	Masculin	Somme	Taux
	Abandon	6	6	12	13,5%
	Exclusion	0	0	0	0%
	<i>Sous-total des interruptions volontaires</i>	6	6	12	13,5%
	Congé maternité	3	0	3	3%
	Raison de santé	3	3	6	7%
	Déménagement	0	3	3	3%
	Incarcération	0	0	0	0%
	Sous-total des interruptions involontaires	6	6	12	13,5%
	TOTAL	12	12	24	27%

L'Espace Dynamique d'Insertion constitue la première étape de la mise en œuvre d'un processus d'insertion professionnelle. Une grande majorité des stagiaires ne bénéficie d'aucune expérience professionnelle et n'a jamais connu de période d'activité en entreprise. L'éloignement du monde du travail des jeunes accueillis est de plus en plus significatif et nous devons en tenir compte.

Nous notons qu'une part importante de jeunes doit intégrer des formations linguistiques (11%). Cela concerne notamment de nombreux réfugiés, car leur niveau de français est trop juste pour pouvoir intégrer un Pôle de Projet Professionnel ou une formation qualifiante et ils doivent renforcer leur maîtrise de la langue. Ces stagiaires ont pour la plupart déjà suivi une formation linguistique avant l'EDI, mais celle-ci était souvent insuffisante en volume horaire. Certains effectuent un parcours relativement court au TIPI, le temps de pouvoir trouver une formation linguistique adaptée.

Les entrées en formation Parcours Entrée dans l'Emploi se stabilisent (9% en 2019 ; 9% en 2020).

44,5 % des stagiaires ont des sorties positives : 26 stagiaires ont poursuivi une formation, 13 ont trouvé un emploi. La précarité de la situation des stagiaires les conduit parfois à privilégier un emploi, pour faciliter notamment l'accès à un logement.

28,5% des jeunes sont retournés vers le prescripteur, en général vers la Mission locale. Le nombre de stagiaires retournant vers le prescripteur est stable.

L'année 2020 a été de nouveau marquée par moins d'orientations de la part des partenaires et nous avons intégré la majorité des jeunes adressés, sans procéder à une sélection. Nous avons dû revoir nos critères d'admission et avons tenté d'accueillir ces jeunes. Pour la plupart d'entre eux, nous avons dû procéder (en lien avec la Mission locale) à des réorientations en formation linguistique. Pour d'autres, nous avons tenté de construire un parcours EDI, en privilégiant des entretiens individuels réguliers.

Enfin, 7% jeunes sont sortis pour des raisons de santé.

1.2. LE CONFINEMENT

Le 16 mars 2020, le gouvernement annonçait un confinement national, effectif à compter du 17 mars.

L'équipe de l'EDI a dû réagir rapidement. De ce fait, nous avons dans un premier temps contacté chaque stagiaire, afin de déterminer ses moyens de communication (ordinateur, tablette, smartphone). Le public que nous accompagnons connaît des problèmes de logement, et nous sommes conscient qu'il est, non seulement touché par la fracture numérique, mais également par le manque d'espace et de temps d'utilisation des outils.

Néanmoins, certains stagiaires ont pu poursuivre leur formation, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette.

Nous avons adapté les contenus ainsi que les moyens de communication aux problématiques rencontrées (mails, Snapchat, réunions Zoom, plateforme FOAD, téléphone).

De ce fait, ont été mis en place :

- Un suivi téléphonique (en moyenne 2 à 3 fois par semaine), afin d'analyser la situation de chaque stagiaire et de proposer des solutions adaptées ;
- Des ateliers Zoom : Remise à niveau, Communication, Sport, Cuisine, Musique, Anglais, Acquis de la semaine...Des ateliers Zoom ont également été proposés en partenariat par les EDI de l'association Aurore (Relaxation, Budget, Vie quotidienne, Groupe de parole). Les stagiaires de l'EDI y ont participé, en complémentarité de ceux proposés par le Tipi ;
- De la Formation Ouverte A Distance (FOAD) via la plateforme Moodle.

A partir du 18 mai, chaque stagiaire a été reçu dans le cadre d'un entretien individuel. Ces entretiens nous ont permis de faire un bilan de la période de confinement. La majorité des stagiaires souhaitaient reprendre rapidement leur formation en présentiel.

Le 25 mai, nous avons repris les ateliers, en alternant présentiel et formation à distance. Nous sommes restés en lien avec tous les stagiaires et avons maintenu l'intégralité des parcours.

2. LE PARCOURS DU STAGIAIRE AU TIPI

L'EDI propose une formation qui est fonction des objectifs de chaque personne, après réalisation d'une évaluation et l'établissement d'un contrat d'objectifs décrivant les modalités de la formation.

L'EDI propose aux stagiaires de participer à des ateliers collectifs permettant de :

- découvrir de nouvelles disciplines (techniques, artistiques, sportives...), pour repérer ses atouts et développer ses compétences ;

- Se réconcilier avec l'idée d'apprentissage, enrichir ses connaissances et sa culture générale par un travail individuel et personnalisé, et en se confrontant au monde extérieur ;

- Multiplier ses expériences et développer sa connaissance de l'environnement socioprofessionnel (rencontres avec des professionnels, stages en entreprises, participation aux forums emplois et formations...);

- Reparler de ses expériences, avec son référent en entretien individuel, pour faire le lien entre les différents moments de son parcours et continuer à construire, à élaborer et à se projeter.

Nous présentons ci-dessous trois temps : l'accueil, l'accompagnement individuel et les activités collectives (ateliers, sorties).

2.1. L'ACCUEIL

L'entrée à l'EDI s'effectue en plusieurs temps successifs :

A. Premier temps

Un entretien d'accueil avec la coordinatrice de la structure : présentation du dispositif, prise de contact avec le jeune et vérification de la pertinence de l'orientation.

Cet entretien permet d'évaluer si la proposition pédagogique de l'EDI est adaptée à la situation du jeune.

B. Deuxième temps

À l'issue de cet entretien d'admission, le jeune est convoqué pour une semaine d'intégration, durant laquelle il rencontre chaque formateur et découvre les différents ateliers.

À la fin de cette période, un planning individuel mensuel est établi, conjuguant ateliers collectifs et accompagnement individuel. A la suite de la semaine d'intégration, un bilan initial est réalisé, reprenant les atouts et les freins du stagiaire, ainsi que les objectifs de la formation.

Cet accueil comprend aussi un volet administratif. Aidé par la secrétaire, chaque stagiaire constitue un dossier administratif adressé à l'Agence de Service de Paiement de la Région, afin qu'il puisse bénéficier d'une rémunération correspondant à son temps de présence en formation, ainsi que de la gratuité des transports en commun.

2.2. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Chaque stagiaire est suivi par un formateur référent dans le cadre d'entretiens mensuels. Ces entretiens sont l'occasion d'évoquer le parcours et la progression du stagiaire, de donner des perspectives et des orientations. Ils permettent également d'établir le planning du mois suivant, en concertation avec le jeune dans le but de le faire participer à son parcours et de l'associer aux décisions qui le concernent. Ce planning d'activité est rediscuté et réajusté tous les mois.

Le stagiaire est associé tout au long de son parcours à son évaluation, selon les cinq compétences clés « apprendre à apprendre », compétences numériques, sociales et civiques, esprit d'initiative et d'entreprise, sensibilité et expression culturelle établies au niveau régional. Les évaluations sont formalisées sous forme de bilans (initial, intermédiaire et final).

L'accompagnement individuel permet de rappeler les enjeux du parcours à l'EDI, en réaffirmant ses spécificités :

- Une pédagogie du contrat, dont le but est d'amener le stagiaire à être responsable de ses engagements : contrat d'objectifs
- Une pédagogie du projet qui entraîne le stagiaire à prendre conscience de ses compétences et à mesurer des résultats
- Une pédagogie de la réussite qui valorise les acquisitions et les progrès de chacun des stagiaires, en aidant à conscientiser les apprentissages et à répertorier ce qui a été travaillé

D'autre part, les entretiens individuels permettent d'accompagner le stagiaire pour la résolution de problématiques, sociale, familiale, professionnelle.

En outre, l'entretien de suivi permet de réévaluer les objectifs, tout au long du parcours du jeune. A cette occasion, le référent analyse la participation du stagiaire aux activités et propose de nouveaux ateliers, en formulant des objectifs pour chacun d'entre eux.

A. L'accompagnement vers l'insertion professionnelle et la formation

Dans le but de découvrir ou de se confronter au monde du travail, et de soutenir l'élaboration d'un projet professionnel, diverses actions sont réalisées avec les stagiaires :

Un partenariat avec des organismes de formation, dont des Parcours Entrée dans l'Emploi et des formations linguistiques.

Nous avons monté des partenariats avec des organismes de formation linguistique, notamment le réseau EIF-FEL : Centre Alpha Choisy, CEFIL et dans le cadre de la formation « Compétences de Base Professionnelles », afin de permettre aux stagiaires de suivre des cours de français en plus des ateliers proposés à l'EDI. Ceux-ci sont fonction des niveaux des jeunes et des prérequis des organismes.

Nous accueillons également des stagiaires qui suivent en parallèle des cours à l'OFIL.

Des forums sur les métiers, l'emploi. Ces visites sont préparées et les jeunes sont accompagnés. Leur autonomie varie en fonction des situations.

Des échanges avec des employeurs : visite du jardin des Tuileries et présentation des métiers « accueil, sécurité et espace verts » organisée par la Mairie de Paris ; rencontres organisées par le GRETA (métiers du transport et métiers de la sécurité) ; visite de l'aéroport d'Orly : accès aux pistes en bus pour découvrir tous les corps de métier (personnels volants, au sol, pompiers, machinistes, bagagistes...).

Des stages en entreprises ont été effectués comme : employé libre-service, restauration, couture, boulanger, salon de toilettage, préparateur de commandes, brancardier, événementiel, mécanique, serveur, vendeur, plombier, cordiste, auxiliaire de vie.

B. L'accompagnement individuel favorisant l'insertion sociale et l'accès au droit commun

Les différentes problématiques des jeunes nécessitent des accompagnements spécifiques :

- Dans le domaine de la santé : aide au montage du dossier CMU, mise en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), mise en lien avec des structures de soin (santé physique et mentale).
- Pour la régularisation de papiers d'identité et l'aide aux démarches administratives.
- Pour des demandes d'aide financière.
- Pour une mise en relation avec des partenaires de l'hébergement.

2.3. ATELIERS COLLECTIFS

Les ateliers collectifs sont animés par des formateurs permanents ou occasionnels. Ils visent à favoriser l'acquisition des compétences sociales et professionnelles nécessaires à la construction d'un projet d'insertion.

Ces ateliers ont pour but de faire acquérir des compétences transférables au monde professionnel. Ils contribuent à redonner du sens aux apprentissages. Ils s'appuient sur une dynamique de groupe et doivent permettre de confronter les jeunes aux réalités du monde du travail. Ils supposent le respect de règles communes permettant de vivre et travailler ensemble. En plus des ateliers hebdomadaires établis en fonction des besoins qui ont été repérés, s'ajoutent des activités plus ponctuelles.

Nous favorisons le travail en petit groupe qui permet la mutualisation, l'individualisation et la différenciation. Travailler en groupe ne va pas de soi pour les stagiaires, cela s'apprend. Il n'est pas rare que les premières tentatives ne soient pas satisfaisantes. C'est en multipliant les mises en situation qu'ils apprennent à travailler en groupe, à s'écouter, à prendre en compte les arguments et les idées des autres. Le cadre, défini par le formateur, permet de faire comprendre les règles à respecter. Le travail en petit groupe facilite la circulation de la parole et l'exposition de points de vue. Le groupe restreint offre un cadre rassurant. Le groupe est un lieu de confrontation, de coopération et de production.

Tous les jeunes ont en commun des parcours de vie complexes et des profils variés : développement de phobies sociales pour certains, postures de résistance ou de rejet des règles et de l'autorité pour d'autres, mais aussi parcours migratoires, addictions ou ruptures familiales. Afin de les remobiliser, l'équipe propose notamment des ateliers pédagogiques collectifs autour de cinq pôles : Acquisition des savoirs de base (communication, informatique/multimédias, mathématiques) ; Vie culturelle, sociale et citoyenne (TIC, multimédias, atelier citoyen, CRIPS) ; Pratique artistique, Développement personnel, connaissance de soi et de son environnement (arts plastiques, théâtre, patrimoine, écriture) ; Mise en situation professionnelle « Cuisine/Pâtisserie » ; Insertion professionnelle (projet/emploi/formation, recherche de stages).

La découverte et l'exploitation de nouvelles pratiques permettent de repérer les atouts et les compétences de chacun, tout en favorisant l'acquisition de savoir-être adaptés aux contraintes inhérentes au monde du travail (respect des horaires, appropriation d'un règlement...).

3 nouveaux ateliers ont été mis en place en 2020 : loisirs créatifs, culture générale, lecture.

A. Les ateliers d'acquisition des savoirs de base.

Ces ateliers sont ouverts à tous les jeunes ayant le désir d'apprendre le français ou souhaitant bénéficier d'une remise à niveau pour une meilleure insertion.

Français renforcé : cet atelier accueille des jeunes qui n'ont jamais été scolarisés ou très peu, et dont le français est la langue d'accueil. C'est un lieu où l'on apprend à s'exprimer à l'oral et où l'on découvre les codes sociaux. Dans une atmosphère dynamique et solidaire, nous favorisons la socialisation à travers des échanges entre les uns et les autres. De fait, les différences de niveaux ne sont pas un problème mais un atout.

Remise à niveau Français/Remise à niveau Mathématiques : ces ateliers accueillent des jeunes qui ont décroché de leur scolarité et qui émettent le souhait de reprendre quelques notions oubliées. La pédagogie est basée sur la médiation et la remédiation cognitive, visant à rendre les jeunes acteurs de leurs apprentissages à travers des exercices ludiques, pratiques et contextualisés au monde professionnel. Les ateliers permettent également aux jeunes d'envisager plus sereinement leur suite de parcours et de se projeter dans une entrée en formation qualifiante.

L'atelier d'anglais propose de communiquer à l'oral et à l'écrit en anglais, afin d'améliorer l'employabilité. Il propose des contenus variés (jeux, vidéos, textes) et encourage la prise de parole en s'appuyant sur la dynamique de groupe. Il vise à ce que chacun puisse savoir se présenter à l'oral, renseigner un questionnaire d'information et s'ouvrir sur le monde, et notamment sur les cultures anglo-saxonnes.

Menée par une formatrice bilingue, cette activité hebdomadaire s'adresse à une douzaine de stagiaires et s'appuie sur des méthodes ludiques : visionnage de films ou documentaires en langue anglaise, jeux, jeux de rôles ...

L'atelier informatique fait partie des ateliers permanents du Tipi. Il est proposé à l'ensemble des stagiaires à un moment ou à un autre de leur parcours. Il est organisé par groupe de 10 à 12 stagiaires.

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur librement accessible, équipé de Windows et d'autres logiciels, comme par exemple « Gimp ».

Le programme se complexifie au fur et à mesure, en fonction des connaissances des stagiaires. L'objectif de l'atelier est de leur permettre d'être plus autonomes avec les outils numériques, que cela soit pour leurs démarches d'insertion professionnelle (CV, lettres de motivation, inscription à Pôle emploi...) ou administratives (France Connect, Ameli...). En lien avec d'autres, cet atelier permet également de réaliser diverses créations, tels que des diaporamas, des menus, des cartes de visites ...

L'atelier requiert assiduité, ponctualité, concentration, compréhension des consignes. Il vise à finaliser une tâche en développant l'autonomie, la persévérance, l'assimilation et l'initiative, autant de compétences attendues et valorisées dans le parcours du jeune.

En novembre 2020, nous avons souscrit à une plateforme de LMS (Learning Management System). Le logiciel « Gerip Compétences » permet l'individualisation des parcours et le développement de l'autonomie des apprenants.

B. Les ateliers liés à la vie culturelle, sociale et citoyenne

L'atelier « Citoyen » est animé par le centre de StrataJ'M. Il permet aux stagiaires de s'inscrire dans une démarche citoyenne. Celui-ci travaille la notion de « vivre ensemble », de l'inclusion et la prise de responsabilités. Par le biais de jeux et d'échanges, les stagiaires peuvent développer leur esprit critique et leur sens de l'analyse.

Les ateliers autour de la prévention santé animés et organisés par le CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida) s'articulent autour de 6 thématiques : le bien-être, l'alimentation, la nutrition et l'image du corps, l'addiction aux écrans, la prévention des drogues, l'éducation à la sexualité.

L'atelier « Trace » (échanges/débats) permet aux stagiaires d'exprimer leurs idées sur l'actualité, de l'analyser, d'échanger avec les autres, de s'ouvrir au monde, de le connaître et mieux le comprendre. Cette activité a également pour but de favoriser l'expression orale, la capacité à argumenter, l'esprit critique et l'émergence d'opinions. Ces débats apprennent aux jeunes à faire le tri entre des informations officielles et des rumeurs circulant sur Internet ou relayées dans des discussions. Un travail de repérage des sources est mené, dans le but de les aider à distinguer les représentations, les croyances populaires et les faits.

L'atelier Patrimoine propose d'approfondir la connaissance de l'histoire de l'art et de la culture européenne. L'objectif est de donner du sens à l'histoire culturelle européenne en liant les œuvres, les sites et monuments aux grandes périodes historiques. Cet atelier propose des séances en salle et des visites sur site. Les stagiaires sont sollicités dans les choix des périodes et des lieux qu'ils souhaitent aborder. Leur curiosité, leur esprit critique et la connaissance de leur environnement géographique et historique sont principalement mobilisés.

C. Les ateliers liés aux pratiques artistiques et au développement personnel.

Les activités et les pratiques artistiques, en développant la créativité des stagiaires, les aident à recouvrer, améliorer ou maintenir leurs capacités d'expression et de relation.

➤ Arts Plastiques

Cette activité permet à chaque stagiaire d'aborder toutes les techniques inhérentes à la représentation du monde et de la figure humaine, et lui donne la possibilité d'acquérir les outils nécessaires à la création

d'une œuvre plastique. Les 18 séances d'art plastique explorent 4 thèmes (le portrait- le paysage - la nature morte - les scènes d'intérieur) et abordent toutes les grandes techniques du dessin et de la peinture (fusain, pastel, peinture, modelage). La réalisation d'une œuvre exige patience, concentration et persévérance. La progression des stagiaires, remarquable, contribue à leur valorisation et leur permet d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes.

➤ Atelier Lecture et Ecriture

Lecture : les stagiaires ayant des difficultés linguistiques développent et approfondissent leurs connaissances culturelles et littéraires. Cet atelier leur permet également de travailler la communication verbale (vocabulaire, grammaire) et l'expression orale (articulation, diction, débit, volume, ton).

Ecriture : collectivement, les stagiaires produisent un texte autour d'un thème qu'ils ont défini avec la formatrice, et élaboré à partir de leurs travaux individuels. Différents exercices les aident à s'exprimer. De cette façon, le résultat de la création est le fruit d'un effort commun, valorisant ainsi chaque stagiaire au sein d'une réussite collective.

➤ Atelier Musique Ecoute et Expression

Mené par un musicothérapeute, cet atelier consiste à utiliser la musique en tant qu'outil thérapeutique. La musicothérapie est une pratique de soin, de relation d'aide, d'accompagnement et de soutien, utilisant le son et la musique, sous toutes leurs formes, comme moyen d'expression, de communication, de structuration et d'analyse de la relation. Elle s'appuie sur les liens étroits entre les éléments constitutifs de la musique, l'histoire du sujet, les interactions entre la/les personne(s) et le musicothérapeute.

➤ Atelier Sport

Préparation physique, entraînement, et pratique de sports individuels et collectifs constituent cet atelier qui se déroule le mardi matin, au Stade Bertrand Dauvin dans le 18ème arrondissement de Paris.

Le sport est un outil de socialisation majeure car on y apprend les valeurs collectives à travers la pratique et l'appartenance à un groupe. Il favorise l'apprentissage de la négociation avec d'autres et permet d'expérimenter ses potentialités et ses propres limites, et donc de mieux se connaître. A travers cette atelier, les stagiaires ont mesuré l'intérêt socialisateur du sport : d'abord l'apprentissage et le respect de règles communes ; ensuite la découverte de leurs possibilités motrices, mentales et physiques, mises en jeu dans la relation avec l'adversaire. De ce fait, la pratique sportive contribue à la construction individuelle et facilite la projection dans un parcours d'insertion.

En 2020, nous avons mis en place des courses d'orientation permettant d'allier la pratique physique à la mobilité. Cette discipline fait appel à l'esprit d'équipe, la concentration, la réflexion et la réactivité des stagiaires.

D. Les ateliers liés à l'insertion professionnelle

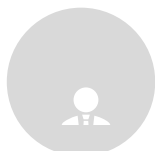
L'atelier « Projet Emploi Formation » aide à élaborer un projet professionnel. Il offre plusieurs approches concrètes du monde du travail grâce à des enquêtes auprès de professionnels, des visites d'entreprises, des rencontres avec des professionnels et des stages. La formatrice cherche, à partir des valeurs et des désirs du jeune, à générer une réflexion, un travail sur lui-même qui l'aide dans ses choix professionnels. Chaque stagiaire imagine et clarifie son projet grâce à une démarche active. Il s'approprie la méthode et les outils nécessaires à la recherche de stage et d'emploi (CV, lettre de motivation, lecture d'annonces, etc...). L'enjeu est de le rendre autonome dans ses démarches. Cet atelier s'appuie sur la démarche « Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) » à travers différents champs thématiques – le soi, l'entourage et le monde des activités humaines. L'élaboration du projet se déroule en quatre phases, pendant lesquelles les stagiaires peuvent faire appel à leur créativité en explorant leur parcours, en repérant leurs centres d'intérêts et leurs potentiels afin d'envisager plusieurs hypothèses d'orientation métier.

L'atelier recherche de stage : Un stage en entreprise est l'occasion de se confronter aux réalités du monde professionnel et d'entrer dans le monde du travail. Cet atelier permet d'apprendre les techniques de recherche de stage et d'effectuer ses recherches grâce aux ordinateurs et téléphones mis à disposition. Le formateur aide le stagiaire dans ses démarches et peut faciliter la mise en relation avec l'employeur. La communication et la présentation sont également travaillées : préparation à l'entretien d'embauche, démarches téléphoniques.

Pour certains stagiaires maîtrisant peu ou pas la langue française, la recherche de stages se fait de manière individuelle. Ces ateliers sont enrichis par des sorties : rencontres avec des professionnels, participation à des forums de l'emploi.

E. La Mise en Situation Professionnelle (MES) « Pâtisserie »

Dans le cadre de la mise en situation, nous avons mis en place des ateliers de cuisine/pâtisserie. Ces derniers ont pour but de développer diverses compétences inhérentes au monde professionnel.



Les savoir-faire :

Prévoir les produits et outils nécessaires aux réalisations
Réceptionner et vérifier quantitativement et qualitativement des livraisons
Contrôler le stockage ou stocker des produits et matériels en fonction des consignes
Réaliser un inventaire
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur
Déterminer les besoins en matériel et gérer un budget



Les savoirs :

Mathématiques (4 opérations, les mesures, les pourcentages, les fractions...)
La compréhension écrite (lecture et compréhension d'une recette)
La compréhension et production orales (communication avec l'équipe)
La bureautique (recherche de recettes, budget)



Les savoir-être :

Avoir une tenue vestimentaire et corporelle irréprochable ainsi qu'un langage adapté
Adopter un comportement compatible avec la spécificité du travail en cuisine : égalité d'humeur, prise de distance par rapport aux risques de conflit
Prendre en considération les attentes et besoins du public
Tenir compte des besoins et contraintes de l'équipe et s'y adapter
Transmettre/Partager son savoir-faire
Travailler en équipe
Organiser son travail en fonction des priorités
Déterminer les étapes du projet
Faire preuve de créativité
Se montrer rigoureux et minutieux
Réagir face aux dysfonctionnements
Travailler en autonomie et auto-analyser son travail

La MES se déroule en quatre ateliers :

1er atelier : analyse du thème, constitution des sous-groupes, choix des recettes ;

2ème atelier : analyse du budget, réalisation des courses ;

3ème atelier : première réalisation accompagnée par deux formateurs ;

4ème atelier : réalisation des recettes en autonomie, intégration de la scénographie, partage des réalisations (partenaires, EDI ...).

F. Les activités conviviales et culturelles

Plusieurs moments ont été consacrés à des activités conviviales : préparation et dégustation de repas et de pâtisseries, sorties culturelles tout au long de l'année (cinéma, pique-nique, CNAM, possibilité d'assister aux séances des Prud'hommes et du Palais de justice, planétarium de La Villette, musée du Louvre...). Ces moments ont mobilisé l'ensemble des stagiaires présents. Ces activités permettent de faire découvrir aux stagiaires leur environnement et d'éveiller leur curiosité et leurs désirs.

Chaque jeune bénéficie, pendant la période estivale, du Pass Jeunes mis en place par la Mairie de Paris qui se présente sous la forme d'un chéquier permettant d'aller au cinéma, à la piscine, de s'essayer au tennis, au roller, d'aller voir des expositions, de découvrir des lieux et des monuments gratuitement ou à tarif réduit. Chaque jeune est libre de l'utiliser comme il le souhaite. Toutefois, afin de leur donner envie d'utiliser ce Pass de façon autonome, nous avons organisé avec eux des sorties collectives en prenant en charge le complément du coût (ex : sortie en bateau-mouche, Tour Eiffel).

G. Les projets collectifs

En juillet 2020, nous avons décidé de mutualiser les publics PEE et EDI dans le cadre de projets collectifs et inclusifs. Dans un premier temps, nous avons collaboré avec le théâtre de l'Odéon. Trois ateliers, une visite du théâtre ainsi qu'une représentation ont été organisés par les comédiens, autour de thèmes de société : l'égalité homme/femme, la discrimination.

Au mois d'août, plusieurs projets collectifs se sont déroulés autour de trois thématiques – le théâtre, les arts plastiques et l'animation – les objectifs étant de permettre aux stagiaires de développer des savoir-être, de s'inscrire dans un projet commun et d'aboutir à un résultat concret.

Des représentations ont été organisées au mois de septembre et présentées à nos partenaires.

3. LE PARTENARIAT

Un Comité de Pilotage a eu lieu le 7 octobre 2020 réunissant la Mission locale de Paris, la DASES et la Région Ile de France.

Nous participons aux réflexions menées dans le cadre de l'UROF (Union Régionale des Organismes de Formation) sur le bilan et le devenir du dispositif Avenir Jeunes. Deux temps ont plus particulièrement été consacrés aux EDI.

Notre action s'appuie sur un réseau très large de partenaires, que nous présentons, ici, regroupés en cinq catégories :

Les prescripteurs :

Missions locales de Paris et de la proche banlieue, Aide Sociale à l'Enfance, CIAPA (Centre Inter hospitalier d'Accueil Permanent pour Adolescents) et CMP.

Les partenaires impliqués dans le programme pédagogique :

Association Formation Secourisme, CRIPS (prévention en addictologie), Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse, Pass Jeunes, Mairie de Paris.

Les structures permettant les articulations pédagogiques :

Parcours d'Entrée dans l'Emploi, Savoirs pour réussir, Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde et la coopération (ETM), réseau EIF-FEL, CEFIL.

Le réseau social susceptible de répondre aux besoins des jeunes en matière de santé, logement, aide juridique et financière, droits sociaux, etc... :

Centre Léveillé (bilans psychologiques et psychotechniques), Urgence jeunes, Le Passage, Paris Ado services, Permanences Sociales d'Accueil de Belleville, Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse, CIMADE...

Le réseau culturel :

Théâtre de l'Odéon, Le Plus Petit Cirque du Monde, le Théâtre de la Colline, Stratal'M...

Nous soulignons le développement de notre réseau culturel, tout particulièrement au cours de l'année 2020.

4. LE FONCTIONNEMENT DU TIPI

Sur site, l'équipe est constituée d'une coordinatrice, de deux formateurs et d'une secrétaire. Trois intervenants réguliers interviennent pour les ateliers Sport, Informatique et Arts Plastiques. La coordinatrice assure la mise en œuvre du fonctionnement pédagogique et anime l'équipe.

Une stagiaire en 3ème année de formation d'éducateur spécialisé a participé aux activités du TIPI et mis en place des ateliers.

Le directeur et la direction générale se sont impliqués dans le fonctionnement de l'EDI, notamment pour le pilotage, les aspects administratifs et financiers.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2020 a été marquée par une baisse des orientations et par des périodes de confinement. Pour autant, dans ce contexte peu porteur de crise sanitaire, nous avons pu intégrer et accompagner 70 stagiaires sur les 100, initialement prévus.

La région Ile de France a mis en place un bonus (prime incitative) lié au Plan d'Amélioration du Service (PAS). Le PAS a pour objectif d'accueillir les publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation, les accompagner à la résolution des problématiques qu'ils rencontrent et leur permettre d'accéder à des suites de parcours positives. En décembre 2020, nous avons perçu le bonus maximum de 10 % de la « juste compensation », au titre de l'année 2019.

Pour la deuxième année consécutive, le département de Paris a maintenu la baisse du financement. Après un premier déficit financier survenu en conséquence en 2019, le dispositif reste déficitaire en 2020, et ce malgré la réduction des activités proposées.

Depuis septembre 2020, la loi d'obligation de formation des 16/18 ans s'applique désormais. L'EDI semble être l'une des solutions envisagées par les prescripteurs : rythme et activités adaptés, parcours individualisé, développement des savoir-être. De ce fait, nous avons participé à différentes réunions organisées par la Mission Locale de Paris, afin de faciliter les orientations.

Par ailleurs, depuis janvier 2021, le cumul Garantie Jeunes/EDI est désormais possible, ce qui, assurément, va sécuriser les parcours de nombreux jeunes confrontés à une sérieuse problématique financière. Nous ne pouvons que nous en réjouir...

Nous concernant, ces nouvelles dispositions devraient nous permettre d'envisager une augmentation du nombre des orientations, au bénéfice de nos publics.

Nous connaissons l'ampleur des difficultés de socialisation et d'insertion des adolescents et des jeunes adultes vivant à Paris, tout particulièrement dans les quartiers prioritaires, et nous pouvons craindre que la crise sanitaire et économique actuellement traversée ne vienne amplifier douloureusement le phénomène...

Nous savons également que l'EDI présente de nombreux atouts correspondant aux besoins des jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, en rupture et non engagés dans un processus d'insertion.

Optimiser l'efficacité et la pertinence de cet outil nous apparaît plus que jamais nécessaire.

Pouvoir accompagner ces jeunes à la hauteur de nos capacités d'accueil et disposer des moyens nécessaires à la hauteur de nos missions, résume nos objectifs pour l'année 2021.

Pour ce faire, nous disposons d'une équipe de salariés et d'intervenants compétents, aguerris, mobilisés et investis !

LES CENTRES DE VACANCES

La Fondation possède trois centres de vacances :

- Deux centres, Montauve (Eure) et Saury (Haute Savoie) sont à la disposition des établissements et services de la Fondation, pour des séjours de loisirs, chantiers, classes transférées.
Ils peuvent être mis occasionnellement à la disposition de groupes ou d'organismes extérieurs, poursuivant des buts proches des nôtres.
- Le Centre de la Tremblade est loué, depuis septembre 2017, par l'association des Diaconesses de Reuilly pour l'accueil des migrants.

En **2020**, les séjours organisés sur les deux centres ont représenté **425 journées** avec un flux de participation de **4587 personnes**, représentant un taux d'occupation moyen de 10/11 personnes par jour.

1. UNE ANNEE CARACTÉRISÉE PAR LES CONTRAINTES SANITAIRES

Cette année 2020 si particulière, marquée par la pandémie liée à la Covid-19, nous a contraints à fermer les centres de vacances durant toute la période de premier confinement, du [17 mars 2020](#) au [10 mai 2020](#).

Dans un second temps, Il nous a fallu nous adapter selon les différentes consignes ministérielles, entre limitation du nombre de personnes accueillies, puis interdiction de déplacements en inter-régions, du [30 octobre 2020](#) au [14 décembre 2020](#).

Par ailleurs, nous avons dû instaurer les gestes barrières et des mesures spécifiques, tout au long de l'état d'urgence sanitaire :

- Mise à disposition d'équipements individuels de protection (masques et gel hydroalcoolique),
- Organisation de règles de vie durant les séjours (ménage, désinfection des locaux, espaces de vie, distanciation, potentiel isolement).

Au sortir du premier confinement, nous avons fixé la capacité maximum d'accueil à Montauve, à *15 personnes* au Prieuré et *10 personnes*, en son annexe.

A Saury, le chalet a été limité à *15 personnes*, quand il a été décidé de ne pas utiliser l'annexe pour les établissements et services de la Fondation, du fait d'une superficie jugée trop réduite (sauf en août, afin d'y loger des éducateurs de la Maison de la Juine, en complément de l'utilisation du chalet).

2. LE CENTRE DE MONTAURE (Eure)

Situé près de Louviers, les deux bâtiments, le Prieuré et son annexe, se trouvent dans un magnifique parc boisé de 2 hectares.

2.1 LA RESTAURATION DU PRIEURÉ DE MONTAURE

La Fondation a été en mesure de contracter un emprunt sur 15 ans pour rénover le Prieuré de Montaure, bâtiment emblématique de la Fondation qui ne l'avait pas été depuis sa construction. **C'est là un engagement important de la Fondation en faveur des jeunes suivis par les services et établissements.**

Le Prieuré peut ainsi recevoir jusqu'à 28 personnes et son annexe, 15 personnes.

2.2 OCCUPATION 2020 DU CENTRE DE MONTAURE

En 2020, le Centre de Montaure a accueilli un total de **2716 personnes**, réparti comme suit :

- Le Prieuré : 1483 personnes
- Annexe du Prieuré : 1233 personnes

LE PRIEURÉ : TABLEAU DE RÉPARTITION 2020

PRIEURÉ	FLUX DE FRÉQUENTATION PAR ÉTABLISSEMENT – ANNÉE 2020								
	PREV75	PREV93	JUINE	JACQUETS	COQUERIVE	SE91	INFOBAT	EXT	TOTAL
Janvier	-	-	-	126	-	-	-	-	126
Février	173	-	-	-	-	-	-	28	201
Mars	-	-	-	54	-	-	-	-	54
Avril									
Mai	45	-	-	72	-	-	-	-	117
Juin	74	-	-	-	-	-	-	-	74
Juillet	245	-	-	-	-	-	-	-	245
Août	223	19	-	-	-	-	-	-	242
Septembre	-	38	-	51	-	-	-	19	108
Octobre	92	44	-	126	-	-	-	-	262
Novembre									
Décembre	-	-	-	54	-	-	-	-	54
TOTAL Prieuré	852	101	0	483	0	0	0	47	1483
ANNEXE	FLUX DE FRÉQUENTATION PAR ÉTABLISSEMENT – ANNÉE 2020								
	PREV75	PREV93	JUINE	JACQUETS	COQUERIVE	SE91	INFOBAT	EXT	TOTAL
Janvier	28	-	30	-	27	-	-	-	85
Février	45	44	-	-	-	-	-	-	89
Mars									
Avril									
Mai	-	-	60	-	-	-	-	-	60
Juin	24	51	-	-	-	-	-	-	75
Juillet	-	215	-	-	45	-	-	-	260
Août	122	27	204	-	-	-	-	-	353
Septembre	-	58	-	-	-	-	-	20	78
Octobre	27	56	-	-	30	-	-	-	113
Novembre									
Décembre	-	-	120	-	-	-	-	-	120
TOTAL Annexe	246	451	414	0	102	0	0	20	1233
GLOBAL	1098	552	414	483	102	0	0	67	2716

2. LE CHALET DE SAURY (HAUTE-SAVOIE)

Situé à 20 kilomètres d'Annecy, dans un hameau de la commune de Lathuile, le centre de vacances de Saury est composé de deux bâtiments mitoyens.

En 2020, le centre de SAURY a accueilli un total de **1871 personnes**, réparti comme suit :

- Saury Chalet : 790 personnes
- Annexe de Saury : 1081 personnes

Depuis plusieurs années, l'annexe est louée en dehors des vacances scolaires à l'association savoyarde l'OVE, gestionnaire d'un ITEP. Cet établissement utilise communément l'annexe de Saury, pour y développer des séjours de rupture concernant en moyenne 1 à 4 enfants, encadrés par autant de professionnels. Une convention annuelle de partenariat a été établie.

SAURY : TABLEAU DE RÉPARTITION 2020

CHALET	FLUX D'OCCUPATION PAR ÉTABLISSEMENT								
	PREV75	PREV93	JUINE	JACQUETS	COQUERIVE	SE91	INFOBAT	EXT	TOTAL
Janvier	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Février	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Mars	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Avril									
Mai	-	-	-	-	-	-	-	78	78
Juin	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Juillet	153	-	-	-	45	-	-	-	198
Août	104	-	187	-	-	-	-	4	295
Septembre	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Octobre	45	-	120	-	-	-	-	-	165
Novembre	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Décembre	-	-	-	54	-	-	-	-	54
Total CHALET	302	0	307	54	45	0	0	82	790
ANNEXE	FLUX D'OCCUPATION PAR ÉTABLISSEMENT								
	PREV75	PREV93	JUINE	JACQUETS	COQUERIVE	SE91	INFOBAT	EXT	TOTAL
Janvier	-	36	-	-	-	-	-	-	36
Février	54	49	153	-	-	-	-	60	316
Mars	-	-	-	-	-	-	-	36	36
Avril									
Mai	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Juin	INDISPONIBLE								
Juillet									
Août									
Septembre	-	-	-	-	-	-	-	132	132
Octobre	-	64	-	-	-	-	-	72	136
Novembre	-	-	-	-	-	-	-	189	189
Décembre	-	-	120	-	-	-	-	116	236
Total ANNEXE	54	149	273	0	0	0	0	605	1081
GLOBAL	356	149	580	54	45	0	0	687	1871

3. LE CENTRE DE LA TREMLADE (CHARENTE-MARITIME)

Le centre est composé de deux bâtiments mitoyens, la partie « studio » avec 8 places et le bâtiment principal, pouvant accueillir jusqu'à **17 personnes**.

Depuis septembre 2017, la Fondation des Diaconesses de Reuilly loue le centre de vacances afin d'accueillir un public migrant.

Une convention entre l'Etat, la Fondation Jeunesse Feu Vert, propriétaire du centre de la Tremblade, et la Fondation des Diaconesses de Reuilly, a été signée pour ce faire le 13 septembre 2017.

La Fondation est particulièrement satisfaite de cette issue, cet accueil étant en lien direct avec son objet, qu'est l'action sociale.

INFOBAT

INTRODUCTION

RAPPEL HISTORIQUE

Créée en 1994, à l'initiative du service de prévention spécialisée de Paris, **INFOBAT** est une Entreprise d'Insertion sous convention avec la DIRECCTE Ile de France. **INFOBAT** est une EURL dont l'actionnaire unique est la Fondation Jeunesse Feu Vert.

L'entreprise est également soutenue par la Ville de Paris au travers d'une convention au titre des postes d'insertion, permettant la réalisation de chantiers éducatifs avec le service de prévention spécialisée parisien.

L'entreprise intervient en second œuvre bâtiment : peinture, plâtrerie, revêtements des sols, plomberie, électricité. Elle réalise des chantiers tous corps d'état pour des associations et des particuliers. Pour les bailleurs sociaux, elle effectue des travaux de rénovation, principalement des parties communes (peinture, carrelage), notamment dans le cadre de chantiers éducatifs. Pour la Fondation Jeunesse Feu Vert et des syndicats de copropriété, elle intervient en maintenance curative, principalement en plomberie, électricité et serrurerie, ainsi que pour la remise en état de logements vacants.

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

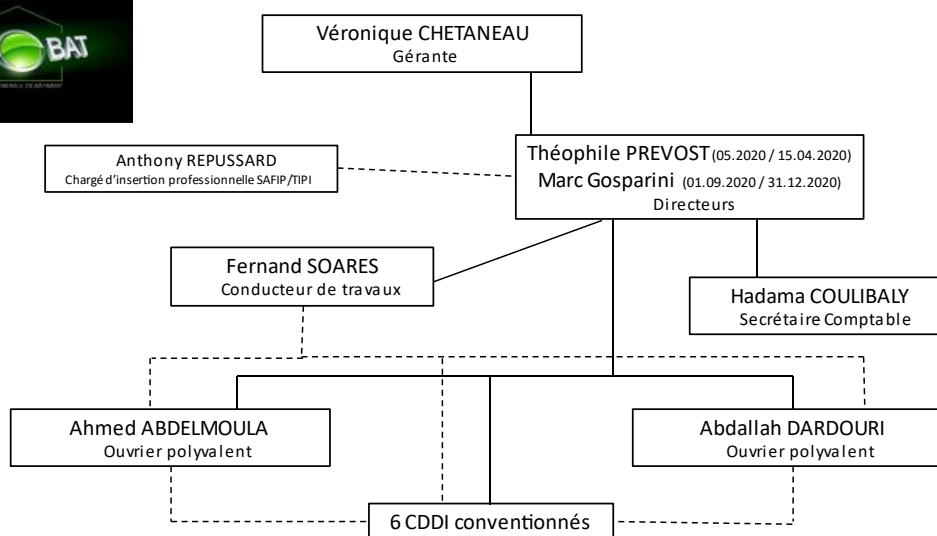
L'objectif d'**INFOBAT** est de faciliter le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur proposant un emploi, un accompagnement, un encadrement et des formations adaptées.

Les salariés sont embauchés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). **INFOBAT** accueille prioritairement des jeunes orientés par les équipes parisiennes de prévention spécialisée.

Les salariés en insertion sont recrutés sur des postes d'ouvrier polyvalent du bâtiment. La variété des activités doit permettre l'acquisition de savoir-faire professionnels spécifiques aux différents métiers du bâtiment (peintre, plaquiste, électricien). Il s'agit de compétences de premier niveau, cependant les objectifs d'acquisition de savoir-faire et l'apprentissage en situation de travail peuvent être définis en fonction des projets individuels des bénéficiaires.

Nous travaillons prioritairement les compétences transférables aux métiers du bâtiment : sécurité, compréhension des consignes, travail en équipe, rythme au travail, mobilité.

Le siège de l'activité est basé à Montrouge, dans des locaux qui permettent à la fois l'entreposage des matériels et matériaux nécessaires, notamment les différents véhicules mobilisés par l'activité, ainsi que l'organisation d'ateliers d'apprentissage en menuiserie et en peinture pour les salariés en insertion. Par ailleurs, les salariés en CDDI disposent d'une salle de formation, équipée de moyens de projection et de matériels informatiques qui permettent, notamment, l'accompagnement à la recherche d'emploi. Ce dernier est réalisé par un personnel du SAFIP/Tipi, rémunéré spécifiquement dans le cadre de cette mission.



LES FAITS MARQUANTS

2020 : UNE ANNÉE DE RUPTURE

A l'image de nombreuses structures d'insertion par l'activité économique et notamment celles qui s'adressent à un public très éloigné de l'emploi, comme le sont certains jeunes de la prévention spécialisée, l'entreprise a connu au cours de son existence plusieurs années déficitaires.

Les années 2010 avaient permis un redressement financier progressif, maintenu durant une longue période. Cet équilibre a été atteint au prix d'une réduction progressive du volume d'emploi et notamment des postes en insertion. L'entreprise avait réussi à diversifier ses activités et à développer une clientèle de particuliers. Le niveau d'exigence avait augmenté en conséquence, et il était devenu plus complexe de satisfaire la clientèle. De fréquentes malfaçons, commises sur les chantiers réalisés, entraînaient de nombreuses et coûteuses reprises de travaux.

Depuis 2018, l'entreprise est de nouveau déficitaire. Au début de l'année 2019, le directeur, en poste depuis près d'une décennie, donne sa démission. L'entreprise commence alors à s'enfoncer dans une nouvelle phase de crise ...

Consciente des enjeux, la Fondation s'est immédiatement mobilisée pour remplacer le directeur. La vacance sera de courte durée (2 mois), malgré les difficultés avérées de recrutement sur ce profil de poste.

Le nouveau directeur pose rapidement un diagnostic, il pointe les risques de dérives de l'activité, tant sur le plan financier que du point de vue de l'activité d'insertion. Les postes ne sont pas couverts à hauteur du volume conventionné et les résultats, en termes de sortie et d'accès à l'emploi, sont médiocres. Pour redresser l'activité, l'entreprise définit une nouvelle stratégie consistant à développer un pôle d'activité en Essonne, département où la Fondation possède du patrimoine, représentant potentiellement d'importants travaux d'entretien à réaliser. Basée localement, cette activité

bénéficierait d'une organisation du travail facilitée, générant moins de frais. Par ailleurs, une synergie pourrait se déployer avec le CHRS « Maison Coquerive » de la Fondation, cet établissement cherchant à développer un volet insertion pour les publics dont il a la charge.

Début 2020, le projet s'élabore et une demande d'agrément pour le développement d'une activité d'insertion sur le département de l'Essonne est faite auprès de la DIRECCTE. Un avis favorable est formulé.

Le nouveau directeur, originaire du nord de la France, quitte malheureusement son poste au bout d'un an, ayant l'opportunité de retourner dans sa région d'origine. Son départ a lieu durant la période de confinement. Malgré une situation déjà très tendue, le Conseil d'administration de la Fondation continue de s'engager avec tous les moyens nécessaires pour sauver l'activité. C'est dans ce contexte qu'un nouveau directeur est recruté, le plus tôt possible, au 1^{er} septembre 2020.

Durant le confinement et jusqu'au mois de juin 2020, les salariés sont placés en activité partielle. Durant cette période de cumul de difficultés, le carnet de commandes se vide progressivement. Les charges fixes, importantes avec 5 postes permanents dont 3 directement improductifs, ne peuvent plus être couvertes. En dépit des travaux commandités par la Fondation pour ses propres établissements, l'équilibre n'est pas assuré, sachant que la concurrence est considérable dans ce secteur, avec notamment la multiplication d'entreprises qui font appel à des travailleurs détachés. De plus, face au turn-over des directeurs, une certaine forme de lassitude s'exprime chez les travailleurs anciens. La démotivation des personnels contribue à finir de déstabiliser l'activité...

Parallèlement, l'entreprise réalise un chantier important, relativement technique, pour le compte d'une association en cours d'implantation dans le 12^{ème} arrondissement. Ces travaux étaient prévus depuis de nombreux mois et ont fait l'objet de différents devis. Réalisés fin 2019 début 2020, juste avant l'entrée en confinement, ces travaux ont fait rapidement l'objet d'un contentieux avec le commanditaire. Les travaux n'ont ainsi pu être réceptionnés et deux tiers de la facturation n'ont pas été payés. Alors que nous tentons de mettre en place un compromis permettant de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, le donneur d'ordre s'enferme dans une posture de blocage et refuse toute négociation, allant jusqu'à accuser INFOBAT de malfaçons sur des travaux non réalisés par l'entreprise... Malgré de très nombreux échanges, la mauvaise foi du donneur d'ordre, dont la solvabilité apparaît douteuse, est mise à jour. Nous déplorons cette situation, d'autant plus que le commanditaire s'avère être un acteur associatif, potentiel partenaire, œuvrant sur l'un des territoires d'intervention d'une de nos équipes du service de prévention spécialisée de Paris.

Le déficit prévisionnel en fin d'année s'annonce considérable (+ de 100.000 €).

Ce dernier élément, cumulé à l'ensemble du contexte, amènera les administrateurs de la Fondation à se résigner à procéder à la liquidation de l'entreprise. La décision est prise lors du Conseil d'administration d'octobre 2020. Le nouveau directeur, très récemment recruté, se trouve chargé de mener à bien ce processus, accompagné par un cabinet d'expertise comptable spécifiquement nommé à cet effet.

La liquidation est prononcée le 31 décembre 2020. Il a été proposé aux salariés permanents, au titre de leur licenciement économique, de s'inscrire dans un contrat de sécurisation professionnelle. Seule la secrétaire comptable a pu bénéficier d'une proposition de reclassement, qu'elle a finalement déclinée. Les postes techniques sont rares à la Fondation et aucun ne se trouvait vacant. Il restait trois salariés en CDDI. Pour l'un, son contrat se terminait en novembre, quand les deux autres ont été dédommagés, à hauteur du nombre de mois initialement prévu jusqu'au terme de leur contrat. Ils ont tous trois

bénéficié d'un accompagnement, dispensé par un chargé d'insertion professionnelle, mis à disposition à cette occasion par le SAFIP.

La rupture de contrats des 3 salariés techniques permanents – un conducteur de travaux et deux ouvriers polyvalents – est survenue en premier lieu, au cours du mois de novembre. La secrétaire comptable et le directeur sont restés en poste jusqu'au 31 décembre, de manière à mener les tâches nécessaires à la liquidation. Le directeur, bien que n'ayant pas été recruté dans cette perspective, s'est mobilisé, accompagnant au mieux toute la procédure.

Les matériels et matériaux ont été vendus dès que possible, dans un souci d'amélioration du bilan comptable. Les établissements de la Fondation ont été sollicités dans un premier temps. Certains d'entre eux ont ainsi pu récupérer du matériel pour leurs personnels d'entretien. Le service de prévention spécialisée de Seine Saint Denis a récupéré une partie du matériel bureautique restant, pour équiper certains de ses locaux ou pour contribuer au déploiement d'une recyclerie dans un des quartiers d'intervention. Par ailleurs, des équipes et des jeunes vont être mobilisés au travers d'un chantier éducatif, afin de débarrasser les locaux des derniers encombrants, avant leur remise en location.

En fin d'année, un groupe de réflexion a rassemblé plusieurs directeurs, afin d'imaginer quelles pourraient être les suites à donner à INFOBAT. Il est alors envisagé de redémarrer une nouvelle activité d'insertion. Mais si l'intérêt de ces outils est réel, force est de constater la complexité à faire vivre aujourd'hui les structures d'insertion par l'activité économique. Dans un contexte de crise sanitaire aux conséquences économiques encore méconnues, il est apparu plus raisonnable d'étudier avec la Ville de Paris les conditions potentielles d'une réorientation de la subvention actuelle, vers le financement d'un poste d'insertion. Rattaché fonctionnellement au service de prévention spécialisée parisien, ce poste de type « éducateur technique » facilitera le montage, le pilotage et le suivi de chantiers éducatifs, dans des domaines plus variés que le seul second œuvre du bâtiment.

A l'issue de la procédure de liquidation amiable d'INFOBAT, c'est avec tristesse que la Fondation s'est résignée à fermer cette activité.